



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5-737

84 JUL 18316

11-7

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

CONTENANT

18316

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts; les Spectacles; les Causes célèbres; les Académies de Paris & des Provinces; la Notice des Édits, Arrêts; les Avis particuliers, &c. &c.

SAMEDI 4 NOVEMBRE 1780.



A PARIS,
Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois d'Octobre 1780.

PIÈCES FUGITIVES.

<i>Vers sur Eulalie ,</i>	3
<i>Epître à Mde C*** ,</i>	4
<i>Quel Ami ! ou le Rare Pro-</i> <i>cédé , Anecdote ,</i>	8
<i>Madrigal ,</i>	22
<i>Réponse à l'Epître de M.</i> <i>l'Abbé Dourneau ,</i>	49
<i>Elegie à mon Ami ,</i>	51
<i>Les Perdrix , Conte ,</i>	52
<i>Romance ,</i>	58
<i>La Femme - Enfant , Dia-</i> <i>logue ,</i>	97
<i>Vers à Mlle Doligny ,</i>	102
<i>Elle fit bien , Conte ,</i>	103
<i>Air d'Erixène ,</i>	112
<i>Vers à M. L* ,</i>	145
<i>A M. le Barbier l'aîné ,</i>	146
<i>La Réponse d'Eulalie ,</i>	147
<i>Les deux Bourgeois & le</i> <i>Paysan , Conte ,</i>	148
<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i> <i>cure , sur Torré ,</i>	151
<i>Enigmes & Logogryphes ,</i>	23 , 59 , 113 , 161
- NOUVELLES LITTÉR.	
<i>Mémoire sur les moyens d'op-</i> <i>poser à la Petite Vérole ,</i>	25
<i>Histoire des Chevaliers-Hos-</i> <i>pitaliers de S. Lazare .</i>	35
<i>Anecdotes des Beaux-Arts ,</i>	38
<i>Eloge de Catilina ,</i>	39
<i>Réflexions Philosophiques sur</i> <i>la Civilisation ,</i>	62
<i>Projet d'un Monument con-</i> <i>sacré à l'Histoire Natu-</i>	

<i>relle ,</i>	78
<i>Précis Historique de la Mari-</i> <i>ne Royale ,</i>	116
<i>Expériences sur différentes ef-</i> <i>pèces d'air ,</i>	128
<i>Précis Elémentaire d'Agric-</i> <i>ulture ,</i>	134
<i>Expériences sur les Végétaux ,</i>	164
<i>Discours sur les moyens de faire</i> <i>cesser la Mendicité dans la</i> <i>Province de Normandie</i>	169
<i>Analyse de l'Histoire Sacrée ,</i>	179
<i>Influence du Despotisme de</i> <i>l'Angleterre sur les deux</i> <i>Mondes ,</i>	181

S P E C T A C L E S .

<i>Comédie Françoisse ,</i>	41
<i>Comédie Italienne ,</i>	43 , 84 , 136

S C I E N C E S E T A R T S .

<i>Réponse de M. Carouge des</i> <i>Bornes ,</i>	88
<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i> <i>cure ,</i>	185

V A R I É T É S .

<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i> <i>cure ,</i>	138
<i>- Aux Auteurs du Mercure ,</i>	184
<i>Anecdotes ,</i>	92
<i>Gravures ,</i>	46 , 93 , 191
<i>Annances Littéraires ,</i>	46 , 94 , 143 , 191

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 4 NOVEMBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*BOUQUET d'une Fille de dix ans
à sa Mère.*

JE vous offre une simple Fleur,
D'un sentiment durable, image passagère;
Elle peint foiblement ce qu'éprouve mon cœur;

Mais la Rose bocagère,
Que par-tout on aperçoit,
Vaut la plus belle couronne,
Quand la Bonté la reçoit,
Quand la tendresse la donne.

(Par Mlle L.)



Aij

*A M, le Marquis DE BRISAY,
Maréchal-de-Camp, sur une Pension
que le Roi vient de lui accorder.*

LORSQUE la Cour t'a donné mille écus
D'un air libéral & facile,
On n'a point compté tes vertus ;
Car on t'en eût donné cent mille,

*A Mde la Comtesse DE WELDEREN,
Comtesse de l'Empire, pour son Portrait.*

CE ne sont point ses traits, ni ce regard malin,
Ni ce sourire tendre à la fois & si fin,
Dont le doux charme seul, des cœurs la rend mat-
tresse.

De l'Artiste, pourtant, dont l'effort fut si vain,
N'accuse point la maladresse,

On eût vu Greuze même y perdre son latin.

Des Grâces, des Amours, pour peindre la Déesse,
Il falloit un pinceau divin.

(Par M, le C. de L.....,
Maréchal-de-Camp,)

LE BIENFAIT INATTENDU, Conte.

BRADDOCK & GRAHAM , deux anciens amis qui ne s'étoient point vus depuis longtemps , se rencontrèrent un jour dans le Parc de Londres. Graham ne put voir sans attendrissement son ami dévoré de quelque peine secrète. — Asseyons - nous sur ce banc , lui dit-il , & racontez - moi ce qui vous rend si chagrin. — Je suis aussi malheureux , répondit Braddock , que peut l'être un Officier Réformé , sans biens ni protection , qui plus est marié & père de quatre enfans. Ce qu'il y a de plus accablant pour moi dans mon malheur , c'est de m'être vu forcé , après huit ans de l'union la plus tendre , de vivre séparé de ma chère Henriette Molemort , qu'il ne m'étoit plus possible de soutenir à Londres. Nous nous sommes mariés sans imprudence ; & nous avons vécu ensemble sans inconduite. Je n'ai négligé aucune occasion de faire mon devoir en brave Soldat ; mais j'ai perdu mon bien par la banqueroute du malheureux Henville , & j'ai offensé les amis du Lord * * * , par un témoignage que je n'ai rendu que trop fidèlement. Malade des blessures que j'avois reçues à l'armée , réduit à la moitié de ma solde , & ne pouvant prendre sur moi d'avouer ma pauvreté , je persistai à vouloir soutenir les apparences d'une fortune aisée.

A iij

Mais bientôt mes amis m'abandonnèrent ; les espérances dont ils m'éblouissoient s'évanouirent ; je me vis forcé de vendre tous mes effets, & l'indigence devint mon partage.

Juge de mon supplice, mon cher Graham ! je voyois manquer du nécessaire ceux à qui j'avois donné le jour ; je voyois la jeunesse de ma rendre épouse se flétrir dans la misère ; & j'aurois succombé, si son courage ne m'avoit soutenu, & n'eût ramené le calme dans mon ame, quand le désespoir s'en étoit emparé. Elle résolut enfin de se retirer chez sa nourrice, en attendant que j'eusse obtenu de l'emploi. Je différâi tant que je pus une séparation aussi cruelle ; mais enfin il fallut céder, & la meilleure des femmes me quitta pour se réfugier dans un misérable hameau, où le sort le plus doux qu'elle puisse espérer, c'est de vivre péniblement du travail de ses mains. Depuis ce moment je sollicite sans succès ; & pour comble d'amertume, j'ai été forcé d'entendre le Lord *** me répondre que j'avois l'air de ne pas avoir tiré un grand parti de mon faux témoignage.

En achevant ces mots, Braddock se leva avec fureur. Son ami le consola, lui offrit sa bourse, & lui dit que sans être, à la vérité, plus riche qu'auparavant, il avoit au moins de quoi le soutenir tant qu'il auroit besoin de son secours.

Braddock alloit remercier le brave Graham d'une offre aussi généreuse, lorsqu'ils

virent passer le Duc de Montague. Braddock le salua avec un respect marqué. Quel est ce Seigneur, demanda Graham? — Le Duc de Montague. — Probablement, reprit son ami, un de ces grands Seigneurs du jour, qui vous protège.... — Non, on dit beaucoup de bien du Duc; je fis autrefois sa connoissance à Bath, dans un temps où ma situation étoit plus heureuse, & je n'ai jamais recherché sa protection, je doute même qu'il ait quelque crédit.

De ce moment Braddock ne quittoit guère son ami; il étoit certain que Graham ne pouvoit rien pour lui; mais c'étoit une douce consolation d'avoir retrouvé un ami que son sort intéressoit, & dans le sein duquel il pouvoit déposer ses peines.

Quatre jours après leur rencontre dans le parc, au moment où Braddock se dispo-
soit à aller solliciter le Ministre, il apprit qu'un Domestique du Duc de Montague demandoit à lui parler; il fut plus surpris encore lorsque ce Domestique l'invita à dîner de la part du Duc. Il craignit d'abord que ce ne fut une méprise du Domestique; mais celui-ci s'étant fort bien expliqué: apparemment, dit Braddock en lui-même, le Duc n'est pas encore instruit de ma triste situation.

Le malheur & la pauvreté jettent une ame noble dans le découragement. Dans l'infortune on sent une espèce de répugnance à se présenter devant ceux qu'on a connus dans des temps heureux. Braddock éprouva ce

sentiment, & refusa l'invitation du Duc; mais le Domestique revint sur ses pas, & lui dit : que son maître avoit les choses les plus importantes à lui communiquer, & qu'il le prioit de ne point se refuser à ses instances. Braddock ne put se défendre; & il se rendit chez le Duc.

Il étoit seul dans son cabinet. Mon cher ami, lui dit-il, en l'embrassant, comment avez-vous pu prendre sur vous de vous refuser à ma première invitation? Renoncerez-vous à une liaison dont le commencement m'a fait tant de plaisir? Mylord, lui répondit Braddock, je connois tout le prix de vos bontés; pardonnez à la timidité d'un homme que l'infortune & les chagrins ont banni de la Société. Je fais vos malheurs, répliqua le Duc; il ne tiendra qu'à vous de les terminer; je peux vous faire donner une Compagnie; mais, Monsieur Braddock, cela tient à une condition, sans laquelle je ne puis rien. Il faut que vous acceptiez la main d'une femme jeune & jolie, qui, de plus, a une fortune assez honnête. Qu'en dites-vous? — Cet infortuné avoit écouté le Duc avec une agitation qu'il cherchoit vainement à dissimuler. Il étoit entré dans cette maison avec le pressentiment d'un événement heureux. On lui avoit peint le caractère du Duc avec des couleurs avantageuses; lui-même, autrefois, avoit cru reconnoître en lui un homme délicat & généreux. A cette indigne proposition, il se sentit le cœur dé-

DE FRANCE. 9

chiré : elle lui ôtoit la haute opinion qu'il avoit du Duc, & le sentiment de sa fierté blessée, ajoutoit encore à ses chagrins. Je suis donc tombé dans un état assez vil, se disoit-il à lui-même, pour que cet homme, qui me connoît depuis long-tems, me destine hardiment à le remplacer dans le lit de quelque Maîtresse délaissée, comme un malheureux que l'espérance de voir finir ses peines doit décider à tout. Cependant, comme ses malheurs lui avoient appris à se posséder, même dans une situation humiliante, il répondit avec un sourire amer : Mylord, vos bonnes intentions pour moi ne sauroient avoir leur effet ; je suis marié. — Marié ! s'écria le Duc, avec une surprise apparente. Mais vous ne l'étiez point lorsque nous nous sommes vus à Bath ; à présent même vous vivez seul. — En effet, je ne l'étois point, Mylord, lorsque nous nous sommes vus à Bath, & il est vrai que je vis seul ici ; la situation où je suis, m'a forcé d'envoyer ma famille dans le Comté d'Yorck. — Vous, marié ! répétoit le Duc, en se promenant dans son appartement. Ma foi, c'est une circonstance malheureuse pour vous, & je doute même, à présent, que je puisse vous être utile. Mais avec quoi comptez-vous donc soutenir votre famille ? Quoique Braddock se fût déjà fait mille fois cette question à lui-même, il n'avoit jamais senti, comme dans ce moment, l'impossibilité de la résoudre. Il ne fut plus le maître de garder

A v

le sang-froid qu'il affectoit. Mylord, dit-il, puisque vous convenez vous-même que vous ne pouvez point m'aider à résoudre cette triste question, il seroit mieux, je crois, de n'en plus parler. Non, Monsieur Braddock, répliqua le Duc avec l'air de ne point s'appercevoir qu'il fut piqué, traitons plutôt ensemble comme des amis. Je veux vous parler à cœur ouvert. J'avois bien entendu parler de votre mariage ; mais j'en doutois, ou plutôt, je ne le regardois point comme un obstacle à mon projet. Car, de quoi peut servir ce mariage à votre épouse, puisqu'il faut que vous viviez séparés l'un de l'autre ? Je ne doute nullement qu'elle ne consente à un divorce, moyennant une pension annuelle qu'on lui offrira : je me charge de l'arrangement. Par-là, vous devenez libre, & vous êtes à même d'accepter une proposition que je ne vous fais, puisqu'il faut l'avouer, que parce que vous plaisez singulièrement à la Dame dont il est question. Braddock ne put retenir son indignation : Mylord, répondit-il avec un ton & un regard qui marquoient tout son mépris, vous êtes bien heureux d'avoir choisi votre maison pour m'outrager aussi cruellement. Par-tout ailleurs, rien au monde ne vous auroit soustrait à ma vengeance. Il alloit se retirer en disant ces mots ; mais le Duc l'embrassa, & le retint malgré lui. Je n'ai point voulu vous offenser, lui dit-il ; je ne pouvois pas imaginer que ma proposi-

tion dût vous courroucer à ce point. Je vous en estime davantage ; & je vous assure que je ferai tout pour vous obtenir de l'emploi, quoique vous dérangiez le plan que j'avois formé. Mais j'attends de vous une petite complaisance ; j'ai prié à dîner la Dame dont il s'agissoit : il faut bien que vous restiez avec nous , & que vous preniez un air plus serein. C'est précisément-là , Mylord , ce que je ne ferai point, reprit Braddock ; je ne vous donnerai aucun espoir de venir à bout de votre indigne projet. — Vous vous emportez , mon ami , continua le Duc ; si vous voulez vous remettre, vous reconnoîtrez qu'une impolitesse seroit inutile pour me convaincre que vous pensez plus noblement que votre situation ne semble le permettre. — A ces mots, il sonna un domestique , ordonna de servir , & l'entraîna presqu' par force dans la salle à manger.

A peine étoit-il entré dans le salon , qu'il se trouva dans les bras d'une femme que son étonnement lui permit à peine de reconnoître. C'étoit son épouse elle-même. Ses quatre enfans embrassoient ses genoux, & le salon retentissoit des noms d'époux & de père. Pour achever le tableau de cette scène touchante , on voyoit Graham au milieu du Salon , qui jouissoit de ce spectacle délicieux avec toute la chaleur de l'amitié. Le sentiment de la reconnoissance rappela Braddock à lui-même. Il s'arracha des bras de son épouse pour se jeter aux pieds du

A vj

Duc de Montague. Qu'ai-je fait ? Homme généreux ! s'écria-t-il, est-il possible que l'apparence m'ait trompé au point de me faire méconnoître le plus digne des mortels ! Pourrez-vous jamais me pardonner tout ce que je vous ai dit dans mon emportement ? Le Duc le serra dans ses bras : N'en parlons point, mon cher Braddock, lui dit-il ; je vous estimerois moins si vous eussiez reçu autrement un badinage que j'ai poussé plus loin que je n'aurois dû le faire. Je vous ai vu dans le parc ; j'ai écouté, sans en être soupçonné, ce que vous disiez de vos malheurs à votre ami. Je n'ai pu voir, sans le plus vif intérêt, qu'un brave Officier que j'avois connu pour tel, fût aussi mal récompensé de ses services. Je projetai aussi-tôt d'employer tout mon crédit pour vous obtenir de l'emploi ; j'ai réussi : voici votre brevet. Vous êtes mandé pour vous rendre à Gibraltar ; j'ai prévu que vous y mèneriez certainement une épouse si chère ; il étoit donc nécessaire que je la fisse venir à Londres. Vous êtes bien heureux de ne pas vouloir la changer pour une autre ; elle a entendu notre conversation. J'avois parié cent livres sterling que je ferois faire une infidélité à M. Braddock. Je les ai perdues ; il est juste que je m'acquitte. En même-temps il présenta à Mde Braddock une lettre de change de cette valeur. Ces tendres époux tentèrent inutilement de prouver à leur bienfaiteur qu'ils succomboient déjà sous le poids

de la reconnoissance; ils furent obligés de l'accepter. Dans ce moment , Braddock s'aperçut que ses enfans (trois petits garçons & une fille , que l'air de la campagne n'avoit fait qu'embellir) étoient tous habillés de neuf , & avec beaucoup de goût. Sachant combien cela étoit au-dessus des moyens de son épouse , il ne put retenir ses larmes à cette nouvelle marque d'attention de son noble bienfaiteur. Quand on fut à table, Graham , qui se trouvoit au nombre des convives , dit à son ami que le Duc l'avoit instruit la veille de la surprise qu'il lui préparoit , & qu'il l'avoit invité à venir prendre part à la joie que ce changement subit de fortune causeroit à Braddock & à sa famille. Aussi leur reconnoissance étoit-elle si vive , que le Duc crut y devoir mettre des bornes. Ce que j'ai pu faire pour vous , dit-il à Braddock , est bien peu de chose. J'en suis trop récompensé , & vous avez le cœur trop sensible pour ne pas voir que ce spectacle me rend plus heureux que vous-mêmes.

(Par M. Friedel , Professeur des Pages du Roi.)



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Fourche & Fourchette* ; celui du Logogryphe est *Pantoufle* , où se trouvent *loup , paon , Pan , où , tape , ouf , Laon , Toul , Pau , ton , taon , flûte , fa , ut , la , Latone , Platon , étalon , pouf , poule , loupe , faon , pôle , feu , eau , Pô , jou , âne , plan , taupe , Paul , pot , Lapon , talon , lune , l'an , flan , vent , foule , pantoufle*.

É N I G M E.

UN élément fut mon berceau ,
Un autre me fait prendre un visage nouveau
Que je dois à la méfiance.
L'Avare & le Jaloux , mieux que tous les humains ,
De mon utilité connoissent l'importance ;
Je fors rarement de leurs mains.
Souvent je suis d'intelligence
Avec l'amant qu'un artifice heureux
Conduit dans l'ombre du silence
Vers le tendre objet de ses vœux.
C'est ainsi qu'au Théâtre un Auteur agréable ,
Beaumarchais..... Quel aveu ! Lecteur , je me trahis.

Mais si je suis encor , la perte est réparable ,

Tu me retrouveras en rentrant au logis.

(*Par M. R. . . . , de Versailles.*)

LOGOGYPHE.

TANTÔT rampant , tantôt majestueux ,
 Et le pied qui me foule , & la main indiscrete
 Qui veut me nuire , & menace ma tête ,
 En sont punis , je les perce tous deux.
 De sept pieds composé , j'offre au Lecteur habile
 Dans une montre une entaillure utile ;
 Le nom d'un Cardinal ; un parfum précieux ;
 Le produit d'une mine ; un habitant des cieux ;
 Une figure circulaire ;
 Ce qui des Nautoniers présage le malheur ;
 Ce qui des chiens fait ranimer l'ardeur ;
 Un ancien instrument de guerre ;
 Et , pour finir enfin , de peur d'être importun ,
 Un titre en Espagne commun.

(*Par M. de L * * * , Officier au troisième
 Régiment des Chevaux-Légers.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ESSAI sur l'Histoire générale des Tribunaux, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire Historique & Judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les temps & de toutes les nations. Par M. Désessarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies.

Indoñti discant, & ament meminisse periti.

6 volumes in-8°, 24 liv. francs de port dans toute l'étendue du Royaume. A Paris, chez l'Auteur, rue Dauphine, à l'hôtel de Mouy; chez Durand, Libraire, rue Galande, Nyon l'aîné, rue du Jardinier, & Mérimot le jeune, quai des Augustins.

M. DÉSESSARTS en est au sixième volume de cette compilation, qui a eu du succès, & qui en mérite.

Nous ne parlerons ici que de ce sixième volume.

Cet Ouvrage est rédigé par ordre alphabétique. Ce dernier volume contient les lettres R, S, T, V.

Les principaux articles sont : celui de *Rome ancienne*, où l'on rend compte de toutes les Magistratures de cette République

& de cet Empire ; celui de *Rome moderne*, qui contient les mêmes détails ; celui de *Russie*, où l'on rend compte de toutes les Juridictions établies dans ce vaste pays, dont l'intérieur nous est encore si peu connu ; celui de *Socrate*, qui renferme le procès fait à ce sage adorateur du vrai Dieu, par les Prêtres des faux Dieux ; celui de *Sorcier*, où l'on fait l'histoire des principales accusations de sorcellerie, & de la manière dont on poursuivoit ces accusations ; celui de la Reine *Marie Stuart*, celui de *Suisse*, & celui de *Torture*.

De tous les objets que cette compilation embrasse, le plus intéressant, ce me semble, est l'histoire des plus célèbres procès criminels. Il est bien malheureux que l'Historien n'ait pu puiser ici dans les véritables sources, c'est-à-dire, dans les procédures. C'est dans ces archives du crime & du malheur, que l'on pourroit étudier le cœur humain dans tous ses replis ; c'est-là aussi que l'on pourroit vérifier tous les procédés que les hommes ont mis en usage pour parvenir à la connoissance des crimes : ce seroit-là la meilleure étude pour les Philosophes & pour les Législateurs.

Parmi tous les procès rapportés dans ce volume, nous choisissons celui de la fameuse *Iscambat*, comme celui qui peut le plus utilement effrayer sur les suites d'un amour effréné.

*MARIE-CATHERINE TAPERET, veuve.
LESCOMBAT, condamnée à être pendue
pour avoir fait assassiner son mari par son
amant.*

Peu de coupables ont autant intéressé que la fameuse Lescombat.

Marie-Catherine Taperet, née à Paris en 1728, devoit le jour à des parens obscurs & peu favorisés de la fortune.

Un Architecte, nommé Lescombat, qui étoit un de ses amans, la demanda en mariage, & l'obtint.

Lescombat, qui ignoroit les intrigues de sa femme, eut la complaisance de prendre chez lui des Pensionnaires.

Un de ses Pensionnaires nommé Mongeot, qui se destinoit au Génie, obtint toutes les attentions de sa femme, & parut au mari lui-même un amant favorisé.

Les époux eurent ensemble une scène très-vive : Lescombat chassa de sa maison Mongeot avec le plus grand éclat, mais ils se réconcilièrent.

Mongeot, plus amoureux que jamais, se livra au plaisir de se retrouver dans les bras d'une femme qu'il adoroit.

Cette femme artificieuse se servit de tout le pouvoir qu'elle avoit sur son amant, pour l'engager à la défaite de son mari.

Les moyens que cette femme atroce em-

ploya pour réussir , sont développés dans les lettres suivantes :

« Songe , mon cher ami , (écrivait-elle à Mongeot) à ce que tu m'as promis. Tu m'as juré par tout ce qu'il y a de plus sacré , de me défaire de mon époux : je me repose sur toi du soin de ma vengeance. Ciel ! je vais donc être bientôt libre. . . . Je vais donc être vengée : j'aspire à cet instant plein de charmes pour moi. Prends bien ton temps , songe qu'il y va de ta vie & de la mienne. Vois jusqu'où va ma fureur : si tu ne te sens pas assez de fermeté pour me servir , avoue-le moi ; il est d'autres moyens que je mettrai en usage pour me délivrer d'un barbare toujours occupé à augmenter mes malheurs. Je ne suis que rage , l'enfer est dans mon cœur ; rien n'est sacré pour moi. Ah ! si tu connoissois le cœur d'une femme outragée , persécutée , désespérée , tu exécuterois bien promptement l'ordre dont je t'ai chargé. Que j'apprendrai avec plaisir la mort de mon époux ! avec quelle joie je verrai son meurtrier ! Jamais tu n'auras paru si aimable à mes yeux. Mais , hélas ! les craintes que tu m'as déjà fait voir m'en annoncent de nouvelles. Non , tu n'auras pas le cœur de me satisfaire ; tu appréhendes de perdre ce peu d'instans qui forment le cours de notre vie : voilà ce qui te retient.. Tu ne m'as jamais aimée , tu n'as jamais senti pour moi ces saillies impétueuses que l'amour inspire. Je n'ai jamais lu dans tes yeux cette ardeur que l'on ne peut cacher , & qui annonce combien le cœur est enflammé. Que je me veux de mal de t'avoir connu ! Tu m'as séduite : je coulois mes jours dans l'innocence ; tu es venu me tirer de la léthargie dans laquelle j'étois plongée ; tu as su , par tes discours flatteurs , par mille soins prévenans , gagner mon cœur. Tu m'as forcée à t'avouer ma défaite , tu as triomphé de mes caprices , de ma résistance , de mon devoir.

Si je m'étois abandonnée à tout autre qu'à toi, mon époux ne seroit déjà plus. Crois-tu donc m'intimider par tes vaines clameurs ? Tu me fais une image horrible des tourmens que subissent les criminels. Tu me dépeins avec force toutes les horreurs qui accompagnent les derniers momens de ces malheureux. Tu veux que je me transporte en idée dans une place publique, & que je t'y voie expirer, pour m'avoir contentée, par les mains d'un bourreau, à la vue de tout un peuple ; tu me menaces même de cette mort. Tu m'apprends que tu n'aurois pas le courage de résister aux tourmens qu'on te feroit endurer ; que tu m'avouerois ta complice. N'importe, poursuis, ne t'embarrasse point du soin de mes jours, ils me seront odieux, si mon époux vit ; j'en fais le sacrifice de bon cœur, pourvu que je sois rassasiée du sang du barbare que je déteste. C'est assez t'en dire ; que ne vas-tu, malheureux, dès-à-présent, me dénoncer à la Justice ! Je te crois capable de tout. Cependant si tu peux remplir mes vœux, si tu secondes mes desseins, si je te vois couvert du sang de mon époux, attends tout de moi. Je donnerai mille vies pour toi ; tu seras toujours le Dieu de mon cœur : on n'aura jamais tant aimé que je t'aimerai. »

« Il n'est que trop vrai, ma chère amie, que je t'adore, (repondit Mongeot à la Lescombat) que tous tes reproches me percent l'ame. Je te prouverai que je ne les mérite pas... Eh bien tu seras satisfaite, & tu verras que je ne crains pas de perdre la vie quand il s'agit de te servir. Mille morts se présenteroient à mes yeux, je ne reculerois pas. Je prévois tout ce qui m'attend ; je lis pour moi dans l'avenir le sort le plus funeste & le destin le plus cruel, mais je n'en suis point effrayé. Oui, ton mari périra par ma main : je ne vois plus en lui que mon ennemi ; ton cœur sera le prix de mon forfait ; il faut te plaire,

Il faut mériter tes bontés, il faut te prouver que je t'ai toujours aimée passionnément, & que je t'aimerai jusqu'au dernier soupir. Mais je te demande une grâce, tu seras assez généreuse pour me l'accorder; c'est de consentir que j'attaque ton époux en brave homme. J'espère en triompher facilement, & j'aurai en même-tems la satisfaction de t'avoir contentée, & de n'être pas assassin : au péril de ma vie, je veux avoir la sienne. Je choisirai le temps & le lieu convenables; prends patience, ne précipitons rien; j'aime mieux attendre une occasion favorable que de manquer mon coup; je fais à peu près les routes qu'il tient tous les jours : tu ne verras plus l'auteur de tes souffrances, tu ne verras plus long-temps ton tyran. Tu me traites de lâche, tu me fais un crime de t'avoir étalé l'horreur des supplices; je ne t'en parlerai plus. Je suis bien sûr que tu me reprocheras d'avoir tué ton époux, que tu me haïras autant que tu me promets de m'aimer; mais je t'aime trop pour que de pareilles pensées me détournent de la résolution que j'ai prise. Donne-moi huit jours, ce délai n'est pas long. . . . Ne me dis donc plus que je ne t'ai jamais aimée, & que je n'ai eu que le plaisir de te séduire. Jamais l'amour n'alluma une passion plus forte que celle que je ressens pour toi. Enfin, je ferai tout ce que tu voudras; parles, tu seras obéie : ce n'est pas la fureur qui me transporte, c'est la seule gloire de ne pas te déplaire qui me fait consentir à tout. Je ne connois dans la vie d'autre plaisir que celui de faire le tien : rends-moi donc plus de justice; repens-toi de tout ce que tu m'as dit, de tout ce que tu m'as écrit. Quelle dureté dans tes expressions ! Il semble que tu ne cherches à te défaire de ton époux, que pour te défaire en même-tems de moi; qu'au lieu d'une victime, tu en veux deux; que tu veux tout à la fois sacrifier l'amant & l'époux; que la vengeance seule t'anime, & que l'amour n'agit point sur toi. Je souhaite que tout ce que je t'ai prédit

n'arrive point; je desiré que les choses se terminent à ta satisfaction ; mais souviens toi toujours que si nous sommes perdus, c'est ta vie que je veux sauver, & non la mienne. »

« C'en est fait, Monsieur, (écrivait la Lescombat à Mongeot dans une seconde lettre) je vais renouer avec mon mari pour me venger de vous : je vais me jeter à ses genoux & lui avouer tous les horribles desseins que mon cœur renfermoit ; je veux l'aimer autant qu'il doit me détester. J'avois compté sur vous ; je vous aurois cru capable de tout entreprendre pour moi ; vous m'aviez tant de fois juré que je pouvois disposer de vous ; j'avois été assez bonne pour ajouter foi à toutes vos grimaces & à tous vos dehors trompeurs : comment se peut-il faire que j'aye aimé un homme tel que vous ? J'en suis honteuse, & c'est une faute que je ne me pardonnerai jamais. Je vous ai préféré à tous vos rivaux , qui n'étoient pas en petit nombre , & qui auroient joint à la tendresse la plus parfaite des avantages réels & considérables. J'ai tout méprisé, tout rejeté pour toi , perfide ! J'ai cherché toutes les occasions de te prouver de mille & mille façons mon attachement extrême. Que n'ai-je pas souffert par rapport à toi ? N'est-ce pas pour toi que j'ai rompu avec mon mari ? N'est-ce pas pour toi que j'ai renoncé à tout ce que le monde m'offroit de plus séduisant ? Je t'ai fait le sacrifice de mon repos , de mon honneur , de mes charmes. . . Si j'avois possédé une Couronne , auroit-elle été pour un autre que pour toi ? Par quelle fatalité as-tu donc pu me subjuguier , moi qui n'ai fait aucun cas des conquêtes les plus brillantes qui s'offroient à moi de toutes parts ? Plût au ciel ne t'avoir jamais vu , ne t'avoir jamais écouté ! Croira-t-on jamais qu'un homme qui régnoit sur mon ame , & qui m'assuroit que je régnois sur la sienne , n'ait pas daigné me délivrer de

mon plus cruel ennemi ? Tu as causé tous mes malheurs , tu m'as conduite pas-à-pas dans l'abyssme , & lorsqu'il faut un coup d'éclat pour m'en retirer , tu recules ! Au reste , c'est toujours beaucoup pour moi de connoître le fond de ton cœur. Qu'il est méprisable ! Que je vais haïr les hommes ! Ne viens pas t'offrir à moi davantage ; ne viens pas me proposer le secours de ton bras , je serois deshonorée à mes yeux si j'acceptois tes offres ; tu n'es qu'un monstre , qu'un barbare. Quel bonheur pour moi , si je puis oublier que j'ai répondu à tes soupirs , que je t'ai rendu tendresse pour tendresse , que je me suis livrée à toi sans aucune réserve ! Cette idée seule me tue. Autant nous avons été amis , autant nous devons être ennemis : fatal pouvoir de mes attraits , sur quel objet indigne as-tu agi ! Je t'écris pour la dernière fois : ne reparois jamais devant moi. Puissent tous les malheurs t'accabler à la fois ! Tu ne peux souffrir autant que tu le mérites. Va , lâche , il ne t'est réservé qu'un funeste destin. Que je suis glorieuse d'avoir su me détacher de toi , de t'avoir rendu justice , de t'abhorrer pour toujours ! Fuis loin de moi... Mon mari vivra donc?... Ah ! pensée qui m'anéantit : je serai obligée de voir toujours celui que j'ai trahi tant de fois... Et pour qui ? Pour toi , traître , pour toi , qui devrois te faire un devoir , une gloire de l'immoler. Ah ciel ! quel funeste sort m'attend ! que je vais traîner une vie affreuse ! Mon plus grand tourment sera de songer à toi , de penser que j'ai été assez lâche , assez foible pour te donner mon cœur... Hélas ! tu le possèdes encore ; je ne le sens que trop aux mouvemens qui m'agitent. Rends-toi donc digne de sa possession : cours , vole assassiner mon mari ; ne va pas combattre avec lui , le sort des armes est incertain ; qu'il meure , c'est tout ce que j'exige. Je ne suis qu'une femme , & j'ai cent fois plus de courage que toi.

— Madame, (répondit Mongeot) le sang donc vous voulez vous rassasier va donc couler ! Puisque je ne puis vous plaire que par les titres d'assassin & de meurtrier de votre mari, je vous jure que vous allez être contente. Mais, où le trouver ? Dans quel lieu l'attaquer ? Il ne faut pas qu'il m'échappe. Je ne vois pas d'autre moyen que celui que vous me proposâtes hier ; il est sûr, infailible. Tendons à la victime un piège ; affectons de vouloir nous réconcilier ; jurons-lui une amitié éternelle ; ne l'embrassons que pour l'étouffer. Je verrai tantôt votre époux ; je lui demanderai un entretien particulier ; je lui avouerai que j'ai jeté sur sa femme quelques regards criminels, que je reconnois mes torts, & que tout mon regret est de l'avoir offensé, & d'avoir perdu son amitié. Enfin, je lui persuaderai que je n'ambitionne rien tant que de la recouvrer, que je veux être dorénavant son meilleur ami, que tout ce que je possède est à son service, que je donnerois ma vie pour lui ; à de tels appâts il se laissera prendre : vous pourrez même m'aider. Il est naturellement bon & crédule ; il n'aura garde de se méfier de nous. Je le vois déjà me tendre les bras, me rendre son cœur, & me jurer d'oublier le passé. Hélas ! il ne goûtera pas long-tems les fruits d'une paix simulée autant que funeste. Que d'empressements il me prodiguera ! Que de témoignages d'amitié je vais recevoir de lui ! Il touche à son dernier jour, & la confiance qu'il a en nous va hâter sa mort. Je le souhaite ; je brûle de me voir teint de son sang. . . . Je frémis. . . . Mais écartons ces horribles idées : tu as parlé, je ne dois plus balancer. Je lui proposerai une partie de plaisir, & couvrirai ainsi de fleurs l'abysme où je vais le précipiter. Les mesures que nous avons prises paroissent nous mettre à l'abri de toutes poursuites ? Triomphes, la victoire est certaine ; demain

tu n'auras plus d'époux. Vois jusqu'où va le pouvoir de l'amour qui m'enflamme pour toi : je n'écoute ni remords , ni craintes ; il faut que tu sois vengé ; il faut que ton amant égorge ton époux.... Eh bien, me voilà prêt.... Ose encore douter de l'excès de mon amour.... Je ne te reverrai qu'après avoir arraché la vie à ton époux..... »

Le foible & criminel Mongeot proposa en effet le même jour à Lescombat un souper au Luxembourg.

Pendant le repas, Mongeot eut la précaution perfide de faire boire Lescombat presque à chaque instant. Lescombat, après avoir quitté le Luxembourg, & fait quelques pas dans la rue, s'arrêta pour satisfaire un besoin de nature. Le barbare Mongeot, furieux d'amour & échauffé par le vin, saisit ce moment pour plonger son épée dans les reins de l'infortuné Lescombat, qui tomba aussi-tôt par terre, baigné dans son sang. Mongeot, en prenant la fuite, jeta un pistolet aux pieds du malheureux qu'il venoit d'assassiner.... Ayant rencontré le Guet dans la rue voisine, il déclara qu'il venoit de tuer un homme qui lui avoit mis le pistolet sur la gorge ; on l'arrêta & on le mena chez un Commissaire, qui, après avoir dressé un procès-verbal de ses déclarations, le fit conduire en prison, & envoya du monde à l'endroit indiqué, où l'on trouva Lescombat expirant.

Mongeot soutint d'abord qu'il n'avoit fait que se défendre contre Lescombat. Les

Sam. 4-Novembre 1780.

B

liaisons de Mongeot avec la veuve, firent arrêter celle-ci, mais on la relâcha. Elle ne profita de sa liberté que pour aller payer à son amant le prix du crime qu'elle lui avoit commandé; on prétend qu'elle coucha avec lui dans sa prison, mais on assure qu'elle se livra bientôt à un nouvel amant. Mongeot devint furieux de jalousie; il fit des déclarations contre elle; elle fut arrêtée une seconde fois. Mongeot fut condamné à être roué vif; peu de temps après la Lescombat fut condamnée à être pendue, mais son exécution fut différée pendant long-temps, par deux grossesses.

Pendant cet intervalle, on alloit en foule à la prison pour la voir. Sa taille étoit médiocre, mais bien prise; ses yeux étoient grands, noirs & très-vifs; son teint étoit d'une blancheur éblouissante; enfin, sa gorge, ses bras & ses mains, étoient d'une beauté rare.

La criminelle Lescombat n'ayant plus aucun prétexte pour retarder son supplice, fut conduite à la Grève; elle monta à l'Hôtel-de-Ville, mais elle n'y resta pas long-temps. Dans les derniers momens de sa vie, elle montra un sincère repentir de son crime, & l'on assure qu'elle reçut la mort avec courage.



LA RELIGION prouvée aux *Incrédulés*,
avec une *Lettre* à l'Auteur du *Système de*
la Nature, par un Homme du Monde.
A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire,
Quai des Augustins.

Cet Ouvrage est de l'Auteur de l'*Analyse*
de l'*Histoire Sacrée*, dont nous avons rendu
compte. Dans l'espace de 96 pages il a eu
l'art de rassembler les preuves les plus frap-
pantes de la Religion. Prenons au hasard un
passage de cette Brochure, pour faire juger
la manière de l'Auteur. " Bientôt, sans per-
" dre entièrement sa liberté, elle (Jérusa-
" lem) perd une partie de sa puissance ; les
" Romains la rendent tributaire & dépen-
" dante dans l'exercice même de ses pro-
" pres loix. Bientôt tous les signes qui de-
" voient précéder la venue du grand Pro-
" phète, du Législateur nouveau, du Sau-
" veur d'Israël, du *Messie* en un mot, pro-
" mis & figuré depuis l'origine du monde,
" commencent à paroître. Déjà le sceptre
" est sorti de Juda ; une paix générale suc-
" cède aux troubles qui agitoient la terre ;
" la profanation s'introduit dans le Sanc-
" tuaire ; les mœurs d'Israël se corrompent ;
" un bruit sourd se répand que le *Messie*
" doit bientôt paroître ; des imposteurs
" s'en arrogent le titre, on les respecte ;
" ils se démentent, on les abandonne ;
" toute la Judée est en attente ; *Jésus-*

Bij

» Christ paroît avec ce titre consolant ; il
» vérifie les oracles , il réalise les figures
» dans son berceau même. Après trente ans
» d'une vie obscure & paisible , il commen-
» ce son ministère ; il se forme un petit
» nombre de Disciples ; il parcourt la Judée,
» & laisse partout des traces de ses bien-
» faits , de sa sagesse & de sa puissance ; il
» étonne les peuples autant par la sublimité
» de sa morale , la pureté de sa doctrine ,
» la noble simplicité de ses discours , la
» profondeur de ses maximes & de ses pa-
» raboles , que par l'éclat & le nombre de
» ses prodiges ; il communique sa vertu à
» ses Disciples , & la nature soumise obéit
» à leur voix. Le Juif frappé lui prodigue
» les titres les plus pompeux ; il est reçu en
» triomphe dans Jérusalem : mais bientôt
» après on le saisit , on le juge , on le con-
» damne , & il termine une vie pleine d'in-
» nocence & de gloire , par le supplice des
» scélérats & des esclaves. Il avoit prédit
» qu'il ressusciteroit , & ses Disciples an-
» noncent qu'il est réellement ressuscité ; ils
» prêchent sa morale , sa doctrine & sa di-
» vinité à toutes les nations , & ils justifient
» leur mission par les plus éclatantes & les
» plus étonnantes merveilles. On les me-
» nace , & ils ne sont point intimidés ; on
» les flatte par des promesses , & ils ne sont
» point séduits ; on les tourmente par les
» plus cruels supplices , & ils ne sont point
» découragés. Le nombre des Chrétiens

» augmente par la persécution ; le sang &
 » les prodiges sont les semences de la foi ;
 » & tandis que la Synagogue subit par gra-
 » dation toutes les parties de l'anathème
 » auquel elle a été vouée par les Prophètes
 » & par le Christ , l'univers se soumet ,
 » l'univers est Chrétien. »

Nous regrettons de ne pouvoir citer le
 Paragraphe 31. Nous invitons nos Lecteurs
 à le lire dans l'Ouvrage même , aussi bien
 que la Lettre adressée à l'Auteur du *Système*
 de la Nature.

*ABRÉGÉ de l'Histoire du Théâtre François ,
 depuis son origine jusqu'au premier Juin de
 l'année 1780, dédié au Roi , par M. le
 Chevalier de Mouhy, Ancien Officier de
 Cavalerie , de l'Académie des Sciences &
 Belles - Lettres de Dijon. A Paris, chez
 l'Auteur, rue de l'Arbre-Sec ; Jorry ,
 Imprimeur-Libraire, rue de la Huchette ,
 & Mérigot le jeune, Quai des Augustins.
 3 Vol. in-8°.*

DEPUIS une vingtaine d'années les Écrits
 sur le Théâtre , les Dramaturgies , les Dic-
 tionnaires de Littérature se sont tellement
 multipliés , qu'il n'est point de travail plus
 facile qu'une compilation dramatique , sur-
 tout quand elle se borne à de simples no-
 menclatures & à quelques notices rassem-
 blées au hasard , que l'on arrange par para-
 graphes , sans liaison , sans ordre & sans

méthode. Tel est l'Ouvrage que M. le Chevalier de Mouhy vient de donner au Public.

Le premier Volume contient 1°. un état des mystères, moralités, farces & soties, représentés par les Confrères de la Passion. Cet état est tiré de la Bibliothèque du Théâtre François, par M. L. D. D. L. V, comme en convient M. de Mouhy; mais dans l'Ouvrage de ce dernier, on ne trouve que les titres de ces singuliers Drames; & dans celui du premier, l'analyse de chacun d'eux est faite d'une manière courte, rapide & suffisante pour en donner une idée. 2°. Une notice des Pièces anonymes, anciennes ou rares. 3°. Un Dictionnaire de toutes les Pièces du Théâtre François, données ou imprimées depuis Jodelle, en 1552, jusqu'en l'année 1780, avec la date de leurs représentations, les noms de leurs Auteurs, & de courtes observations sur quelques-unes d'entre-elles.

Le second est composé de deux Dictionnaires. Le premier comprend les Auteurs dramatiques depuis l'origine du Théâtre François jusqu'à la clôture de 1780; les Acteurs & Actrices qui ont paru sur le même Théâtre depuis son origine jusqu'au premier Juin de la même année, font l'objet du second.

Enfin, on trouve dans le troisième Volume, 1°. un Abrégé de l'Histoire du Théâtre François jusqu'à la représentation de Thamas-Kouli-Kan; 2°. quelques règle-

mens relatifs aux affaires intérieures ou extérieures de la Comédie ; 3°. un Mémoire sur la Comédie Française , par feu le Kain ; 4°. des Observations de M. de Mouhy sur ce Mémoire ; 5°. un Coup-d'œil sur les anciens Théâtres ; des Anecdotes , un Extrait de l'Histoire des Dames Lettrées qui ont travaillé pour le Théâtre ; 6°. un Coup d'œil sur les Observations de M. R. de Ch. sur la nécessité d'un second Théâtre François ; enfin , des Réflexions sur la différence des recettes produites par les Tragédies & par les Comédies , & d'autres *sur les qualités constitutives qui peuvent faire un Comédien*. On trouve encore dans ce Volume , les causes de la décadence du Théâtre , & les moyens de le faire refleurir , par M. de Cailhava. Ce petit Ouvrage est précédé d'un avis que M. de Mouhy termine par cette phrase , que l'on appellera modeste , si l'on veut : *je conviens franchement que le ton de M. de Cailhava , pour le genre dramatique , est lumineux & fort au-dessus du mien*.

On doit juger , d'après ce simple exposé , que le travail de l'Académicien de Dijon ne peut être recommandable que par l'exactitude des dates & des faits , par le style , par le goût , la justesse & l'impartialité des observations. Il est des objets sur lesquels il est impossible de se méprendre : tant d'Écrivains en ont parlé , qu'il ne faut que savoir lire pour ne pas se tromper ; attachons-

nous donc à l'examen des choses modernes, & sur lesquelles on a moins de guides.

A l'ouverture du premier Volume, nous lisons : Les Arfacides , Tragédie en six Actes, par M. de Beauffol, non imprimée.

Cette Tragédie a été imprimée en 1775, chez la veuve Duchesne ; elle est précédée d'une Préface fort singulière, & qui fit même du bruit pendant quelques jours. Comme habitué aux foyers, M. de Mouhy auroit dû en entendre parler, & comme Écrivain travaillant à l'Histoire des Théâtres, son devoir étoit de la lire.

A l'article des *Barmecides*, on nous assure qu'il plut à M. de la Harpe de garder l'anonyme pendant quelques jours. Comment M. de Mouhy ignore-t-il que M. de la Harpe n'a jamais eu intention de garder l'anonyme sur cet Ouvrage ? A-t-il oublié la lettre imprimée dans le Journal de Paris, la veille de la première représentation de cette Tragédie, & la courte réponse qu'il y fit le lendemain ? C'est pour les Muses Rivales que M. de la Harpe garda son secret jusqu'à la troisième représentation. C'est par ce moyen qu'il força ses plus cruels ennemis à l'applaudir tout haut ; ils sont revenus depuis sur ce succès avec la mal-adresse qui heureusement est presque toujours compagne de la haine.

Au bas de la Notice de Caliste, Tragédie de feu Colardeau, on lit : *Le Théâtre Fran-*

çois a bien perdu à la mort de cet Auteur. Examinons cette grande perte. Colardeau a donné avec un très-petit succès deux Tragedies, Astarbé & Caliste. On y trouve des détails heureux, quelques beaux vers & de la sensibilité; mais point d'action, point d'entente de la scène; quelquefois une couleur triste & même sombre, mais jamais tragique. Dans l'Édition de ses Œuvres, on a imprimé *les Perfidiés à la mode*, Comédie en cinq Actes. On y remarque quelques jolis vers, deux ou trois portraits assez bien faits, & pas une étincelle de comique. Nous demandons maintenant ce qu'a perdu le Théâtre François à la mort de cet Auteur, qui d'ailleurs étoit très-estimable dans un autre genre.

Selon M. de Mouhy, le *Curieux Impertinent*, Comédie en cinq Actes de Destouches, a toujours eu du succès à ses reprises. Elle n'en eut point à la dernière; il y a plus, elle n'en mérite pas. Cet Ouvrage étoit le coup d'essai de Destouches, & il annonçoit des talens; mais il est triste, froid & invraisemblable. Le quatrième Acte est absolument vuide d'action & d'intérêt; le style en est uniforme; les Valets & les Maîtres y parlent le même langage, y ont le même esprit & les mêmes manières. Aussi l'effet qu'il produisit à sa dernière mise, engagea-t'il les Comédiens à le retirer après un très-petit nombre de représentations.

En parlant du *Faux Généreux*, Comédie

B v

de M. Bret, & de *la Rupture*, Comédie de Mde Delorme, M. de Mouhy dit qu'elles ne sont point encore imprimées. On trouve la première dans les Œuvres de M. Bret, qui ont été publiées en 1778; la seconde a eu deux éditions, qui se sont toutes deux distribuées chez la Veuve Duchesne.

Si l'on en croit M. de Mouhy, *la Métamorphose amoureuse*, Comédie de le Grand, n'a pas reparu depuis long-temps. Il seroit en effet à désirer qu'on purgeât le Répertoire du Théâtre François, non-seulement de cette Farce ridicule, dont le comique est aussi bas que l'action est invraisemblable, mais encore de quelques autres qui lui ressemblent. Il y a long-temps qu'on a représenté aux Comédiens que cette Pièce étoit au niveau des plus misérables que l'on joue sur les tréteaux des remparts; elle reste néanmoins sur le Répertoire, & c'est une de celles que l'on voit le plus souvent: depuis 1777, jusqu'au mois d'Août de cette année, elle a été jouée environ vingt fois.

Nous remplirions des pages entières des inexactitudes, des faux jugemens qu'on rencontre dans ce Dictionnaire, si nous avions envie d'ennuyer nos Lecteurs. Jetons un coup d'œil rapide sur ceux des Auteurs & des Acteurs qui forment le second Volume. Nous trouvons en tête un état des pièces peu connues, selon M. de Mouhy, & qui sont néanmoins très-connues par ceux qui suivent avec quelque attention les évé-

nemens dramatiques. On y trouve *Ninus II*, Tragédie. Je ne connois pas cette Pièce, dit l'Académicien de Dijon, elle n'est point sur les Registres de la Comédie Française. Il faut donc lui apprendre que cette Pièce & *Zarès*, Tragédie de M. Palifort, ne sont que le même Ouvrage.

Suit la liste des Auteurs. Après l'article de M. Barthe, on lit cette note: *Excellent & profond pour le haut Comique*. Les deux seules pièces de ce genre que cet Auteur ait données, sont *la Mère jalouse* & *l'Homme personnel*: malheureusement le Public & les gens sans partialité n'y ont reconnu ni profondeur ni excellence.

Après le nom de M. Cailhava, on trouve: *connu pour le bon Comique*. Voilà, sans doute, un style d'éloge tout neuf.

Les notices des deux Corneilles sont curieuses. En parlant de Pierre, M. de Mouhy remarque " qu'il est bien étonnant " que de tant d'Admirateurs qui, depuis sa " perte, jouissent journellement de ses brillantes productions, il ne s'en soit pas " trouvé depuis plus d'un siècle, qui lui " ait élevé un tombeau où l'on aille l'admirer & faire des vœux pour sa félicité " éternelle ". Si ce n'est pas le vœu d'un homme de goût, au moins est-ce celui d'un Chrétien, & en cette qualité, il faut répondre *Amen* à l'oraison de M. l'Académicien de Dijon. *Thomas*, selon lui, eût été le premier Poète du Théâtre de son siècle, si Cor-

meille n'eût pas vécu. M. le Chevalier n'a pas observé, avant d'écrire cette phrase, que la réputation de Thomas Corneille n'est aujourd'hui soutenue que par *Ariane & le Comte d'Effex*, qui sont en effet ses deux meilleurs Ouvrages, & qu'au moment où ces Tragédies parurent, Racine avoit déjà donné *Andromaque & Britannicus*, chefs-d'œuvres auxquels Thomas étoit incapable d'atteindre.

Il seroit difficile de nombrer toutes les belles choses qu'on nous apprend dans ce Dictionnaire; en voici quelques-unes :

M. le Chevalier Ducoudray a donné en 1774, *l'Égoïste*, la Cinquantaine Dramatique, &c. *Pièces qui furent applaudies*, vraisemblablement, par M. le Chevalier de Mouhy.

M. Fardeau, Procureur au Châtelet, connu pour *le Théâtre*, par les Drames du Triomphe de l'Amitié, du Mariage à la mode, &c. *toutes pièces jouées avec succès en société.*

M. Moline n'est connu que par une Tragédie intitulée *Thémistocle*, & par une Comédie en un Acte, intitulée *les Législatrices*, *Pièces qui confirment que l'Auteur a du goût & du génie*; ce qui, sans doute, avoit déjà été affirmé par M. l'Académicien de Dijon.

On y trouve encore que les Romans de M. le Chevalier de la Morlière ont été beaucoup plus accueillis que ses pièces, quoiqu'il entende parfaitement la marche du Théâtre.

Que M. Nougaret a fait jouer en société des *Pièces relatives aux François*, parmi lesquelles on distingue *Saint Symphorien*, Tragédie en trois Actes, & *le Vuidangeur sensible*, Drame en prose. Ce jeune Poète a du feu & du génie; pourquoi pas du goût? le choix du sujet de son Drame pourroit en être une preuve sensible, &c. &c. &c. &c.

Avant de passer au Dictionnaire des Comédiens, dont nous ne dirons qu'un mot, nous reviendrons sur une notice de celui des pièces de théâtre. On lit à l'article de *Thélamire*, Tragédie par Mlle *Denise le Brun*, représentée en 1739: "Le véritable Auteur" garda toujours l'anonyme; mais cette "Dame ne vivant plus, on me saura gré" de la faire connoître, quand ce ne seroit "que pour démentir deux jeunes gens de" ce temps là qui se l'étoient appropriée". Voilà qui est positif; mais comment, dans le Dictionnaire des Auteurs, cette même Tragédie de *Thélamire*, est-elle attribuée à M. le Marquis de Thibouville? En est-ce une autre? Cela peut être; mais nous ne la connoissons pas, & nous ne croyons pas qu'il ait été donné depuis 1739, une autre Tragédie de ce nom: de sorte que, d'après l'affertion de M. le Chevalier de Mouhy, nous serions obligés de croire que M. de Thibouville est un des jeunes gens qui se sont approprié la Tragédie de Mlle *Denise le Brun*.

Nous avons promis de dire deux mots du Dictionnaire des Comédiens; il n'est

pas moins fautif que les deux autres. On y fait mourir en 1776 Bonneval qui vit encore. On y annonce que M. Grammont a en lui le germe des grands talens pour le Théâtre, *dans les deux genres*, & à la page suivante, on ne daigne pas donner le plus petit mot d'éloges au célèbre Grandval, à ce Comédien charmant, que ses successeurs prennent tous les jours le soin de rendre plus regrettable.

On n'y trouve point le nom de Dugazon le père, dont le début fut brillant; de Mlle d'Arimath, depuis Mme Durancy, & de quelques autres; mais on y trouve Taconet: Taconet! va-t-on dire, Taconet dans le Dictionnaire des Acteurs qui ont paru sur la Scène françoise! Oui; & voici la raison qu'en donne l'Historien Académicien de Dijon: » *TACONET, Acteur, Farceur de la Foire, & Auteur d'un si grand nombre de Pièces, dont aucune n'a été mise au Théâtre François à Paris, qu'il doit être placé ici.* Tout le monde ne comprendra pas cette conséquence; mais comme nous ne l'entendons pas, nous renvoyons les Curieux à M. le Chevalier de Mouhy, qui la fera peut-être entendre.

Nous allons nous hâter de terminer cet article, en donnant une idée succincte des objets qui composent le troisième Volume.

Un Extrait de l'Ouvrage de M. L. D. D. L. V. commence l'Histoire abrégée du Théâtre François, & continue jusqu'à présent année par année; mais deux lignes suffisent quel-

quelquefois à M. de Mouhy pour l'historique d'un an : par exemple, voici celui de l'année 1744.

» Le 28 Juin, le Spectacle donné gratis, à l'occasion de la Prise de Menin. »

La Noue se retira à la clôture du Théâtre en 1759, & fit le compliment d'usage. M. de Mouhy le copie ; après, il ajoute :
 » Le Public, touché de la fin de ce compliment, le témoigna par les *applaudissemens les plus tristes.....* » Il fut regretté
 » comme un des Acteurs les plus éclairés &
 » les plus *humbles* de ce Théâtre. » Qu'est-ce que des applaudissemens tristes ? C'est le secret de l'Historien ; celui de tous ceux qui savent la langue, est qu'*humble* n'est pas toujours le synonyme de *modeste*, expression qui convenoit ici.

On retrouve ici tout entier le Discours prononcé par M. Brisard, avant la première représentation d'Agathocle, donnée le 31 Mai 1779. A chaque Scène, dit M. de Mouhy, *une foule de beaux vers furent applaudis avec enthousiasme : leur coloris, leur fraîcheur sembloient être fabriqués par une jeune verve :* Ce qui n'est pas exactement vrai, sans que la foiblesse de cette *fabrique* puisse faire aucun tort à la réputation de M. de Voltaire. A l'article de la Sophonisbe de Mairet, réparée à neuf par le même M. de Voltaire, l'Historien assure qu'elle eut quatorze représentations les plus nombreuses & les plus brillantes, & qu'elle fut donnée avec le plus grand

succès. La première de ces représentations fut brillante par le grand nombre de Spectateurs qu'elle attira ; quant au succès, il fut très-médiocre, & les autres furent à peu-près désertes. On demandera sans doute pourquoi toutes ces exagérations. En voici la raison que M. de Mouhy nous donne à la page 167 de son troisième volume. » Il » est si doux pour ceux qui ont connu & » aimé M. de Voltaire, de se rappeler son » *aimable* mémoire, que je saisirai toujours » avec vivacité toutes les occasions d'en » parler & *de le faire valoir.* » Après cela, on ne peut que dire à ceux que le sang ou l'amitié attachent à la gloire du Sophocle François, *faites la révérence.*

Dans l'Extrait de l'Histoire des Dames Lettrées, on trouve, à la page 273, un Paragraphe qui commence ainsi : » Il me seroit facile de faire l'éloge de plusieurs autres Femmes qui se sont distinguées dans la carrière des Belles-Lettres ; mais comme Mde la Marquise de Saint-Ch... & Mde la Comtesse de B... n'ont point mis leurs noms dans les jolis Ouvrages qu'elles ont publiés, même pour le Théâtre, je les respecte trop pour les faire connoître ici, puisque, trop modestes, elles ont toujours gardé l'anonymie. » Malgré cette déclaration, le nom de ces deux Dames se trouve imprimé en toutes lettres dans le Dictionnaire des Auteurs ; & à la fin de l'article de la première, on lit : *M. son mari est un vrai Con-*

noisseur ; ce qui prouve merveilleusement le respect, la discrétion & la logique de M. le Chevalier de Mouhy.

Par les citations que nous avons déjà faites, on a dû, à peu-près, juger du style de l'Ouvrage dont nous rendons compte. Nous en allons citer encore quelques traits, qui le feront connoître absolument.

Troisième Volume, page 89. » Mlle la
 » Chassaigne remplit actuellement cet em-
 » ploi (celui des caractères joué, long-tems
 » avec succès par Mlle la Motte) & pro-
 » met qu'avant peu elle s'en tirera aussi bien
 » que *sa chère tante* : elle a trop d'agréments
 » & d'esprit pour n'en pas sentir l'import-
 » tance. »

Même Volume, page 114. » Le 21 Août,
 » la Dlle Sainval cadette, qui, par des mo-
 » tifs relatifs à sa sœur aînée, ne paroissoit
 » plus, depuis quelque tems, sur la Scène,
 » a rendu le rôle d'*Aménaiide* dans la Tra-
 » gédie de *Tancrède*. A peine a-t-elle été
 » reconnue, qu'elle a été applaudie avec
 » tant de transports, qu'elle en a été si sensi-
 » blement affectée, qu'elle est tombée sans
 » connoissance, &c. »

Il faut encore transcrire ici la façon de penser de M. de Mouhy sur les talens de Mlle Sainval l'aînée. » L'engouement & le
 » goût qui s'énervent de jour en jour, lui ont
 » trop attiré d'admirateurs enthousiastes,
 » pour *toucher à cette corde*. Il est certain ce-
 » pendant que, sans des actes d'explosion,

» plus allumée par l'énergie que par l'intel-
 » ligence & le goût, elle seroit une Actrice
 » ordinaire & même monotone : dans la sup-
 » position que je me méprenne, qu'on en ac-
 » cuse *mon peu de connoissance du Théâtre*,
 » & non l'envie de lui nuire, personne ne
 » desirant plus sincèrement que moi la fin
 » de ses malheurs. » M. de Mouhy parle trop
 souvent dans son Ouvrage de sa reconnois-
 sance, de la sensibilité de son cœur, pour que
 nous osions l'accuser d'avoir envie de nuire
 à personne.

Les diverses idées sur *les qualités constitu-
 tives qui peuvent faire un Comédien*, sont ex-
 traites au hasard de différens Ouvrages desti-
 nés, en tout ou en partie, aux observations
 Dramatiques. Elles sont terminées par cette
 réflexion : » *Peut-être* ne dois-je qu'à ma
 » mémoire une grande partie de ces obser-
 » vations ; *si cela est*, je suis éloigné de vou-
 » loir m'approprier un honneur que je ne
 » devrois qu'à un larcin, quoiqu'involon-
 » taire ; *si*, au contraire, *ces idées m'ap-
 partiennent directement*, je les soumets au
 » jugement du Public. » Nous assurerons
directement M. de Mouhy, que la plupart de
ces idées sont prises presque mot-à-mot dans
 les observations que M. de la Harpe, ainsi que
 l'Auteur de cet article, & quelques-autres,
 ont consignées dans le Journal des Théâtres,
 dans le Journal de Politique & de Littéra-
 ture, ou dans le Mercure de France, &
 nous lui faisons notre sincère compliment

de conserver encore , à l'âge de quatre-vingt ans qu'il déclare avoir , une mémoire assez sûre pour lui rappeler les propres expressions , les phrases entières des personnes dont il a bien voulu trouver *les instructions très-utiles & les réflexions très-judicieuses* ; mais nous lui témoignerons aussi notre surprise de ce que cette mémoire si brillante ne lui a pas en même tems rappelé les titres de leurs Ouvrages , ainsi que le nom des Auteurs. Peut-être M. de Mouhy dira t-il que ces Ouvrages sont tellement oubliés , que le nom même en est perdu ; mais ne connoît-il pas cet Adage d'un Ancien : *Etiam capillus unus habet umbram suam ?*

(*Cet Article est de M. de Charnois.*)

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LA première représentation de *Perfée* a été donnée le Vendredi 27 Octobre. L'abondance des matières nous force à remettre cet article au N^o. prochain.



COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 21, on a représenté *Thamàs-Kouli-Kan*, avec un nouveau cinquième Acte qui a eu du succès. Nous en parlerons aussi dans le prochain N°. à l'article des Nouvelles Littéraires, ensuite de l'examen de cette Tragédie, sur laquelle nous avons promis à nos Lecteurs des détails que nous leur donnerons.

A N E C D O T E S.

I.

L'ABBÉ de Cosnac, prêchant devant la Reine, toute la Cour y étoit; & comme il descendoit de la chaire, le Cardinal s'avança & lui dit : Monsieur, vous nommer Evêque de Valence au sortir d'un aussi beau sermon que celui que vous venez de faire, cela s'appelle recevoir le Bâton de Maréchal de France sur la brèche : remerciez le Roi de cet important Bénéfice. Il n'eut pas sitôt faits ses remerciemens, qu'il alla chez M. l'Archevêque de Paris, à qui il demanda la Prêtrise que ce Prélat lui promit sans peine. C'en est pas-là tout, lui repliqua M. de Valence; c'est que je vous supplie de me faire *Diacre* : volontiers, lui dit M. l'Archevêque de Paris. Vous n'en ferez pas quitte pour ces deux

graces, Monseigneur, interrompit M. de Valence; car, outre la Prêtrise & le Diaconat, je vous demande encore le *Sous-diaconat*. Au nom de Dieu, reprit brusquement M. l'Archevêque de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré, de peur que vous ne remontiez, dans cette difette de Sacremens, jusqu'à la nécessité du Baptême.

I I.

Le Roi Louis XIV ayant été éperdument amoureux de Mlle de la Motte-Houdancourt, fille du Maréchal, & la plus belle de la Cour, ceux qui prennent soin des plaisirs du Prince, firent en sorte de la faire trouver à Versailles seule avec le Roi: l'histoire dit que c'étoit du consentement d'une partie de sa Famille, mais cela ne réussit pas; car cette Demoiselle voyant venir le Roi à elle tout enflammé d'amour, elle lui dit: Sire, je fais le respect que je vous dois; mais si Votre Majesté m'approche, je vous étranglerai. Le Roi se retira sans faire aucune réponse, & a toujours conservé une très-grande estime pour cette Demoiselle, qui épousa depuis le Duc de Vantadour.

I I I.

Une femme étant grosse, s'étoit fait saigner par précaution. Son mari dîna avec elle au chevet de son lit. Surpris de la voir manger comme à son ordinaire, il lui en té-

moigna son étonnement. Elle lui dit que n'étant point malade, il étoit tout simple qu'une saignée ne lui ôtât point son appétit accoutumé. *Ah! cela est vrai*, répondit le mari, *sur-tout lorsqu'elle est faite par un habile homme.*

I V.

Un Curé étant malade, envoya son Valet pour savoir l'heure qu'il étoit à un cadran solaire, attaché à un pieu dans son jardin. Le Valet n'y pouvant rien connoître, trouva plus court d'arracher le pieu & de l'apporter à son Maître avec le cadran, en lui disant : *ma foi, Monsieur, regardez-y vous-même, car pour moi je n'y vois goûte.*

ANNONCES LITTÉRAIRES.

SEPTIÈME Cahier des Hommes Illustres de la Marine Française, avec leurs Portraits, in-4°. A Paris, chez M. de Graincourt, rue de la Jussienne.

Les Géorgiques de Virgile, Traduction nouvelle en vers François, avec des notes, par M. Delille, l'un des Quarante de l'Académie Française. Vol. in-12. Prix, 2 l. broché. Nouvelle édition, revue & corrigée, avec une estampe au frontispice. A Paris, chez Bleuet, Libraire, Pont S. Michel.

L'Art de composer & faire les Fusées Volantes, par l'Auteur de la manière d'enluminer l'Estampe posée sur toile, in-8°. avec fig. Prix, 15 s. A Paris, chez Nyon, Barrois & Lamy, Libraires.

Le Guide des Humanistes , ou premiers principes de goût développés par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile & autres bons Poètes Latins & François. Vol. in-12. Prix , 2 liv. 10 sols relié. A Paris , chez Gogué , Libraire , Quai des Augustins.

Lettres de Madame de B.... & du Comte de L... , mêlées d'éloges & de critiques des Annales Politiques de Linguet. Brochure in-12. A Paris , chez Guillot , Libraire , rue de la Harpe , près du Collège de Bayeux.

Traité des Négations de la Langue Françoisise , Br. in-12. A Paris , chez le même Libraire.

L'Art d'apprendre sans Maître , & d'enseigner en même-tems le Latin d'après nature , & le François d'après le Latin , mis à la portée de toutes les Personnes raisonnables qui savent lire & écrire. Première Partie , par M. Lebel , Avocat au Parlement. Broc. in-12. Prix , 1 l. 4 s. A Paris , chez l'Auteur , rue & à côté de l'Ancienne Comédie Françoisise.

Leçons Élémentaires d'Arithmétique , ou Principes d'Analyse Numérique , par M. Mauduit , Professeur au Collège - Royal. Vol. in-8°. A Paris , chez l'Auteur , au Vieux-Louvre , & chez Cellot & Jombert , Libraires , rue Dauphine.

Tome XIX de l'Histoire Universelle , nouvellement traduire de l'Anglois en François , contenant la suite de l'Histoire Romaine , depuis l'an de Rome 43 , jusqu'à la fin de la Sédition des Grecs. Volume in-8°. A Paris , chez Moutard , Imp. Lib. , rue des Mathurins.

LXXe. Volume des Causes Célèbres , mois d'Octobre 1780. A Paris , chez M. des Essarts , Avocat ,

rue Dauphine, à l'hôtel de Mouhy, & chez Méri-
got le jeune, Libraire, quai des Augustins.

*Nouvelle Traduction de quelques Odes de Pin-
dare*, avec une Analyse raisonnée & des notes Histo-
riques, Poétiques & Grammaticales, par M. Vau-
villiers, Professeur Royal. Seconde édition. Vol.
in-12. Prix, 2 l. 10 s. rel. A Paris, chez Laporte,
Libraire, rue des Noyers.

Abrégé Chronologique de l'Histoire Universelle,
par M. Magnier. Tomes I & II. *In-12*. Prix, 2 l.
10 s. A Paris, chez Guillot, Libraire, rue de la
Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux.

Pièces Fugitives, suivies de quelques airs notés,
paroles & Musique, par M. M. J. B. Roche. Vol.
in-12. A Nantes, chez l'Auteur, Place de Bretagne,
& chez Brun, Imp. Lib., & chez les principaux Li-
braires de France.

T A B L E.

<i>BOUQUET d'une Fille de La Religion prouvée aux In-</i>	
<i>dix ans, à sa mère,</i>	3
<i>crédules,</i>	27
<i>A M. le Marquis de Brisay,</i>	4
<i>Abrégé de l'Histoire du Théo-</i>	
<i>A Mde la Comtesse de Wel-</i>	
<i>tre François,</i>	29
<i>deren,</i>	ibid.
<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	43
<i>Le Bienfait inattendu, Conte,</i>	
<i>Comédie Française,</i>	44
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	14
<i>Anecdotes,</i>	ibid.
<i>Essai sur l'Histoire générale</i>	
<i>Annonces Littéraires,</i>	46
<i>des Tribunaux,</i>	16

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le
Mercur de France, pour le Samedi 4 Novembre. Je n'y ai
rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,
le 3 Novembre 1780. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 16 Septemb.

LE Chevalier Ainslie, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, auprès de la Porte, a reçu le 3 de ce mois un exprès de sa Cour qui est venu par la route de Vienne; on dit que les dépêches dont il étoit chargé sont de la plus grande importance & destinées pour les Indes Orientales: cet exprès est reparti le même jour pour Alep.

Abdul Resak, Bacha, ex-Chancelier de l'Empire, & actuellement Gouverneur d'Adir, vient, avec la permission de S. H., de changer ce Gouvernement contre celui d'Urso; il est remplacé par Saïd Hassan, Bacha, & le Gouverneur d'Urso passe à Erzerum.

La peste continue ses ravages, elle s'est même plus étendue que les années précédentes, puisqu'elle a gagné les villages qui bordent le canal, où les Ministres étrangers se retirent pendant les grandes chaleurs. Malgré les précautions qu'ils pren-

4 Novembre 1780.

a

nent pour écarter de leurs maisons ce fléau destructeur , le portier du Baron de Herbert , Internonce de la Cour de Vienne , en a été attaqué , & est mort le 11 de ce mois. Comme plusieurs personnes l'ont approché pendant sa maladie , l'Internonce s'est retiré avec sa famille à Belgrad-Kjoi , village à 4 lieues de cette Capitale , situé dans l'intérieur des terres. Le Secrétaire aulique, M. Tassara, est resté à Bujukdere , où il a seulement pris un autre quartier ; ceux qui avoient eu communication avec le portier ont été placés dans une autre maison : jusqu'à présent il paroît que cet accident n'aura point de suites ; tous se portent bien , & on a lieu d'espérer qu'ils échapperont au danger dont ils étoient menacés.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 29 Septembre.

LES fêtes qu'on continue de donner au Prince de Prusse se renouvellent tous les jours : le 25 de ce mois on célébra à la Cour l'anniversaire de sa naissance ; il y eut cour chez lui avant midi , cercle l'après-dîné , & le soir un grand souper , auquel l'Impératrice assista ; elle fit présent à ce Prince de pelletteries précieuses & rares. S. A. R. a bien voulu accepter 2 chevaux Asiatiques , de la plus grande beauté , qu'elle lui a présentés le Prince Potenkin.

Le courier qui avoit été expédié à Copen-

hague, avec la ratification du traité conclu entre cette Cour & la nôtre, touchant la neutralité armée, en est arrivé le 23 de ce mois, avec les ratifications & de magnifiques présens pour les Comtes de Pannin & d'Ostermann, & pour le premier Commis des Affaires étrangères.

Le Prince de Ligne, Lieutenant-Feld-Maréchal au service de l'Empereur, eut Dimanche dernier son audience de congé de l'Impératrice, qui lui a fait présent d'une tabatière d'or, ornée de son portrait & garnie de diamans : il a différé son départ de 8 jours, pour assister aux fêtes que la Cour donnera encore au Prince de Prusse, dont le départ est, dit-on, fixé au 12 du mois prochain ; on a déjà donné des ordres pour tenir prêts les chevaux sur sa route.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 7 Octobre.

Le Roi a fait depuis peu une promotion de 11 Chevaliers de l'Ordre de Danebrog. Le Baron de Guldencrone, Ministre de S. M. à la Cour de Suède, passe en la même qualité à celle de Pétersbourg, d'où après avoir résidé quelque tems il reviendra pour remplir le poste de grand Bailli d'Aarhuus.

Les vaisseaux de guerre la *Justice*, la *Sophie-Frédérique*, le *Jutland* & le *Danebrog*, ainsi que la frégate le *Kronebourg*, sous les

ordres du Vice-Amiral Schindel , sont arrivés ici , venant de la mer du Nord , ainsi que 6 vaisseaux Russes , commandés par le contre Amiral Kruse. On attend aussi dans peu le *Wagrien* , le *Kielo* & l'*Alsen* , qui ont été en croisière sur les côtes d'Angleterre & de France.

On a appris que le vaisseau de guerre le *Prince Frédéric* , de 70 pièces de canon , aux ordres du Commandeur Laus , a eû le malheur d'échouer la nuit du 29 au 30 du mois dernier , près de Lesouw , & que de l'équipage qui consistoit en 340 hommes 24 ont péri.

P O L O G N E.

De VARSOVIE , le 7 Octobre.

L'OUVERTURE de la Diète s'est faite le 2 de ce mois avec les solennités ordinaires. Le Maréchal de la précédente conduisit les Nonces dans leur salle , après qu'ils eurent assisté au Service Divin & baissé la main de S. M. dans la salle du Sénat ; ils procédèrent sur le champ à l'élection d'un nouveau Maréchal ; elle rencontra d'abord plusieurs difficultés , qui furent enfin levées ; & le choix unanime tomba sur le Comte Malachowsky , grand Notaire de la Couronne. L'ancien Maréchal lui fit un court compliment , & lui remit le bâton.

Le lendemain , les Sénateurs s'assemblèrent dans leur salle , & les Nonces dans la

leur. Le Roi s'étant rendu dans la première , & ayant pris place sur son trône , les Nonces lui envoyèrent une députation pour lui annoncer l'élection du Maréchal , & S. M. envoya trois Sénateurs pour les complimenter & les prier de se réunir avec leur Maréchal au Sénat. Cela eut lieu vers midi ; le nouveau Maréchal prononça un discours à cette occasion ; l'assemblée , après avoir baisé la main du Roi , se sépara à deux heures.

La Diète s'est occupée ensuite de l'arrangement d'un nouveau Conseil permanent : les difficultés que cette affaire a occasionnées seront , à ce que l'on espère , applanies aujourd'hui. On dit que le Prince Sapieha , Général d'Artillerie de Lithuanie , sera revêtu de la dignité de Maréchal de ce Tribunal. Les Délégués qui doivent former la commission chargée de faire l'examen de tout ce que le Conseil permanent a fait depuis la dernière Diète , sont déjà nommés.

Il est maintenant certain que les troupes Russes ont reçu de Pétersbourg l'ordre de quitter ce Royaume ; on ne croit pas cependant qu'elles se mettent en marche avant que la Diète ait terminé ses séances. On compte que leur départ causera à ce Royaume une perte annuelle de 100,000 ducats , que ces troupes dépensent pour leur consommation en vivres , & autres articles que nous leur fournissons.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 10 Octobre.

L'IMPÉRATRICE - REINE a quitté aujourd'hui le Château de Schonbrun , où S. M. se trouvoit avec les Archiduchesses Marie-Anne & Elisabeth ; elle est revenue dans cette Capitale , où toute la Cour passera l'automne & l'hiver.

On assure que la cargaison du vaisseau le *Prince de Kaunitz* , venant de la Chine , & arrivé à Trieste , est si riche que les intéressés gagneront 40 pour cent. La société qu'ils forment est composée , pour la plus grande partie , de personnes établies à Anvers , & dans d'autres places des Pays Bas. Son fonds est de 6 millions de florins. Depuis quelque tems cette société sollicite un octroi ; mais la Cour ne s'est point encore expliquée sur ce sujet. On assure que l'Empereur a déclaré qu'il ne fera connoître sa volonté qu'après le retour des deux bâtimens que le sieur Boltz & sa Société ont expédiés pour les Indes , & dont on attend le retour à Trieste ou à Livourne dans trois ou quatre semaines. En attendant , on équipe deux autres bâtimens qui pourront encore entreprendre le voyage des Indes avant la fin de cette année.



De HAMBOURG, le 17 Octobre.

ON écrit d'Elfseneur que le vaisseau de guerre Danois le *Mars*, commandé par le Capitaine Lutken, est arrivé le 6 de ce mois à Flastrand en Jutland, & qu'après y avoir débarqué les quatre enfans du feu Duc Antoine Ulric de Brunswick, il a remis à la voile, & est arrivé le lendemain après-midi à trois milles d'Elfseneur. Ces illustres enfans, qui sont deux Princes & deux Princesses, ont une suite de vingt-sept personnes, y compris les Gentilshommes & les Dames qui sont auprès d'eux. Ils ont apporté avec eux beaucoup d'or & d'argent, ainsi que des effets précieux. L'Officier qui les a conduits d'Archangel à Bergen, a reçu un présent de 3000 roubles. La pension de 40,000 roubles qui leur avoit été assignée, leur est continuée, & le sera tant qu'il y aura un rejetton de cette illustre famille. L'une des Princesses a écrit à la Reine de Danemarck une lettre datée de Bergen en Norwege, qui a fait beaucoup de plaisir à S. M.

Les lettres de Lubeck portent que le Roi de Suède y arriva le 11 de ce mois à quatre heures du matin; S. M. dîna chez le Duc d'Oldenbourg, Prince-Evêque de cette Ville, qui lui rendit visite l'après-midi. Le lendemain elle a vu la bibliothèque publique, où l'on conserve l'habit que portoit Gustave I, lorsqu'il arriva à Lubeck le

30 Septembre 1519 ; elle partit ensuite à une heure après-midi , au bruit du canon , continuant son voyage sur Travemunde, d'où elle passera par mer en Suède.

On apprend journellement de tristes nouvelles des dommages causés sur mer par les dernières tempêtes. Trois navires de guerre Suédois qui se trouvoient à la voile dans la Baltique , ont été obligés de retourner à Carlshaven. Le vaisseau que montoit le Commandant , avoit perdu tous ses mâts , & un autre , son mât de beaupré. Les six autres navires de guerre de la même Nation , équipés en dernier lieu , & qui étoient aussi en mer , ont été forcés également par les gros tems de rentrer dans le port de Carlscron.

Sidi Hadgi Abdrahman , Aga , envoyé de Tripoli , qui a rempli une commission en Suède & en Danemarck , est arrivé dans cette Ville. On dit qu'il a pris un passe-port du Ministre de la République des Provinces-Unies , dans le dessein de retourner par la Hollande & la France , à Tripoli. Sa suite consiste en sept personnes.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 8 Octobre.

DES avis reçus de différens endroits , nous annoncent l'arrivée prochaine de l'escadre Russe qui doit hiverner dans ce port.

On mande des isles d'Eres que l'arme-

ment de la République de Gênes contre les corsaires Barbaresques , a été obligé de s'y arrêter & d'entrer dans la rivière du Ponent à cause du mauvais tems.

Les lettres de Rome portent que le Pape a continué encore pour 3 mois les Conservateurs de la ville, dont le terme alloit expirer. Le triste avis de la mort du Prince Victor Amédée de Carignan , a suspendu le départ de D. Philippe Colonna, Grand-Connétable du Royaume des deux Siciles, qui devoit se rendre à Turin pour y épouser la Princesse Catherine-Louise, sœur du Prince défunt.

On écrit de Naples qu'on y a arrêté encore depuis peu un Franc-Maçon dont la déposition a occasionné l'emprisonnement de plusieurs autres; on attend quelle sera l'issue de cette affaire; on en augure bien, puisque l'on sait que celle du Conseiller Pallante reste suspendue. La sévérité de quelques Gouvernemens du Midi contre cette société, paroît un peu extraordinaire à ceux qui la comparent avec la protection qui lui est accordée dans le Nord, où les Princes ne dédaignent pas d'en devenir Membres en prenant le titre de Grands-Maîtres, & où les Rois honorent quelquefois les Assemblées de leur présence.

Des lettres de Reggio en Calabre, portent qu'on a essuyé dans ces contrées des inondations effrayantes qui ont emporté des maisons, des métairies, des planta-

tions , & fait périr grand nombre d'hommes & de bestiaux.

ESPAGNE.

De CADIX , le 6 Octobre.

M. le Comte d'Estaing , après avoir reçu dans cette ville les hommages des différens Corps militaires & civils , & donné un coup d'œil à la flotte , partit pour le camp de St-Roch. Ce départ précipité dans un moment où sa présence paroissoit nécessaire ici , soit pour l'avitaillement de ses vaisseaux qui prennent pour six semaines de vivres , soit à cause de la prochaine arrivée de M. de Guichen , a paru à bien des personnes avoir des motifs plus pressans que ceux d'une simple curiosité. Ce Général est revenu le 4. Il a passé 3 jours au camp & a examiné la place ennemie & nos lignes. Il a été reçu par le Général & les principaux Officiers de la manière la plus amicale & la plus distinguée.

Nous apprenons du camp de St-Roch que la nuit du 30 du mois dernier , un corps de troupes fut chargé de dévaster & de brûler les jardins du Gouverneur de Gibraltar qui s'étendoient jusqu'à la tête de nos lignes. Les soldats mirent fort peu de tems à cette expédition quoiqu'ils fussent chargés de combler tous les puits. Deux hommes seulement ont été blessés à cette occasion par le canon de la place. Si ces jardins avoient

été de pur agrément , il y a apparence que le Général les auroit épargnés. Mais comme ils fournissoient à la subsistance des Officiers ennemis , on ne peut que le louer de leur avoir ôté cette ressource.

Les ennemis n'ont pas été moins chagrins du côté du détroit. Barcelo s'est emparé d'une balandre , d'une frégate marchande , & d'un autre petit bâtiment qui sortoient de la baye. Sur la balandre étoit la femme d'un Colonel Anglois qui sert dans Gibraltar ; elle emmenoit , de ses enfans. Le Gouverneur de la place persuadé qu'ils échapperoient difficilement à D. Barcelo , avoit donné à cette Dame une lettre de recommandation pour D. Juan de Langara. Cette lettre lui a servi ; & elle a été traitée , ainsi que sa jeune famille , avec les plus grands égards.

Le *Royal-Louis* & la *Bretagne* ont mouillé dans notre baye Samedi dernier. Leur traversée a été longue ; ils ont essuyé quelques gros tems ; mais ils sont arrivés en très-bon état.

Nous attendons M. de Guichen vers le 15 ou le 20 de ce mois. Peut-être nous ramènera-t-il l'escadre du Ferrol , dont depuis 45 jours nous n'avons point de nouvelles.

Les billets d'Etat sont au pair , & nous ne doutons pas que la confiance publique n'en rehausse le prix ; ainsi la terreur panique que leur création a causée , doit être actuellement bien éteinte.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 20 Octobre.

A l'arrivée du Chevalier Cokrane , Major des Gardes , & du Major-Général Pattenfen , venus de New-York sur le *Sea-Horse* , avec des dépêches du Chevalier Clinton , on s'est hâté de publier qu'on s'y préparoit à faire remonter la rivière James à 6 régimens destinés à agir sur la Chesapeak , de concert avec les forces aux ordres du Lord Cornwallis. On ne manquoit pas de conclure de cet esprit d'entreprise , qu'on prétendoit régner dans les deux places particulièrement menacées sur le Continent , que notre position étoit des plus avantageuses. Cette apparence brillante ne s'est pas soutenue ; le Gouvernement n'a rien publié des dépêches qu'il a reçues , & les lettres particulières ont confirmé ce que l'on savoit auparavant ; que loin de se livrer à des entreprises le Chevalier Clinton , resserré dans New-Yorck , avoit besoin de toutes ses forces pour se défendre , & qu'il n'écrît que pour solliciter des renforts devenus de jour en jour plus nécessaires. Le Général Washington , le Marquis de la Fayette , les Généraux Green & Waygne , avec plusieurs autres Officiers & un gros corps de troupes Américaines , se sont montrés au

commencement de Septembre dans le voisinage de Bergen , ville des Jerseys , peu éloignée de New-Yorck. Tous les avis particuliers conviennent de ces faits , & y ajoutent que M. de Rochambeau s'avance aussi pour presser la Ville d'un autre côté , ce qui rend la position du Général Clinton très-délicate , & le force à concentrer toutes ses forces & à borner tous ses soins à se mettre sur la défensive.

Ces nouvelles bien propres à diminuer la joie que nous a causé la victoire du Lord Cornwallis , ont fait revenir sur les détails publiés de cet événement , & reçus d'abord avec un transport qui n'a pas laissé le loisir de les examiner ; en relisant la Gazette de Charles-Town , publiée sous l'autorité du Général vainqueur dans la Caroline , on y voit que quelques jours après le combat du 16 Août , un corps de cavalerie Américaine , sous les ordres du Colonel Henry , surprit un détachement de troupes Royales & de Milices loyalistes , qui conduisoient environ 140 prisonniers faits à Camden , & leur enleva ces derniers ; mais que manquant de chevaux pour les emmener assez promptement , il en avoit abandonné une soixantaine. Cette rencontre prouve qu'il n'est pas tout-à-fait vrai , comme le Lord Cornwallis s'en flattoit dans sa lettre , que les forces rebelles fussent entièrement dispersées : la sévérité même qu'il a employée contre quelques-uns de ses prisonniers , qu'il

a fait pendre , semble indiquer que l'universalité des peuples de la Caroline n'est pas aussi disposée à se soumettre à la Grande-Bretagne qu'on le débitoit peu après la prise de Charles-Town ; les proclamations même du Général l'indiquent également.

On s'attendoit bien qu'il y auroit de l'exagération dans la relation du Lord Cornwallis ; on n'a donc pas été surpris de trouver des différences dans celle publiée par les Américains dans la Gazette de Pensylvanie : ils se donnent 3000 hommes , dont 400 de troupes réglées ; Lord Cornwallis leur en donne en un endroit de sa lettre 5000 & dans un autre 6000 , & cette variante suppose nécessairement qu'il n'a pas déclaré le nombre vrai ; car il auroit été invariable : il dit qu'il avoit 1400 hommes de troupes réglées & 4 à 500 de réfugiés , & les Américains lui comptent 1800 des premiers 2400 des derniers ; mais l'essentiel c'est que le Général Gates , battu comme on nous le peint , est dans la Caroline septentrionale , qu'il y rassemble des forces plus nombreuses que celles qu'il avoit , que les Virginiens ont complété leur contingent qui est de 5000 hommes , qu'ils marchent pour le joindre avec d'autres renforts ; qu'avant peu il peut être en état de prendre sa revanche , & que le Lord Cornwallis , malgré sa victoire , peut éprouver un revers qui nous fera perdre cette Province , s'il ne reçoit pas des secours ,

que nous sommes convaincus qu'il ne peut recevoir de New-Yorck, où l'on en a un besoin au moins aussi urgent, & que ceux qui pourroient être envoyés d'ici n'arriveront jamais à tems.

Les isles ne nous présentent pas une perspective plus avantageuse. La présence de l'Amiral Rodney à la Jamaïque, la certitude qu'on a que les forces combinées aux ordres de MM. de Guichen & de Solano se sont séparées sans rien entreprendre, nous ont rassuré sur le sort de cette isle; mais nous nous trouvons dans l'impossibilité de profiter des circonstances & d'agir offensivement de notre côté. Nos forces diminuent sensiblement aux Petites Antilles, par les maladies, & particulièrement à Ste-Lucie. Le Général Vaughan qui y commande, a écrit aux Ministres que son corps d'armée étoit dans la situation la plus déplorable, que plus de la moitié de ses troupes étoit hors d'état de servir. Le 98^e. régiment, l'un des corps nouvellement levés, avoit particulièrement souffert de l'intempérie de l'air, qu'il n'en restoit plus un seul en état de porter les armes; les débris du 49^e qui en ont été ramenés récemment & mis en quartier à Cantorbery, n'excèdent pas 100 hommes.

Les lettres de la Jamaïque, relativement à sa défense, ne sauroient être plus alarmantes.

► L'état dans lequel les troupes du Roi se trou-

vent dans cette Île , ne sauroit être plus triste. L'Amiral Rowley nous a amené 2700 hommes au lieu de 4000 ; & dans ce petit nombre , il y en a 800 malades , qu'il a fallu porter dans les Hôpitaux en les débarquant , de sorte que le total de celles qui peuvent servir pour notre défense , se réduit à 1900. Il est à craindre que ce nombre ne diminue encore. Ci-devant on mettoit une espèce d'exactitude dans le paiement des billets qu'on donnoit pour la solde , mais actuellement on ne peut pas recevoir un schelling du Trésorier ni du Comptoir du Receveur-Général , ce qui est cause que les soldats arrivés avec la flotte se portant très-bien , sont devenus comme des squelettes. Leur air extérieur ne marque que trop le désespoir & la faim dont ils sont rongés. Il étoit inutile d'envoyer ici des troupes dans de pareilles circonstances. Cependant malgré les rumeurs factieuses occasionnées parce que plusieurs détachemens servent ailleurs , on ne dit pas un mot contre ceux qui sont restés en arrière , qui manquent du nécessaire , & deviennent tous les jours les victimes de la faim & des maladies. C'est en vain que l'Assemblée a pris la résolution de donner crédit aux billets de solde , ils tombent journellement : le crédit public semble n'être plus à présent qu'un vain nom «.

On dit que l'Amiral Rodney ayant vu les forces Françaises & Espagnoles séparées , a pris le parti de se rendre dans l'Amérique septentrionale pour joindre les Amiraux Graves & Arbuthnot. Mais en ce cas , il auroit abandonné les îles où les ennemis seroient bientôt réunis , & pourroient tenter quelque entreprise importante avec la certitude de n'être pas inquiétés. Les vaisseaux que M. de Guichen ramène en Europe n'empêchent pas

que ce qui reste ne fasse une flotte formidable.

On ne parle plus de la fameuse expédition du Gouverneur de la Jamaïque contre les établissemens Espagnols ; elle est à présent absolument manquée. Tout ce qu'on en fait se réduit à la lettre suivante écrite par un particulier en date du Château de St-Juan le 18 Juin , & adressée à un de ses amis à Kingston.

» Nous nous sommes embarqués le 15 de ce mois, sur un canot, avec le Général Kemble. En arrivant au Camp, nous y avons trouvé le Général & presque tous les Officiers malades & manquant de tout ; plusieurs sont morts. — Nous sommes actuellement en pleine possession de la clef du Pays, & il ne nous manque que 5 à 600 hommes pour pénétrer dans son intérieur. Toutes les difficultés sont vaincues, & rien ne nous empêche d'arriver à Grenade & à Léon. Mais nous sommes à présent dans la saison des pluies qu'il faut laisser passer avant de rien entreprendre. Elles ne finiront qu'en Novembre. Cependant si nous avions seulement 400 hommes effectifs, nous pourrions faire cette tentative en tout tems. — Le Château St-Juan est construit depuis 125 ans, & situé sur une élévation qui forme une pointe sur la rivière. Il est de 80 pieds plus haut que le niveau de l'eau, & escarpé de tous côtés excepté à la pointe de l'Ouest par laquelle on y entre. Nos soldats y avoient fait un logement du côté de l'Est & du Nord, & par ce moyen, ils avoient coupé aux Espagnols toute communication avec la rivière, ce qui les a forcés de se rendre. Depuis le Fort jusqu'à l'autre rivage, la rivière forme un courant rapide de 300 verges qu'il est difficile de passer en bateau. Le Fort a 65 pas de long & 31 de large avec 4 bastions, un à chaque

angle. Il y a 5 embrasures à chaque bastion & 4 à chaque courtine de l'Est, qui y ont été placées pour incommoder les bateaux Anglois qui voudroient remonter la rivière. Il y a autour un fossé de 10 pieds de largeur & 3 de profondeur. Une petite banquette en dehors, & sur cette banquette des piquets depuis le bastion du N. O. jusqu'au bastion du S. O. Cette partie de fortification est du côté de la terre. Le reste est baigné par la rivière «.

Ce n'est qu'en Novembre que les troupes pourront agir ; & d'ici à ce tems-là les maladies peuvent suffire pour les détruire ; & les Espagnols dans le cas contraire, ont le tems de se préparer à les recevoir.

Ce n'est pas seulement aux Indes occidentales que nos troupes ont à souffrir du fléau de la contagion. Il règne parmi celles qui sont en quartiers à Chatham, à Rochester & dans les autres villes ou villages à l'embouchure de la Tamise, & sur la rivière de Medway, une dyssentérie de l'espèce la plus dangereuse. Elle emporte beaucoup d'Officiers & de Soldats, & particulièrement dans les baraques de Chatham, où le nombre des malades est si grand, qu'on y manque de gens pour les soigner. De 300 hommes de troupes fraîches qui y arrivèrent le 6 de ce mois, 150 furent attaqués dès le lendemain de ce fléau mortel. La sœur du Colonel Haslam qui étoit venue rendre visite à son frere ne lui a point échappé, & est morte il y a dix jours dans ces baraques. On compte plusieurs personnes de distinction parmi les morts & les malades. Malheureusement, les gens de l'art en s'appliquant à

arrêter l'épidémie en deviennent eux-mêmes les victimes. Le Sieur Wood , Chirurgien des baraques , est mort , & des Chirurgiens attachés aux régimens , il n'y en a presque pas un seul qui ne soit alité.

On travaille avec autant d'activité qu'on le peut à équiper des vaisseaux , & à rassembler les troupes qu'on doit envoyer à l'Amiral Rodney , à New-Yorck ; mais malgré les soins du Gouvernement ces travaux vont toujours lentement.

La grande flotte qui avoit mis à la voile de Torbay le 12 , a été obligée d'y rentrer. Les tempêtes qui ont régné constamment depuis quelque tems ont fait plusieurs dommages aux vaisseaux qui la composent ; plusieurs ont été si maltraités qu'ils ont besoin d'être radoubés.

On ne croit plus à la prétendue paix séparée avec l'Espagne dont le bruit s'est répandu tout-à-coup ; on sait à présent qu'il n'a été semé que pour faire diversion au retard du paiement de la demi - année du dividende du nouvel emprunt ; on sentoit le coup que cet événement alloit porter à nos fonds publics ; on est parvenu à le détourner , mais ce succès n'est sans doute que pour un tems. L'embarras où l'on se trouve à présent annonce celui dans lequel nous sommes menacés de tomber l'année prochaine , pour trouver les fonds dont nous avons besoin. Les Ministres s'occupent vivement des moyens de pourvoir à la le-

vée des subsides. On prétend que leur plan est celui-ci.

» Après avoir réglé la taille des terres, ainsi que les droits sur la drèche, constaté le fond d'amortissement, articles qui fourniront au-delà de 5 millions, perçu les millions de la Compagnie des Indes, & levé trois millions par billets d'échiquier, on se procurera le reste des fonds nécessaires, non par un emprunt onéreux semblable aux précédens, mais en faisant autoriser la Trésorerie à emprunter dix millions en petites sommes de 100, de 50 & de 25 liv. sterl. à 5 pour cent d'intérêt, recevables à la Douane, à la caisse, ainsi qu'aux autres Bureaux d'impôts. On ne dit pas encore sur quelle hypothèque sera assuré ce nouvel emprunt, ni par quel moyen le Gouvernement se procurera ensuite des fonds effectifs que ces billets représenteront, & qui devront être alloués par lui à ces Bureaux, lorsqu'au lieu de verser dans le Trésor de la Nation des espèces ou des valeurs en circulation, ils n'y porteront que des papiers, qu'on ne devra plus considérer que comme des acquits. Cette opération, si elle a lieu, fera que le Parlement n'aura réellement que 4 à 500 mille liv. sterl. à trouver pour fournir à l'entretien de cette nouvelle création; mais les difficultés sur les fonds effectifs ne subsistent pas moins «.

» La négociation entre le Gouvernement & la Compagnie des Indes n'est point terminée. Les Ministres sont convaincus qu'il est impossible d'obtenir d'elle une somme plus forte pour les subsides de l'année présente. Les coffres de la Compagnie sont épuisés; son ambition dans l'Inde lui a acquis d'immenses territoires, sans aucune augmentation de revenu. Ses dépenses se multiplieront encore par ses folles conquêtes, & elle s'engagera dans de nouvelles guerres dont elle ne tirera aucun profit & qui au contraire lui feront un tort infini. La

Compagnie ne peut donc pas, si elle consulte ses intérêts, adhérer à la demande des Ministres & prêter un million & demi à un pour cent, encore moins donner un Capital. Qu'en résultera-t-il ? C'est que le Lord North s'il ne peut pas parvenir à déterminer les Gens à souscrire pour le nouvel emprunt, sera obligé de se retirer du ministère & de remettre les rênes du Gouvernement en d'autres mains «.

A l'occasion de la promotion nombreuse que le Roi a faite dernièrement dans la Marine, on a mis dans un de nos papiers le tableau suivant.

» En 1725, nous n'avions que huit Amiraux, savoir : — Un Vice-Amiral de la Grande-Bretagne, le Comte de Berkley, qui étoit aussi premier Lord de l'Amirauté. Un Contre-Amiral de la Grande-Bretagne, le Lord Torrington. Un Amiral de la Blanche, le Chevalier John Jennings, aussi Lord de l'Amirauté. Un Amiral de la Bleue, le Chevalier John Norris, aussi Lord de l'Amirauté. Un Vice-Amiral de la Rouge, le Chevalier Charles Wager, aussi Lord de l'Amirauté. Un Vice-Amiral de la Bleue, Francis Hozier. Un Contre-Amiral de la Rouge, Edward Hopson. Et un Vice-Amiral de la Bleue, le Chevalier George Walton ; & notre Marine consistoit alors en 118 vaisseaux de ligne, 56 frégates & 31 vaisseaux de moindre force.

Nous avons aujourd'hui. — Un Amiral de la Flotte. Huit Amiraux de la Blanche. Huit Amiraux de la Bleue. Huit Vice-Amiraux de la Rouge. Dix Vice-Amiraux de la Blanche. Sept Vice-Amiraux de la Bleue. Huit Contre-Amiraux de la Rouge. Cinq Contre-Amiraux de la Blanche. Et six Contre-Amiraux de la Bleue. En tout 61 Officiers de Pavillons, outre les Contre-Amiraux à demi paye (appelés Amiraux-Jaunes) qui sont au nombre de 23,

& dont la demi-payé à 17 s. 6 d. par jour fait une somme annuelle de 6068 l. 2 s. 6 d. «.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPT.

De Boston, le 20 Août. Nous attendons avec impatience des nouvelles de Rhode-Island, & des opérations de l'armée Française réunie à celle du Général Washington. Tout nous fait espérer qu'elles seront satisfaisantes.

La Gazette de Pensylvanie, du 8 de ce mois contient l'adresse suivante du Conseil suprême, exécutif de cet état aux habitans.

Amis & Concitoyens, lorsque nous prîmes la résolution de résister aux usurpations tyranniques de la Grande-Bretagne, & de la combattre aux champs de Mars comme ennemie, plutôt que de nous soumettre à sa domination illégale, l'Univers contempla notre fermeté avec une surprise mêlée d'admiration, & rendant hommage à la justice de notre cause, ainsi qu'à l'intrépidité avec laquelle nous la soutenions, il trembla pour l'évènement. D'un côté la Grande-Bretagne, parvenue au faite de la gloire, maîtresse de l'Océan, puissante par ses armes, liée par l'amitié ou par des traités avec toutes les nations de l'Europe; de l'autre, l'Amérique sans amis dont elle pût recevoir des conseils, sans alliés dont elle attendît du secours, sans expérience dans les armes, dénuée de fonds, de ressources; telle étoit l'inégalité qui se trouvoit entre les deux Nations; elle parut si grande que l'espoir de jouir long-temps des douceurs de la liberté, joint à la considération qui prête des charmes à la mort, lorsqu'on la compare à l'esclavage, pouvoit seul justifier le parti que nous prîmes. Nous recommandant à celui qui règle l'Univers, & pleins de confiance dans la bonté de notre cause, nous nous

déterminâmes à en appeller aux armes : il s'agissoit de voler au service de la liberté. A sa voix , nous bravâmes les difficultés , les dangers , nous eûmes la noble audace de compter pour rien la disparité de forces , & nous prîmes la résolution de soutenir notre cause , en la défendant : l'amour de la liberté & d'un gouvernement égal nous inspira cette résolution. En effet , succomber en combattant pour une cause si glorieuse , étoit une fin digne des hommes libres qui se portoient à cette extrémité : c'étoit ensuite à celui qui dirige les conseils des humains , qu'il appartenoit de récompenser pleinement cet effort généreux. — A cette époque , notre ambition eût été satisfaite si nous eussions obtenu le redressement de nos griefs & la révocation de quelques actes du Parlement qui nous donnoient de l'ombrage ; mais les décrets de l'Eternel nous appelloient à la gloire & à l'empire , sa volonté étoit de nous tirer de l'humble état de dépendance qui nous asservissoit à une Isle éloignée de l'Atlantique , pour nous assigner un rang parmi les Nations. Sous sa conduite & sa direction immédiate , nous avons fait avorter les efforts les plus vigoureux , les plus assidus des armées les mieux disciplinées , les mieux commandées , les plus formidables ; nous avons humilié , au - delà de toute idée humaine , au-delà même de ce que nous avions pu espérer de plus flatteur , la Nation la plus hautaine , la plus orgueilleuse de l'Europe. Pour mettre à jamais un terme à son insolence , à sa puissance , à ses cruautés , il ne nous reste plus à faire qu'un vigoureux effort. — Le tems est arrivé où une paix honorable doit être le vœu le plus ardent de quiconque est ami du bonheur du genre humain ; la guerre a été conduite , de la part de l'ennemi , de manière à convaincre ses adhérens les plus obstinés , que quiconque se propose de résider en Amérique , doit concourir à maintenir son indépendance ; mais pour parvenir à ces fins désirables , il faut commencer par purger ces Etats de

l'ennemi. On nous a souvent amusé de la perspective d'une paix prochaine. Les commotions survenues en Irlande, les comités d'association formés en Angleterre, & les sentimens favorables qu'entretennent pour nous les puissances de l'Europe, nous ont été présentés comme autant de présages précurseurs de cet heureux événement ; mais il devoit être gravé dans le cœur de tout Américain, que l'orgueil, l'entêtement & l'esprit vindicatif de la Puissance à laquelle nous avons affaire, ne nous accorderont jamais une paix qui mérite d'être acceptée, tant quelle pourra se conserver un seul poste dans notre pays, ou l'ombre d'une armée parmi nous. La fureur de dominer, l'espoir de semer la division, les faux avis qu'elle reçoit de ceux qui sont mal intentionnés pour nous, la rapacité de ses troupes la détermineront à chercher encore des renforts, & à tenter du moins de prolonger la guerre. Voulons-nous la forcer à la paix, balayons ses armées de dessus la surface du Continent, alors la folie britannique même ne pourra plus former l'espoir de les remplacer. — On doit regarder comme superflu tout ce que l'on pourroit dire aujourd'hui pour animer des hommes qui, dans les moments froids d'une délibération modérée, ont déjà engagé leurs vies, leur fortune & leur honneur sacré, à des hommes qui en appelant au ciel de la justice de leur cause, de la droiture de leurs intentions, de la fermeté de leurs résolutions, ont tiré l'épée pour la défense de leur liberté. Cependant comme à aucune époque de la guerre il n'a jamais existé de motifs qui demandassent d'une manière si pressante qu'aujourd'hui tout le développement possible de la vigueur & de l'activité : comme jamais la combinaison des circonstances n'a offert une perspective si glorieuse, nous avons cru dans une occasion d'un si haut intérêt, devoir vous adresser quelques réflexions. — Nos ennemis ayant abandonné depuis
long-tems

long-tems l'idée de nous conquérir par la force des armes, ont changé une guerre mâle & offensive en une guerre de déprédation pitoyable, dont le vil objet est de vous jeter dans la détresse, espérant parvenir ainsi à vous lasser. Employant avec assiduité cette industrie scélérate dans laquelle on voit souvent percer l'artifice & la fraude, à semer la dissension parmi nous, ils réussissent à vous plonger dans ces accès d'indolence momentanée, à laquelle ils doivent le petit nombre de succès dont ils s'enorgueillissent ; telle est leur dernière ressource ; & c'est peut-être dans ce cas seul que leur orgueil & leur ignorance ont cédé à des motifs de discrétion ; mais il est aussi généralement reconnu, qu'en faisant un effort commun, nous sommes en état d'extirper du Continent ce qui reste des forces ennemies, de terminer la guerre & de rester en possession de cette paix, de cette liberté, de cette sûreté pour lesquelles nous avons jusqu'à-présent surmonté tant de difficultés, versé notre sang en si grande abondance. — Quand bien même les choses ne seroient pas ainsi, notre grand & généreux Allié, animé du zèle le plus pur pour les intérêts communs, par l'affection qu'il porte à notre cause, par le respect que lui inspire notre vertu, nous a fait passer des renforts assez formidables pour mettre cette glorieuse issue entièrement en notre pouvoir. D'un autre côté, la Providence en accordant récemment à l'ennemi un succès partiel, a tellement divisé ses troupes, qu'il est actuellement impossible qu'une partie de ses troupes prête du secours à l'autre ; si donc nous ne manquons pas à nous-mêmes en manquant à nos Alliés, si notre intention n'est pas de renoncer à l'interposition favorable du ciel, de fournir un triomphe barbare à notre ennemi hautain & fermé aux sentimens de l'humanité, convainquons par un effort héroïque ces ravisseurs cruels, de la possibilité & de la détermination dans lesquelles

4 Novembre 1780.

b

nous sommes de les expulser de notre pays. — De tous les maux dont nous nous plaignons , il n'en est pas un qui ne soit compris dans la continuation de la guerre ; plus cette continuation sera longue , plus ces maux s'accumuleront. Mettez à l'une un heureux terme , les autres disparaîtront à l'instant ; à l'instant le crédit de notre argent renaîtra , les taxes deviendront modérées , le commerce rentrera dans ses canaux naturels , & l'avarice se verra forcée à se contenter de gains modérés , la spéculation & le monopole disparaîtront pour jamais ; vous verrez les étrangers de tout rang accourir en foule dans notre pays pour y jouir de cette liberté pour laquelle nous avons si bravement combattu. Nous plaindrons-nous toujours des détresses du tems , tandis qu'il est en notre pouvoir d'y mettre un terme au moment où nous le jugerons à-propos ! Serons-nous sans cesse aussi parfaitement instruits que nous le sommes des desseins de l'ennemi , & ne prendrons-nous jamais des mesures pour les contrarier efficacement , pour les faire avorter ! Si nous formons des vœux pour le retour de la paix , de la prospérité , rien ne manque à leur accomplissement que la vigueur nécessaire pour chasser l'ennemi de notre pays ; ce n'est qu'au moment de son expulsion que nous verrons cesser les trames secrètes de la mauvaise intention & de la trahison : c'est donc à nous-mêmes qu'il appartient de déterminer si nous serons les vainqueurs ou les vaincus ; si nous établirons un empire vaste , florissant & libre , ou si nous nous rendrons définitivement à la discrétion , à la perfidie du tyrisme , à la rapacité de la tyrannie. — Nous sommes appelés comme les autres Etats nos freres à joindre notre grand Général & sa brave & vertueuse armée pour coopérer avec les forces de S. M. T. C. à la réduction de New-York. Est-il quelque chose qui puisse égaler l'avantage & la réputation attachée à l'issue de cette glorieuse entreprise ? Qui de vous , sentant encore en dedans en

lui-même une étincelle de courage & de patriotisme , pourroit souffrir que l'histoire apprît à la postérité que la Pensylvanie , dont les nobles efforts avoient également manifesté la bravoure & les facultés , après avoir fait preuve pendant cinq ans de la fermeté la plus inébranlable , de la résolution la plus indomptable , après avoir sauvé le Continent de la ruine qui paroïssoit le menacer , au moment de crise qui devoit décider de son sort , après avoir supporté si glorieusement le poids de la guerre , soutenu par le crédit & la libéralité de ses citoyens , & les armées des Etats-Unis , a abandonné la contestation au moment qui alloit la décider , & par la folie d'une heure , a terni la gloire qu'elle s'étoit acquise pendant plusieurs années. — Indépendamment de l'honneur & des avantages qu'une heureuse conclusion de la guerre assurera à cet Etat , en commun avec les autres , la Pensylvanie a des raisons particulières de développer avec plus d'énergie les efforts dont elle est capable. L'accroissement immédiat que l'événement apportera dans la masse de ses richesses & de sa population , rend plus sensible encore l'intérêt qui la porte à pousser les opérations de la campagne avec une vigueur extraordinaire. D'ailleurs , la nature de nos affaires est telle qu'il n'est pas un homme dans l'Etat qui ne puisse être utilement employé , qui ne puisse jouir du plaisir délicieux de raconter à ses enfans , dans les heures paisibles de la sécurité domestique , la part qu'il a prise à la décision de la grande querelle , & combien ses efforts particuliers ont contribué au salut de son pays. La main bienfaisante du Ciel infiniment bon , en nous dispensant d'abondantes récoltes , nous a fourni les moyens de pourvoir aux besoins de nos armées dans le cours de la campagne , & c'est de ces moyens que dépendent le succès de leurs opérations ; par conséquent il n'est pas un habitant parmi nous qui , soit au champ de Mars , soit dans nos foyers , n'ait

en son pouvoir de contribuer à la conclusion de la guerre & au bonheur d'arrêter l'effusion ultérieure du sang. — Nous vous prions de réprimer l'esprit de mécontentement opposé à l'esprit de charité, tant à l'égard de ceux qui nous gouvernent, qu'à l'égard de vous-mêmes les uns envers les autres. Rappelez-vous sans cesse que notre grande force consiste dans l'union, & que l'état de guerre est nécessairement inséparable des calamités & de la détresse. Rappelez-vous aussi combien il est difficile pour ceux à qui la conduite des affaires est confiée, de régler la police intérieure de la manière la plus avantageuse, de faire rendre compte aux hommes soupçonnés de péculat, tandis que leur tems est entièrement employé à vous fournir les moyens de repousser les attaques, ou d'arrêter les progrès de l'ennemi commun. C'est envain que nous déploierons les calamités du tems, les dévastations auxquelles notre pays est exposé. C'est injustement que nous blâmerons la conduite de ceux qui nous gouvernent, si nous ne nous présentons pas nous-mêmes avec l'activité la plus déterminée pour soutenir les efforts de l'autorité, étouffer les murmures de l'entêtement, du mécontentement & forcer tout ce que l'Etat a d'Habitans, sans en excepter ceux mêmes qui sont mal intentionnés, à contribuer au secours immédiat de l'Amérique. — Placés à la tête du Gouvernement, revêtus du pouvoir de mettre en exécution les mesures qui paroissent les plus salutaires, nous désirons devoir le bien que nous pouvons faire à vos sentimens, à votre patriotisme plutôt qu'au développement possible de l'autorité; nous vous conjurons donc au nom de tout ce qui est capable d'animer les hommes, d'ajouter de la vivacité à l'espérance, de la vigueur à la résolution, de ne pas souffrir qu'autant qu'il dépendra de vous les malédictions d'une nouvelle campagne s'étendent sur l'Amérique. Les forces de notre Allié ont traversé l'Océan; elles sont déjà entrées en campagne

prêtes à combattre pour nous, déterminées à partager avec nous le danger & la gloire de terminer la guerre. Les yeux de l'Europe entière sont fixés sur nous. La dévastation de nos frontières, les pleurs des femmes, des enfans fuyant en détresse devant des Sauvages inhumains, les cris des enfans innocens massacrés en présence de leurs pères & mères prisonniers, vous indiquent le chemin qui conduit au champ d'honneur. Les ombres de nos concitoyens suffoqués dans les prisons des vaisseaux, morts de faim dans les cachots de New-Yorck vous demandent vengeance; & il semble que la Providence nous déclare que son intention est que les coupables soient punis dans l'endroit où ils ont commis leurs crimes. Il semble qu'elle nous ait chargé de ce service honorable. Amis, Concitoyens, animez-vous donc à la voix de votre pays, donnez encore aux Etats, vos frères, un exemple digne de la Pensilvanie. Jetez les yeux sur cette liberté, sur cette chère liberté, pour laquelle vous avez volé aux armes avec tant d'empressement. Envisagez cette paix, cette sûreté, cette indépendance pour lesquelles vous avez si long-tems soupiré. Tous ces biens sont à la portée de votre main, & seront la récompense des efforts vigoureux que vous ferez. Fournissez en tems convenable les choses nécessaires à l'entretien des troupes. Suivez avec alacrité au champ d'honneur l'Officier qui vous commande; participez avec lui & avec vos frères des Etats voisins, à la gloire de terminer la contestation. Accélérez le retour du moment précieux où vous verrez fleurir l'agriculture, revivre le commerce, la paix régner sur vos confins & l'abondance embellir vos foyers «.

F R A N C E.

De M A R L Y , le 31 Octobre.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Bon-

Port; Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Evreux, l'Evêque de Clermont; à celle de Laudenek, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Quimper, l'Evêque de Quimper; à celle de la Cour-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Orléans, l'Abbé de Lugeac, Vicaire-Général de Reims; à celle de S. Crépin le-Grand, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Soissons, l'Abbé de Bardonnanche, Vicaire-Général d'Aix; à celle de S. Sever-Cap, même Ordre, Diocèse d'Aix, l'Abbé Du-lau, Vicaire-Général de Rouen; à celle de S. Malo, même Ordre, Diocèse de S. Pol-de-Léon, l'Abbé de Robien, Vicaire Général d'Auxerre; à celle de Notre-Dame-du-Val, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Bayeux, l'Abbé Bridelle, Vicaire-Général de Rouen; à celle de S. Jacques, même Ordre, Diocèse de Beziers, l'Abbé Carrois de Pressigny, Vicaire-Général de Langres; à celle de Val-Benoît, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Lyon, l'Abbé de Fortin, Vicaire-Général d'Aix; & à celle de Lanvaux, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Vannes, l'Abbé d'Alais, Vicaire-Général de Cambray.

Le 22 de ce mois, LL. MM. & la Famille Royale ont signé le contrat de mariage du Baron de Makau, Lieutenant-Colonel de Dragons, avec Demoiselle de Chazer.

De P A R I S , le 31 Octobre.

On attend à chaque instant des nouvel-

les de Cadix , qui nous apprendront l'arrivée de M. de Guichen dans ce Port , avec les vaisseaux de guerre & le convoi qu'il ramène en Europe. Il est bien confirmé qu'avant son départ de St-Domingue , il a envoyé des vaisseaux & des troupes à Rhode-Island ; c'est sur le Continent & la pointe de l'Europe que l'attention se tourne actuellement & que se feront les plus grands efforts. M. de Rochambeau & le Général Washington ne se trouveront pas rapprochés à grands frais , & M. d'Estaing ne s'est pas rendu à Cadix après avoir fait un long séjour à la Cour de Madrid , sans qu'il y ait de grands desseins formés , dont l'exécution ne paroît pas éloignée.

» Il est arrivé ici le 19 , écrit-on de Brest , une corvette commandée par M. de Lufignan ; elle étoit partie de la Martinique le 31 Août avec la frégate la *Gentille* , & un convoi marchand destiné pour Saint Domingue. Rendue à la vue de cette Isle , elle a quitté la *Gentille* & son convoi pour venir en France. Cette corvette se nomme la *Fortune* , & est de 14 ou 16 canons ; c'est une prise de la flotte de M. de Guichen. — Il paroît que le départ de l'escadre qui est toute en rade , à l'exception du *Sceptre* , qui cependant est prêt comme les autres vaisseaux , est retardé jusqu'à la fin de l'année. On a embarqué sur tous les vaisseaux armés en guerre , de forts détachemens de troupes pour y faire le service. — Tout est ici tranquille quant à la construction ; on n'a mis aucun vaisseau sur le chantier , & beaucoup d'ouvriers ont été renvoyés ; mais il paroît par l'activité qu'on met dans les approvisionnemens des vivres , qu'il doit y avoir bientôt dans cette rade plus de 60 vaisseaux

de ligne , sans compter les transports & les frégates , tout cela ne peut venir que de Cadix : voici une liste exacte de tout ce qui est en rade. La *Ville de Paris* , de 90 canons ; l'*Auguste* , le *Saint-Esprit* , & le *Languedoc* , de 80 ; le *Sceptre* , de 74 , & prêt à mettre en rade ; l'*Hector* , de 74 ; le *Vaillant* , de 64 ; la *Gloire* , de 32 canons ; la *Fripponne* , & quelques autres frégates ; le *Minotaure* , l'*Atlas* , l'*Union* , anciens vaisseaux du Roi , armés en flûte ; la *Dédaigneuse* , l'*Indiscrete* , la *Sensible* , anciennes frégates du Roi , armées aussi en flûtes ; & le *Dauphin* , le *Gualbert* , anciens vaisseaux de la Compagnie , également armés en flûtes. Ces vaisseaux armés ainsi n'ont point leurs troupes à bord , parce que ces troupes ont eu contre-ordre dans leur marche. On doit embarquer , outre les régimens destinés pour l'armée de M. de Rochambeau , les contingens que tous les régimens doivent fournir pour compléter ceux qui sont dans les Colonies.

On a reçu ces jours derniers des nouvelles des Antilles. M. de Bouillé marque , dit-on , que l'Amiral Rodney étant descendu à la Jamaïque avec toutes ses forces & 2000 hommes de troupes , les possessions nouvellement conquises ne craignent pas d'être attaquées de long tems. Cependant comme Rodney pourra revenir aux Isles-du-Vent vers le mois de Novembre , on ajoute que M. de Bouillé demande quelques renforts pour ce tems-là.

On a su par un autre bâtiment parti de Philadelphie le 30 Août , que l'armée du Général Washington augmentoit de jour en jour , & qu'elle se préparoit , de concert avec M. de Rochambeau , à agir offensivement.

Le Congrès , à cette époque , n'avoit pas encore été informé de la défaite du Général Gates , qui avoit eu lieu 15 jours auparavant.

Depuis le 28 du mois dernier jusqu'au 12 de celui-ci , il y a eu peu de jours qui n'aient été marqués en mer par des tourmentes & des tempêtes affreuses. Tous les Ports de la Manche peuvent compter quelques malheurs ; les Anglois en doivent avoir éprouvé un plus grand nombre. Les coups de vent du 19 firent périr à Brest la chaloupe du *Gualbert* , montée de 17 hommes , & le canot de la *Friponne* , qui en portoit 7 ; un factionnaire fut jetté du haut des remparts dans les fossés , où on le trouva mort le lendemain. Un corsaire fut entraîné sur les rochers du Conquêt , mais l'équipage se sauva à la faveur des débris du bâtiment ; le Capitaine a rapporté qu'il avoit vu périr 3 bâtimens marchands.

« Il est arrivé , ajoutent les lettres de ce Port , un accident assez étrange à bord du vaisseau la *Ville de Paris*. Un homme occupé sur la grande vergue à arranger des cordages , est tombé sur un autre qui étoit un peu au-dessous , & l'a entraîné dans sa chute sur un troisième qui , sans recevoir aucune contusion , est tombé sur le second Commis du vaisseau , dont il a demis l'épaule. Les deux premiers ont été tellement blessés , qu'on désespère de leur vie ».

Les lettres de Marseille nous apprennent que le 14 de ce mois il est arrivé dans ce Port un convoi de 38 bâtimens du Levant ,

sous l'escorte des frégates la *Mignone* & la *Précieuse*, commandées par MM. d'Entrecasteaux & de Gineste. Ces navires étoient partis du canal de Constantinople, de Smyrne, de Salonique, de Syrie & d'Egypte; leur arrivée a causé la plus grande joie dans ce Port, où depuis long-tems il n'étoit entré une flotte aussi riche.

Pour suppléer à la disette des nouvelles, nous placerons ici une relation intéressante du combat de M. d'Albarade de Bayonne, commandant la *Comtesse d'Artois*, contre 2 cutters Anglois. Nous en dûmes deux mots dans le Journal du 25 Déc. de l'ann. dernière, d'après la déclaration envoyée à l'Amirauté de Morlaix par les Officiers & l'équipage de ce corsaire: les détails que l'on nous a fait passer paroissent être l'ouvrage d'un marin, & méritent l'attention des gens de mer. La manœuvre du brave M. d'Albarade contre des forces aussi supérieures, est très-hardie, & du Commandant le plus expérimenté. Nous saisissons l'occasion de la présenter aux braves corsaires qui trouveront sans doute plus d'une occasion de la mettre en usage.

» La *Duchesse de Chartres*, senaut armé de 12 canons, 16 pierriers, & 107 hommes d'équipage, appareilla de la rade de Morlaix le 8 Septembre 1779; ayant été mouiller à l'Isle de Bas, il remit sous voile le 11 au soir, & fut établir sa croisière sur les côtes ennemies. Le 22 au matin, il vit, approcha, & commença à tirer sa bordée à une frégate Angloise de 32 canons, dont 26 en batterie, laquelle lui riposta: la *Duchesse de Chartres* marchant mieux, s'occupa à l'observer, & la conserva

plusieurs jours de très-près, manœuvrant & feignant de l'aborder afin d'aguerrir son équipage devant l'ennemi, la plupart d'entr'eux étant au premier voyage, non habitués à la mer ni au feu. — A la vue du Cap de Clare, le 24 à 11 heures du matin, on abandonna cette frégate, ayant vu dans un éclairci au N. O. une flotte Angloise de 44 bâtimens, distant d'environ 3 lieues, & venant de la Jamaïque. La *Duchesse de Chartres* ayant été aperçue à son tour, deux frégates de guerre la chassèrent; elle força de voile jusqu'à les perdre de vue, ayant auparavant observé les mouvemens de la flotte : à l'entrée de la nuit, elle manœuvra pour la rejoindre, & la rencontra vers les 10 heures; elle vit plusieurs navires courant à l'E. S. E. Le vent au Sud devenu gros frais, & la mer très-mauvaise la forçant à naviguer sur les deux basses voiles, elle ne put en attaquer aucun sans bruit : elle resta toute la nuit à les conserver sans se faire connoître. — Au point du jour on ne voyoit que cinq bâtimens, tous en frégates éparées; elle s'approcha d'un nommé le *Général Dalling*, ayant 14 canons; M. d'Albarade, dans l'intention de l'attaquer à l'abordage, attendoit que la mer fût suffisamment tombée pour l'exécuter, mais il se trouva forcé de l'entreprendre au canon; ne pouvant se servir de sa batterie de sous le vent qui étoit dans l'eau par la grosse mer, il se posta sous le vent de l'Anglois. Le feu du canon & de la mousqueterie, commença à 8 heures à la portée du pistolet, & continua de même avec grande vivacité de part & d'autre jusqu'à 10 heures, que la mer ayant permis de tenter l'abordage, on l'effectua & on s'empara de l'Anglois. — La grosse mer donnoit beaucoup d'avantage à l'Anglois au canon, étant un gros bâtiment de 500 tonneaux, avec une batterie très-élevée, se battant avec huit canons sur le côté, tandis que celle de la *Duchesse de Chartres*, très-basse, ne l'incommodoit que très-foiblement, ne

pouvant faire servir que 5 canons , gênés par l'eau. La *Duchesse de Chartres* eut ses voiles & les manœuvres entièrement criblées , & trois hommes blessés ; dans l'engagement l'équipage se comporta avec tout le courage & l'ardeur possibles. L'Anglois dit avoir eu un homme tué & un blessé ; il avoit 35 hommes d'équipage & une femme , sa cargaison très-riche estimée à 600,000 liv. en sucre & autres objets , allant à Bristol. — La *Duchesse de Chartres* étant occupée tout à la fois à amariner le *Général Dalling* & à se réparer , l'on apperçut au vent deux sloop de guerre appartenans à S. M. B. venant en chasse , le *Lively* , commandé par le Capitaine Inglesfield , armé de 16 canons & 103 hommes d'équipage , & le *Swallow* , commandé par le Capitaine Bickerton , armé de 14 canons & 97 hommes : ils avoient l'un & l'autre des pierriers & des obusiers. Le vent étoit au sud bon frais , la mer grosse , on avoit les amures sur tribord. — La prise le *Général Dalling* , à bord de laquelle on avoit mis 13 hommes de l'équipage François , abandonna la *Duchesse de Chartres* , en virant de bord , prenant l'amure sur bas-bord , & cingla à la rencontre de ces ennemis. Malgré tous les signaux qu'on lui fit pour revirer de bord , elle continua sa route sans qu'il fût possible à la *Duchesse de Chartres* de viter de bord pour courir dessus & la forcer de changer de route. Elle fut reprise par les Anglois à une heure après-midi. — La *Duchesse de Chartres* resta toujours au même bord , travaillant à se raccommoder au mieux possible , dans le cas qu'il fallût en venir aux prises avec ces deux ennemis , qui approchoient grand frais , forçant de voile : avant qu'ils n'eussent accosté on parvint tant bien que mal à orienter les quatre voiles majeures , sans pouvoir encore les forcer ; on ne put faire servir l'artimon. A midi un cutter de guerre , de 14 canons , venant du S. O. , vint à deux portées de canon reconnoître la *Duchesse de Chartres* & prit les amures sur bas-bord sans ve-

nir plus près. — M. d'Albarade se trouvoit presque dans l'impossibilité de se défendre, par le mauvais état de ses voiles, de ses manœuvres, ne pouvant faire aucun usage de ses canons, & de ses pierriers sous le vent, qui étoient entièrement dans l'eau; la mer entrant à bord jusques par-dessus le mi-bord gênoit extrêmement le service de la mousqueterie, les hommes étoient dans l'eau & très-fatigués. Malgré tous ces obstacles, ce Capitaine voulant défendre & soutenir son pavillon, fit débarrasser tout le pont de l'avant à l'arrière, en faisant jeter à la mer tout ce qui étoit dessus, excepté les canons & les autres armes, afin que rien ne gênât. Huit matelots étrangers, qui s'étoient vaillamment distingués dans le combat du *Général Dalling*, consternés à l'aspect d'un second, intimidèrent le reste de l'équipage, disant à l'insu du Capitaine qu'il y avoit de la témérité à s'entêter contre des forces aussi supérieures, tandis que les leurs étoient épuisées; que les deux ennemis étoient des vaisseaux du Roi, chacun plus grand & plus fort que la *Duchesse de Chartres*, vaisseau particulier, qui seroit coulé bas s'il résistait. — Le Capitaine, M. d'Albarade, dans l'état le plus désavantageux, ayant 16 hommes de moins, se trouvant engagé contre deux ennemis trop puissans, mit en usage la seule ressource qui lui restoit pour tâcher de leur faire face, c'étoit l'abordage, qui avoit de très-grands dangers à courir par la trop grosse mer, la voilure encore de la plus grande incommodité pour exécuter des manœuvres aussi précises & aussi difficiles, & ayant un désavantage dans la marche. Les ennemis ayant 30 canons, des pierriers & des obusiers à servir & étant sous le vent, pouvoient exterminer en peu de tems la *Duchesse de Chartres*, sans qu'elle pût riposter d'aucuns des siens; ces considérations n'arrêtèrent point; l'abordage fut résolu, comme dernier moyen, dans cette extrémité, de garantir l'équipage du feu du canon des ennemis; n'ayant d'autres armes à employer.

pour le succès que des sabres & des haches , le Capitaine , en encourageant son monde , prit lui-même les armes , qu'il déposa au pied du grand mât , dans un tonneau assujetti , pour empêcher que l'eau , qui submergeoit le pont , ne l'emportât , en disant à son équipage : » nous n'avons que » de ceci à pouvoir faire usage aujourd'hui ; ceux » qui en manqueront viendront en prendre dans la » barrique « . — Les ennemis s'étant approchés vers les trois heures & un quart , croyoient que la *Duchesse de Chartres* se rendroit aussi-tôt. Ils se postèrent l'un au vent & l'autre sous le vent , à la portée du fusil. Le *Lively* au vent tira un coup de canon & vint se présenter par le travers de la *Duchesse de Chartres* , qui continuoit sa route tranquillement & sans mouvement , sous les quatre voiles majeures , faisant deux lieues & demie à l'heure. L'Anglois lassé de ce calme apparent se laissa culer , fit feu de toute sa bordée , & , en continuant son feu , manœuvra pour passer sous le vent. Au même instant , le *Swallow* commença aussi son feu par toute sa volée ; ainsi la *Duchesse de Chartres* étoit entre deux feux , & le Capitaine attentif guettoit un instant favorable pour exécuter ses desseins. — Le moment vint : le *Lively* étant sous le vent. La Capitaine d'Albarade , avec sa même voilure , arriva dessus avec vivacité pour l'aborder , & l'aborda effectivement au vent : il ordonna à sa mousqueterie de faire feu ; en abordant M. d'Albarade fut blessé au haut du bras gauche par une balle de mousquet qui pénétra jusques dans la poitrine & fractura le sternum , le bras lui resta immobile & il perdoit beaucoup de sang. La douleur d'une blessure aussi dangereuse ne lui arracha qu'une exclamation , plusieurs de ses gens près de lui , répétant qu'il étoit blessé , il leur en imposa en disant : *taisez-vous , ce n'est rien*. Il continua de commander & d'encourager son équipage. Le *Lively* s'étant vu serré de si près travailla à se dégager ; marchant mieux , il réus-

fit, fila de l'avant, son grand porte-haubans écrasé. — Malgré sa blessure, le Capitaine d'Albarade ne se déconcerta pas; il commandoit avec la même précision & avec son sang-froid ordinaire dans des manœuvres aussi précipitées, aussi délicates, que hardies & dangereuses; il fit arriver aussi-tôt que son beaupré fut dégagé du *Lively*, il fit faire la décharge de toute la batterie du vent à brûle-pourpoint sur le derrière de l'Anglois qui le chauffa à son tour; & du même mouvement, il courut sur le *Swallow*, qu'il aborda aussi au vent, qu'il tint bon alongé, & qui fit des vains efforts pour se débarrasser (1).

(1) Pour bien juger de la conduite de M. d'Albarade, il faut considérer sa situation & celle de son vaisseau; il étoit entre deux feux, sa voilure n'étoit point du tout propre pour manœuvrer. Sans être arrêté par cet obstacle, cherchant à tirer tout le parti possible de cette mauvaise voilure, attendant le seul moment où il pouvoit aborder, il le saisit avec autant de rapidité que de précision; un petit instant plutôt ou plus tard à arriver, pour courir sur le *Lively* & l'aborder, ainsi que moins de vivacité & de combinaison pour le rencontrer dans l'angle, faisoit manquer l'abordage, & l'Anglois l'auroit également écharpé. Il eût manqué aussi par quelques secondes à venir trop tôt du lof; & quelques secondes à venir trop tard auroient occasionné un choc qui, avec un si grand sillage & une mer aussi grosse auroit brisé & coulé bas l'un & l'autre navire. Il a fallu froisser avec le plus grand ménagement pour éviter tous ces dangers, commander & exécuter le tout à l'instant, tant des manœuvres, que des voiles, du gouvernail, &c. Le succès de cette manœuvre si difficile, qui demandoit tant d'exactitude & de précision que la perte de quelques secondes l'eût fait manquer, paroîtroit l'effet du hasard, si l'on ne voyoit que M. d'Albarade, quoique blessé dangereusement, ayant la poitrine fracassée, un bras immobile, perdant beaucoup de sang, l'a répétée sur le champ avec le même succès, sur le *Swallow*. Les marins seuls peuvent juger de la hardiesse & de la délicatesse de cette manœuvre qu'ils ne manqueront pas d'imiter, lorsqu'ils se trouveront en pareille circonstance. Pour l'exécuter avec précision, il faut conserver toute sa tête & son sang froid. L'abordage du Général Dalling est d'un autre genre.

Ce fut encore en l'abordant, que M. d'Albarade fit faire feu par sa mousqueterie; les gens du devant de l'Anglois fléchissant, il ordonna à son équipage de sauter à bord de l'ennemi. L'arrière se présenta bien étant sur le plat-bord; quelques-uns avoient été blessés & furent arrêtés par les ennemis qui opposèrent une résistance qu'on ne put surmonter. — Ceux en avant du grand mât de la *Duchesse de Chartres* que rien ne pouvoit arrêter, au lieu de profiter du moment & de sauter à bord de l'Anglois, furent se cacher, à l'exemple d'un homme qui, par état & par devoir, étoit fait pour montrer l'exemple du devoir & du courage dans le péril. Les ennemis s'apercevant de cette retraite, reprirent courage & se présentèrent avec forte résistance. Si les François du devant, en tout ou en partie, eussent sauté à bord de l'ennemi, cette alternative n'auroit pas eu lieu; ils auroient fait diviser ceux qui défendoient l'arrière de l'ennemi & les François de l'arrière de la *Duchesse de Chartres*, toujours parés pour sauter à bord du *Swallow*, trouvant un jour, s'en seroient rendus maîtres. Les huit matelots étrangers lâchèrent absolument le pied au commencement de l'action. — Cette belle occasion si bien amenée ayant été manquée, M. d'Albarade, sans se décourager & plein d'espérance de la retrouver, chercha à rallier & à encourager son équipage, l'exhortant à empêcher l'ennemi de passer à son bord; il y avoit trois quarts d'heure qu'on tenoit l'Anglois accroché, que l'on se battoit avec acharnement, qu'on employoit réciproquement la force & les ressources de l'art pour se détruire, jusqu'à se jeter avec la main d'un bord à l'autre, les boulets de canon, les pincés, &c. &c.; voyant enfin le moment de pouvoir pénétrer, M. d'Albarade exhorte de rechef son équipage, ordonne à son monde de l'arrière, qui avoit arraché des lances des mains des Anglois, de se tenir parés; il passe en avant pour conduire ses gens & les faire sauter devant lui à bord

de l'ennemi; mais à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il fut renversé sur le pont, par un boulet de canon qui lui tomba en mourant sur le côté gauche, & qui achevant de lui assommer la poitrine, le laissa sans respiration. Un moment après, pouvant prononcer quelques paroles, il fit appeler le Sieur Cotte un de ses premiers Lieutenants, déjà blessé à la tête d'un coup de pique, lui recommanda l'honneur du Pavillon, lui remit le sabre qu'il tenoit encore à la main, & perdant beaucoup de sang qui sortoit à gros bouillons, retomba sans connoissance sur le pont, en priant qu'on l'y laissât. — Ayant recouvré quelques forces & r'ouvert les yeux, loin du bonheur au-delà de toute espérance dont il avoit été prêt de jouir & que son courage & ses manœuvres lui avoient mérités, le Capitaine se trouva au pouvoir des Anglois. Son Etat-Major lui représenta que l'équipage le voyant étendu sur le pont, l'avoit cru mort & qu'en le pleurant & le regrettant; on avoit amené, ayant un homme tué & 14 blessés. Les Anglois disent avoir eu 2 hommes tués & 2 blessés. 45 hommes au plus de l'équipage de la *Duchesse de Chartres*, dont la majeure partie ~~non~~ ~~amarinés~~ & à son premier coup d'essai au feu, avoient prêté la main pour combattre contre des forces aussi supérieures. — Les Officiers, les Volontaires d'honneur & autres de l'équipage en arrière du grand mât, se sont comportés avec bravoure & courage, & cet équipage estime que si le Capitaine d'Albarade eût pu continuer son commandement, il seroit parvenu par ses manœuvres, à réduire & prendre les bâtimens contre lesquels il se battoit. — Le même jour 25 dans la nuit, on mouilla dans la rivière de Milford. Les Commandants ennemis, applaudissant aux manœuvres & à la défense courageuse du Capitaine d'Albarade, lui témoignèrent leur estime & lui remirent son épée & ses armes. Ils prirent un vif intérêt au rétablissement de sa santé. Il fut mis à terre à Hubberston; & quelques

jours après il fut conduit à Pembroke, où malgré les secours les plus généreux, il a été longtems dans l'état le plus désespéré; il ne doit le bonheur de revoir sa Patrie qu'aux soins & aux attentions assidues des Anglois. Son équipage reçut aussi le meilleur traitement; les blessés furent transportés à Pembroke dans des maisons bourgeoises pour y être soignés. — La balle de mousquet que M. d'Albarade a reçue au haut du bras gauche, a passé sous le grand artère; elle a pénétré dans la poitrine & fracturé le sternum. On n'a pu la retirer parce qu'elle est tombée dans la cavité du thorax où elle est restée. Le 15 Décembre il lui est sorti de la poitrine par la fracture, un morceau de la doublure de son habit. Le 14 Janvier, il est sorti aussi un petit os, ou esquille du sternum. — Dans la dernière guerre ce brave Capitaine a reçu plusieurs blessures dans divers engagements; & quoique sa santé soit altérée par ses dernières blessures & qu'il ait la main gauche difforme, il se trouve en état de reprendre la mer & de recommencer de nouveaux travaux.

Une grêle violente a détruit les vignes, noyers, mûriers & châtaigniers de la Paroisse d'Arleboft & de quelques autres villages voisins. Plus de 900 personnes dont celui d'Arleboft est composé, sont réduites à une misère qui se fera sentir encore l'année suivante par le dommage que la grêle a fait aux arbres.

» La seconde assemblée provinciale de la Haute-Guyenne, écrit-on de Ville-Franche de Rouergue, a terminé ses séances le 3 de ce mois. Le public, qui avoit témoigné l'année dernière la satisfaction que lui témoignoit l'établissement de cette nouvelle administration, a fait éclater le même zèle & la même joie. Les habitans de la campagne ont se-

condé avec la plus grande confiance toutes les opérations qui ont été ordonnées par la commission intermédiaire. L'Administration, qui ne néglige rien pour mériter cette confiance, va rendre publiques toutes les délibérations qu'elle a prises. La Province verra avec quel zèle elle s'est occupée du bonheur du peuple, elle distinguera parmi les différens objets de son travail, un projet pour remettre l'équilibre entre l'allivrement des Communautes; un autre pour supprimer les contraintes, des moyens pour introduire sans violence les mesures & les poids de Paris, dans une province où il y a autant de poids & de mesures, qu'il y a de lieux considérables. L'unanimité & la concorde qui ont régné dans l'Assemblée, prouvent que toutes ces volontés ont le même but, c'est-à-dire, le bien. Une réunion de volontés pour le mal, est une chimère en morale ».

M. de Lestevenon de Berkenrode, Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces unies, avoit demandé la suppression ou la modération du droit de 20 liv. par quintal de papier blanc, & de 12 par quintal de papier gris ou bleu, importé de la République en France. On lui a répondu que ce droit ayant été mis par un Arrêt du Conseil d'Etat du 12 Août 1771, sur tous les papiers qu'on importe en France, & aucun changement n'ayant eu lieu à cet égard depuis cette époque, la perception en étoit devenue générale sans avoir été sujette à aucune réclamation, que par conséquent les plaintes des Manufacturiers & Marchands de papiers n'étant pas fondées, il n'étoit pas possible d'y faire aucun changement.

L'Académie des Belles-Lettres de Montauban

propose pour le sujet du prix d'Eloquence qu'elle distribuera l'année prochaine : *Combien le respect pour la vieillesse contribue au maintien des mœurs publiques ; & pour celui de Poësie : Le triomphe de la Religion dans le sacrifice des grandeurs.* Les ouvrages seront adressés dans le courant de Mai prochain , à M. l'Abbé Teulieres , Secrétaire perpétuel , en sa maison , rue du Temple «.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 9 de ce mois , qui ordonne l'ouverture d'un emprunt , par forme de loterie , remboursable en 9 années ; l'emprunt est de 36 millions , consistant en 30,000 billets de 1200 liv. chacun. Il sera ouvert le 6 Novembre prochain au Trésor-Royal. En Janvier 1782 , il sera payé 100 liv. sur chaque billet , & autant en Janvier 1783 & 1784. En Janvier 1785 , & les années suivantes , jusqu'en 1790 inclusivement , il sera payé 200 liv. , ce qui fera , à l'expiration des 9 années , 1500 liv. par chaque billet. Au premier Mai prochain , on tirera 4000 billets , qui auront part à une loterie de primes ; & pendant les 9 années suivantes , depuis 1782 jusqu'en 1789 , il se fera un pareil tirage chaque année de 2000 billets. Les billets tirés ainsi chaque année , ceux même qui auront gagné des primes , seront remis dans la roue , de manière que le même billet pourra gagner plusieurs primes. Les prêteurs jouiront ainsi de beaucoup de chances de fortune ; & dans le cas le moins favorable , ils seront assurés de la rentrée de leur capital , avec une augmentation de 300 liv. par billet.

Jacques Bourcet, Chevalier, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi , Commandant en Dauphiné sous les ordres du Maréchal-Duc de Tonnerre , est mort à Grenoble dans sa quatre-vingt-unième année.

Jacques-Etienne-Louis Texier , Comte d'Hautefeuille , ancien Mestre-de-camp de Cavalerie , est mort dans son Château d'Hautefeuille en Bourgogne , le 11 de ce mois , âgé de 81 ans.

Pierre Guérin , du Bourg de Boutteville , Diocèse de Saintes , Election de Cognac , est mort le premier de ce mois , à l'âge de 108 ans , à la suite d'un chûte qu'il fit l'année dernière , & qui l'ayant obligé de garder le lit jusqu'à sa mort , a probablement abrégé ses jours , & l'a privé de jouir plus long-tems des bienfaits du Roi & des charités de M. le Comte Louis d'Hautefort , Seigneur de Boutteville. Il a eu l'usage de toute sa raison & de la mémoire la plus heureuse jusqu'au dernier jour. Il n'avoit d'autres infirmités que celles qui accompagnent ordinairement son âge , la privation de la vue & la surdité depuis quatre à cinq ans. Jamais il n'a eu recours à aucun Chirurgien ; il avoit eu deux maladies violentes en sa vie dont son tempérament seul l'avoit tiré , ayant toujours eu une heureuse aversion pour tout ce qui concerne la médecine.

De BRUXELLES , le 31 Octobre.

LA grande affaire de la neutralité armée fait toujours un des principaux objets des délibérations des Cours qui y ont accédé & de celles qui y prendront part. On lit

dans plusieurs papiers publics , qu'un Souverain a déclaré qu'il y accéderoit aussi , dès qu'il auroit appris que le Portugal l'a fait ; & comme cette dernière Puissance s'est déclarée sur la conduite qu'elle veut tenir à l'avenir dans les circonstances actuelles, ces papiers croient qu'on ne tardera pas à pouvoir nommer le Prince qui veut entrer dans la confédération.

» Malgré le décret rendu par la Reine au sujet des vaisseaux de guerre & corsaires des Puissances belligérantes , écrit-on de Lisbonne , les corsaires Anglois ont encore conduit ici trois bâtimens Hollandois ; mais ce qui a le plus étonné le public , c'est que les Agens des capteurs de deux autres bâtimens de la même Nation amenés ici précédemment , ont procédé le 13 & le 15 Septembre à la vente des cargaisons de ces bâtimens , quoiqu'elles n'eussent pas encore été condamnées par l'Amirauté de la Grande - Bretagne , malgré l'ordre obtenu par le Consul Hollandois , pour faire suspendre ces ventes , & quoiqu'ils n'eussent pas donné les cautions d'usage. On conçoit assez la curiosité du Public de savoir à quoi aboutiront ces démarches arbitraires «.

On lit dans une lettre d'Ostende une nouvelle preuve du peu d'égard que les Anglois témoignent pour le territoire neutre. Le 9 de ce mois ayant rencontré près de Blankenbourg deux de leurs navires pris par les François , ils les ont obligés de s'échouer ; ils ont repris ensuite l'un de ces navires ; qu'ils ont remis à flot , & ont détruit l'autre à coups de canon , après en avoir enlevé ce qui leur convenoit.

La province de Hollande, écrit-on de la Haye, ayant fait remettre à la Généralité sa résolution sur la proposition faite par la Cour de Russie, d'accéder à la neutralité armée, & cette proposition ayant été adoptée par toutes les autres Provinces, on se rappellera que la ville d'Amsterdam avoit protesté en cette occasion contre l'envoi des Ministres en Russie, ainsi que contre le projet d'insister auprès de cette Cour pour l'engager à garantir nos possessions dans les deux Indes. On dit aujourd'hui qu'il vient d'être présenté à l'assemblée des Etats un rapport des Amirautés de Hollande, conforme à l'avis de la ville d'Amsterdam, & notamment pour accéder à tous les points proposés par la Cour de Pétersbourg, ainsi que l'ont déjà fait la Suède & le Danemarck, & comme le fera aussi probablement avant peu le Portugal : cette proposition, ajoute-t-on, ayant d'abord éprouvé quelque opposition, a enfin été adoptée unanimement. L'Impératrice de Russie ayant, dit-on, nettement déclaré qu'elle ne vouloit pas se départir en la moindre chose du plan qu'elle avoit proposé.

Selon une lettre de Cadix du 10 de ce mois M. le Comte d'Estaing a donné ordre aux Commandans des vaisseaux François de se pourvoir de tout pour le 12, en les prévenant qu'à cette époque, toute communication avec la terre leur seroit interdite.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL., du 24 Octobre.

La seule nouvelle intéressante des papiers de ce soir, est venue de l'Isle St-Christophe à Greenock en Ecosse, par le bâtiment la *Maltide* qui en est parti le 7 Septembre.

L'Amiral Rodney que l'on croyoit à la Jamaïque,

est parti de St-Christophe au commencement d'Août. Il a fait le tour des Isles avec son escadre & s'est rendu à Antigoa, vers la fin d'Août. Il y a fait de l'eau & a renouvelé les provisions pour quatre mois.— Il en est reparti vers le premier Septembre. Les frégates Angloises le *Convert* & la *Suiprise* lui ont parlé le 3. Il se trouvoit alors à 5 degrés au N. de St-Christophe ayant le Cap N. N. O. avec 14 vaisseaux de ligne & faisant force de voiles. Les 2 frégates sont arrivées à St-Christophe le 6, veille du départ de la *Maltide*. On croyoit généralement dans l'Isle que l'Amiral étoit allé à l'Amérique-Séptentrionale.

Cette même nouvelle est venue par un autre bâtiment arrivé à Clyde aussi de St-Christophe.

On fait revivre le bruit que l'Amiral Digby a été détaché secrètement de la grande Escadre le 28 Août pour les Isles avec 12 vaisseaux de ligne. Mais il ne paroît pas qu'on y ajoute foi. C'est ce qui se vérifiera au retour de l'Escadre dans les Ports. Les vaisseaux ne rentrent que les uns après les autres. — Le *Cumberland* qu'on avoit dit parti avec trois autres pour les Isles est rentré à Plimouth avec l'*Edgard*. — Le vent contraire a fait rentrer le 18 la flotte pour New-Yorck, qui avoit appareillé sous le convoi de l'*Affurance* de 44 canons, & du *Ranger* de 32.

Il s'élève des murmures sur la prochaine rentrée de la grande escadre à cause du danger que courra la flotte attendue de la Jamaïque.

Les vaisseaux de ligne l'*Alfred* & le *Monarch*, chacun de 74 canons, sont partis de Portsmouth le 23 pour les Isles.

Les fonds sont encore baissés; la banque qu'on a vue le 28 Août à 115, est à 111 un quart, & les actions consolidées à 3 pour cent, sont à 60 cinq huitièmes.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*RÉPONSE aux Vers que Mde la Marquise
DE LA FÉRANDIÈRE a bien voulu
adresser à l'Auteur des Mémoires du
Marquis DE LUZIGNI.*

JE vous croyois les mœurs d'une simple Bergère,
Qui, de son cœur suivant la douce loi,
De bien aimer fait son unique affaire,
Et qui toujours parle de bonne-foi ;

Mais non, vous connoissez l'art de la flatterie,
Hortense, vous osez l'employer avec moi,
Et vous dire encor mon amie !

Vous vantez mes vertus, mes talens, mon génie ;
Est-ce là, dites-moi, le ton de l'amitié ?

Elle console, elle instruit, encourage,
Elle ne flatte point, vous l'avez oublié.

Sam. 11 Novembre 1780.

C

Hortense, désormais reprenez son langage;
Louez-moi beaucoup moins, aimez-moi davantage;
Et de mes soins je serai trop payé.

Digne Élève de Deshoulière,

Ah ! revenez à vos moutons !

Au Dieu seul des Bergers consacrez vos chansons;

Reprenez votre panetière,

Votre houlette, vos pipeaux.

Laissez l'art de flatter qu'a produit l'esclavage.

S'il faut que le mensonge anime vos tableaux,

Embellissez les biens que l'on trouve au village.

Ramenez-nous au temps où les hommes égaux,

Et jouissant des fruits toujours nouveaux

Que la terre non labourée,

Leur prodiguoit sans peine, sans travaux,

Vivoient en paix sous l'empire d'Astrée.

Vous nous peindrez les mœurs d'un siècle fabuleux :

Les Amans dans vos vers seront toujours fidèles,

Les amis toujours vrais, tous les maris heureux :

Les hommes faits, enfin, sur de nouveaux modèles,

Sans intérêt, seront tous vertueux ;

Toutes les femmes seront belles,

Et dans leur cœur le desir de charmer

N'annoncera jamais que le besoin d'aimer.



V E R S

*A Mlle de *** , qui m'avoit traité de fou
& de volage.*

Vous, me traiter de fol & de volage!

O Thémire, y pensez-vous bien ?

Pour le premier, passe encor à mon âge,

A vingt ans être fou n'est rien.

On doit laisser à la vieillesse

La morne & triste gravité ;

La folie est pour la jeunesse,

Et la raison pour la maturité.

Mais m'accuser d'être volage

Lorsque l'Amour m'accable de ses traits,

Lorsque mon cœur brûle pour vos attraits,

Ce n'est être juste ni sage.

Thémire, belle comme vous,

On peut bien faire mille fous,

On ne fait jamais un volage.

*(Par M. Berton de Chambelle , de
Niort , en Poitou.)*



*A Mlle le T.,... qui dans une maladie
promettoit à l'Auteur de le faire son héritier,*

PAR ton Testament, ma Zélie,
Après ta mort tu veux combler mes vœux.

Ah, cruelle ! ce que je veux

Ne s'obtient que pendant la vie.

(*Par M. le Chevalier de T. . .*)

LETTRE au Rédacteur du Mercure.

EN annonçant au Public la perte que vient de faire la Philosophie, dans la personne de M. l'Abbé de Condillac, vous avez inséré une notice des ouvrages de cet Auteur célèbre. Cette notice, quoique bien rédigée, m'a paru renfermer des inexactitudes que je crois devoir relever. Ce n'est pas que l'Anonyme ne me paraisse un homme de beaucoup d'esprit. Son article contient les détails les plus intéressans & de ces observations fines, qui décèlent la sagacité; mais j'ose croire qu'il voudra bien pardonner à mon amour pour le vrai, les observations suivantes.

Première Observation. Est-il bien vrai, comme le dit l'Anonyme, que M. l'Abbé de Condillac nous ait appris que nous n'avons le pouvoir de réfléchir que parce que nous savons parler ?

C'est sans doute à l'institution des langues que l'esprit humain doit ses connoissances les plus sublimes, particulièrement ces vérités générales, qui sont les principes & les clefs des sciences. On conçoit que les termes d'une langue s'appliquant également à un grand nombre d'objets, ils étendent la vue de l'esprit

qui parvient à exercer sur ses idées l'empire le plus absolu.

Mais cet avantage, tout précieux qu'il est, ne fait pas que nous devions aux mots le pouvoir de réfléchir. Qu'est-ce que la réflexion ? Est-elle autre chose que l'attention que l'esprit donne aux idées qu'il compare, pour en saisir les rapports ? C'est donc dans l'attention que réside la faculté de comparer. Le langage ne donne donc point cette capacité. Je conviens que le langage perfectionne, étend cette capacité, par la raison qu'il en facilite l'exercice ; mais toujours est-il vrai que la faculté de comparer tient à l'attention. Et l'attention, comme vous le savez, Monsieur, étant de sa nature une force indéterminée, ce ne sont point les termes d'une langue qui peuvent la mettre en jeu : il faut à l'ame des motifs pour la déployer.

Une autre raison, qui prouve encore mieux que ce n'est pas au langage que nous devons le pouvoir de réfléchir, c'est qu'il est évident que tout individu, doué d'attention, n'eût-il aucun usage des langues, pourroit comparer ses idées, abstraire, fixer ses abstractions par des signes qu'il se feroit à lui même. Quatre traits, qu'il traceroit sur le sable, ne deviendroient-ils pas pour lui le signe de l'idée générale du rapport qui est entre les quadrupèdes ?

Seconde Observation. Faut-il en croire l'Anonyme, lorsqu'il avance que M. l'Abbé de Condillac a trouvé le principe de la liaison des idées ? Il me semble que la vérité & la justice réclament contre cette assertion. La découverte de ce principe n'est point due à M. l'Abbé de Condillac. La gloire de cette découverte intéressante appartient en entier à M. Bonnet, le plus grand Métaphysicien de ce siècle.

Il ne faut, Monsieur, pour mettre tout Lecteur impartial en état de décider à qui, de M. l'Abbé de

Condillac ou de M. Bonnet., il convient de faire honneur de la découverte du principe de la liaison des idées, que rapprocher ce que disent ces deux Ecrivains sur ce point essentiel de l'Economie de notre être.

Rien de plus superficiel que ce que nous enseigne M. l'Abbé de Condillac sur ce sujet important. A peine paroît-il l'effleurer. A cet égard, toute la doctrine consiste à dire que » la mémoire est une suite » d'idées qui forment une espèce de chaîne; & que » c'est cette liaison qui fournit les moyens de passer » d'une idée à une autre, & de se rappeler les plus éloignées. » *Traité des Sensations*, pag. 17.

Vous conviendrez aisément, Monsieur, que ce texte ne dit rien, n'explique rien sur la nature de la liaison de nos idées. Il n'est personne qui ne puisse se convaincre, à la lecture du *Traité des Sensations*, que l'Auteur n'a pas songé à exposer la mécanique de la liaison des idées. Est-il donc raisonnable de lui attribuer la découverte d'un principe qu'il n'a point entrepris d'analyser?

Il n'en est pas ainsi du Métaphysicien Genèveois. Ce génie profond & rapide a jeté sur cette matière ténébreuse des masses de lumière. On peut dire qu'il a poussé si loin l'analyse sur cette question, qu'il est impossible de le suivre, & ne pas se sentir saisi de surprise & d'admiration.

L'exposition succincte de la théorie de ce Métaphysicien sublime, doit intéresser quiconque aime à s'instruire.

On fait que nos deux illustres Philosophes ont travaillé sur le même plan, & qu'ils sont l'un & l'autre partis de l'idée d'animer une statue.

La statue, avant d'avoir fait aucun usage de ses sens, n'a point d'idées. Qu'on approche une rose de son nez, au même instant elle devient un être sentant. Son ame est modifiée pour la première fois en

odeur de rose. . . . Le mouvement que la rose imprime au nerf olfactif, donne lieu à cette modification, que nous nommons *odeur de rose*. . . La sensation qu'éprouve la statue est une odeur de rose, & rien au-delà.

Si l'on écarte la rose, l'ébranlement qu'elle a produit sur le nerf olfactif ne cessera pas au même instant. Cet ébranlement est un mouvement communiqué; & le mouvement ne s'éteint que par degrés.

Mais quand la sensation aura disparu entièrement, la statue ne pourra la rappeler. Quelque hypothèse qu'on embrasse sur le rappel des idées, il faudra toujours admettre que ce rappel dépend de la liaison qui se forme entre les idées. Entendez par *liaison des idées* tout rapport en vertu duquel une idée est cause de la reproduction d'une autre idée.

La statue ne rappellera une idée, qu'autant que cette idée a quelque rapport direct ou indirect avec celle qui l'occupe actuellement; sans cela, il faudroit admettre des effets sans cause. Et comme on ne suppose encore qu'une seule idée dans son cerveau, elle ne peut la rappeler.

Mais quand cette sensation, qui affectoit la statue, a disparu, son état actuel est-il précisément le même que celui qui avoit précédé cette sensation; ou l'état d'une fibre du cerveau qui a été mise en mouvement, & dont le mouvement s'est éteint, est-il précisément le même que celui d'une semblable fibre qui n'a jamais été mue?

M. Bonnet entre ici dans une profonde analyse, & prouve, par les effets de la mémoire, que le mouvement que la rose a produit sur le nerf olfactif, n'est point anéanti par la cessation de ce mouvement. L'état primitif des fibres sur lesquelles la rose a agi a été modifié, & cette modification est l'expression physique de la différence qui est entre l'état actuel de la statue, & celui qui avoit précédé la sensation.

Si à l'odeur de la rose , on fait succéder l'odeur de l'œillet , la sensation de l'œillet rappellera-t-elle celle de la rose ? Et si-elle la rappelle , comment ce rappel s'opérera-t-il ?

Demander si une certaine sensation peut rappeler une certaine sensation , c'est demander en général comment une idée rappelle une autre idée ?

Nous savons que l'ame n'acquiert l'idée d'un objet qu'ensuite des mouvemens que cet objet a excités dans le cerveau.... Le rappel d'une idée sera donc la reproduction des mouvemens auxquels cette idée a été attachée.

Lors donc qu'on demande si une certaine idée peut rappeler une certaine idée , c'est demander s'il est entre les mouvemens auxquels tiennent ces idées , des rapports en vertu desquels ils soient réciproquement cause de leur reproduction ?

Les idées se diversifient comme les objets ; elles sont la représentation des objets : les idées sont liées aux mouvemens du cerveau ; ces mouvemens se diversifient donc comme les idées.

Mais qu'est-ce qui constitue proprement cette diversité dans le cerveau ? Différentes fibres , mues par différens objets , donnent-elles naissance à différentes sensations ? Ou cette diversité de sensations dépend-elle simplement de la diversité des mouvemens imprimés aux mêmes fibres , par différens objets ?

On sent que cette question est étroitement liée à celle du rappel des idées. Il faut donc entrer dans cet examen. Voyons si différentes odeurs , par exemple , agissent sur les mêmes fibres , ou si chaque odeur a des fibres qui lui sont appropriées.

La rose , en agissant sur la fibre , lui imprime une tendance à un certain mouvement ; car la fibre ne peut se mouvoir qu'autant qu'il survient un changement dans l'état primitif de ses parties élémentai-

res. Or, le changement qui survient à la fibre est par lui-même une tendance, une disposition au mouvement imprimé, puisqu'il met la fibre dans l'état où elle doit être pour exécuter ce mouvement. L'action de la rose a donc monté la fibre pour exécuter le mouvement auquel la sensation d'odeur de rose a été attachée.

Maintenant, si un œillet vient à agir sur cette même fibre, elle cédera à l'impression de l'œillet; & son mouvement sera composé en raison de la tendance qu'elle a acquise par l'action de la rose, & de la nouvelle tendance qu'elle reçoit de l'action de l'œillet. La fibre se trouvera donc dans le cas d'un corps pressé par deux forces qui agissent en sens différens..... Le mouvement de la fibre sera donc composé, & fera naître dans l'ame une sensation complexe, une sensation formée de la sensation de la rose; & de la sensation de l'œillet.

Un troisième mouvement, imprimé à la fibre par une tubéreuse, sera un nouveau degré de composition dans la modification de l'ame. Le mouvement de la fibre deviendrait ainsi de plus en plus composé, à mesure que la diversité des impressions augmenteroit.

Mais l'ame peut rappeler séparément chaque sensation; l'expérience le démontre. La fibre ne pourroit exécuter ce rappel; car le mouvement très-composé de cette fibre, n'est aucune des sensations en particulier: il est à la fois toutes les sensations; il est une sensation très-complexe.

On ne rendroit donc point raison de la mémoire, en n'admettant dans chaque sens qu'une seule espèce de fibres. Les faits nous conduisent donc à penser que la diversité des sensations ne dépend pas de la diversité des mouvemens imprimés par les objets à des fibres identiques; & par une conséquence nécessaire.

G v.

faire, que le rappel des sensations ne se fait point par de telles fibres.

Il faut donc admettre qu'il est dans chaque sens des fibres appropriées aux diverses espèces de sensations que le sens peut exciter dans l'ame. . . . La prodigieuse composition que cette hypothèse suppose dans les sens, n'est point du tout une raison pour la rejeter, si d'ailleurs elle naît des faits, & qu'elle les explique heureusement.

Il faut encore admettre que la liaison qui est entre nos idées de tout genre, en suppose entre les différens ordres de fibres qui servent à leur formation. Nous pouvons donc conjecturer que les fibres de différens ordres sont rassemblées par faisceaux dans l'organe intérieur, à peu-près comme les rayons colorés sont rassemblés dans un rayon solaire.

Nous éprouvons tous les jours qu'à l'occasion de l'impression d'un objet sur nos sens, il s'excite au dedans de nous des sensations de genres très-différens. Ces sensations tenoient donc les unes aux autres par des nœuds secrets; & ces nœuds sont-ils autre chose que les fibres appropriées à la production de ces sensations?

L'odeur de l'œillet doit - elle donc rappeler à la statue celle de la rose? C'est la question à résoudre.

On vient de voir que chaque espèce de sensations a ses fibres propres. Il semble qu'il doive s'ensuivre que, comme un objet n'agit que sur les fibres appropriées à son action, de même les fibres appropriées à une espèce de sensation ne sauroient agir sur les fibres appropriées à une sensation d'espèce différente; & par une conséquence nécessaire, que l'odeur de l'œillet ne rappellera point à la statue l'odeur de la rose.

Ne nous pressons pas de prononcer, dit M. Bonnet, ceci demande quelque explication.

Chaque espèce de sensation a bien sa mécanique:

mais entre deux sensations d'espèces différentes, il est des rapports en vertu desquels elles appartiennent au même genre. Ces rapports, qui en supposent d'analogues entre les fibres, dérivent de quelque chose de commun que nous ignorons. Il seroit donc possible que ces rapports donnaient lieu à une certaine réciprocité d'action entre les fibres, d'où naîtroit la liaison de deux sensations, & leur rappel réciproque.

Je puis dire plus, ajoute notre Métaphysicien; nous sommes forcés d'admettre cette réciprocité d'action, puisque le rappel d'une sensation par une sensation d'espèce différente, est un fait que l'expérience atteste. En effet, pouvons-nous avoir des sensations sans l'intervention des mouvemens du cerveau?

Mais si les faits nous conduisent à admettre l'influence de tels rapports dans le rappel des sensations, ils nous conduisent en même-tems à admettre que ces rapports ne suffisent pas seuls pour opérer ce rappel. Si cela étoit, l'ame éprouveroit de nouvelles sensations sans l'intervention des objets. Il suffiroit que les fibres d'une espèce fussent ébranlées, pour que plusieurs des fibres du même genre le fussent à la fois ou successivement; & l'ébranlement de ces fibres seroit nécessairement accompagné des sensations qui en dépendent. Mais comme ce n'est point-là du tout ce que nous éprouvons, & que nous n'avons jamais de nouvelles sensations que par l'action des objets sur nos sens, il faut que le rappel des sensations exige quelque autre condition que celle des rapports dont il s'agit. Cette condition essentielle est que les fibres sur lesquelles d'autres fibres agissent, aient été mues auparavant par les objets.

L'odeur de l'œillet ne rappellera donc celle de la rose, qu'autant que la fibre appropriée à cette dernière odeur, aura déjà été mue par la rose.

On doit se rappeler que la rose, en agissant sur

Cvj

la fibre qui lui est appropriée, lui a imprimé une tendance à un certain mouvement, & qu'elle a par conséquent monté cette fibre pour exécuter le mouvement auquel la sensation d'odeur de rose a été attachée.

C'est ainsi, dit l'illustre Ecrivain dont j'expose les idées, que je conçois que l'odeur de l'œillet pourra rappeler celle de la rose. Le Lecteur curieux de suivre plus loin l'Auteur dans la mécanique du rappel des idées, peut consulter les chapitres 19., 20 & 21 de *l'Essai Analytique sur l'Ame.*

Il est, ce me semble, impossible, d'après cet exposé, qu'il puisse rester le plus léger doute pour décider à qui est due la gloire de la découverte du principe de la liaison des idées.

Il est encore quelques inadvertances échappées à l'Anonyme, que l'intérêt de la vérité ne permet point de passer sous silence; mais cette Lettre est déjà trop longue. Les observations qui me restent à faire, me fourniront la matière d'une nouvelle Lettre.

Je suis, &c.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Clef*; celui du Logogryphe est *Chardon*, où se trouvent *cran*, *Rohan*, *nard*, *or*, *Roch*, *rond*, *roc*, *cor*, *arc* & *Don*.



É N I G M E.

M A L G R É l'ingratitude
Dont l'homme use envers moi ,
A te servir , Lecteur , je borne mon étude ;
Et soulager tes maux est mon plus cher emploi.
Le jour , la nuit je suis à ton service ;
Très-souvent pour un rien , pour un léger caprice ;
Tu me fais endurer les jours froids , les temps chauds ;
Jamais je ne me plains ; mais vois ton injustice ,
Sitôt que je parois tu me tourne le dos ,
Mon aspect te déplaît : sensible à cet outrage ,
Ce n'est qu'avec effort que je fais mon ouvrage.
Ma besogne finie , ô comble de malheur ,
Rien ne peut arrêter ton aveugle fureur ;
Tu me plonges , cruel , en une étroite bière ,
Tu voudrois pour toujours m'y ravir la lumière ;
Mais bientôt je te vois , craignant tout pour tes jours ,
Revenir lâchement mendier mon secours.

(Par M. Orillon.)

L O G O G R Y P H E.

P OUR me trouver , Lecteur , ne vas pas à la Cour ;
La mode m'en bannit , & j'y suis méprisée ;
J'habite dans les champs , j'y fixe mon séjour.
En tous lieux , cependant , on m'a préconisée ,

Et les premiers Romains , instruits par mes leçons ,
Devinrent des héros qu'on vante dans l'Histoire.
Tu devines déjà ? Qu'importe , poursuivons :
T'amuser un instant , c'est-là toute ma gloire,
Dérange mes neuf pieds ; bientôt tu trouveras
Un fleuve , en Portugal , roulant l'or dans son onde ;
Ce qui jeta Henri dans de grands embarras ;
Ce qu'il faut traverser pour voir le nouveau Monde ;
Ce qu'auprès du Saint-Père on voit assez souvent ;
 Une effrayante maladie ;
 De la liqueur le sédiment ;
Ce que l'on peut gagner sans en avoir envie ;
Le témoin des écarts d'un esprit sommeillant ;
 Une ville de Picardie ;
Un de nos intestins qui se gonfle en courant ;
Une ville célèbre en la piraterie ;
 Le nom des filles de la Nuit ;
Ce sur quoi l'Océan se brise avec grand bruit ;
Un fruit que l'on confit , qui croît peu dans la France ;
Un quadrupède enfin. Use de mon secours :
 Tu le peux , sans nulle dépense :
Ainsi tu couleras de beaux & de longs jours ,
A l'abri des malheurs que cause mon absence.

(Par M. * * *. de Lisieux.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

PIÈCES échappées aux seize premiers
Almanachs des Muses. A Paris, chez la
veuve Duchesne, au Temple du Goût, rue
Saint-Jacques.

IL Y A long-tems que l'on est en usage de
faire de ces collections de Vers, dans les
quelles on rassemble à la fois & ces produc-
tions fugitives des Rimeurs éphémères, soi-
disans Poètes légers, & ces brillantes baga-
telles échappées quelquefois aux passe tems
des véritables Auteurs. Il en paroïssoit déjà
beaucoup dans le siècle dernier. Je me rap-
pelle qu'il m'est tombé entre les mains un
de ces Recueils intitulé : *la Crème des*
Poètes ; & l'une des Précieuses Ridicules de
Molière dit à Mascarille qu'elles ne con-
noissent pas encore les beaux-esprits ; mais
qu'un de leurs amis s'est engagé à leur ame-
ner chez elles *tous ces Messieurs du Recueil*
des Pièces choisies. Nos *Almanachs des*
Muses, nos *Etrennes du Parnasse* répon-
dent à ces anciens choix de Vers, dont
quelques exemplaires se sont sauvés, & se
conservent encore par curiosité dans de
certaines Bibliothèques.

Le Volume que nous annonçons en ce

genre est assez bien composé. On y trouve plus de Pièces agréables que dans cinq ou six Almanachs des Muses réunis ensemble; mais malheureusement elles sont presque toutes connues depuis très-long-tems. Le Rédacteur s'est borné à mettre à contribution ce qui étoit déjà imprimé.

La Collection destinée à faire suite à l'Almanach des Muses, commence par une Épître de *Racine* à *M. de Voltaire*, sur les *Commentaires de Corneille*. Cette pièce, de feu M. Dorat, est bien marquée au coin de son esprit toujours tergiversant, toujours indécis, & ne sachant jamais bien précisément ni ce qu'il vouloit faire, ni ce qu'il vouloit dire. Il a voulu persiffler M. de Voltaire; mais il n'y a point de Lecteur sensé qui ne doive prendre au mot ses éloges prétendus ironiques.

J'ai lu ton docte Commentaire ;
Car les heureux de ce pays
S'entretiennent de tes Écrits,
Et par cœur savent leur Voltaire.

• • • • •
Que de lumières ! que de sens !
Ton cœur est pur & sans envie :
Il a dicté tes jugemens.
Ce Farnabius qui m'ennuie ,
Ce Scaliger triste & fougueux ,
Tous ces pédans volumineux
Qui firent bailler ma patrie ,

En te lisant , on les oublie ,
Et tu vas l'emporter sur eux.
Ici rédacteur infailible ,
Faisant la pensée & le vers ,
Tu prononces l'arrêt terrible
Qui va détromper l'Univers.
Là, quittant pour le persiflage
Le ton froid du dissertateur ,
Tu fais , grâce à ton goût volage ,
Folâtrer avec ton Lecteur.

Assurément , on ne pouvoit faire du Commentateur de Corneille un éloge plus vrai & plus mérité. Il n'y a que l'Auteur qui ait pu voir le ton de l'ironie dans ces Vers , d'ailleurs très-agréables. Ce n'est que vers la fin que ce ton se fait véritablement sentir par des traits , qui , tout à-coup , passent la mesure , à force de vouloir être piquans.

Ce n'est pas qu'on n'en trouve aussi quelques-uns infiniment heureux :

Tu le poursuis à chaque mot ,
Cet Écrivain que l'on renomme ,
Et veux prouver qu'il est un sot
En disant qu'il est un grand homme.
Et plus bas :

J'osai lui lire ton Ouvrage ;
Il dit (ce calme m'étonna)
Voltaire est homme , il est injuste ;

Il conspire comme Cinna,

Je dois pardonner comme Auguste.

Nous ne devons parler que des vers les moins connus, & à-la-fois les plus agréables. C'est à ce double titre que nous allons citer une Pièce qui ressemble beaucoup, pour le fond des idées, à la Confession de Zulmé, réclamée à-la-fois par deux Auteurs, sans qu'il soit prouvé qu'elle soit de l'un des deux, mais qui lui est en tout point bien supérieure.

Que je suis bien l'esclave du Démon !

Et vers le mal que mon ame est encline !

Je me croyois un Saint ; mais quand je m'examine,

Je vois avec componction,

Qu'en moi tous les péchés ont déjà pris racine.

Je suis gourmand, & c'est un fait certain ;

Je dévore le fruit qu'aura touché ta main ;

Je le savoure avec délice.

Je m'accuse aussi d'avarice.

Le ruban qui servit à nouer tes cheveux,

Est mon trésor, je le couve des yeux.

Si d'un regard Églé me favorise,

Je ressens aussitôt un mouvement d'orgueil.

Au-dessus des humains, placé par ce coup-d'œil,

Je les affronte & les méprise.

Je ne pense jamais qu'à toi ;

De cet unique soin je m'occupe sans cesse ;

Et, si je m'y connois, c'est-là de la paresse.

Le bonheur de ton chien est envié par moi;
Je sens contre un rival une colère extrême.

En voilà six bien pros crits par la loi.

Eglé, crois-tu de bonne-foi

Que je sois exempt du septième.

Voilà de la bonne, de l'ingénieuse galanterie, rendue en très-jolis vers. En voici d'autres de Piron, d'un ton différent, mais non moins ingénieux; & d'une aimable & piquante originalité.

Un jour le Dieu de qui la loi

Sur la terre & les cieux domine,

Nous amena Morphée & moi

Auprès du chevet de Rosine.

Partageons, nous dit-il, la belle entre nous trois;

Que chacun de nous dans son choix

Trouve, s'il peut, son avantage.

Pour moi depuis long-temps mes vœux sont décidés,

Je prends son cœur pour mon partage.

Adieu vous dis : à vous le dez.

Alors examinant cette beauté céleste,

Je dis au Dieu Morphée : ami, prends ses beaux yeux.

Il le fit; & content d'un lot si précieux,

Il me laissa prendre le reste.

Il y a dans ce Recueil beaucoup de Fables charmantes de MM. Boissard, l'Abbé le Monnier, Imbert, Dorat & Piron. Mais dès qu'on parle de Fables, on songe à La Fontaine; on a l'injustice de ne vouloir lire

que La Fontaine, de n'admirer que La Fontaine. On lui fait gré de ses inexactitudes & de ses négligences. On croit qu'il n'a pas voulu faire mieux, quoiqu'il soit plus vrai qu'il ne l'a pas pu. Il lui a fallu peut-être autant de peine pour être négligent, qu'il en a fallu à Boileau pour être correct; & il l'annoncé lui-même, lorsqu'il dit:

Tandis que sous mes cheveux blancs
Je fabrique, à force de temps,
Des vers moins sensés que la prose.

Malgré cette admiration outrée & excessive que l'on affiche pour lui depuis quelque tems, nous osons présumer qu'à l'exception d'une vingtaine, ses Fables n'ont point paru, dans leur tems, des modèles de perfection à Racine & à Despréaux. Nous présumons encore que ces Juges difficiles auroient goûté plusieurs des Fables recueillies par l'Editeur; ils auroient admiré celle de *l'Histoire*, de M. Boissard; & celle intitulée: *le Cheval, le Bœuf, le Mouton & l'Ane*, leur eût paru pleine de naturel, de vraisemblance & de sens. Car, il ne faut pas le dissimuler, nos Fabulistes modernes visent à l'esprit: c'est en cela qu'ils sont loin de La Fontaine. La Fontaine ne voit que ses Animaux, ne pense qu'à eux, est seul enfin dans sa ménagerie. Disons encore que si plus de la moitié de ses Fables nous paroissent trop foibles de Poésie, il n'y en a peut-être

pas une seule où nous ne trouvions un trait admirable, & qui n'appartient qu'à lui seul, Quant à M. Boifard, c'est parce que nous aimons son talent en ce genre, que nous l'invitons à ne pas laisser subsister sa Fable du *Ver-à-Soie* & du *Ver-de-Terre*. Elle commence ainsi :

Il fend l'air, cet heureux reptile,
Il étoit mon égal, le voilà *volatile*.
Je l'ai vu Tisserand, ce nouvel *Oisillon*,
Qui s'élève aujourd'hui d'une aîle triomphante,
Il déploie aujourd'hui sa robe étincelante,
Il fut un ver obscur, ce brillant papillon.
Ainsi le ver de terre, à la douleur en proie,
De son voisin le ver à soie
Contemploit les destins nouveaux.

Il n'y a pas-là un seul vers qui ne présente quelque chose de faux, ou dans le style, ou dans l'idée. Un papillon de *Ver-à-Soie* ne *fend point l'air*. Il s'en faut bien qu'il ait une *aîle triomphante* & une robe *étincelante*. D'ailleurs, *oisillon*, terme que l'on n'emploie que pour dégrader l'idée d'oiseau, forme une disparate défecueuse avec l'*aîle triomphante*. Il n'est pas non plus le *voisin* du ver de terre. Il vit sur des mûriers, & non dans la terre. La Fable ment sans doute : mais il y a des vraisemblances auxquelles elle est obligée de se soumettre. Ainsi La Fontaine ne plaît pas quand il fait marcher un Buisson. Au surplus, quoique la Fable de

M. Boissard soit mal choisie, le but moral en est clair & bon.

Apprends qu'il est doux de voler,
Et qu'il est glorieux d'avoir formé ses aîles.

Parmi plusieurs Épîtres, il faut distinguer celle de M. le Brun, *sur la bonne & la mauvaise plaisanterie*. Nous sommes de bonne foi : dût-il s'offenser de notre franchise, nous ne goûtons point ses Odes. Mais cette Épître, pleine de vers dignes de Boileau, & d'idées justes & ingénieuses, nous paroît un vrai chef-d'œuvre. Nous préférons de beaucoup les vers suivans, à tous ceux du dix-huitième siècle, & de mon apologie.

Qu'un ami par vos traits ne soit point immolé ;
En vain le repentir honteux & désolé
Court après le bon mot aux aîles trop légères ;
Il perd ses pas tardifs & ses larmes amères.
Fuyez-donc le sarcasme & ses ris indiscrets.
L'amour-propre offensé ne pardonne jamais.
Ménagez-lui toujours une heureuse retraite ;
Que l'objet d'un bon mot lui-même le répète.
On sourit quand du feu d'un mot qui semble éteint,
La maligne étincelle éclate & vous atteint ;
Mais on est indigné du Cyclope difforme,
Qui sur l'aimable Acis jette sa roche énorme.
Galatée en pleurant s'enfuit sous les roseaux.

La feinte méprise, de M. François, est bien racontée, & le mot est bien choisi. Mais

peut-être cette anecdote plaisante devoit-elle être rendue en moins de vers. Lors qu'un mot piquant fait le seul mérite d'une Pièce, il faut y courir au plus vite. Il n'y auroit rien de si facile à M. François que d'abrèger ce Conte épigrammatique, qui deviendrait alors un joli morceau à retenir.

On pourroit citer beaucoup d'autres Pièces qui méritoient d'être recueillies : on en pourroit citer aussi qu'il eut fallu rejeter ; telles qu'une très-longue & très-ennuyeuse Épître sur la consommation, & une Idylle imitée de Gesner par M. Berquin, dans laquelle on trouve ce vers curieux.

Mais plus *heureux* cent fois dans son *bonheur*.

Mais cet Article n'est déjà que trop long.

HISTOIRE de la Guerre des Russes & des Impériaux contre les Turcs, en 1736, 1737, 1738 & 1739, & de la Paix de Bellegrade qui la termina, avec des Cartes & des Plans, par M.... de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Major d'Infanterie, de l'Académie Royale des Inscriptions, &c. 2 Vol. in-8°. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins.

LA dévastation de la Crimée, ses villes réduites en cendres, les bords du Danube ravagés, un grand nombre de leurs habitants dépouillés de leurs domaines, & contraints

d'aller chercher un asyle sous un ciel étranger, trois grandes Nations écrasées sous le fardeau des impôts, cent cinquante mille hommes égorgés, cinquante mille arrachés de leur pays & traînés en esclavage, une multitude de familles victimes des maladies contagieuses, inséparables de la guerre: c'est à ce prix que trois Puissances, qui se croient fort sages, parviennent à obtenir, l'une, un titre pueril; les deux autres, la démolition d'un mur, & l'échange de quelques arpens de terre inculte.

Les talens & la conduite de la plupart des Généraux de l'Empire, ne sont guère plus admirables que les causes & les effets de cette guerre. On y voit un Comte de Neuperg, esprit faux & subtil, superstitieux calculateur de points & de lignes, jaloux de tous les projets dont il n'est pas l'Auteur, continuellement occupé à combattre par le sophisme les avis les plus sages, fait pour présider aux détails d'une garnison, mais absolument étranger au grand art de la manœuvre. Un Comte Esterazi à la tête de 10,000 Croates, sacrifiant les intérêts de sa Patrie à un sot orgueil, & refusant d'unir ses forces à celles d'un autre Officier Général, parce qu'il est moins ancien que lui dans le Service. Un Maréchal de Seckendorf, qui fatigue son armée par des mouvemens inutiles, donne des ordres le matin, les révoque le soir, rejette sur autrui le dommage qui en résulte, favorise le brigandage
des

des Fournisseurs de vivres, est accusé de partager avec eux les subsistances du Soldat, ne paroît diriger ses opérations qu'afin de s'enrichir par le pillage. Un Comte de Vallis, incapable de profiter des fautes des ennemis, & de réparer les siennes : Général servilement attaché aux minuties & au pédantisme de son art ; également ridicule, & lorsqu'il fait un crime à ses Troupes de porter le fusil deux lignes trop bas sur l'épaule, & lorsqu'il laisse manquer d'artillerie à Bellegrade assiégé, sous prétexte que les canons de la citadelle ne doivent point faire le service de la ville, & lorsqu'il refuse d'enlever un convoi dont les assiégeans ont le plus pressant besoin, sous le prétexte, non moins ridicule, qu'il n'est pas de la dignité d'un Général de rester sous la tente sans l'appareil d'une multitude de Régimens oisifs.

Les Troupes Ottomanes & ceux qui les commandent présentent un spectacle différent, mais aussi déplorable : des hommes sans lumières, sans expérience, ennemis des arts & de la discipline, se précipitant au hasard comme des tigres déchaînés ; quelque fois heureux dans les combats, par les vices & les fautes de leur ennemi ; mais trop ignorans pour tirer parti de la victoire, ils l'abandonnent en vaincus ; s'enfuient jusqu'à vingt lieues quand ils ont perdu mille hommes sur cent mille : réduits à se défendre ou à harceler leur adversaire, ils semblent n'avoir

Sam. 11 Novembre 1780. D

pas encore les premiers élémens de la guerre offensive de postes & de bataille, de ces sâvantes manœuvres pour l'attaque & la retraite, en usage parmi nous depuis un siècle.

La Russie offre un aspect plus imposant : on entrevoit de la sagesse dans ses conseils, de la grandeur dans ses desseins, de la confiance dans ses entreprises, de l'énergie & de la capacité dans ses Généraux, & dans ses Soldats une discipline sévère, & cette intrépidité froide, contre laquelle viennent se briser la fougue Ottomane & son horrible fanatisme. Chez ce peuple naissant, le courage est sans faste, les ames ont la vigueur d'une nature encore sauvage, & les ressorts du Gouvernement concourent à les affermir : on en reconnoît la force jusques dans les récompenses & les peines militaires. Un Détachement Russe a négligé les précautions que prescrit la discipline, il est surpris & battu par les Turcs ; aussitôt les coupables sont jugés ; l'Officier en Chef subit la peine de mort : Major, Brigadier, Lieutenant-Général, un Prince de la Maison de Cantacuzène sont dégradés & condamnés à descendre au rang de simples Dragons.

Au milieu des actions honorables pour la Russie, on en remarque une dont le souvenir fait horreur : c'est la mort de Sainclair, Officier Suédois, envoyé à Constantinople avec des pouvoirs de Négociateur, & lâche-

ment assassiné par les Émissaires de la Cour de Saint-Petersbourg. On saura gré à M. de Kéralio d'avoir recueilli dans son Ouvrage tous les détails relatifs à ce forfait. Il est important d'exposer ces atrocités au grand jour, & de les dénoncer à l'indignation publique, afin d'intimider ceux qui seroient tentés de les renouveler.

Sainclair ayant rempli l'objet de sa mission, quitta Constantinople pour se rendre à Stockolm. Il avoit pour compagnon de voyage un Négociant François, nommé Courturier. Lorsqu'il arrive à Kotchim, le Bacha lui fait voir une lettre écrite en Polonois, qui promettrait une grande récompense à ceux qui pourroient arrêter le Major Sainclair. Un Polonois venu de Varsovie confirme cet avis, & ajoute qu'il doit se garder de suivre la route de Lemberg, parce qu'on l'y attend. Le Bacha fait escorter Sainclair jusqu'à Stanislaw, & lui donne des lettres pour le Palatin de Kiv. Dans une Auberge de Bresslau les deux Voyageurs virent arriver le Capitaine Kutler, le Lieutenant Levitski, accompagnés de quatre hommes revêtus d'habits de livrée; l'un d'eux se dit Bas-Officier, & les autres Dragons. Ces Russes partirent de l'Auberge vers minuit avec leurs Gens & deux Postillons. Sainclair & Courturier étoient en chaise de poste; on les atteignit vers trois heures du soir près du village de Zauche; leur Postillon reçut l'ordre

D ij

de s'arrêter ; alors Kutler s'avance , salue très-poliment le Major , & lui demande en François : « n'êtes-vous pas M. Sainclair ? —
» Oui. — Je me vois avec peine obligé de
» vous annoncer qu'il faut retourner sur vos
» pas : vous savez que lorsqu'un homme
» d'honneur est chargé de quelque ordre , il
» doit les exécuter. » Sainclair lui ayant demandé quels étoient ces ordres , le Russe lui répondit avec beaucoup de politesse : « vous
» les verrez, Monsieur, au premier endroit
» commode , & reconnoîtrez que vous
» n'êtes pas entre les mains de voleurs de
» grand chemin. »

Ils repassèrent le Village , & prirent le chemin de Christianstadt , par Heide & Furstenau. A ce dernier endroit , Couturier remarqua que l'Officier Russe donnoit des ordres secrets. Quelques momens après , il lui représenta combien il étoit surpris de se voir détenu comme un prisonnier. Kutler lui répondit par un sourire dédaigneux.

Sainclair & Couturier insistent pour savoir sur quel ordre ils sont arrêtés , & à quel endroit on les mène. Alors Kutler leur montre un papier revêtu d'un grand sceau ; il l'ouvre à moitié , en leur disant : « Les
» voilà , puisque vous les voulez voir. Ils
» portent que Sainclair étant chargé de Mé-
» moires que l'on tient pour dangereux , il
» est enjoint à moi Kutler , de l'arrêter par-
» tout où je le pourrai joindre , & de m'as-
» surer de la vérité. »

Vers les neuf heures du soir , ils parvinrent à l'extrémité d'un bois , & découvrirent de loin la petite ville de Naubourg. Kutler fit arrêter , disant qu'il ne vouloit pas donner les Prisonniers en spectacle à toute la ville en y entrant de jour ; qu'ils pouvoient l'attendre dans le bois jusqu'à la nuit , & qu'il alloit à Naubourg chercher un logement. L'Officier Russe de retour, Sainclair lui demande s'il a trouvé un bon logement : » Oui , quoiqu'un peu étroit , & » nous aurons à souper. Maintenant , la » visite peut se faire ; mais il faut qu'au- » paravant je vous parle , » dit il , en s'adressant à Couturier. En même-tems , il s'éloigne , & Couturier le suit à vingt pas de la chaise. Kutler ayant lu dans ses tablettes , lui demande s'il n'est pas M. Peiner Couturier , Commis à Constantinople. » Je suis » Couturier , & non pas Peiner , qui est » mon Commis. --- Pourquoi allez-vous » à Stockholm , & comment avez-vous » connu Sainclair ? » Couturier répondit à ses questions , & lui observa que Sainclair , pendant son séjour à Constantinople , avoit été présenté aux Ministres étrangers comme un Officier du plus grand mérite , & qu'ils en avoient tous pris & conservé cette opinion. » Je vois , lui dit le Capitaine Russe , » qu'il a aussi votre confiance : vous pour- » riez être en meilleure compagnie. Vous » me paroissez un honnête homme , & lui

D iij

» ne l'est point. Cet espion-là nous a coûté
» bien de l'argent. »

Kutler revint à la chaise de poste, & ordonna la visite. Ensuite, il parla quelque tems à Levitski. Alors il prend Sainclair à part, prie Couturier de s'éloigner, examine le coffre & le porte-manteau. Les deux Officiers Russes s'entretiennent encore en particulier; on rappelle Couturier, afin qu'il ouvre sa valise. Levitski ayant regardé sur toutes les avenues, conduit Sainclair à l'écart dans un taillis de la forêt. A peine Couturier a-t-il ôté la moitié de la chaîne de sa valise, qu'il apperçoit une lumière, & entend un coup d'arme à feu vers l'endroit où étoit Sainclair. Il demande ce que c'est :
» Rien, dit Kutler, d'un air agité; refermez votre valise, nous la visiterons ailleurs. » Au même instant, Couturier & un des Postillons voient le malheureux Sainclair s'élancer entre les arbres avec assez de force; il se tourne vers eux, & s'écrie en François : *Mon Dieu, Jésus, mon Dieu!* Alors Levitski appelant ses soldats, court avec eux, le sabre à la main, sur le Suédois: on entend les coups dont ils le frappent.

Couturier, saisi d'effroi, demande la vie & la liberté; il adresse à Levitski sa prière en langue Latine; celui-ci lui répond : » *Ne timeas: peccatum esset contra Spiritum Sanctum malefacere viro probo sicut te; isse habuit quod merebat; erat inimicus Magistri;*

inimicus Magistri est inimicus Dei , & puto me non peccasse interficiendo eum. » Cependant on entraîna Couturier , on le mit sur un charriot entre deux de ces assassins , qui lui parloient , l'un en Latin , l'autre en François , qui se parloient entre-eux , tantôt en langue Polonoise , tantôt en Russe. Kutler lui ordonna de ne faire aucune question , & de ne parler à qui que ce soit , ni sur eux , ni sur leur pays , ni sur l'endroit où ils alloient. » Vous ne le saurez jamais , ajouta-t-il ; & » si , par quelque hasard , vous échappiez » de nos mains , vous avez vu vous-même » que nous savons trouver ceux que nous » cherchons. Vous ferez donc mieux de garder le silence , & d'attendre que nous vous relâchions ; alors vous pourrez dire tout ce que Diable vous voudrez. »

Couturier fut conduit & renfermé durant cinquante-six jours dans le Fort de Sonnestein , appartenant à la Russie. Pendant le voyage , les mêmes scélérats qui l'escortoient lui volèrent son argent , se le partagèrent avec les effets de Sainclair. Levitski , en faisant le partage des habits & du linge , lui en demandoit la valeur , afin , disoit il , que les parts fussent plus égales.

Cinq jours après l'assassinat , le cadavre du Major fut découvert par un Berger , qui courut le déclarer à Naubourg. La Justice & un Médecin s'y transportèrent. On trouva le corps couché , le visage contre terre , &

D iv

les bras étendus. Lorsque les habits furent ôtés, ils virent à l'estomac la blessure d'un coup de feu, dans laquelle on trouva une balle de pistolet. Sainclair avoit reçu à la tête deux coups de sabre profonds, & un troisième qui l'étoit moins; trois coups d'épée dans le dos, dont deux traversoient la poitrine; un autre sous le bras gauche, & un coup de sabre à la main. Il avoit au doigt un anneau d'or, & dans sa poche, une boîte d'écaille avec du tabac. Ces pièces furent déposées au Château de Naubourg.

L'Empereur & le Roi de Suède indignés, firent procéder aux informations. Le crime & ses complices ayant été avérés, l'Impératrice de Russie fit arrêter les coupables; son Ministre, le Comte d'Ofterman & le Duc de Courlande, dont ils avoient servi l'infâme politique, n'osèrent les défendre; ils livrèrent à la Justice leurs vils instrumens; & au lieu des magnifiques récompenses qu'espéroient Levitski & Kutler, ils se virent traînés dans les cachots de la Sibérie.

Après avoir obtenu justice des auteurs subalternes de ce meurtre, le Roi de Suède voulut rendre les derniers devoirs à son malheureux Sujet. Le corps de Sainclair fut exhumé & transporté en Suède, où l'on rendit à sa cendre les honneurs dûs à un citoyen mort pour la Patrie.

Ceci n'est pour ainsi dire qu'un Episode dans l'Ouvrage de M. de Keralio. Ce Livre

paroît sur-tout destiné à l'instruction des Militaires; on y trouve des Plans & des Cartes dont les seuls gens de l'art peuvent apprécier le mérite.

On n'avoit encore rien publié de complet sur cette Guerre des Turcs contre les Russes & les Impériaux. L'Auteur a mis en œuvre 1°. les Mémoires du Général Manstein. 2°. Un Manuscrit en Langue Allemande, qui renferme le Journal complet des opérations des Armées Impériales & Ottomanes. 3°. Des Mémoires manuscrits & imprimés, soit en Allemand, soit en François. 4°. Ceux du Marquis de Villeneuve, Ministre Plénipotentiaire de France, & Médiateur de la Paix de Belgrade.

A l'égard des Cartes & des Plans de Bataille, M. de Keralio assure qu'ils paroissent pour la première fois, & qu'ils ont été levés par les Ingénieurs de l'Armée Impériale.

» Les Militaires, dit-il, ne liront pas sans
 » intérêt l'Histoire d'une Guerre aussi éton-
 » nante par ses succès que par ses fautes,
 » & glorieuse seulement pour la France,
 » qui la termina. »



PIÈCES FUGITIVES, suivies de quelques airs notés, paroles & musique, par M. J. B. Roche. A Amsterdam, & se trouvent à Nantes, chez l'Auteur, Place de Bretagne, & P. J. Brun, Imprimeur-Libraire, 1780.

RIEN n'est plus difficile que de faire d'excellens Vers, même de jolis Vers ; rien n'est plus facile aujourd'hui que d'en faire de médiocres. Nous avons tant de poésies, nous sommes si riches sur-tout en pièces fugitives, que faire des Épîtres ou quelques Madrigaux bien tournés, devient presque une opération de mémoire. La collection de l'Almanach des Muses peut en fournir une preuve qui se renouvelle tous les ans. Nous voyons chaque année, au bas de Pièces agréables, des noms nouveaux, obscurs, & qui le seront encore malgré ces titres aussi fugitifs que ces Poésies ; mais c'est justement l'abondance de ces richesses poétiques qui rend le Public dédaigneux, & rien n'est plus difficile peut-être que de faire réussir aujourd'hui un Recueil de *Pièces fugitives*. Tel Poète qui, par diverses Poésies dispersées dans des Recueils ou jetées dans le monde, s'étoit presque immortalisé, voit mourir sa gloire subitement dès qu'il a rassemblé ses titres poétiques.

D'après ces réflexions, on sent quelle vérité un Auteur doit mettre dans son choix

quand il recueille pour le Public ce qu'il avoit écrit pour la Société.

M. J. B. Roche, dont nous annonçons les Poésies, a cédé trop complaisamment à cet amour paternel dont il parle dans sa trop longue Préface. Il paroît avoir rassemblé tous les petits Vers qui lui sont échappés dans ses loirs. On trouve, dans son Recueil, de tous les genres de Poésies, jusqu'à des Rondeaux, des Énigmes & des Ariettes. On y voit aussi des Vers qu'il appelle *enfantins* : ce sont des complimens faits à des Mamans, & qui n'auroient pas dû sortir de leurs familles. Ces Poésies sont mêlées aussi de fragmens de Prose, quelquefois de deux lignes. Le grand défaut de ces Ouvrages, c'est le défaut d'idées & la monotonie ; la versification en est souvent facile, mais le ton en est toujours le même. Quelquefois aussi le style en est entortillé & précieux, comme dans ces Vers qui terminent un bouquet à Mademoiselle L. T. Les fleurs ayant refusé d'aller s'offrir à la Demoiselle, de peur d'être effacées par la fraîcheur de son teint, l'Auteur finit par ces réflexions :

Entre nous les fleurs ont raison ;
Vénus en eût dit autant qu'elles :
Votre minois est un fripon
Fait pour désespérer les belles.
Il n'est point de bouquet pour vous ;
Mais ne regrettez pas un si foible avantage.

D vj

Quand des cœurs on fixe l'hommage,
On peut des fleurs mépriser le courroux.

L'Auteur auroit peut-être bien de la peine à nous expliquer ce que tout cela veut dire. Nous allons transcrire une épigramme qui vaut mieux que ces vers-là. Le Poète l'a intitulée *Réflexion*.

Petit Seigneur, petit Savant,
Furent toujours d'une rudesse extrême :
Tel insulte au Ciel, à Dieu même,
Et redoute un Bonze ignorant.
On ne voit courtisan si mince,
Qui mieux qu'un Roi n'impose le *tacet*.
Pour aborder Monsieur le Prince,
Flattez Monseigneur son Valet.

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

CONSIDÉRÉ comme œuvre dramatique, & relativement à l'intérêt que le Théâtre exige, l'Opéra de *Perfée* est une des plus médiocres productions de Quinault ; vu comme Pièce à Spectacle, c'est un des Ouvrages de cet Auteur dont l'ordonnance & les proportions méritent le plus d'éloges. Chacun des cinq Actes qui le composent, présente un tableau

dont l'effet contraste parfaitement avec ceux qui le suivent ou le précèdent; en un mot, il y règne, depuis l'exposition jusqu'au dénouement, une variété ménagée avec tant d'art, que si l'intérêt du fond répondoit à ce qu'a de louable la distribution des accessoires, l'Académie Royale de Musique ne pourroit guères citer d'Ouvrage qui pût lui être comparé. Malheureusement l'usage qu'on y a souvent fait de la Mythologie & des ressources qu'elle produit, n'est pas toujours conforme aux règles du goût: il doit même paroître ridicule aujourd'hui, que les esprits, déjà familiarisés avec des moyens nouvellement introduits au Théâtre de Polymnie, ne veulent plus se prêter à l'illusion qu'on s'est faite pendant près d'un siècle, sur le jeu de certaines machines, comme les vols, la marche des monstres, &c. &c. objets qu'on s'accorde unanimement à renvoyer aux Spectacles des Remparts. Plus malheureusement encore, l'Homme de Lettres qui a réduit à trois Actes l'Ouvrage de Quinault, mérite lui-même, au moins à notre avis, des reproches assez graves. L'estime que l'on doit à ses talens nous impose la loi d'être aussi sévères que justes, dans les critiques que nous allons faire; & persuadés, comme nous le sommes, qu'il est plus fait qu'un autre pour aimer la vérité, nous la lui présenterons avec le même courage que nous mettrons toujours à l'entendre, quand on voudra bien nous la montrer.

Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le Théâtre rempli,

a dit le Législateur du Parnasse. Ce principe, qui est de rigueur pour le Théâtre de la raison, n'est pas susceptible d'être admis sur la Scène des illusions; mais le goût assigne des bornes, même aux vraisemblances les plus étendues, & semble exiger qu'au moins à l'Opéra, chaque Acte se passe en entier dans le même lieu. Pour ne parler que de Persée, Quinault s'est soumis à cette règle, qui nous paroît sage & faite pour être adoptée par tous les bons esprits. Les deux premiers Actes du nouveau Poème pèchent contre ce principe, dont l'oubli diminue encore le peu d'intérêt que le sujet comporte. Il n'est pas adroit d'avoir placé les premières Scènes dans le vestibule du Temple de Junon, de faire entrer tour-à-tour tous les Personnages dans l'intérieur de ce Temple, pour les en faire sortir à la Scène cinquième, précédés ou suivis des Brêtres & du Peuple. Pourquoi n'avoir pas conservé l'idée de Quinault? Il a tout simplement choisi pour la Scène de son premier Acte, *une place publique, disposée pour y célébrer des jeux en l'honneur de Junon*; & son idée est analogue aux usages des anciens qui, dans les grands événemens, choisissoient les lieux élevés & découverts pour y célébrer leurs fêtes.

A la fin du premier Acte de Quinault, les jeux sont interrompus par la nouvelle qu'ap-

porte un des Éthiopiens de la suite de Céphée, tant de l'arrivée de Méduse, que des malheurs que sa présence a causés. Au commencement du second, Phinée dit qu'elle s'est retirée. Cette marche est naturelle, parce qu'il est tout simple de penser que si la fureur de Junon a suscité ce monstre à la fin de l'Acte premier; dans l'intervalle qui existe entre celui-ci & le second, Jupiter, par une suite de la protection qu'il accorde à son fils, a pu forcer la Gorgone à se retirer dans son antre. Il n'en est pas de même dans le nouveau Drame: à la Scène sixième du premier Acte, on annonce l'arrivée de Méduse; cette Scène est extrêmement courte; & dans celle qui la suit, on apprend qu'elle a disparu, ce qui choque toutes les vraisemblances, même à l'Opéra.

La coupe du second Acte ne nous paroît pas plus heureuse que celle du premier. Examinons d'abord la marche de Quinault. Son troisième Acte est composé en entier de l'épisode de Méduse, & de la victoire que Persée, aidé de Mercure, remporte sur cette Gorgone. Le quatrième s'ouvre par un chœur d'Éthiopiens qui chante:

Courons, courons tous admirer

Le vainqueur de Méduse.

Le commencement du nouveau second Acte offre le même épisode, qui se termine à la fin de la sixième Scène. Là, le

Théâtre change, & représente le vestibule du palais de Céphée, où Andromède vient se lamenter sur les dangers auxquels Persée s'expose pour elle, en combattant la Gorgone. Qu'on juge de l'intérêt que peut prendre le Spectateur aux inquiétudes de la Princesse, quand il vient de voir sortir victorieux le Héros qui excite des alarmes si vaines; loin qu'on puisse en éprouver aucun, c'est de l'ennui seul qu'une telle situation procure. Comme on a transposé les Scènes dixième & onzième aux représentations, nous ne parlerons point des reproches que mériterait le Correcteur de Persée, si ces deux Scènes étoient placées au Théâtre comme elles le sont dans l'Ouvrage imprimé; mais nous ne pouvons nous taire sur la suppression totale du cinquième Acte de Quinault, parce qu'elle rend le rôle de Phinée aussi inutile, que le caractère de ce Personnage est déjà vil & bas, parce qu'elle détruit un des principaux résultats de la victoire de Persée sur Méduse. A la fin du Drame en cinq Actes, ce Héros, vainqueur de la Gorgone & du monstre marin, rencontre encore un ennemi redoutable dans Phinée, qui, à la tête de ses amis, vient troubler les cérémonies de son mariage avec Andromède. Dans ce danger pressant, Persée n'emploie d'abord d'autres ressources que celles de son courage; mais quand le nombre des assaillans est prêt à l'accabler, il a recours à la tête de Méduse, & punit, par ce moyen, la trahison & les perfidies d'un rival que sa

DE FRANCE.

lâcheté rend encore plus à craindre. Dans le nouvel Opéra, Phinée dispaçoit au second Acte, & il n'en est plus question que dans la Scène cinquième du troisième, où il dit ce vers, *en se précipitant dans les flots*,

O mort ! délivre-moi de ce spectacle horrible !

Encore ce vers a-t'il été supprimé à la représentation ; ce qui fait qu'on ignore absolument ce que devient ce Prince, faute qui blesse les règles les plus connues de l'art dramatique.

Il nous semble qu'il étoit facile de resserrer l'idée de Quinault, & de la faire servir à l'augmentation de l'intérêt. Quand Phinée, à la fin de la neuvième Scène du nouveau second Acte, fait cette réflexion :

Andromède, à mes vœux ravie,

Suivroit mon rival à l'Autel !

Et moi, dans mon dépit mortel

Dévoré d'amour & d'envie,

J'irois dans le fond des forêts

Cacher ma honte & mes regrets !

Ah ! que plutôt l'enfer vomisse

Tout ce qu'il a de plus affreux, &c. &c.

On croit entrevoir que son dépit lui fera imaginer des moyens de vengeance, qui ajouteront aux soins que les Dieux prennent de persécuter son rival. Pourquoi n'a-t'on pas tiré parti de cette situation ? Phinée, à la fin du second Acte, profitant du trouble

M E R C U R E

général que cause l'apparition du monstre que Junon a suscité, pour rassembler les amis, pour exiger leurs sermens de le servir, de combattre Persée dans le cas où il sortiroit encore vainqueur de ce danger; Phinée conserveroit son caractère, cet incident laisseroit au Spectateur une double incertitude qui soutiendrait sa curiosité; un grand chœur termineroit le second Acte avec quelque chaleur, tandis qu'il finit d'une manière aussi triste que peu intéressante, par le morceau de simple récitatif que chante Phinée. Il y a plus: au moment où Persée a délivré Andromède, son rival se présenteroit à la tête des siens; il tenteroit d'enlever la Princesse; la victoire demeureroit un moment incertaine; le Héros, près de succomber, s'armeroit de la tête de Méduse; mais comme la pétrification de Phinée & de sa suite pourroit être mal reçue par nos Spectateurs modernes, un coup de tonnerre suspendroit l'effort de Persée, Vénus descendroit, annoncroit la volonté du Maître des Dieux, les Peuples rentreroient dans le devoir, & Phinée se poignarderoit. Cette marche nous paroît assez sage & assez conforme aux usages du Théâtre Lyrique, pour que nous soyons surpris qu'on ne l'ait pas adoptée. Au surplus, nous ne faisons que proposer les idées que l'amour de l'art nous a dictées; & si nous nous sommes trompés, nous nous rendrons avec plaisir aux preuves qu'on voudra bien nous en donner.

DE FRANCE. 41

Autant la nouvelle ordonnance de Persée nous a semblée condamnable, autant les corrections du style nous paroissent heureuses. Il seroit néanmoins à désirer qu'on n'eût pas conservé quelques-unes des expressions de Quinault ; comme celles-ci, par exemple, qui sont aussi triviales que ridicules,

La gloire qui vous est promise
Ne peut plus souffrir de remise.

Et ces deux autres vers, où un Cyclope ; présentant à Persée des aîles qu'on a préparées pour lui, joue sur le mot, en lui disant :

Chacun doit aller à la gloire,
Mais un Héros doit y voler.

Concetti misérable & digne des *Précieuses*.

On désireroit encore qu'on n'eût pas voulu ajouter aux idées du premier Auteur, surtout quand la situation, loin de l'exiger, ne peut que souffrir de ce qu'on ajoute. Donnons un exemple. Mercure cherche à adoucir Méduse. Il lui dit :

Vous n'avez eu que trop de charmes ;
Sans Pallas, sans ses rigueurs,
Vous n'auriez troublé les cœurs
Que par de douces alarmes.

Ici Quinault s'est arrêté avec raison. Son

Correcteur a jugé à propos d'ajouter ces quatre vers :

En perdant vos attraits vainqueurs
L'Amour vouloit briser ses armes ;
Il les arrosoit de ses larmes ,
Et les Plaisirs verssoient des pleurs.

Ce madrigal , péniblement attaché aux vers de Quinault , nous semble ne présenter que de l'affectation & de la recherche, outre qu'il rend la situation languissante.

Quelques personnes ont blâmé la suppression du rôle de Mérope ; nous ne sommes point de leur avis. Rien de plus froid que son amour pour l'amant d'Andromède ; rien de plus triste ni de plus inutile.

Tout ce que nous venons de dire du Persée, remis en trois Actes, prouve que cet Ouvrage a fourni peu de motifs intéressans au savant Musicien qui l'a mis en musique. On y trouve pourtant des morceaux qui attestent l'étendue & la chaleur de son génie. Le chœur : *Laissez calmer votre colère ; celui : Dieux irrités, apaisez-vous ;* la terminaison du duo de Persée & d'Andromède au premier Acte ; l'épisode de Méduse ; le monologue de Phinée & l'air qui le termine ; les adieux d'Andromède au troisième Acte, tous ces objets sont dignes des plus grands éloges, & réunissent la connoissance la plus profonde de l'art musical, au sentiment de la véritable expression qui leur convient. En un

mot, on peut présumer qu'il n'a manqué à M. Philidor qu'un poëme d'un intérêt plus puissant pour produire un nouveau chef-d'œuvre. Mais, que peut faire un Musicien sur un Ouvrage dont la langueur éteint à chaque instant la chaleur de son imagination?

L'exécution des Ballets a excité les plus grands applaudissemens. On y voit tour-à-tour les premiers sujets de la Danse.

Quant aux Acteurs qui représentent dans cet Opéra, nous n'en citerons que deux : M. Larrivée, à qui le rôle de Phinée doit le peu de succès qu'il a, & Mlle Durancy, dont le rôle de Méduse doit augmenter la réputation. Elley a produit le plus grand effet, & on paroît convenir généralement, qu'il n'est guères possible de montrer un plus beau talent que celui que cette Actrice déploie dans le personnage de Méduse; personnage plutôt récitant qu'en action, & qui n'est susceptible d'intéresser un peu qu'autant qu'il est joué avec les moyens qui tiennent à l'ame, à l'intelligence, & à la parfaite connoissance du Théâtre.

Nous dirons aussi deux mots des décorations. La première du second Acte représente *un désert affreux, & dans l'enfoncement, l'antre des Gorgones*. Pourquoi cet antre se trouve-t-il dans l'enfoncement; & comment n'a-t-on pas senti qu'à la fin du trio où les Gorgones chantent :

Il faut nous rendre malgré nous
Au charme d'un sommeil si doux,

il est ridicule de leur voir faire quarante pas pour regagner leur antre , tandis que les accens sourds & prolongés que le Musicien leur prête , annoncent que le sommeil doit les accabler , qu'il doit les faire tomber malgré elles dans l'assoupissement que leur cause le caducée de Mercure , à l'instant même où elles en sont frappées ?

Andromède , marchant sur les flots pour gagner le rocher sur lequel elle doit être exposée , ne nous a pas paru moins ridicule. Quinault a sauvé cet inconvénient , en faisant annoncer que les Tritons se sont emparés de la Princesse au moment de l'apparition du Monstre. Il étoit si simple de le suivre !

La fameuse décoration de diamans termine le troisième Acte. Elle produit peu d'effet , & n'en peut guères produire ; car , de deux choses l'une : ou on l'éclairera faiblement , & on ne jouira pas de sa magnificence ; ou on l'éclairera beaucoup , & le grand nombre de diamans multipliant les reflets , brisera toutes les formes de l'architecture en éblouissant la vue : ce qui prouve que le luxe excessif est presque toujours contraire aux règles du vrai beau.

L'étendue de cet Article n'a pas permis que l'examen Littéraire de la Tragédie de Nadir fut placé dans ce Numéro : on le trouvera dans le prochain.

MUSIQUE.

RECUEIL d'Airs & d'Ariettes choisis, dans les meilleurs Opéras & Opéras - Comiques, arrangés pour le clavecin, par M. Holanid, N^o. I, seconde année. Prix, 2 l. 8 s. Il en paroît un tous les mois. Le prix de l'Abonnement est de 18 l. pour Paris, & de 24 l. pour la Province. A Paris, chez l'Auteur, Maison de M^{de} Denis, & aux autres adresses.

Ouverture de la Bonne Fille, arrangée pour le clavecin, par Bucaut. Prix, 3 l. A Paris, chez M^{lle}. Vasseur, rue de la Monnoie.

Airs du Ballet & Concert de Mirza, arrangés pour le clavecin, par le même. Prix, 3 l. A la même adresse. On peut s'abonner pour l'année à la même adresse. Le prix est de 24 l. pour Paris, & 30 l. pour la Province.

Ouverture & Sextuor du Jugement de Midas, arrangés pour deux violons, ou deux flûtes, avec accompagnement d'un violoncelle, par Bucaut. Prix, 1 l. 16 s. A la même adresse.

Pièces d'Orgue. Messe en Sol mineur, composée par le même. Prix, 3 l. 12 s. A la même adresse. On peut s'abonner pour l'année. Prix, 12 l. pour Paris, & 15 l. pour la Province.



ANNONCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES *Instructions des Négocians*, contenant toutes les règles d'Arithmétique par les fractions. Par M. C***. Prix, 1 l. 4 s. br. & 1 l. 16 s. rel. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins.

Répertoire Universel & Raisonné de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique & Bénéficiale, Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot, Ecuyer, ancien Magistrat. Tomes XXXVII & XXXVIII. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins, & chez Dupuis, Libraire, rue de la Harpe, près la rue Serpente; & se trouve chez les principaux Libraires de France.

T A B L E.

<i>RÉPONSE aux Vers de Mde de la Férandière,</i>	49	<i>miers Almanachs des Muses,</i>	63
<i>A Mlle de ***.</i>	51	<i>Histoire de la Guerre des Russes, &c.</i>	71
<i>A Mlle le T. . .</i>	52	<i>Pièces Fugitives,</i>	82
<i>Lettre au Rédacteur du Mercure,</i>	52	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	84
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	61	<i>Musique,</i>	95
<i>Pièces échappées aux seize pre</i>		<i>Annonces Littéraires,</i>	96

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 11 Novemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 10 Novembre 1780. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 5 Octobre.

IL est arrivé ces jours derniers de Spa un courrier, qui a apporté au Ministre de Suède la ratification du Roi son Maître, de la neutralité armée, pour la protection réciproque de la navigation & du commerce des sujets des deux Puissances. Le Ministre en a fait part sur le champ au Comte de Panin; & l'on croit que cette ratification sera échangée cette semaine contre celle de l'Impératrice, de manière que cette affaire dont le succès intéressoit si fortement la sûreté des mers & la liberté du commerce, est maintenant conclue.

Les fêtes continuent dans cette Capitale; les Ambassadeurs étrangers se sont empressés d'en donner eux-mêmes au Prince de Prusse; celles de celui de France & de celui de Vienne ont été très-brillantes. Avant-hier on célébra à la Cour l'anniversaire du Couronnement de l'Impératrice : ce jour a été marqué par un nouveau bienfait de cette

11 Novembre 1780.

c

Princesse ; elle a permis par un Ukase la libre exportation du froment & du gros bétail hors de toutes les terres de sa domination, & réduit, de 60 roubles à 9, les droits d'entrée que l'on payoit ci-devant sur les vins de Hongrie.

Le 30 du mois dernier le Prince Royal de Prusse assista à une assemblée publique de l'Académie Impériale ; MM. Pallas & Fuslurent des extraits de deux Mémoires, l'un sur la différence distinctive des Animaux, l'autre sur les Satellites des Etoiles fixes.

On fit ensuite l'essai d'une machine qui exprime en musique les cinq voyelles ; elle est de l'invention de M. Karzenstein, Professeur à Copenhague ; elle étoit accompagnée d'un Mémoire que l'Académie a couronné. Le sujet du prix qu'elle donnera l'année 1783 est celui-ci : *Quelle est la théorie des Machines mises en mouvement par la force du feu ou des vapeurs ?* On annonça ensuite les Savans qui viennent d'être reçus Membres de l'Académie ; parmi leurs noms on distingue celui de M. Forster. L'Assemblée avant de se séparer eut l'honneur de présenter à S. A. R. quelques livres, des plans, des estampes & les médailles d'or de l'Académie.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 18 Octobre.

ON apprend de Landskrone que le Roi

de Suède , qui s'étoit embarqué à Lubeck sur un paquebot , y arriva le 15 de ce mois après-midi ; il en repartit le même jour pour Stockholm. S. M. avoit d'abord résolu de prendre terre à Ystad ; mais le vent n'étant pas favorable elle ordonna qu'on la conduisît à Carlscrone. Le courier qu'elle avoit expédié de la Haye , pour annoncer son retour à la Famille Royale , passa le 12 de ce mois à Elseneur.

Le vaisseau de guerre le *Mars* est arrivé ; il a transporté ici Madame de Lillienfelt , épouse du Conseiller de ce nom , le Colonel Ziegler & un Capitaine , tous au service de la Cour de Russie : ils ont accompagné à Flastrand les quatre enfans du feu Duc de Brunswick , qui , après avoir débarqué dans ce Port , se sont rendus par terre à Aalborg , où ils ont resté jusqu'au 11 de ce mois ; le Comte Oosten les y a reçus d'une manière digne de leur naissance ; & le 13 ils sont arrivés à Horsens , lieu de leur résidence.

Le vaisseau de guerre le *Groenland* , dont on avoit été fort inquiet à cause des tempêtes qui ont régné depuis quelque tems , est arrivé le 1er de ce mois dans un petit Port , à l'ouest d'Arendahl en Norwege , sans avoir rien souffert ; le 12 il a dû en appareiller pour revenir ici.

La frégate de guerre la *Moen* est arrivée des Indes Occidentales à Eggersfund , en Norwege : elle a perdu tant de monde , &

elle a tant de malades à bord , qu'elle pourra faire à peine le trajet de ce Port jusqu'ici.

POLOGNE.

De VARSOVIE, le 18 Octobre.

Le choix des Membres du Conseil permanent a occupé plusieurs séances de la Diète ; celui du Maréchal de ce Conseil a éprouvé de grandes difficultés. Le Prince Sapieha , Grand-Maître d'Artillerie de Lithuanie , & le Prince Stanislas Poniatowski , Lieutenant-Général de l'Armée de la Couronne y prétendoient tous les deux ; les suffrages se sont enfin réunis sur le dernier qui a prêté le serment en cette qualité. On a continué plusieurs anciens Membres du Conseil , on en a nommé quelques nouveaux , & tous ont aussi prêté serment.

La place de Vice-Chancelier de la Couronne n'est pas encore remplie ; on dit qu'elle a été offerte au Comte Malachowski , frere du Maréchal de la Diète , & qu'il l'a refusée. Le Comte Potocki , Grand-Notaire de Lithuanie , est au nombre de ceux qui la briguent. Cette place peut conduire à celle de Grand-Chancelier , qui pourra être bientôt vacante , si l'Evêque de Poen , comme on le dit , ne se soucie pas de remplir long-tems un poste qui exige beaucoup de tems & de travail.

On a publié ces jours derniers un aver-

tissement par lequel on prévient les Chevaliers de l'Ordre de S. Stanislas de venir satisfaire au trésor de l'Ordre, ainsi que les Statuts le prescrivent. On est curieux d'apprendre si cet avis aura quelques effets, & sur-tout si l'on exécutera la menace de faire connoître les noms des Chevaliers qui refuseront.

Le Prince de Courlande est arrivé ici : on dit qu'il se flatte d'obtenir quelque chose en sa faveur ; comme le bruit se soutient que le Tribunal de Courlande s'assemblera incessamment, il est venu plusieurs Seigneurs de ce Duché. On voit aussi beaucoup d'étrangers qui sollicitent auprès de la Diète le droit de naturalisation.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 20 Octobre.

L'IMPÉRATRICE Reine a, dit-on, reçu des lettres qui lui annoncent le retour prochain de l'Empereur ; il arriva à Prague le 13 de ce mois après midi ; en passant par Leutomischel où se trouvoient quatre compagnies du régiment de Fabris, Infanterie, il leur fit distribuer 300 ducats en mémoire de la défense que ce régiment fit dans la dernière guerre près d'Habelschwert. Ce fut le Maréchal de Laschi qui annonça cette faveur au Major du régiment, par un billet conçu dans les termes les plus flatteurs pour le corps.

Comme on apprend que la peste redou-

ble ses ravages à Constantinople , le Gouvernement a donné les ordres les plus rigoureux pour que l'on prît sur les frontières de la Hongrie , les précautions propres à empêcher l'introduction de ce terrible fléau dans les Etats héréditaires.

Un vieillard de 78 ans vient de faire un ouvrage d'un travail ingénieux & dont on parle beaucoup; c'est la représentation exacte, en verres de différentes couleurs, du Château de Schombrunn , élevé sur une montagne , avec les cascades , les jardins , les avenues , & tout ce qui sert à embellir ses environs. Le tout est porté sur une table de 3 aunes. Il n'a entrepris cet ouvrage que pour le présenter à l'Impératrice dont la bienfaisance le récompensera de la peine qu'il a prise.

De FRANCFORT, le 25 Octobre.

ON mande de Brunswick que le mariage de la Princesse Auguste-Caroline-Frédérique , fille aînée du Prince Héréditaire , avec le Prince Frédéric-Guillaume de Wurtemberg Stuttgart , a été célébré à la Cour le 15 de ce mois ; & que ces illustres époux , après avoir resté quelques jours à Brunswick , se rendront à Berlin.

On apprend de l'Electorat d'Hanovre , que d'après plusieurs lettres de Londres, on se flatte d'y voir dans peu de tems le Prince-Evêque d'Osnabrug , second fils du Roi d'Angleterre.

Les Etats du cercle de Suabe viennent enfin de s'arranger sur l'exercice de leur

droit de présenter un Assesseur à la Chambre Impériale. Suivant la convention qu'ils ont faite & signée à Ulm le 25 Juin dernier, ils exerceront tour à tour ce droit dans l'ordre suivant. 1°. Le Duc de Wurtemberg en qualité de Directeur Protestant; 2°. le Margrave de Bade; 3°. le Duc de Wurtemberg; 4°. les villes Impériales de la Religion Protestante du cercle; 5°. le Margrave de Bade; 6°. le Duc de Wurtemberg &c.

La Princesse de Lovenstein-Wertheim; née Landgrave de Philipstal, épouse du Comte Héréditaire Jean-Charles-Louis de Wertheim, est heureusement accouchée d'un Prince. L'Archiduc Maximilien qui passoit par cette ville dans le tems des couches de la Princesse a été prié de tenir cet enfant sur les fonds de baptême; il a reçu les noms de Maximilien-Frédéric-Charles-Louis.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 15 Octobre.

Le Grand-Duc, notre Auguste Souverain; toujours occupé des moyens de soulager ses sujets, vient de publier un nouveau décret bien intéressant; il défend à tous Juges, Notaires ou autres Officiers dans les grandes & petites Vigueries, de recevoir ou d'exiger aucuns des émolumens provenant des procès criminels qui se payoient sous le titre de frais de procès ou épices; S. A. R. se proposant de les en dédommager.

Selon des lettres de Trieste , on y a appris que l'Isle de Candie , depuis quelque tems exposée à de continuel tremblemens de terre , en a essuyé un dernièrement qui a été très-funeste. Le château d'Eropeter , avec 300 Turcs qui en composoient la garnison , a été englouti sous la terre ; 13 petits villages ont également disparu ainsi que tous leurs habitans.

Une lettre du Levant qui circule depuis quelques jours , & que des nouvelles postérieures ne tarderont pas à confirmer , si celle qu'elle annonce est fondée , porte que sur le bruit qui s'est répandu dans la Morée que le Grand - Visir étoit mort , le Capitan-Bacha s'est embarqué sur un petit bâtiment & a mis sur le champ à la voile pour Constantinople , en laissant le commandement de sa flotte à son Lieutenant. Suivant les mêmes avis , il n'avoit encore rien entrepris contre le Pacha de Scutari , ni contre les Dulcignotes ; mais avant son départ , il avoit arrangé les affaires de manière que les Mainotes ne peuvent rien tenter contre la Morée , & les Turcs Albanois sont hors d'état de faire des descentes dans cette Péninsule.

ESPAGNE.

De CADIX , le 10 Octobre.

M. le Comte d'Estaing qui s'étoit arrêté dans l'Isle de Léon , à son retour du Camp de St-Roch , vint coucher le même jour à

bord du *Terrible*. Il a dîné depuis à terre chez M. le Coutteux , un des principaux Négocians de sa nation , & à bord de la *Conception* où D. Gaston avoit invité les principaux Officiers de l'armée combinée. Le soir du même jour cette brillante compagnie se rendit sur le *Royal-Louis* où M. de Breugnon donna une petite fête , & fit chanter le *Te Deum* à l'occasion du rétablissement de la Princesse des Asturies. Avant hier, Dimanche, M. le Comte d'Estaing voulut à son tour traiter sur son bord les Officiers & les principaux habitans de Cadix , dont il a reçu tant d'honnêtetés. La fête fut très-bien ordonnée ; on y avoit appelé les meilleurs Musiciens de la ville. Elle auroit été beaucoup plus brillante sans la pluie & la mer qui devint fort houleuse , ce qui empêcha plusieurs Dames de se rendre à bord du *Terrible* ; malgré ce contre-tems , il y eut 60 personnes de traitées à ce dîné qui fut on ne peut pas plus gai.

Le même jour 8, la division du Ferrol consistant en 4 vaisseaux François & 3 Espagnols , mouilla dans la baie ; cette escadre retenue par le vent de Sud-Est , a mis un mois pour se rendre de Madere ici ; tout nous porte à croire que M. de Guichen pourra bien être retardé de même. Au reste ce dernier ne fera pas un long séjour dans ce port : tout est prêt pour le recevoir & l'avitailler. La France a acheté les vivres du

convoi Anglois; & ils servirent à approvisionner tous les vaisseaux.

On dit que le Directeur-Général de la Marine a reçu ordre de notre Cour de donner à M. le Comte d'Estaing, tous les vaisseaux Espagnols qu'il demandera & qu'il voudra emmener avec lui; mais on ne peut pas encore assurer que cet ordre existe.

» Notre vaisseau parlementaire, écrit on d'Algésiras, en date du 16, a ramené hier à Gibraltar les femmes, les enfans & les malades pris le 27 sur les trois bâtimens sortis de cette baie. Don Barcelo n'a gardé que la femme du Lieutenant-Colonel, du 72^{me} régiment, parce qu'elle a marqué une grande répugnance de retourner dans la Place, & que le Gouverneur l'avoit fortement recommandée à ce Chef-d'escadre, ainsi qu'au Lieutenant-Général de Langara. Rien ne peut mieux donner une idée de la détresse où est Gibraltar, que la triste situation des équipages & des passagers qui étoient sur ces trois navires, & la qualité des vivres qu'on leur avoit fournis. Le plus grand nombre des passagers, des matelots, & même les enfans, étoient atteints d'un scorbut de l'espèce la plus maligne, & d'une fièvre dont la putridité ne permettoit à nos Médecins de les approcher qu'avec la plus grande précaution. Voici quelle étoit la cargaison de la hourque qui avoit 21 hommes d'équipages, & que nous avons vue. La frégate & les autres petits bâtimens n'étoient pas mieux approvisionnés; elle avoit 30 livres de biscuit déjà fort piqué des vers, 3 barriques de farine, un jambon, 2 barriques de bœuf salé, un peu de morue, 10 à 12 livres de beurre de Flandres, & 2 petites barriques de rum. — Hier, à 10 heures du soir, une balandre Angloise de 12 canons, & percée pour 18, fut prise vis-à-vis la pointe Carnero, au moment où elle alloit entrer dans la baie, & qu'elle pou-

voit être protégée par les canons des batteries ennemies; elle étoit poursuivie depuis le Cap Spartel par la frégate la *Sainte-Barbe*; mais comme sa marche étoit supérieure, elle auroit échappé sans les signaux que fit notre frégate, & qui mirent en alerte nos chébecs & nos chaloupes armées. Le chébec le *Saint-Louis*, commandé par M. de Gravi-
na, fut le plus heureux ou le plus habile; il aborda cette balandre & l'enleva; elle venoit de Lisbonne, & étoit chargée de toutes sortes de rafraîchissemens, principalement de vin & d'huile, mais ce qu'elle avoit de plus précieux pour nous, ce sont des dépêches que le Capitaine n'a pas eu le tems de jeter à la mer, se croyant en sûreté lorsque le *Saint-Louis* l'aborda; elles ont été envoyées sur le champ à la Cour; elles nous apprendront peut-être les desseins de l'ennemi sur la manière dont Gibraltar sera ravitaillé cet hiver.

Le 13 du mois dernier, le feu prit à la soute de l'eau de-vie du *Guerrier* par l'imprudence du Cambusier. On doit à la bravoure d'un Canonnier la conservation de ce vaisseau. Cet homme a eu le courage d'entrer dans la soute où étoit le feu pour y introduire le conduit de la pompe, & pour enlever un barril où le feu avoit déjà pris; il l'a porté sur le pont, & s'est brûlé de la tête aux pieds.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 27 Octobre.

Au défaut de nouvelles de l'Amérique septentrionale, on revient sur les dernières qu'on a reçues; & celles du Lord Corn-

wallis sont celles sur lesquelles on s'arrête, avec le plus de complaisance, & dont on cherche à tirer l'augure le plus favorable pour l'avenir. Un Américain a essayé de rabattre nos espérances par les réflexions suivantes, sur un événement dont peut être en effet nous attendons de trop grandes conséquences.

La dernière action de la Caroline est celle de toutes qui m'a le moins affecté. Il falloit absolument, pour l'ouverture prochaine du Parlement, une action où l'on hazardât tout pour pouvoir s'attribuer une victoire, quitte à exagérer le succès, & à diminuer ce qu'il a coûté. Si les Anglois croyoient de pouvoir réussir, ce n'étoit pas à notre extrémité méridionale qu'il falloit courir; c'étoit par la septentrionale qu'ils eussent dû tomber sur nous: l'autre, sans coup férir, suivra toujours finalement le sort de celle-ci. Depuis tant de tems Clinton dans le centre ne peut rien contre Washington, qui le tient toujours en échec des hauteurs du Jersey; la milice des Jerseys, de l'état de la Nouvelle-Yorck, de Connecticut, Massachussets Bay, Hampshire, Rhode-Island, Pensylvanie, Maryland, Virginie &c., est plus aguerrie, & le deviendra toujours plus à mesure que la guerre durera encore; & après cela les Anglois n'ont qu'à essayer encore d'une, de deux, ou de trois campagnes s'ils peuvent, & envoyer pour cet effet successivement trois fois 10,000 mercenaires. On ne les craint plus: Une seule chose est vraie; c'est que si nous avions assez de gros vaisseaux de guerre pour dominer dans le Sound & dans l'East-River, il y a long-tems que New-York seroit à nous ou en cendres: car on peut la battre en ruine du rivage opposé de Long-Island. Encore une fois, laissons railler les Anglomanes, & chanter

victoire à s'enrouer. Ils ne connoissent ni notre géographie, ni notre situation politique & militaire. Dans la vaste étendue que nous avons à défendre, il est facile à nos ennemis, maîtres de la mer, de se procurer à force de dépenses, des succès momentanés dans les endroits foibles, toutes les fois qu'on a besoin d'en imposer au Public, & de lui donner une opinion erronée sur les suites de tels succès. Mais jusqu'ici, dieu merci, nous savons que rien n'a pu ni ne pourra être décisif contre nous, & que tout peut l'être contre les Anglois, même leurs succès. Il leur arrivera finalement au sud ce qui leur est arrivé au nord, de devoir évacuer, de gré ou de force, Savannah & Charles - Town, comme ils ont dû le faire à Boston, à Rhode-Island, à Philadelphie. &c. N'ont-ils pas fait accroire alors à leurs admirateurs, qu'ils étoient les maîtres de la Nouvelle - Angleterre, de la Nouvelle York, des Jerseys, de la Pensylvanie, des comtés de Delaware. Ils sont aujourd'hui les maîtres de la Ville de New-York, de Charles-Town & de Savannah; & ils le seront, tant qu'ils pourront soutenir la gageure en y tenant des armées terrestres & navales, & en y envoyant continuellement leurs espèces, dont la circulation augmentant à mesure en Amérique, y fait baisser naturellement la monnoie de papier, & la fera enfin disparaître. Voilà tout le mystère du prétendu mauvais état des finances continentales. Ils veulent continuer la guerre ? Soit : Il y aura encore du sang versé de part & d'autre. Ils nous brûleront encore quelques Villes & Villages. Mais finalement ils n'auront pas notre pays; & nous aurons leurs espèces. On est aussi tranquille, & en paix à Boston, à Philadelphie, & dans des milliers de Villes, de Bourgs & de Villages qui existent, sans qu'ils le sachent, dans l'intérieur des Etats Unis, qu'on l'est en Europe; & tandis que les hommes oisifs,

ou intéressés dans les fonds Anglois, les sifflent, & parlent à perte de vue de la guerre Américaine, ces Peuples s'occupent à perfectionner leur législation, à faire fleurir les Arts & les Sciences, le Commerce & l'agriculture chez eux, à laisser penser & parler de guerre le Congrès, & à ne quitter leurs charrues & leurs comptoirs, que lorsqu'Annibal seroit *ante portas*, &c. α.

On continue de débiter ici que le Général Clinton menacé par les François & les Américains réunis, a détaché 6 régimens de ses troupes, dont 3 Britanniques & 3 Hessois pour la Caroline méridionale; mais peu de personnes croient à ce bruit invraisemblable; on est confirmé dans cette défiance par le bruit qu'on publie aussi qu'il demande au Gouvernement 10,000 hommes de renforts, pour le mettre en état de se défendre & de former quelque entreprise. Le Conseil s'est assemblé, dit-on, sur cette dépêche, & il y a été proposé de discontinuer la guerre d'Amérique; mais l'opinion contraire a prévalu, & on fait tous les préparatifs nécessaires pour envoyer au Général les troupes qu'il demande; elles seront embarquées sur 100 bâtimens, escortés par 10 vaisseaux de guerre, & on se propose de les faire partir vers le milieu du mois prochain. Les 3e, 11e, 19e & 30e régimens qui sont en Irlande ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir. On écrit de ce Royaume que le Général Irwin qui y commande les troupes, leur a défendu tout discours.

sur des matières politiques & sur-tout la lecture des Papiers publics. Cette défense, au moins singulière, est, dit-on, une précaution qu'il a prise pour empêcher les soldats destinés à servir au delà des mers, de s'instruire de bien des détails qui pourroient les en dégoûter. Mais comme on fait que pour l'esprit humain toute défense n'est qu'un appât de plus, on a lieu de craindre que cette prohibition ne soit pas observée.

» On a déjà parlé, dit un de nos papiers, de l'état précaire où sont nos affaires à New-Yorck. Les dernières lettres de cette Ville confirment ces fâcheuses nouvelles. Il est dit formellement dans les dépêches envoyées au Gouvernement, que si les François se rendent les maîtres de la mer, avantage pour lequel il n'est besoin que de quelques vaisseaux de guerre de plus, qui, selon toutes les apparences, ne tarderont pas à les joindre, il faudra renoncer à l'espoir de conserver New-Yorck, parce qu'il est impossible de s'y défendre à la fois contre deux forces supérieures & contre la famine; que, d'après les proclamations du Chevalier Ternay, & du Marquis de Rochambeau, on est généralement persuadé que les forces qu'ils attendent & qu'ils annoncent, sont décidément supérieures, sans quoi ils n'auroient pas parlé avec tant d'assurance de ce qui devoit en résulter; que la prétendue expédition dans la rivière James est une fable qui n'a pas le moindre fondement, la défense de New-Yorck étant une tâche assez difficile sans se distraire d'un objet aussi important pour des entreprises romanesques & extravagantes. — On peut regarder les hommes qui composent les différens corps sur le point de embarquer pour l'Amérique, comme autant de braves gens sacrifiés sans retour à cette guerre destructive.

Il s'est débité qu'il y avoit eu de violents débats dans le Cabinet relativement à ce projet. Le Chevalier Clinton a déclaré dans ses dépêches que si on ne lui envoyoit sur le champ un renfort de dix mille hommes , il ne pouvoit ni procéder à des opérations offensives , ni même répondre de la conservation de sa propre armée. En conséquence la question s'est trouvée réduite à cette alternative , ou d'abandonner la partie , de retirer les troupes d'Amérique & d'accéder à une trêve limitée sans reconnaître l'indépendance , ou d'envoyer dans ce pays les troupes demandées par Clinton. Le parti de Bedford , qui soutint vivement la première proposition , a succombé sous le poids de la faction ministérielle , & la Nation a été condamnée à poursuivre ce déplorable procès. — C'est un fait constant & dont les Ministres sont bien informés , qu'il va partir de France 10,000 hommes pour renforcer le Comte de Rochambeau en Amérique , & qu'ils seront escortés par une forte escadre , qui donnera aux François une supériorité décidée dans ces parages. Voilà ce qui a déterminé le Conseil à y faire passer un corps de troupes , malgré la rigueur de la saison où nous entrons ; & selon toutes les apparences , nous allons être exposés aux difficultés & aux dangers d'une campagne d'hiver.

Nos nouvelles des Indes occidentales accréditent le bruit qui s'est répandu du départ de l'Amiral Rodney pour l'Amérique septentrionale , avec une partie de sa flotte ; il est certain que ce secours est devenu de la nécessité la plus urgente pour le Général Clinton ; mais il l'est aussi qu'il auroit plus besoin de troupes que de vaisseaux , sur-tout s'il est vrai , comme on n'en doute pas , que M. de Guichen , avant de partir du

Cap, a envoyé 4000 hommes à M. de Rochambeau & quelques vaisseaux à M. de Ternay. Ce renfort qui a de l'avance sur notre Amiral, sera sans doute à sa destination avant son arrivée.

Plusieurs de nos Papiers qui ne semblent exalter l'Amiral Rodney que pour rabaisser les Ministres, prétendent qu'il n'est point secondé; & que ceux qui l'ont chargé du commandement de la flotte des Indes occidentales, ont pris d'avance leurs précautions pour qu'il ne réussît pas.

« Le Chevalier George Rodney, disent-ils, écrit à un de ses amis, qu'il soupçonne avoir été trahi lorsque l'escadre Espagnole, à son arrivée, lui a échappé, & qu'attendu la disposition de ses frégates & de ses croiseurs, il ne conçoit pas comment elle a pu joindre l'escadre françoise sans qu'il ait été averti à tems de son approche. D'après cela & d'après la défec-
 tion ou la lâcheté notoire de plusieurs Capitaines dans son combat avec l'ennemi, il paroît que la marine nourrit toujours au-dedans d'elle-même le ver chancreux qui ronge ses esprits vitaux depuis le 27 Juillet 1778. Le Chevalier Hugh Palliser n'est plus dans la marine, mais son esprit subsiste. D'autres ont été trouvés propres à remplir son emploi, & ce sont autant d'espions postés autour de Rodney, faisant auprès de lui le même rôle qu'ils ont joué à l'égard de tout Commandant qui a eu le malheur de servir sous le présent ministère. Rodney n'a pas voulu citer les Officiers délinquans à un conseil de guerre, par la même raison qui avoit déterminé l'Amiral Keppel à ne pas dénoncer non plus l'Amiral Palliser au même Tribunal, celle de ne pas interrompre les opérations de la campagne, & Rodney

ne les a point envoyés en Angleterre pour y être jugés, bien persuadé qu'avec un conseil de guerre choisi par l'Amirauté, la Nation ne tireroit aucune vengeance des coupables. En conséquence il a préféré de leur procurer les moyens de se justifier par des efforts de bravoure, de zèle & d'activité, promettant, en ce cas, d'oublier, même de pardonner les fautes passées. — Il a écrit plusieurs fois au premier Lord de l'Amirauté, pour le prier de lui envoyer un Capitaine de sa connoissance, qui, par ses longs services dans les Isles, avoit acquis dans la marine une expérience, une capacité & toutes sortes de qualités qui pouvoient être très-utiles à l'Amiral dans sa situation présente. Cet Officier connoît les sondes de chaque crique & port des Isles ennemies comme des nôtres; mais il n'a pas été employé depuis plusieurs années, parce qu'il n'est ni la créature, ni le panégyriste du Lord Sandwich.

— Dans le combat où Rodney prit aux Espagnols plusieurs vaisseaux sur leur côte même, il eut raison de se plaindre de la conduite de plusieurs Officiers de sa flotte. Un d'eux occupoit alors & occupe encore un poste très-élevé; il a acquis dans la marine l'honorable surnom de Palliser second. Après le combat, Rodney fit venir à son bord ces Officiers, & il parla ainsi à celui dont il est question :

» Monsieur, dans le cours de la journée d'hier & de
 » cette nuit, j'ai fait divers signaux que vous n'a-
 » vez point répétés, & auxquels vous n'avez point
 » obéi. Mon intention est que, tant que j'aurai le
 » commandement de la flotte de S. M., nul Offi-
 » cier, quel que soit son grade, n'ait la hardiesse
 » de négliger mes ordres ou de s'en jouer, & je
 » vous annonce que si vous avez encore une fois le
 » malheur de vous conduire aussi mal, je vous cas-
 » serai bien certainement. En même-tems j'ordon-
 » ne que chacun de mes signaux soit marqué sur

« le livre de loc par le Maître d'équipage, & que
 « le premier Lieutenant l'apporte tous les jours à
 « bord de mon vaisseau, pour que je le voie ». On dit qu'il termina cette sévère réprimande en observant qu'ils n'étoient pas allez vigoureux pour une entreprise telle que celle qui lui étoit destinée, que peut-être ils pourroient servir assez bien sur une flotte d'observation.

De tous ces détails alarmans de divisions sur la flotte & dans notre armée à New-Yorck, on conclut que sur tous les points du théâtre de la guerre, nous n'avons pas beau jeu, & on doute que nos efforts pour rétablir nos affaires réussissent.

« L'Angleterre, observe à cette occasion un de nos papiers, va être entièrement dégarnie de troupes réglées, & par conséquent elle sera défendue l'année prochaine par les milices. — Avant l'arrivée des nouvelles de la Caroline, le Cabinet étoit dans l'intention d'envoyer en Amérique six autres régimens, mais il restoit quelques doutes relativement aux dispositions des peuples sur la continuation de la guerre. L'affaire est actuellement décidée, & il a été envoyé un courier au Lord Buckingham pour savoir jusqu'à quel point l'Irlande trouvera bon qu'on lui enlève encore quatre mille hommes de ses troupes réglées qui doivent s'embarquer au plus vite avec des détachemens considérables tirés de notre propre armée. Quant à l'Irlande, quelque peine qu'elle puisse avoir à prêter ses troupes pour la guerre d'Amérique, sa situation particulière lui fera certainement desirer de se voir débarrassée de tout soldat mercenaire, depuis qu'elle a éprouvé la force & la protection qu'elle tire de ses Volontaires. Pour l'Angleterre, nous avons eu déjà trop d'exemples de sa versatilité,

pour douter que des succès passagers ne fassent rentrer de nouveau les douces chimères de l'espérance dans les esprits de ceux-mêmes qui sembloient avoir reconnu les pièges tendus à leur crédulité , & que l'Administration ne réussisse ainsi à se faire secourir par la Nation dans la poursuite de ces bluettes passagères qui se présentent de tems en tems sous la forme de victoire.

On lit dans un de nos papiers l'observation suivante , fut la relation du Capitaine Cornwallis , de la rencontre qu'il a faite de l'escadre de M. de Ternay , insérée dans la Gazette de la Cour.

Le Capitaine Cornwallis dit dans sa lettre :
» En général cette affaire (en parlant de son escarmouche avec M. de Ternay) est de peu d'importance ; mais j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous informer de toutes les circonstances dans la crainte d'un faux exposé , attendu que l'ennemi n'est pas toujours fort exact dans ses relations «. Après cela , qui ne s'attendroit à trouver la plus grande exactitude dans la relation du Capitaine Cornwallis ? Cependant observez ce qu'il dit dans la même lettre des forces de l'ennemi ; voici ses propres termes. *» Cette escadre (celle de Ternay) consistoit , je pense , en 14 vaisseaux de guerre , dont 10 ou 11 étoient des vaisseaux à deux ponts «.* Cette manière de prouver est une fausseté insigne. Ternay n'a appareillé qu'avec 8 vaisseaux de ligne. Arbuthnot dit expressément dans sa lettre publiée dans la Gazette du 30 Septembre , en parlant de l'escadre de Ternay ; *» que ses forces consistoient en 8 vaisseaux de ligne «.* Lorsqu'on reprochoit aux Ministres de n'avoir envoyé Graves qu'avec 8 vaisseaux de ligne , leur excuse ordinaire & celle de tous leurs partisans étoit que M. de Ternay n'en avoit pas davantage.

Avant d'être si empressés à taxer nos ennemis d'ineptitude, nous devrions commencer par être exacts nous-mêmes. Toutes les Gazettes étrangères se moqueront de la nôtre. La seule excuse décente que l'on puisse donner, c'est que c'est une relation d'Amirauté & qui vient du département du Lord Sandwich.

Les orages affreux qu'on a essuyés le 14 de ce mois ont causé beaucoup de désordre à la ville & à la campagne; on n'en a pas moins souffert sur mer. La meilleure partie de notre grande flotte d'observation est rentrée à Portsmouth; plusieurs vaisseaux ont été fort endommagés. Le *Royal George*, de 100 canons, le *Namur*, l'*Océan* & l'*Union*, de 90, ont été obligés de passer dans le bassin pour y être réparés. On dit que la flotte l'est & qu'elle attend les ordres de l'Amirauté. Elle reviendra passer l'hiver à Portsmouth; on en détachera les plus fins voiliers pour escorter l'Amiral Hood & son convoi jusqu'à une certaine hauteur, & ils rentreront ensuite en Angleterre. On suppose que l'Amiral Digby, qui monte le *Prince George*, sera nommé pour commander ce service.

Le *St-Albans*, de 64 canons, actuellement à Chatham, est destiné pour l'Inde. Le sieur Lindzey, Capitaine de la *Thétis*, de 32, est nommé au commandement du *Barfleur*, de 70, que doit monter l'Amiral Hood, qui conduira le renfort aux Isles.

Les troupes qui ont campé cette année

en divers endroits du Royaume , ont reçu ordre d'entrer dans leurs quartiers d'hiver.

On est revenu du beau rêve d'une paix séparée avec l'Espagne. On annonce pour le mois prochain le retour de M. Cumberland , dont la mission n'a abouti à rien. On prétend qu'il a inutilement offert Gibraltar , qu'on a refusé de recevoir en don , parce qu'on se flatte toujours de le conquérir.

Le Comte de Chatam., qui passoit aux Indes Occidentales sous le convoi du *Ramillies* , pour aller joindre son régiment , a été relâché sur sa parole , & est de retour ici : on y attend incessamment les autres prisonniers de distinction , faits par l'ennemi dans cette rencontre. Toutes les lettres qu'ils écrivent sont remplies d'éloges de l'humanité & des attentions qu'ils éprouvent de la part des Espagnols. Ils en ont agi généreusement avec les femmes , les officiers , les passagers , enfin avec tous. M. Pott , fils du célèbre Chymiste , qui se rendoit aux Indes , portoit avec lui des effets de grande valeur : ayant eu besoin de quelque chose qui étoit dans son bagage , il s'adressa au Maître des Prises , qui lui dit qu'il lui étoit expressément défendu d'ouvrir aucun coffre ou paquet de tous ceux qui étoient à bord ; en effet , on a rendu à M. Pott & à tous les autres tout ce qui leur appartenoit , jusqu'à la moindre bagatelle ;

& l'Amiral alla lui-même demander aux prisonniers les plus distingués, s'ils n'avoient rien perdu, ou s'ils n'avoient pas souffert quelqu'autre dommage, les assurant que dans ce cas il leur feroit tout retrouver, & qu'ils pouvoient compter sur sa protection, tant pour ce qui concernoit leurs personnes que leurs propriétés.

Le Parlement rentre le 31 de ce mois; celui d'Irlande a été prorogé au 19 Décembre prochain.

» La nomination du Lord Carleisle à la Vice-Royauté de ce Royaume, dit un de nos papiers, semble de mauvais augure dans le moment présent. Ce Lord n'a point réussi en Amérique, où il a été envoyé comme Plénipotentiaire pour mettre fin à une guerre malheureuse qui a ruiné la G. B. Aujourd'hui il est envoyé en Irlande, Royaume qui sans être dans un état de rébellion, est bien loin de jouir d'une tranquillité parfaite, & qui, pour être heureux, auroit besoin d'être gouverné par un homme d'expérience & de capacité; mais dans le système actuel de promotion & de faveur, on ne songe point à faire marcher ensemble les places & les talens; tous les hommes, c'est-à-dire, tous les courtisans sont propres à tous les emplois, & la préférence est toujours donnée à ceux qui établissent leurs prétentions sur des liaisons de famille ou sur une obéissance implicite ».

Il passe pour certain que les fonds consolidés à 4 pour 100, seront réduits au mois de Janvier prochain à 3 pour 100; à quoi, observent nos mécontents, servira

cette économie de 120,000 liv. sterl. par an ? au déjeuner tout au plus d'une armée Américaine. On prétend aussi que les Ministres feront tous leurs efforts pour mettre en exécution le projet qu'ils avouent hautement de lever les subsides pour l'année prochaine, sans faire un emprunt dont les intérêts soient hypothéqués sur de nouvelles taxes. Le danger d'un tel expédient suffiroit pour le faire rejeter par tout homme qui auroit à cœur l'intérêt de son pays. Malheureusement l'illusion que l'on a eu l'art de répandre parmi le peuple est portée au point que le seul bruit de ce projet a déjà fait hausser les fonds. Mais les gens à argent se laisseront-ils prendre au même piège ? c'est ce qui ne paroît pas encore prouvé.

Le Roi, accompagné du Prince de Galles & du Prince-Evêque d'Osnabrug, prit le 14 de ce mois le plaisir de la chasse du cerf, dans la forêt de Windsor; cette chasse fut troublée par un événement fâcheux; le Prince-Evêque d'Osnabrug, en voulant franchir une haie, tomba de cheval, se fit une forte contusion au bras droit & s'écorcha le visage : on le reconduisit sur-le-champ à Windsor. Cet accident n'a pas eu de suites; il en est à présent rétabli; on apprend qu'il partira dans peu de jours pour l'Allemagne, accompagné du Général Fitzroy, actuellement Lord Southampton.

pron. S. A. R. ira d'abord visiter ses propres Etats, & elle se rendra ensuite à Hanovre.

Parmi les nouvelles singulières qui se débitent, en voici une qui se lit dans nos papiers.

« Les Officiers du vaisseau le *Discovery*, un des deux bâtimens qui ont été employés aux découvertes faites par les Capitaines Cook & Clerke, ont découvert une Ile à laquelle ils ont donné le nom de Sandwich. Ils font un grand secret de sa position, attendu, disent-ils, qu'elle est située de manière qu'une escadre Angloise peut de là être la maitresse d'interrompre totalement le commerce des mines d'or Espagnoles, & que ce sera pour lors la faute des Anglois s'ils ne s'emparent pas, à leur passage, des galions d'Espagne, dont deux évalués 1400 mille livres sterl., ont été rencontrés par les Officiers qui ignoroient pour lors que la guerre fût déclarée entre l'Espagne & l'Angleterre, sans quoi ils ne leur eussent pas laissé continuer tranquillement leur route ».

On mande d'Irlande que les volontaires de Galwai, dans une assemblée très-nombreuse qu'ils ont tenue le 24 du mois dernier, ont pris les résolutions suivantes approuvées unanimement.

Résolu. Que nous considérons la maxime qu'on a voulu inculquer dans ce Royaume, & qui établirait que des Volontaires armés n'ont pas le droit de discuter des questions politiques; comme tendant à rendre ces associations publiques inutiles à la Nation, parce qu'il paroît absurde que des hommes prenant les armes pour la défense de leurs droits, n'ayent par la liberté de constater ces droits, d'examiner les principes d'après lesquels ils doivent agir; parce qu'il paroît également absurde que des

11 Novembre 1780.

d

votes de remerciement ayant sanctifié en leur faveur & leur ayant permis les moyens de redressement, & que des votes de censure les privent du droit de se plaindre : des troupes mercenaires n'ont point d'alternative, ne connoissent qu'une obéissance aveugle envers ceux qui les emploient ; mais un Peuple entier qui s'arme & se soudoye lui-même, ne perd pas le caractère du citoyen dans le caractère subordonné du soldat, & ne doit pas souffrir que ces mêmes armes qui ont donné du poids à ses opinions, fournissent un argument par lequel on concluroit qu'il n'a pas le droit de former des opinions.

Résolu. Que le droit imprescriptible d'un Peuple libre, est de déclarer publiquement ce qu'il pense des mesures publiques auxquelles il prend un intérêt direct, & que tant qu'il se renferme dans les bornes de la décence à l'égard de ses expressions, toute tentative faite dans la vue de lui ôter l'exercice de ce droit, en l'intimidant par des poursuites tenant de l'inquisition, seroit une atteinte portée à la constitution, une violation de la liberté de la presse, & une attaque ouverte des serviteurs du Peuple contre les libertés de ceux qui les emploient. Une Nation encore aigrie par les suites d'une longue oppression, à peine relevée par la perspective de sa grandeur naissante, ne peut voir dans le silence la destruction de ses espérances par la tribu affamée des gens à places & à pensions, secondée par le petit nombre de ces hommes qui sont également distingués par l'immensité de leurs fortunes, & la foiblesse de leur entendement. Hommes dont on pousse en avant les malheureuses figures, instrumens de la corruption, comme on dresse les chevaux pour la chasse à la tonnelle ; n'ayant donc aucun égard à des menaces que nous considérons comme les efforts du crime, qui s'accuse lui même, en tâchant d'étouffer la voix de ce même Public que l'on dépouille de ses droits ;

nous sommes déterminés à réclamer la dernière liberté qui reste à ceux à qui l'on fait tort, la liberté de se plaindre : ce n'est pas avec des poursuites judiciaires qu'un corps législatif peut conserver sa dignité ; qu'il commence par se purger de la corruption & ses erreurs mêmes deviendront respectables.

Résolu. Que l'établissement d'une armée indépendante du Parlement, seroit une atteinte portée aux principes de la constitution : atteinte également dangereuse pour les libertés de la Grande-Bretagne & de l'Irlande : que quoiqu'il paroisse que le bill récemment passé au sujet de la mutinerie, établit le droit que nous avons de faire des réglemens pour nos troupes ; cependant, comme par ce bill même nous nous sommes mis dans le cas de ne jamais exercer ce droit, il résulte de cette circonstance que c'est un droit que nous avons perdu au moment même où nous en avons fait usage, en sorte qu'il paroîtroit que les efforts puissans que nous avons faits se bornoient dans leur objet à obtenir le privilège glorieux de perpétuer notre esclavage.

Résolu. Que l'opinion unanime des personnes versées dans les matières du ressort du commerce, étant qu'il seroit plus avantageux pour ce Royaume de laisser celui des Indes Occidentales sur le pied où il étoit que de l'accepter surchargé des entraves que lui impose le dernier acte, nous ne pouvons dissimuler combien nous sommes surpris de voir que malgré une opposition si raisonnable, on a forcé la Nation à adopter une mesure si pernicieuse, sous les apparences de l'avantage.

Résolu. Que l'Angleterre ayant le droit indubitable d'attacher au présent qu'elle nous fait du commerce avec les Indes Occidentales, les conditions qu'elle juge à propos de prescrire, que l'ayant en conséquence accompagné de restrictions équivalentes

à une prohibition , nous nous croyons autorisés par son exemple , & forcés par la nécessité à avoir recours à cet autre droit incontestable de toutes les Nations , qui consiste dans la consommation exclusive des produits de nos propres manufactures , mesure aussi innocente en elle-même qu'elle est efficace , qui à la fois tend au redressement National & exclut la possibilité des commotions civiles : en conséquence nous nous engageons solennellement par la présente les uns envers les autres , & tous envers notre pays , par tout ce que l'honneur , l'intégrité , & la religion ont de liens capables d'imposer des devoirs à l'homme , à n'acheter directement ou indirectement pour nous-mêmes , & à ne souffrir qu'aucune personne sous notre influence achète pendant le cours de trois ans , à dater d'aujourd'hui , (à moins que dans cet espace de tems le dernier bill relatif aux sucres ne soit révoqué) aucunes marchandises quelconques , que nous saurons ou soupçonnerons être Manufacture étrangère , en y comprenant les Munufactures Angloises , si nous pouvons nous procurer des marchandises de la même espèce , quoique peut-être d'une qualité inférieure , des Manufactures de ce Royaume : déclarant que sous aucun prétexte , nous ne ferons d'affaire avec aucunes personnes , qui dans le cours de cette période importeront ou vendront des Marchandises étrangères , & que nous publierons le nom de toutes celles que nous découvrirons dans l'étendue de ce Royaume avoir violé le véritable esprit de cette convention , la regardant comme ennemie de la prospérité de son pays.

Résolu. Que nous croyons nécessaire de déclarer que lors de l'élection générale nous ne voterons pour aucun Candidat qui a déjà trahi la confiance publique , ou qui à l'avenir ne s'engagera pas par un serment convenable à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour obtenir , 1°. Une modification

de la loi de Poyning qui supprime le pouvoir inconstitutionnel que s'est arrogé le Conseil-Privé d'empêcher que la voix du Parlement ne parvienne à l'oreille du Souverain : 2°. Un acte qui rétablisse l'égalité entre le prix des sucres, & les droits qui y sont imposés : 3°. Un acte limité relativement à la mutinerie : 4°. Un acte que limite dans le Parlement le nombre des hommes à place & à pension, & qui établisse l'économie dans les finances publiques. — Convaincus qu'avec les avantages d'un commerce actuellement ouvert avec toutes les parties du monde, à l'exception des Domaines Britanniques, nous possédons chez nous dans l'économie publique, & dans la consommation des produits de nos propres Manufactures les sources de la prospérité Nationale, nous supplions instamment nos concitoyens de toutes les parties du Royaume, d'oublier tous leurs petits différends & de coopérer avec nous pour parvenir à cette grande fin : nous espérons sincèrement, qu'animés de ce même zèle national, au lieu de hausser le prix, ou d'avilir la qualité de leurs Ouvrages, nos Manufacturiers porteront leur émulation à égaler les Fabriquans étrangers, soit dans la bonté des Ouvrages, soit dans leurs prix modérés : la politique bornée qui consiste à produire de mauvais ouvrages, & à les vendre à de grands prix ruine promptement les Manufactures, la vertu publique ne peut tenir long-tems contre des fraudes multipliées, & si l'effort que prend en ce moment l'esprit National est découragé, c'en est fait pour jamais «.

L'élection de M. Shéridan, Directeur de l'un des Spectacles de Londres, pour être un des représentans de la Nation, ses principes bien connus pour être ceux de l'Opposition, les injures qu'on lui adresse

journallement dans les papiers ministériels, les actes de rigueur du Chambellan, dont on le menace dans la censure des pièces qu'il voudra donner, & le total abandon où la Famille Royale laisse son spectacle, ont donné lieu à la plaisanterie suivante; c'est un dialogue entre le Chevalier Joseph Manley & sa femme, intitulé le Déjeûner.

Le Chevalier. Je présume que Milady a lu toutes les horreurs qu'on a publiées contre mon digne ami Shéridan. Quelle est l'opinion de Milady à ce sujet?

Milady. Eh mais! Chevalier, pour vous parler franchement, je suis très-fort de l'avis du Chevalier George. Je ne trouve point qu'un homme dans la position de M. Shéridan, fasse bien d'afficher une sévérité si pointilleuse contre le Gouvernement.

Le Chevalier. C'est-à dire, Milady, qu'aussi-tôt qu'un homme est élu Membre du Parlement, il doit se débarrasser de son esprit, comme certaines gens se débarrassent de leur conscience. Que le ciel nous en préserve! Nous avons plus besoin que jamais de représentans doués de toute les facultés de l'esprit.

Milady. Cela est vrai. Mais M. Shéridan n'est-il point aux gages du Roi?

Le Chevalier. Tout bon sujet est sûr d'être le serviteur du Roi & à ses gages. Mais l'homme le plus digne de porter un tel nom est celui qui sert sa patrie sans être soutenu même par l'autorité du Roi. Tel est le portrait que fait Horace du parfaitement honnête homme. Mais quant à être serviteur du Roi dans le sens strict que le Chevalier George donne à cette expression, j'aimerois autant dire que vous & moi nous sommes serviteurs de notre Hôte M. Mood, parce qu'il nous loue ce bel appartement que nous occupons.

Milady. Vos argumens, Chevalier, portent avec

aux la conviction de l'évidence. Encore une question, & si vous y répondez, je n'ai plus rien à dire. Qu'est-ce que le Chevalier George entend par ces menaces d'un Lord Chambellan ?

Le Chevalier. Il est vrai, Milady, qu'il existe quelque chose comme un Chambellan. Cet homme-là est, par Patente, une espèce de maltotier dans la Littérature, au moins pour les ouvrages de Théâtre, (car Dieu merci son autorité ne s'étend pas plus loin) lequel jage non si la liqueur est bonne, mais si elle est préparée conformément aux Ordonnances. La boisson la plus franche est souvent arrêtée par lui comme contrebande, tandis qu'il laisse le plus libre cours à des mélanges impurs, parce qu'ils ne sont point précisément contraires à la lettre de la loi. Il suit de là que cet Inquisiteur d'Etat, dans la censure des pièces fournies à son Tribunal, s'occupe beaucoup moins de leur moralité que de leur tendance politique. Au surplus les Auteurs d'intelligence avec l'Auteur, savent bien sur la Scène corriger le Censeur par des additions, qui pour lors ne sont nullement de la compétence du Chambellan.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 7 Novembre.

LA Cour est revenue le 31 du mois dernier du Château de Marly. Le même jour Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie de France, revinrent aussi de leur Château de Belle-Vue.

Le 1er de ce mois, fête de la Toussaint, LL. MM., accompagnées de la Famille Royale, assistèrent dans la Chapelle du Château, à la Grand'Messe chantée par

la Musique du Roi ; l'Evêque de Castres officia Pontificalement & la Comtesse de Berchigny fit la quête. L'après-midi la Cour assista aux Vêpres & au Sermon , qui fut prononcé par l'Abbé Rousseau , Prédicateur ordinaire du Roi , Vicaire-Général d'Alby. Le soir LL. MM. soupèrent à leur grand couvert , & les Musiciens du Roi exécutèrent plusieurs symphonies sous la conduite de M. Giroust , Surintendant de la Musique en survivance de M. de Buri.

De PARIS , le 7 Novembre.

LES coups de vent que l'on a essuyés sur mer dans le commencement du mois dernier , ont fait craindre que M. de Guichen n'en eût éprouvé aussi quelques-uns ; des lettres de Rochefort , en date du 27 Septembre , ont confirmé ces craintes.

« Hier , y lit-on , il vint mouiller à l'Isle d'Aix un brigantin commandé par un Capitaine Provençal , sorti du Cap le 14 , avec M. de Guichen. Le Capitaine rapporte que le convoi composé de 22 vaisseaux & d'environ 130 navires marchands , fut pris du calme vers le 37^{me} degré de latitude & le 40^{me} de longitude , méridien de Paris , & ensuite tourmenté par quelques coups de vent qui les séparèrent , lui douzième , de la flotte , dans la nuit du 18 au 19 Septembre. Ce brigantin a essuyé depuis d'autres tourmentes qui l'ont éloigné des navires avec lesquels il naviguoit. Ce Capitaine est persuadé que le convoi qui est en trois divisions aux ordres de MM. de Guichen , de Sade & de la Motte-Piquet , doit se rendre la première à Cadix avec tous les navires de Marseille , la deuxième à Bordeaux , & la troisième à Nantes ».

Des avis postérieurs ont confirmé le rapport de ce Capitaine. Le Ministère a été informé aussi que la frégate l'*Phigénie*, commandée par M. de Kerfaint, venant de la Martinique en 28 jours de traversée, est aussi arrivée dans le même port de Rochefort; cette frégate a rencontré sur sa route l'Amiral Rodney, faisant voile vers Halifax, à ce qu'elle a pu juger: elle a reconnu l'Amiral Anglois au nombre des vaisseaux de ligne qu'il conduisoit avec lui. Elle a échangé en même-tems quelques coups de canon avec une frégate ennemie, qu'elle n'a osé poursuivre de crainte de tomber dans la flotte.

Les lettres de Cadix, en date du 13, ne font mention que de l'activité avec laquelle M. le Comte d'Estaing travaille à l'approvisionnement de sa flotte, pour la mettre en état de sortir aussi-tôt que M. de Guichen paroîtra.

On dit qu'un courier extraordinaire, arrivé de Madrid avec des dépêches de la Cour, a apporté la nouvelle que 14 navires Anglois, chargés de vivres & de rafraîchissemens de toute espèce, ont attendu sur la côte de Portugal à Lagos, près du Cap St-Vincent, le premier coup de vent d'ouest, & qu'ils en ont profité pour s'approcher de Gibraltar: le vent & la nuit les ont si bien favorisés que le Chef-d'escadre Barcelo n'en a pu intercepter que deux; & Gibraltar en a vu 12 mouiller dans sa rade.

Des avis moins certains font prendre à la division de M. de Marin 15 vaisseaux, venant de Terre-Neuve, sur 27 dont la flotte étoit composée ; mais cette nouvelle est encore fort douteuse.

On n'apprend rien de nouveau de Brest : les régimens d'Orléans & de la Sarre, en garnison dans cette Ville, ont reçu ordre de se rendre le premier à Poitiers & l'autre à Toul & à Verdun.

M. de Marchais, Intendant de Rochefort, étant mort, va, dit-on, être remplacé par M. de la Faissole de Villeblanche, Commissaire ordonnateur au port de Brest.

On écrit de Nantes qu'un corsaire Anglois ayant échoué sur la côte, a été secouru par un chasse-marée qui est parvenu à le sauver & à l'amener dans le port ; cette prise lui sera certainement adjugée.

En parlant dans un de nos précédens journaux des transports par terre des pièces de mât de Hollande sous la direction de M. de la Gatinerie, Ingénieur-Constructeur de la Marine, nous avons dit qu'il n'en coûteroit guère plus cher que par mer : nous devons rectifier cette assertion d'après des mémoires exacts, & sur lesquels on peut compter.

» Plusieurs raisons particulières, nous marquons, nous défendent d'entrer dans les détails de ce qu'il en coûte pour conduire d'Amsterdam à Nantes par l'intérieur du Royaume, des transports de cette nature ; mais on peut assurer que la Marine &

l'Etat y trouvent de grands avantages du côté de la sûreté & de l'économie : ce sont les motifs qui ont déterminé M. de la Gatinerie à présenter le plan de la route que suivent les mâts. — De simples réflexions démontrent la vérité avancée ici. Sans avoir les données qui conduisent au résultat de la dépense, on peut voir qu'il est nécessaire d'entretenir des forces dans la Manche pour se procurer des approvisionnemens du Nord. Or, ces forces sont très-dispendieuses, & peuvent être employées plus avantageusement, puisqu'elles ne sont pas nécessaires pour l'opération de M. de la Gatinerie. — L'emploi des bâtimens neutres fait passer l'argent du Royaume dans des mains étrangères. En faisant usage au contraire des communications intérieures, le prix du transport reste dans le pays, contribue au bien-être des sujets, & entretient l'émulation & l'activité. Ce bénéfice est réel. Le Ministre qu'on vient de perdre, déterminé par cette considération, avoit ordonné un essai qui a réussi au delà de toute espérance. Le tems à employer est indéterminé par mer, & peut être calculé en suivant la route tracée. Il importe peu d'ailleurs qu'il soit plus long, il suffit d'en avoir assez pour approvisionner les ports. — Il est bon que le Public, dont les yeux sont toujours ouverts sur des opérations nouvelles, ne soit pas dans l'erreur, en calculant que le transport par l'intérieur du Royaume, coûte plus que par mer; il est dans le fait moins dispendieux. Il est certain que la comparaison du prix par l'une ou l'autre voie, ne permet pas de balancer à choisir celle de l'intérieur; l'Entrepreneur se trouvera fort riche avec le bénéfice. — Il seroit à souhaiter que M. Romberg fût dans l'intention d'exécuter la communication de l'Escaut avec la rivière d'Oise; il pourra y contribuer, mais le projet est trop vaste pour un Négociant ».

L'Intendant de Valenciennes a fait depuis peu des dispositions , & rendu une Ordonnance dictée par la sagesse & l'humanité , pour prévenir les crimes qu'on ne commet que trop souvent à l'égard des enfans trouvés. La lettre suivante donne des éclaircissemens sur ce Règlement intéressant , & sur les évènements qui l'ont causé.

« Il n'est malheureusement que trop vrai que le Magistrat de cette Ville instruit un procès contre des particuliers habitués de porter à Paris des enfans nouveaux nés, & soupçonnés de laisser périr par une barbarie inouïe les malheureux fruits du libertinage confiés à leurs soins par leurs auteurs , pour écarter les témoins de leur honte & de leur débauche ; ce procès doit traîner en longueur. Tout ce que je puis en dire pour le moment , c'est que dans le courant du mois de Janvier dernier , le Magistrat informé de la barbarie du nommé. . . fit rendre plainte par le Pré-vôt le Comte , & qu'en conséquence il fut nommé un Echevin-Commissaire pour faire des perquisitions. Ce dernier s'étant rendu au domicile de la femme. . . y a trouvé quatre enfans nouveaux nés presque mourans , un cinquième mort depuis deux jours , un sixième depuis trois , que la femme. . . avoit fait porter chez sa fille. Recherches faites dans la cave & dans le grenier , on a trouvé des ossemens dans des tas de cendres. On a pareillement trouvé dans la maison de cette femme deux filles étrangères & enceintes. La femme. . . sa fille & les deux étrangères ont été conduites en prison , & peu de jours après le mari a été arrêté. Telle est l'origine de ce procès criminel. La nouvelle de cet évènement répandue aussi-tôt dans la ville , y a excité la plus vive indignation. — M. de Senac de Meilhan , qui s'occupoit déjà de la recherche des moyens d'assurer le sort des enfans

trouvés, en conséquence de l'Arrêt du Conseil, qui fait défense d'en porter désormais à l'Hôtel-Dieu de Paris, informé de cet événement, frappé plus que personne des inconvéniens qui peuvent résulter d'un usage aussi abusif que destructeur, de porter à Paris des enfans nouveaux nés, a formé sur le champ le projet louable d'y remédier, & de prévenir les crimes qui excitent toute la sollicitude de notre Magistrat. Il a fait préparer plusieurs salles dans l'Hopital - Général, pour recevoir les enfans trouvés ou abandonnés dès leur naissance, & d'autres salles pour les filles enceintes. Sa bienfaisance a vaincu toutes les difficultés, & le succès de son établissement a été tel que depuis quatre ou cinq mois il n'a été porté de la Province, à l'Hôtel-Dieu de Paris, que quatre enfans, tandis qu'auparavant on en portoit une quantité prodigieuse, cette Province étant plus exposée qu'aucune autre, à cause de sa proximité de l'étranger & de ses nombreuses garnisons. Cet établissement a été formé en moins de quinze jours. La Ville, pour donner à l'Intendant une marque éclatante de sa reconnoissance, l'a prié de permettre que son portrait fût placé dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Nous placerons ici une autre lettre qui rappelle un acte de reconnoissance que nous avons déjà annoncé, & qui nous en fait connoître un de bienfaisance qui en est la suite, & qui mérite d'être cité.

« Vous avez rapporté, M., dans le N°. 41, p. 39 de votre Journal, un acte de reconnoissance d'un jeune homme qui s'est engagé, non dans le régiment d'Auxonne du Corps-Royal d'Artillerie, mais dans celui de Strasbourg, en garnison à Auxonne. Nous ne comptons point posséder un sujet aussi intéressant, lorsqu'à la lecture de votre Journal, me rappelant qu'il nous est arrivé de Saint-Quentin un nommé

Pierre, recrue, j'ai chargé l'Officier de lire dans la chambre du jeune homme l'article qui le concerne. Il convint que tout y étoit rapporté dans la plus exacte vérité; mais le modeste silence qu'il avoit gardé jusqu'alors sur une conduite qui lui fait tant d'honneur, est un nouveau trait qui ne mérite pas moins la publicité que l'acte de reconnoissance qu'il a exercé envers ses bienfaiteurs. J'ai donc cru devoir vous en donner avis, & vous annoncer en même-tems que plein d'admiration pour les belles qualités de ce jeune homme, le Régiment se charge de lui procurer des maîtres & des instructions qui le mettent à même de remplir un état conforme à sa façon de penser. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé, BONAFORES de CAMINEL, Lieutenant-Colonel, commandant le Régiment* «.

Nous avons inséré dans le N°. 41 de ce Journal un remède contre les morsures des chiens enragés; M. Chedet, Curé de Chauvert, qui nous l'a communiqué, avoue qu'il l'a tiré de la Bresse. Nous recevons de cette Province une lettre de M. l'Abbé Guillet, qui nous confirme qu'en effet on l'administre dans ce Pays avec le plus heureux succès depuis plus de 30 ans; mais il nous observe que M. Chedet a omis une circonstance essentielle, d'où il lui paroît que peut dépendre l'efficacité de ce remède, & qui pourroit le décréditer. Comme on ne peut trop multiplier une recette aussi intéressante pour l'humanité, nous nous empresserons de la répéter ici telle que M. l'Abbé Guillet a bien voulu nous l'envoyer, en y rétablissant l'omission.

Prenez un verre blanc , faites-y dissoudre , plein un dé à coudre ordinaire , de sel polycreste de seignette. (On trouve ce sel chez tous les Apothicaires & la plupart des Chirurgiens , & il ne coûte qu'un sol). Liez les extrémités des deux doigts annulaires de la personne mordue , en y laissant assez d'espace pour y faire une légère incision avec le rasoir , vous en faites découler le sang dans le verre de vin blanc jusqu'à ce qu'il ait changé de couleur , vous le donnez à avaler au malade , que vous faites incontinent promener , vîtement & en plein air : on le couche ensuite pour donner un libre cours à la transpiration. Il seroit à propos de le faire accompagner par une personne robuste qui lui donnât le bras ; & si cela ne suffisoit pas , de lui en substituer une autre sans interruption. Cet exercice violent fait circuler plus rapidement le breuvage dans la masse du sang , & en fait sortir le venin par la transpiration qu'il occasionne. — C'est M. Cranier , ancien Curé de Brienne , dans la Bresse Chalonnoise , mort depuis peu d'années , qui l'a apporté de Bretagne , sa patrie : il nous a dit le tenir d'une Demoiselle de Viré , qui l'administroit elle-même. Un jour que M. Cranier étoit auprès d'elle , arrive une femme qui présenta à Mlle. de Viré , sa fille âgée d'environ onze ans , qui avoit déjà par intervalles de fréquentes convulsions à la suite d'une morsure. Si vous guérissez celle-là , lui dit-il , je croirai à votre remède. J'en doute , répondit cette Demoiselle , car la maladie a déjà fait bien du progrès ; elle crut cependant devoir le risquer , & doubla pour lors la dose du sel polycreste. Elle fut bien satisfaite , lorsqu'un mois ou six semaines après , cette femme vint lui témoigner toute sa reconnoissance , en versant des larmes , & lui dire que sa fille étoit parfaitement guérie depuis qu'elle avoit fait usage de son remède. M. Cranier qui étoit encore présent , le lui demanda alors par écrit. On l'a ad-

ministéré à la vérité , sans effet , à un jeune homme dans le voisinage de Tournus qui avoit été , il y a quelques années , cruellement tourmenté par un loup enragé ; mais les plaies qu'il avoit reçues étoient si considérables , qu'elles pouvoient suffire seules pour le faire mourir ».

L'emprunt de 36 millions en forme de loterie sera bientôt rempli ; les soumissions des 15 mille premiers billets ont été faites avant le 4 ; & depuis ce jour , époque de la distribution des 15 mille autres , on s'est porté en foule pour en avoir au trésor royal. Le total des primes du tirage de 1781 , monte à 1,170,000 liv. , & les trois premières primes sont de 200,000 liv. , 150,000 & 100,000. Celui du tirage de 1782 , monte à 720,000 liv. ; les deux premières sont de 150,000 & de 100,000. Celui de 1783 , monte à 640,000 liv. , & la première prime est de 120,000. Celui de 1784 , monte à 460,000 liv. , & la première prime est de 80,000. Celui de 1785 , monte à 360,000 l. , & la première prime est de 60,000. Celui de 1786 , monte à 320,000 liv. , & la première prime est de 50,000. Ceux de 1787 & 1788 , montent chacun à 300,000 liv. ; & la première prime de chacun est aussi de 50,000. Enfin celui de 1789 , monte à 320,000 liv. , & la première prime est de 60,000.

N... de Saint-Aignan-la-Frenaye , Abbessé de Notre Dame d'Almeneche à Argentan , Diocèse de Séez , y est morte dans le courant de Septembre dernier , universellement re-

grettée d'une Communauté qu'elle gouvernoit depuis 20 ans.

M. Racault , Comte de Reuilly , Mestre de Camp de Cavalerie , est mort dans son Château de Bergeries près de Melun , le 18 du mois dernier.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du 1er de ce mois , sont : 53 , 8 , 30 , 85 & 84.

De BRUXELLES , le 7 Novembre.

ON apprend de Portugal qu'en conséquence du décret que la Reine a fait publier le 30 Août dernier , plusieurs corsaires Anglois ont commencé à quitter le port , emmenant avec eux leurs prises , on a remarqué que lorsqu'on publia ce décret ; il n'y avoit pas un seul corsaire François & Espagnol à Lisbonne ; il y en avoit 7 Anglois avec 16 prises Hollandoises , 4 Françaises & 2 Espagnoles.

Le 14 du mois dernier S. M. T. F. fit notifier aux Ambassadeurs de France , d'Espagne & d'Angleterre , qu'à l'avenir elle ne permettra pas qu'aucun vaisseau de guerre des Puissances belligérantes établisse une station fixe dans les ports de ses Etats , ou qu'il y entre sinon en cas de nécessité , conformément à ce qui a été stipulé par l'article 17 du Traité de Westminster de 1654. Elle a ordonné en même-tems d'armer avec toute la promptitude possible une escadre composée des vaisseaux suivans : la *N. D.*

de la *Conception*, de 80 canons ; la *N. D. du Pilier*, de 74, la *N. D. du bon Succès*, le *St-Joseph*, le *St-Antoine*, de 66 ; le *St-Sébastien*, la *N. D. du Secours*, la *N. D. de la Mere de Dieu*, la *N. D. des Plaisirs*, de 64 ; la *N. D. de Belen*, de 54 ; la *N. D. de Grace*, de 42 ; la *N. D. de Nazareth*, de 40 ; le *St-Jean-Baptiste*, de 38 ; la *Princesse du Brésil* & le *Phénix*, de 34 ; en tout 10 vaisseaux de ligne & 5 frégates. On compte que 5 ou 6 vaisseaux de ligne & 2 frégates auront pu être prêts à la fin du mois dernier.

Un corsaire de Guernesey, nommé le *Mars*, lit on dans une lettre de Lisbonne, s'empara, il y a quelques jours, d'un yacht Portugais, sur la côte d'Algarve. Ayant fait passer à son bord 5 matelots, du nombre de 8 qui en formoient l'équipage, il fit couler le bâtiment à fond. Les 3 autres matelots s'étant sauvés dans la chaloupe, sont venus dans cette Capitale, & y ont fait rapport de l'acte de piraterie qu'ils venoient d'éprouver. L'un d'eux ayant ajouté qu'il reconnoîtroit les coupables s'il les voyoit, le Lieutenant Général de Police, fit reconnoître à ce matelot tous les navires qui se trouvèrent dans le port, & effectivement il y découvrit celui qui avoit commis cette violence odieuse. L'équipage a été arrêté sur le champ & conduit en prison sous une escorte de soldats ; il y restera jusqu'à ce qu'on ait instruit son procès.

PRÉCIS des nouvelles de Londres, du 31 Octobre.

Le paquebot le *Lord Clyde* est arrivé le 26 de la Jamaïque en quarante-sept jours. La flotte d'environ 100 voiles devoit appareiller trois jours après son départ, sous le convoi de huit vaisseaux de ligne, dont quatre avoient ordre de l'accompagner

jusqu'en Angleterre. — La flotte à laquelle plusieurs vaisseaux de la Barbade étoient venus se joindre, devoit partir de Port Royal en trois divisions, le 4, le 5 & le 6 ; il n'étoit pas question que l'Amiral Rodney fût à la Jamaïque sous cette date. On savoit par un vaisseau qui venoit d'arriver de Saint-Christophe, qu'on l'avoit laissé croisant au nord de cette île, où étoient entrés 4 de ses vaisseaux.

Le même paquebot a apporté les nouvelles en date du 25 Juillet & du 4 Août, qui y étoient arrivées de Saint Jean de Nicaragua, où le Colonel Polson a tenté une expédition dont l'objet est de couper la communication entre le Pérou & le Mexique. Par les premières, on a appris que les pluies avoient causé une affreuse mortalité parmi les troupes, & qu'il ne restoit plus dans le Château que 150 hommes aux ordres du Chevalier Alex. Leith, dont très-peu étoient en état de faire le service. Le nombre des Officiers morts étoit de 21, & celui des soldats de 500. Sur le vaisseau la *Ressource*, qui a apporté ces nouvelles il ne restoit que 75 hommes, dont la plupart malades, sur le nombre de 220 qui formoient son équipage. — Des nouvelles ultérieures sont arrivées à la Jamaïque par les frégates l'*Himbroke* & le *Pélican*. Suivant ces dernières, les pluies avoient cessé, les troupes se rétablissoient & reprenoient courage ; & les Brigadiers Généraux, Kemble & Polson prenoient leurs mesures, pour remplir l'objet de leur expédition, en s'avançant jusqu'aux Villes de Grenade & de Léon. L'armée étoit à Port-rivers, dans une position devenue plus salubre depuis la retraite des eaux. Elle est composée de détachemens du soixantième & du soixante-dix-neuvième régiments d'un corps Loyaux-Irlandois, & d'un autre de Volontaires-Royaux de la Jamaïque. — Le 2 Septembre, au départ du paquebot, les compagnies légères du soixante-sixième régiment se préparoient à s'embarquer, & il y avoit déjà des

corps des autres régimens qui étoient sur deux bâtimens de transport, ainsi que les gardes du Général Dalling, qui depuis le 30 Août étoient à bord des bâtimens. On croyoit que l'objet de cette expédition étoit de renforcer l'armée de Nicaragua.

Le 24 Août, un furieux coup de vent a jeté sur la côte à basse-terre Isle de St-Christophe 22 navires. Ce malheur est imputé en grande partie à la rigoureuse presse qu'un vaisseau de guerre avoit faite quelques jours avant; tous les matelots ayant abandonné leurs navires pour s'y soustraire.

Il est arrivé un paquebot de Gorée, avec des dépêches du 20 Août. La saison des pluies approchant, on y craignoit les maladies du tropique. Le Commodore Cathcart faisoit des dispositions pour attaquer le Sénégal.

L'Amiral Hood a arboré son pavillon sur le *Barfleur*, & partira incessamment avec une escadre de dix vaisseaux de ligne destinés à relever ceux de l'Amiral Rodney qui ont un besoin pressant de revenir en Angleterre. Il prendra quatre régimens qui vont renforcer, aux Isles du Vent, l'Armée du Général Vaughan.

On assure qu'avant le 20 Décembre, ce qui restera de la grande escadre, après le départ de l'Amiral Hood, doit aller porter des provisions & des recrues à Gibraltar; on croit qu'elle ne rentrera pas toute entière dans les ports, plusieurs des vaisseaux ayant pu se réparer à Torbay du dommage que leur avoit causé le coup de vent du 15. Ce sera l'Amiral Digby qui sera chargé d'aller avitailler Gibraltar.

Ce n'est que demain, premier Novembre, que le Roi prononcera au Parlement le discours de l'ouverture de la session. Ce matin il s'est rendu à la Chambre-Haute, où il a mandé les Communes pour leur ordonner de faire le choix de leur Orateur. On dit que telle est la substance du discours de demain. — J'éprouve une satisfaction peu commune en assemblant le nouveau Parlement; le choix des Membres est pour

moi le garant des sentimens de mes peuples. Quoique la France & l'Espagne se soient réunies pour secourir mes sujets rebelles en Amérique, & que leurs préparatifs aient menacé la G. B. d'un coup fatal ; cependant au moyen de l'assistance que mon Parlement m'a donnée, j'ai été en état de résister à leurs forces formidables, & de remporter dans la Caroline des victoires signalées. (Ici des complimens au Général Cornwallis & à ses Officiers.) On doit faire les vœux les plus ardens pour la paix à des conditions honorables ; mais à tout événement , il faut se tenir préparé, & ne point souffrir que la France & l'Espagne imposent des loix à l'Angleterre. J'ordonnerai que l'on mette sous vos yeux les estimations nécessaires. On aura besoin de nouveaux subsides ; mais soyez sûrs que tout ce que vous donnerez sera exactement employé pour le service de la nation. La guerre continuera encore l'année prochaine. Le bonheur de mes peuples est l'objet constant de mes soins ; en conséquence les subsides seront levés de manière qu'ils ne chargeront point les peuples.

La grande escadre ayant quitté Torbay , a passé le 27 devant Plimouth d'où sont sortis pour la joindre les vaisseaux le *Cumberland* & l'*Edgard* , & les frégates la *Prudente* & la *Proserpine*.

Les nouvelles suivantes se débitoient le 28 , & ne sont pas encore confirmées aujourd'hui 31. — La goëlette le *Swallow* , Capitaine Cook , arrivée à Marstrand de Providence d'où elle a appareillé le 2 , rapporte que l'armée Françoisse après avoir laissé à Rhode-Island , un petit détachement de troupes réglées & quelque milice Américaine , s'étoit réunie à celle de Washington , & coopéroit avec elle dans l'attaque de New-Yorc ; qu'un corps de troupes continentales s'assembloit à Cohass près de la source de la rivière Connecticut , - à environ 70 milles de St. John ; que M. de la Fayette devoit , à la tête de ce corps , entrer dans le Canada ; que la flotte Françoisse renforcée de 6 vaisseaux de ligne , détachés par le

Comte de Guichen, avoit appareillé de Rhode Island le 25 Septembre, dans la vue de coopérer, à ce qu'on supposoit, avec les troupes de terre des deux nations, dans l'attaque de New-Yorck, où l'Amiral Graves mouilloit au départ du *Swallow*; que tandis que les François étoient sur la côte, ils avoient fait plusieurs prises, entr'autres de 2 grands vaisseaux & d'un brigantin, savoir; le *London*, le *Brighton* & l'*Elisabeth*; que toutes ces prises faisant partie de la flotte marchande d'Anglèterre pour New-Yorck, & séparée à la hauteur de Terre-Neuve le 8 ou le 10 Septembre, avoient été envoyées à Rhode-Island; que vers la mi-Septembre on avoit su à Providence la défaite de Gates; que cette nouvelle avoit fort découragé les Américains; que la frégate Française l'*Hermione* en s'approchant trop de la baie de Gardners-Island qu'elle vouloit reconnoître, avoit été prise par un des vaisseaux de Graves; qu'il y avoit eu déjà des escarmouches entre les partis avancés des armées respectives dans les environs de White-Plains & de Kingsbridge, & que dans quelques-unes les Anglois soutenus par des corps d'Américains loyaux, avoient remporté des avantages considérables sur les rebelles.

Il se débite encore que l'on fait par les dernières lettres de New-Yorck que Clinton est entré dans les Jerseys avec une partie de son armée, probablement pour empêcher la jonction de l'armée Française avec celle de Washington, pour les forcer séparément à une action, ou pour les attaquer ensemble en rase campagne, & que sur-tout il est résolu à ne point les laisser tranquilles, d'autant que les Américains étant les meilleurs travailleurs que l'on connoisse, & les François excellens ingénieurs, il auroit à craindre des approches qui pourroient l'empêcher de tenter désormais aucune sortie, & lui rendre le séjour de New-Yorck très-désagréable pendant l'hiver,

Les fonds haussent un peu. — La banque de 111.

un quart à 111 trois quarts. — Les 3 pour 100 consolidés de 60 cinq huitièmes à 61 un quart.

Suite du Précis de l'expédition du Capitaine Cook.

On nous informe , que le Capitaine Cook trouva ces terres nouvellement découvertes , habitées par un Peuple très nombreux & guerrier, qui lui parut avoir la même origine que les Habitans d'Otaheite, mais approchant davantage dans les manières, des Sauvages qui habitent les Isles de l'Archipel Septentrional, ou des natifs du Kamtschatka ; que ces derniers, ces Insulaires, ne se couvrent que de la peau de grands poissons, & mangent leurs alimens tout crus & grande partie dans un état de putréfaction. On a néanmoins lieu de croire que ce rapport n'est pas rigoureusement exact, vu qu'on trouve que l'agriculture est connue aux Insulaires d'O-why-hee, tandis qu'elle est absolument étrangère aux Habitans du Kamtschatka, & que leur Isle étoit assez fertile pour fournir à nos Navigateurs des plantes, des herbes potagères & d'autres rafraîchissemens en végétaux dans la plus grande abondance. Le Porc y étoit si commun, qu'ils furent en état d'en approvisionner les vaisseaux. Ce qui fait douter encore plus du rapport en question, c'est qu'on assure en même-tems, qu'il y a une certaine forme de Gouvernement établie parmi cette Nation, qui a un Roi ou un Chef, auquel l'on appelle pour la réparation de tous les griefs. Elle a aussi une teinture de l'Art de la guerre, ayant des espèces de forteresses sur les hauteurs du Pays, à-peu-près de la même manière que les Hippias des Habitans de la Nouvelle-Zeelande.

Ce fut dans cette Isle que la brave Cook trouva la mort. Nous avons donné dans le tems la relation de ce funeste événement ; ce qu'on en dit ici n'offre aucun détail nouveau.

» Le Capitaine Clerke prit après ce malheur le

commandement de *la Résolution*, & celui de *la Découverte* passa au Lieutenant James Burney. N'ayant pas la moindre espérance de venger la mort d'un chef si digne de leurs regrets sans faire un carnage affreux, vu le nombre des Natifs & leur état de défense, ils crurent devoir profiter des dispositions de ces derniers pour une réconciliation, & agir pour le reste sur la défensive jusqu'à ce que les réparations des Vaisseaux fussent achevées : elles le furent vers la mi-Mars ; & alors le Capitaine Clerke prit une seconde fois congé de cette Isle fatale, dirigeant de nouveau sa route vers le Nord. Il porta son attention à examiner les Isles de l'Archipel Septentrional ; mais bientôt sa course fut interrompue par des vents si violens, que les Vaisseaux en souffrirent beaucoup, & qu'il fut obligé vers la fin d'Avril de gagner le port Russe d'Awatsha ou des SS. Pierre & Paul, situé sur la côte Orientale de Kamchatka, à la latit. de 15 deg. 30 min. & à la longit. de 159 deg. Il y fut reçu par le Major Behm, Gouverneur du Port, avec une politesse, une urbanité & une amitié qui font honneur à lui-même & à la Russie : il donna à M. Clerke toute l'assistance en provisions & rafraîchissemens qui étoient en son pouvoir ; ce qui mit ce Navigateur en état de tenter encore une fois la recherche d'un passage Septentrional vers l'Europe, ainsi qu'il le marquoit par ses Dépêches à l'Amirauté, en date du 8 Juin 1779. Apparemment son intention étoit de le chercher sur la côte de l'Amérique dans une latitude au Sud du Cap Elias ; leur route de l'année précédente ayant pleinement constaté l'impossibilité de le trouver au Nord de ce Cap, puisqu'au milieu de l'Été ils ne purent s'avancer ni à l'Est ni à l'Ouest au-delà du Détroit qui sépare les deux Continens.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1780.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

HOMMAGE à Mlle Ch..... d'A.....

LISE réunit tout, Esprit, Grâces, Talens;
Avec elle les jours deviennent des momens :
C'est Flore, c'est Hébé, c'est la Rose nouvelle,
C'est la Beauté : mais Lise est encor plus que belle.

C'est la Raison, ou plutôt le bonheur,
De la Vertu c'est l'adorable image,
De l'Amitié c'est l'aimable candeur,
Et c'est l'Amour sous le manteau d'un Sage.

(Par M. GAUDET, C. D. V. à Conches.)



Sam. 18 Novembre 1780.

E

*A Mlle *** (1), sur l'extrême peur qu'elle
a du Tonnerre.*

O U règne la vertu la crainte est inutile :
Les méchans seuls doivent trembler ;
Et l'ombre du péril suffit pour les troubler.
Mais vous , jeune & belle Lucile ,
Dont le rare mérite en tous lieux est cité ,
Vous frémissez au murmure stérile
D'un sombre roulement par l'écho répété ?
Rassurez-vous ; quand le ciel irrité
Fait gronder son tonnerre & balance sa foudre ,
L'espace est infini , vous un point limité.
Pour ébranler la foible humanité ,
La frapper , la réduire en poudre ,
Il suffit de sa volonté.
Laissez-donc les éclairs , les vents & les nuages
Epouvanter les cœurs perfides , corrompus ;
L'Être qui sous ses pieds voit courir les orages ,
Epargnera l'asyle des vertus.
Bannissez loin de vous cette crainte éphémère ;
Livrez-vous aux douceurs d'un paisible sommeil ;
Qui s'endort dans le sein d'un père ,
Ne doit pas être en souci du réveil.
(Par M. l'Abbé Dourneau.)

(1) De Lub. **.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Seringue* ; celui
du Logogryphe est *Frugalité*, où se trou-
vent *Tage*, *Ligue*, *eau*, *Légat*, *rage*, *lie*,
gale, *lit*, *rue*, *rate*, *Alger*, *furie*, *figue*,
galet, *rat*.

É N I G M E.

JE sers à la Ville , à la Cour ,
Et même on m'emploie au Village
Depuis que l'innocence en a fui le séjour.
Je suis inutile à l'Amour ;
De moi l'œil de la None en secret fait usage.
Quoique pour le monde inventé,
L'une de mes vertus est la sincérité,
Et je suis, par l'effet d'une heureuse imposture,
Le tableau de la vérité
Et le peintre de la Nature.
Adulateur de la beauté,
Mais censeur courageux de la difformité,
Si quelque sot, par aventure,
Dont j'offense la vanité,
Pour se venger de cette injure
Me fait succomber sous ses coups,
Par un merveilleux stratagème,

E n

Il me voit aussitôt renaître de moi-même,
 Pour l'offenser encor, malgré son vain courroux.
 (*Par M. Joly, de Bagnaux.*)

LOGOGRYPHE.

Veux-tu couvrir de l'ombre du mystère
 Un entretien, un déduit amoureux ?
 Veux-tu secrètement traiter de quelque affaire ?
 D'un coup de main j'aveugle un curieux.
 Or sus, voyons : fix pieds forment mon être ;
 Combines-les, & tu verras ton maître ;
 Puis deux fluides élémens ;
 Puis une note de musique ;
 Ce qu'au besoin on doit offrir aux gens ;
 Un péché capital ; un Potentat d'Afrique ;
 Ce qui trahir les appas récrépis ;
 Pour les vaisseaux un sûr asyle ;
 Ce que tu vois en courant par la ville ;
 Un Ouvrier, qui naguère à Paris,
 Rendit célèbre une plaisanterie ;
 Enfin, pour que rien je n'oublie,
 Certaine humeur, qu'avec quelque raison,
 Nous reprochons à Messieurs de Finance.
 N'en dis-je pas assez ? Vas vite en ta maison,
 Enferme-toi ; Dieu te doint bonne chance.
 (*Par M. C. A.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

TRAITÉ historique & dogmatique de la vraie Religion, avec la Réfutation des erreurs qui lui ont été opposées dans les différens siècles ; par M. l'Abbé Bergier, Chanoine de l'Eglise de Paris, 12 volumes in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

IL n'y eut jamais sur la terre de vraie Religion que celle qu'il a plu à Dieu de révéler ; & il l'a donnée telle qu'il la falloit , relativement aux divers états de l'humanité. Telle est la proposition fondamentale du Traité que nous annonçons : elle est développée dans une Introduction qui se trouve à la tête des trois parties de l'Ouvrage. Nous allons en donner l'analyse , ensuite nous présenterons celle des trois parties de ce Livre.

Dans le premier âge du monde , il ne pouvoit y avoir entre les hommes d'autre société que celle de la famille ; Dieu leur donna *une religion domestique*. Les dogmes , la morale , le culte extérieur , prescrits aux Patriarches , concouroient à établir que Dieu seul est le créateur & le conservateur du monde , le père du genre humain , le protecteur des familles , l'auteur de la société

E iij

naturelle entre les hommes. Cette religion devoit se perpétuer par la tradition domestique, par les leçons des pères & des vieillards, par les pratiques journalières du culte divin. Si les hommes y avoient été fidèles, ils auroient évité l'erreur dans laquelle tous les peuples sont tombés. Ils ont cru que les différentes parties de la nature étoient animées par des esprits, des intelligences ou génies particuliers; ils les ont pris pour des Dieux, leur ont adressé un culte, ont oublié le créateur, & sont devenus polythéistes. Telle a été la source des désordres qui ont inondé la terre, & un des obstacles qui ont retardé les progrès de la civilisation.

Après plusieurs siècles, lorsque les peuplades furent assez nombreuses pour former différens corps de nations & des sociétés civiles, Dieu révéla par Moïse une *religion nationale*; il l'établit sous les yeux des peuples qui alors figuroient dans le monde, des Égyptiens, des Iduméens, des Cananéens ou Phéniciens, des Assyriens. Elle tendoit à convaincre les hommes que Dieu est non-seulement le souverain maître de la nature, mais l'arbitre des nations, l'auteur & le vengeur des loix, le père de la république & de la société civile. Avec tout l'appareil de la puissance divine, Dieu exerça l'auguste fonction de Législateur; il incorpora les loix civiles & politiques avec les loix morales & religieuses; il leur donna la même sanction.

Comme les peuples s'étoient égarés en prenant pour des Dieux les différentes parties de la nature, Dieu frappa des coups terribles sur la nature, pour démontrer qu'il en est le seul maître. Tous vouloient avoir des Dieux nationaux, des Dieux pour eux seuls, ennemis des autres peuples; ils adoroient leurs Rois, leurs fondateurs, leurs héros; ils en encensoient les images: les leçons que Dieu leur donna, les auroient préservés de cette idolâtrie, s'ils avoient été plus dociles; ils auroient cessé de se regarder comme ennemis, & de se détruire par des guerres continuelles.

La tradition nationale étoit le guide que les Hébreux devoient suivre; toutes les fois qu'ils s'en écartèrent, ils tombèrent dans les mêmes erreurs & les mêmes désordres que les autres peuples.

Environ quinze cent ans après, il arriva une grande révolution dans l'univers. La puissance des Romains écrasa les autres Monarchies, rangea sous ses loix toutes les nations du monde connu. Alors les sciences, les arts, la civilisation, le commerce, avoient fait des progrès; les peuples, devenus sujets du même Souverain, ne pouvoient plus se croire ennemis. Dieu annonça aux hommes *une religion universelle*, Jésus-Christ envoya ses Apôtres prêcher l'Évangile à toutes les nations. Il apprit aux hommes que Dieu est non-seulement le créateur de la nature, le père des peuples, le fonda-

teur de la morale & des loix, mais l'auteur du salut & de la sanctification de l'homme, & que nous ne pouvons y parvenir que par les mérites d'un médiateur. Ainsi Jesus-Christ a démontré l'égarement des Philosophes qui s'attribuoient la gloire & le mérite de la vertu, qui avoient fait de leur sage une espèce de Divinité : quatre mille ans d'erreurs & de crimes n'avoient pu les convaincre que la vérité & la vertu sont des dons de Dieu.

Suivant M. Bergier, le droit naturel, le droit civil, le droit des gens, toujours méconnus par les Philosophes, ne sont point le fruit des réflexions ou des conventions humaines, mais des leçons de la sagesse divine. Aux premiers hommes, elle a parlé par leur père ; aux nations naissantes, par un Législateur ; aux peuples civilisés, par un Dieu. La révélation primitive a fondé la société naturelle, la seconde a cimenté la société civile, la troisième a établi la société religieuse, que nous nommons *la Communion des Saints*. Sous la première, les hommes devoient être guidés par la tradition domestique ; sous la loi Juive, par la tradition nationale ; sous l'Évangile, par la tradition universelle ou *la catholicité*.

De même que la religion primitive ou patriarchale n'a dû subsister que jusqu'au moment où les familles isolées & nomades commenceroient à former des corps de république ; ainsi la religion Mosaique a dû cesser lors-

que les peuples sont devenus capables de fraterniser entre-eux , & de lier une société religieuse universelle. Une quatrième révélation générale est impossible ; elle ne seroit plus analogue à aucun état de la nature humaine ; le Christianisme , selon la parole de Jésus-Christ , doit durer jusqu'à la fin des siècles ; les hommes ne peuvent être parfaitement civilisés , sanctifiés , rendus heureux , que par cette religion. Les trois époques de la révélation divisent , comme on voit , en trois parties le Traité de la vraie Religion.

Ce plan sublime , ajoute l'Auteur , porte avec lui la preuve de sa divinité : il n'a pu éclore dans un esprit humain ; il embrasse toute la durée des siècles. Nous le voyons tracé dans les écrits de l'Ancien Testament ; Jésus-Christ & ses Apôtres l'ont révélé , & les Pères de l'Eglise l'ont très-bien apperçu. Il a été suivi par S. Augustin dans ses Livres de la Cité de Dieu , & par Bossuet dans son Discours sur l'Histoire Universelle. Il fait voir une liaison essentielle entre les trois époques de la révélation ; il démontre l'erreur des Déistes , qui ont voulu forger une religion naturelle , indépendante de toute révélation ; l'inattention & la méprise de ceux qui ont traité de la loi de nature , de la loi Mosaique , de la loi Chrétienne , comme si c'étoient trois religions différentes pour le fond , ont enlevé au Christianisme la plus forte de ses preuves.

E v

Il en est une autre qui n'est pas moins frappante ; c'est que les divers systèmes d'incrédulité sont aussi étroitement liés entre eux, que le plan même de la religion. Dès qu'un raisonneur, bon Logicien, s'écarte de la tradition universelle ou de la catholicité, il doit nécessairement passer de l'Hérésie au Socinianisme ou au Déisme pur, de celui-ci à l'Athéisme & au Matérialisme, & aboutir enfin au Pyrrhonisme universel. Cette théorie est démontrée par l'histoire de ces différentes Sectes & par les principes : d'où il résulte que la catholicité est la forme essentielle & constitutive du Christianisme.

En exposant le plan de la première partie de son Ouvrage, M. Bergier donne les preuves générales d'une révélation primitive. Dans le Chapitre I, il en fait le tableau d'après le Livre de la Genèse & celui de Job ; il prouve, par les Historiens sacrés & profanes, que les nations anciennes ont adoré un seul Dieu avant de tomber dans le Polythéisme & dans l'Idolâtrie. Il réfute ceux qui prétendent que les premières idées de religion sont nées de l'ignorance & de la crainte des hommes encore sauvages, de la politique des Législateurs, de l'ambition des Prêtres. Puisque chez les peuples anciens la vérité a précédé l'erreur, la religion n'a pas suivi le progrès des connoissances humaines ; elle n'est donc pas l'ouvrage des hommes, mais un don de Dieu.

Dans le Chapitre II, il démontre qu'elle est nécessaire au bonheur de l'homme considéré seul; qu'elle ne l'est pas moins pour fonder la société naturelle entre les particuliers, & pour établir la société civile & politique; il attaque l'erreur de ceux qui ont voulu donner pour base à l'une & à l'autre un *prétendu contrat social*.

Le Chapitre III renferme l'examen des différentes religions anciennes. Après avoir montré comment le Polythéisme & l'Idolâtrie se sont introduits, l'Auteur fait voir que les religions des Égyptiens, des Chinois, des Indiens, des Persis, Sectateurs de Zoroastre, des Grecs & des Romains, sont fausses, marquées au coin de l'ignorance & des passions humaines; que les anciens Philosophes n'ont pas été plus éclairés que le peuple, en fait de religion & de morale. Nous connoissons, par le récit des voyageurs, la barbarie & la stupidité des nations qui n'ont point d'idée de la révélation, & nos *Philosophes modernes, dès qu'ils ferment les yeux à ce flambeau, retombent aussi bas que les anciens.*

L'existence, la nécessité, la sagesse de la révélation primitive, une fois prouvées; l'Auteur en examine les dogmes, la morale, le culte extérieur, les conséquences. Dans le Chapitre IV, il apporte douze preuves de l'existence de Dieu, qui se soutiennent par leur liaison, & qui sont indiquées par Moïse. Il réfute les conjectures de M. de Buffon sur

la formation du système planétaire, sur la naissance des montagnes dans le sein de la mer, & les objections de ce savant Naturaliste contre les causes finales. Il fait voir, que sous les argumens des Athées contre l'existence de Dieu, ne sont que négatifs, uniquement fondés sur notre ignorance.

Le Chapitre V traite de l'unité de Dieu, de ses attributs, de sa providence. La grande question de l'origine du mal, à laquelle les Incrédules reviennent sans cesse, est discutée & résolue par les principes dont S. Augustin s'est servi contre les Manichéens. Bayle, comme de raison, n'a fait, contre ces vérités, que des sophismes: l'Auteur y répond; il compare les divers systèmes d'Athéisme, & réfute celui de Spinoza.

Dans le Chapitre VI, il examine la nature de l'homme, prouve la spiritualité, la liberté & l'immortalité de l'âme. Comme la liberté de l'homme sappe le Matérialisme par les fondemens, elle a été attaquée de toutes les manières possibles; mais toutes les objections sont résolues, & les conséquences développées.

Selon tous les Incrédules, Dieu ne peut nous révéler des mystères incompréhensibles; l'Auteur prouve le contraire dans le Chapitre VII. Il fait voir qu'il n'est aucune secte d'Incrédules qui ne soit forcée d'admettre des mystères plus inconcevables que ceux du Christianisme; que le dogme du péché originel, enseigné par la révélation

primitive , n'est contraire *ni à la raison , ni à la justice.*

L'essentiel de la religion est la morale , & aucune morale ne peut subsister avec les principes de l'incrédulité. Après avoir démontré qu'il y a une loi naturelle , fondée sur la volonté de Dieu , souverain Législateur , l'Auteur réfute les systèmes de morale des Pyrrhoniens , des Matérialistes , des Stoïciens , renouvelés de nos jours ; il venge la morale religieuse des accusations formées contre elle par les Incrédules ; ce qui fait le sujet du Chapitre VIII.

Dans les suivans , il expose les devoirs que la loi naturelle prescrit à l'homme envers Dieu , envers ses semblables , envers lui-même. Il prouve (Chapitre IX) que le culte religieux , soit intérieur , soit extérieur , est une obligation naturelle & un des principaux liens de la société ; que le doute volontaire ou l'indifférence , en fait de religion , est une irreligion formelle ; que la religion doit être enseignée à l'homme dès l'enfance ; que la tolérance , dans le sens que l'exigent les Incrédules , est *un abus & une prévarication.*

Par la loi naturelle , l'homme est obligé de se conserver : le suicide est donc un crime. Il doit combattre & vaincre ses passions : l'apologie que les Incrédules font des passions , est donc une absurdité. Tel est le sujet du Chapitre X.

Avant de parler des devoirs de l'homme

envers ses semblables , il convenoit d'examiner si l'homme est né pour la société ; si l'inégalité qui en est une conséquence , est conforme au droit naturel. L'Auteur le prouve au Chapitre XI ; il fait voir que dans la société conjugale ; la loi naturelle condamne le divorce & la polygamie , du moins chez les peuples policés ; que dans la société domestique , cette loi établit la puissance paternelle , *& ne réproouve point toute espèce d'esclavage* ; que dans la société civile , le pouvoir politique n'est point fondé sur un contrat , mais sur la loi naturelle.

En parlant toujours de religion naturelle , le Déisme a séduit un grand nombre de personnes ; cette hypothèse est examinée dans le Chapitre XII. L'Auteur fait voir que les Déistes n'ont jamais pu donner une notion claire de ce qu'ils appellent *religion naturelle* , ni convenir entre eux d'un même symbole ; que cette religion n'a existé nulle part , qu'elle est impossible , & n'est autre chose qu'un système d'irreligion mal raisonné : il répond aux objections des Déistes contre la révélation en général.

Cette première Partie est terminée par une récapitulation. Pour réfuter les Pyrrhoniens , & préparer le Lecteur à la seconde époque de la révélation , il a fallu donner une dissertation sur les différentes espèces de certitude , établir les principes de la certitude métaphysique , de la certitude physique & de la certitude morale ; répondre aux so-

phismes de Bayle, montrer que ces principes sont applicables aux faits miraculeux comme aux autres; réfuter les objections de M. Hume, faire voir l'avantage & la prépondérance des preuves de fait, par rapport à la religion. Tout cela étoit assurément une entreprise très-considérable; aussi l'Auteur y a-t-il consacré les quatre premiers volumes de son Ouvrage.

La seconde Partie a pour objet la révélation donnée aux Hébreux, la religion Juive. Après avoir répété en peu de mots le plan des desseins de la Providence, l'Auteur fait en abrégé l'histoire de cette seconde révélation, qui commence à la vocation d'Abraham. Dans le Chapitre I, il examine les signes par lesquels Dieu peut rendre la révélation certaine; ce sont les miracles & les prophéties: il donne la notion des miracles, prouve qu'ils ne sont ni impossibles, ni inutiles, ni une source d'erreurs, refute ensuite les objections des incrédules, & en fait de même à l'égard des prophéties.

Comme les Livres de Moïse sont les monumens qui nous instruisent de la révélation faite aux Juifs, l'Auteur prouve, dans le Chapitre II, que Moïse n'est point un personnage fabuleux, qu'il est l'Auteur du Pentateuque, ou des cinq Livres qui lui sont attribués; qu'il n'y a aucun lieu de douter de l'authenticité des autres Livres de l'Ancien Testament. Il démontre que le Texte de ces Livres a été conservé sans aucune al-

tération considérable ; il expose en quoi consiste leur inspiration, en quel sens ils font la parole de Dieu.

Cette histoire est-elle vraie ? Ce qu'elle raconte est-il arrivé ? Aux yeux des incrédules, la création du monde, sa durée, le déluge universel, la confusion des langues, la vocation d'Abraham, les actions d'Isaac, de Jacob, de Joseph, sont des fables ; l'Auteur prouve le contraire (Chapitre III) ; répond aux objections des Marcionites, des Manichéens, des anciens Philosophes, ra-jeunies par nos Déistes ; il dissipe les nuages qu'une fausse critique a voulu répandre sur l'origine & sur le sort des Juifs.

Le point capital étoit de prouver la mission de Moïse ; ses miracles, ses prophéties, sa conduite, sont discutés (Chapitre IV), & vengés des calomnies que les ennemis de la révélation ont osé renouveler contre lui.

Il s'agit ensuite de justifier la religion Juive en elle-même, les dogmes que Moïse a enseignés, le culte extérieur qu'il a prescrit, les lois morales, civiles, politiques & militaires qu'il a imposées à son peuple ; d'examiner les effets qui en ont résulté, les mœurs & le degré de prospérité qu'elles ont procurés aux Juifs, les vices, & sur-tout l'intolérance qu'on leur reproche. C'est l'objet du Chapitre V.

Dans le VI^e, l'Auteur reprend le fil de l'histoire Juive ; depuis la mort de Moïse jusqu'à l'arrivée du Messie. Il justifie la con-

quête du pays des Chananéens, & la sévérité avec laquelle ils furent traités; il examine les meurtres commis par Aod, par Jahel, par Judith, par Samson, par Samuël, les crimes vrais ou supposés que l'on reproche à Saül, à David, à Salomon, & répond toujours victorieusement aux invectives des Incrédules.

Il est question, dans le VII^e, des Prophètes, des prophéties & de leur accomplissement. Après avoir fait l'apologie des Prophètes, l'Auteur discute les prédictions qui annoncent un Messie, les promesses qu'ont reçues Adam, Noé, Abraham, les Prophéties de Jacob, de Moïse, de David, d'Isaïe, de Daniel, d'Aggée, de Malachie; il termine cette discussion par les Prophéties typiques & allégoriques, il en pèse la valeur.

Mais, ce ne seroit pas assez de réfuter les incrédules, il faut encore répondre aux prétentions des Juifs. On connoît la conférence de Limborch avec le Juif Orobio, ouvrage estimé; plusieurs personnes souhaitoient d'en avoir un extrait raisonné, plus clair & plus méthodique que le Livre même: on le trouvera dans les Chapitres VIII & IX. L'Auteur prouve que le culte cérémonial établi par Moïse, n'étoit pas destiné à durer toujours, qu'il étoit nécessaire que le Messie donnât de nouvelles leçons de morale, & que Dieu a pu révéler, par ce nouveau Législateur, de nouvelles vérités.

Il soutient contre les Juifs, que le signe

principal par lequel ils ont dû juger de la mission du Messie , est dans les miracles qu'il a opérés ; que J. C. a suffisamment accompli les prophéties & les promesses faites aux Juifs ; que leur erreur a été volontaire ; que la mort de l'homme Dieu, dont ils sont les auteurs, est un crime inexcusable, & la vraie cause du châtimement qu'ils éprouvent aujourd'hui ; qu'ils ne peuvent rentrer en grâce avec Dieu, qu'en rendant hommage au Sauveur qu'ils ont crucifié.

Cette seconde Partie remplit les V, VI & VII^e volumes.

La troisième est destinée à prouver la vérité de la révélation que Dieu a donnée par J. C., & à laquelle les deux précédentes ne servent que de préliminaires. L'attente d'un Messie, répandue dans tout l'Orient à l'époque de la naissance du Sauveur, la connexion de l'Histoire Évangélique avec les événemens qui avoient précédé, les excès auxquels les Incrédules se sont livrés pour attaquer le Christianisme, forment déjà trois préjugés en sa faveur.

Dans cette troisième Partie, l'Auteur suit le même plan & la même méthode que dans la deuxième. Il emploie le Chapitre I à prouver l'authenticité des Évangiles & des autres Livres du nouveau Testament ; il parle des Livres apocryphes ou supposés, & montre en quoi consiste l'inspiration des écrits des Apôtres.

Démontrer la vérité de l'Histoire Évangé-

lique , est l'objet essentiel ; les principaux faits sont prouvés dans le Chapitre II , par le témoignage des Auteurs profanes , par les traits de sincérité que porte la narration , par la conduite de nos divers ennemis. L'Auteur fuit le fil de cette Histoire depuis l'Incarnation jusqu'au Baptême de J. C. ; viennent ensuite ses miracles , ses discours , ses actions , ses prédictions pendant les trois années de sa prédication.

Comme il n'est aucune des leçons de notre divin Maître , aucune des circonstances de sa vie , que les Incrédules ne se soient appliqués à noircir , leurs calomnies sont réfutées en détail dans le Chapitre III.

Sa Mort , sa Résurrection , son Ascension , sont trois grands événemens contre lesquels on a rassemblé toutes les objections possibles ; l'Auteur , armé de la critique la plus sévère , fait voir que J. C. n'a jamais paru plus grand que pendant sa Passion ; que la certitude de sa Résurrection est invincible ; que les circonstances & les suites de son Ascension en attestent la réalité (Chap. IV.)

La descente du S. Esprit , la prédication des Apôtres , leur succès , l'établissement du Christianisme , confirment la vérité des faits précédens ; l'Auteur les met dans tout leur jour , examine la conversion de S. Paul , la conduite des autres Apôtres , le caractère & les mœurs des premiers Fidèles , les causes & les effets des persécutions , la preuve qui résulte du témoignage des Martyrs , jusqu'à

quel point la conduite des Empereurs a pu contribuer au succès de l'Évangile (Chap. V.)

Si le Christianisme étoit mal fondé, les Philosophes qui l'ont attaqué dès sa naissance, seroient venus sans doute à bout de l'anéantir. L'Auteur expose (Chap. VI.) les dogmes & les mœurs des Eclectiques, Philosophes du troisième & du quatrième siècle; il donne l'analyse des Ouvrages que Celse & Julien ont publiés contre le Christianisme, & fait voir qu'ils ont été solidement réfutés. Il conclut de tous les faits précédens, que l'établissement de notre religion est évidemment surnaturel, & réfute encore les conjectures des Incrédules sur ce sujet.

Le Chap. VII traite des dogmes, de la morale, du culte extérieur de l'Église Chrétienne, en montre la sagesse & les effets salutaires. A la suite de Bayle, les Incrédules ne cessent de déclamer contre l'intolérance du Christianisme; cette accusation est repoussée, & on voit ici les causes pour lesquelles les Souverains ont été souvent obligés de sévir contre les hérétiques.

Dans le Chapitre VIII, il s'agit de la constitution du Christianisme, ou de la règle de foi; l'Auteur montre qu'elle est la même que celle de la certitude morale: il explique en quel sens l'écriture est une règle de foi, jusqu'où s'étend l'autorité de l'Église sur le dogme, quel est le fondement de la foi des simples Fidèles, le poids de la tradition ou du témoignage des Pères de l'Église,

le crime attaché au schisme & à l'hérésie.

La discipline & les lois Ecclésiastiques n'ont pas été moins attaquées que le dogme & la morale; il a donc fallu justifier de nouveau la hiérarchie, l'autorité du Clergé, ses possessions, le célibat Ecclésiastique & Religieux, l'Etat Monastique: on en trouve l'apologie au Chap. IX.

Pour ce qui est des effets civils & politiques du Christianisme; l'Auteur les expose dans le Chap. X; il fait le parallèle entre les peuples Infidèles & les nations Chrétiennes; montre que cette religion produit les mêmes effets sur les mœurs dans tous les climats, les compare à ceux du Mahométisme, met sous les yeux du Lecteur la naissance, les progrès, les suites funestes de cette fausse religion, le bien qu'ont produit au contraire les nouvelles missions dans toutes les parties du monde. C'est le Christianisme qui, malgré l'invasion des barbares, a conservé en Europe les Sciences & les Arts; c'est lui qui, malgré les clameurs des Incrédules, contribue plus que toute autre cause au bonheur général de la société.

L'Ouvrage est terminé par une récapitulation des preuves générales & particulières de notre religion, & suivi d'une table des matières. Le Public rendra sans doute justice au mérite de ce Traité; l'estime qu'il a montrée pour les autres Ouvrages de l'Auteur, semble garantir le succès de celui-ci: il est plus mé-

dité & plus travaillé que les précédens, mais il ne les rend pas inutiles. On ne sera pas surpris du nombre des Volumes, quand on considérera l'immensité d'objets qui s'y trouvent renfermés.

N A D I R, ou *Thamas - Kouli - Kan*,
Tragédie, par M. D. B. A Paris, chez
Alexandre Jombert jeune, Libraire, rue
Dauphine, près du Pont-neuf.

UN Ecrivain qui est entré dans la carrière de la critique, animé par le desir d'être utile, doit sans doute tout voir & tout juger avec une franchise & une sévérité inébranlables; mais il nous semble qu'on peut distinguer des nuances dans la dernière de ces qualités. Si l'Auteur, qui a déjà mis plusieurs Ouvrages au jour, a négligé de s'instruire par ses succès & plus encore par ses erreurs; s'il a dédaigné d'enrichir son talent des avis & des observations qu'on a pu lui adresser; si, coupable d'abord de fautes que sa jeunesse ou son inexpérience ont rendues excusables, il en commet ensuite d'aussi graves; enfin, si les applaudissemens qu'il a reçus, les suffrages dont on l'a honoré, lui ont acquis un commencement de réputation qu'il n'ait pas soutenu, soit par une incapacité réelle, soit par une négligence d'autant plus blâmable, qu'elle ne peut être que le résultat d'un amour-propre excessif; certainement le temps de l'indulgence est

passé; un Auteur alors n'y a plus de droits; il faut qu'il soit jugé avec l'exactitude la plus rigoureuse. C'est le même principe qui doit encore guider dans la recherche des fautes commises par les Ecrivains qui jouissent d'une réputation méritée, parce qu'il est à craindre que les jeunes gens qui les prennent pour modèles, éblouis par l'éclat de leur renommée, n'adoptent indistinctement toutes leurs idées, & ne tombent dans des erreurs dont un goût très-exercé peut seul donner la connoissance. Mais l'homme qui débute, l'homme qui n'a pas encore appris à ses dépens combien il est facile d'errer dans la carrière dramatique, qui entreprend pour la première fois de mettre une action sur la Scène, de faire contraster les caractères & les passions, d'en peindre les nuances, si difficiles à saisir dans le dédale du cœur humain, d'établir un intérêt, de le filer, de le soutenir jusqu'à la fin; cet homme doit-il être jugé comme les autres? Nous ne le croyons pas. C'est la médiocrité incurable qu'on doit effrayer; mais on doit encourager le débutant qui donne des espérances, relever ses erreurs pour son instruction, & faire valoir ses beautés pour sa gloire. Tel est & tel sera toujours notre système de critique: il pourra ne pas être adopté par tout le monde; mais, à coup sûr, il doit plaire aux gens sages, aux véritables amis des Arts; & peu nous importe l'approbation de ces juges intéressés qui composent nos petits sénats

littéraires, gens qui se réservent exclusivement le droit de prononcer, & d'ailleurs

Qui ne peuvent souffrir qu'on blâme ni qu'on loue.

L'analyse exacte que nous avons donnée de Nadir, dans le N^o. 38 de ce Journal, nous dispense de revenir sur cet objet, nous y renvoyons nos Lecteurs. Nous y avons reproché à l'Auteur de n'avoir pas toujours observé le costume des mœurs Orientales ; des réminiscences ; enfin de s'être livré trop souvent à une facilité dangereuse. Nous allons examiner sur quoi nous avons fondé ces reproches.

L'action se passe à Ispahan & dans le Sérail ; car Axiane dit à Nadir, à la seconde Scène du premier Acte ,

*Souffrez qu'en ce Sérail achevant mes destins ,
Je dérobe mes pleurs au reste des humains.*

Pourquoi ce Sérail est-il ouvert à tout le monde ? Comment y conjure-t-on tout haut contre Nadir, contre le plus ombrageux de tous les Tyrans ? Comment y conduit-on Mirza sans que son père en soit informé ? Pourquoi tout le monde y agit-il avec aussi peu de précaution que si l'on n'avoit rien à redouter de Thamas ? L'or d'Ali a tout séduit : à la bonne heure ; mais est ce une raison pour ne plus se conformer aux usages rigoureux du Sérail ? N'est-il pas au contraire plus naturel de cacher ses desseins, & de
chercher

chercher à tromper l'usurpateur par une soumission plus exacte aux lois qu'on a coutume d'observer autour de lui? Nadir va succomber, l'instant de sa chute approche; oui, mais un soupçon, un regard suffisent pour l'éclairer, pour perdre sans ressource Axiane, Ali, tous les Conjurés. M. de Voltaire s'est permis la même liberté dans *Zaire*, nous en convenons; mais c'est une faute, & ce n'est pas dans ses erreurs qu'il faut imiter un grand Homme.

Ali assemble ses Complices au troisième Acte, en présence de Mirza; son intention est de séduire le jeune Prince par le serment qu'il va leur faire prononcer de prendre sa défense, de le venger de son bourreau: l'éloquence filiale de Mirza entraîne tous les esprits, les arrache au dessein d'Ali. Quoi! leur dit ce Chef,

Quoi! vous m'abandonnez, amis pusillanimes!

Songez donc ce qu'on risque à commencer des crimes.

Et presque au même instant ce même Ali veut bien excuser leur faiblesse; il fait plus, c'est encore avec eux qu'il se lie pour venir assassiner Nadir au cinquième Acte. Il en est abandonné une seconde fois; il devient la seule victime de la colère du Tyran, & certainement il mérite son sort, non-seulement pour avoir projeté un crime, mais encore pour l'avoir projeté avec tant de légèreté & d'imprudence. L'homme, accoutumé à gé-

Samedi 18 Novembre 1780.

F

mir sous le joug d'un despote, peut bien acquérir un moment d'énergie, quand il rencontre une ame plus chaude que la sienne, parce qu'il en reçoit une secouffe qui l'arrache un moment à la crainte; mais si quelque raison puissante vient éteindre cette chaleur, ç'en est fait, il devient plus lâche qu'auparavant, plus susceptible d'être effrayé, par conséquent plus incapable d'être utile à l'exécution d'un dessein aussi hardi que dangereux. Voilà ce qu'un Chef de Conjurés, ce qu'un Prince élevé au sein du despotisme, ne devoit pas ignorer;

Des siècles, des pays étudiez les mœurs,

Les climats sont souvent les diverses humeurs,

Un Auteur dramatique ne doit jamais perdre de vue cet avis de notre Maître Despréaux.

Le caractère de Nadir est fort bien établi, Dès le premier acte il annonce ses remords & son repentir. Il se montre sensible à l'amour, & de-là on doit présumer qu'il peut l'être aussi aux malheurs d'un fils qu'il a beaucoup aimé. En conséquence, son retour vers Mirza n'a rien qui surprenne; mais ce caractère, tel qu'il a été tracé par M. D. B., est-il bien conforme à celui de Thamas-Kouli-Kan? Féroce, impitoyable, avide de sang, le remords, chez lui, n'étoit qu'une raison plus forte de barbarie & de fureur. Les seuls moyens qui lui parussent capables d'appaiser le cri de sa conscience

étoient le ravage & le meurtre. Du moment où Mirza fut condamné, il le fut sans retour, & jamais l'ame de son père, quoique déchirée par le souvenir de sa rigueur envers lui, ne voulut se plier jusqu'à lui pardonner; Nadir alla même jusqu'à défendre que le nom de son fils fut prononcé devant lui, & la mort étoit la peine de celui qui oseroit enfreindre cet ordre. M. D. B. mérite-t-il des reproches ou des éloges, pour avoir fait de Nadir un homme susceptible de revenir à la vertu? Aristote va le juger. Ce savant Philosophe observe qu'il faut que les mœurs *soient ressemblantes*, c'est-à-dire, qu'elles soient conformes au caractère déjà connu du personnage que l'on représente; en conséquence, Horace qui est du même avis, a recommandé qu'Achille fut toujours ardent, colère, implacable; Médée cruelle; Ino gémissante, &c. Ce n'est donc que dans un personnage inconnu, *in Personâ novâ*, que l'Auteur est le maître d'établir le caractère qu'il lui plaît de choisir.

Quoique des nuances que M. D. B. a cru devoir ajouter au caractère de Nadir, il résulte des beautés réelles pour l'action, principalement un quatrième acte digne de beaucoup d'éloges; nous avons insisté sur le principe que nous venons de discuter, parce que depuis quelques années on s'en est très-souvent écarté, & qu'il y a réellement plus de mérite à créer des situations attachantes, des effets capables de plaire à l'esprit &

d'émouvoir le cœur, sans s'écarter des idées reçues, que de les tirer de caractères que l'imagination forme à son gré. On déclame aujourd'hui contre les règles; on les trouve gênantes; elles mettent, dit-on, des bornes à l'essor du génie. Eh! Messieurs les Novateurs! Corneille, Racine, Molière, &c. s'y sont soumis; ils ont fait des chef-d'œuvres, mais ils avoient réellement du génie, & savoient suivre son impulsion sans s'écarter des principes qu'ils avoient reconnus pour ceux du goût & de la raison. Cette seule réflexion suffit pour anéantir toutes vos ridicules observations.

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les autres reproches que l'on peut faire à M. D. B.; nous dirons pour tant quelque chose de la première scène du troisième acte, où les Conjurés sont en présence de Mirza. Ali les engage à jurer qu'ils sauront mourir ou venger ce jeune Prince. Celui-ci leur dit :

Oui, par un serment saint, je veux vous engager.
Au nom du ciel, vengeur des crimes de la terre,
Jurez-moi...

LES CONJURÉS.

Nous jurons...

MIRZA.

De respecter mon père, &c.

De deux choses l'une; ou ce serment est

inutile, ou il est nul. Mirza, en interrompant les Conjurés après les deux mots qu'ils ont proférés, ne croit vraisemblablement pas les avoir engagés ; car, sur quoi ont-ils juré ? Sur ce que leur a dit Ali, & non pas sur ce que dit Mirza en leur coupant la parole. On ne s'engage point sur une chose que l'on ignore, & dont on ne peut pas même avoir le soupçon. Il n'est donc pas possible de présumer que Mirza croie avoir surpris le serment des Conjurés ; d'ailleurs, c'est à la chaleur de son plaidoyer pour son père, aux moyens qu'il emploie pour toucher leurs cœurs, qu'il doit leur repentir & l'abandon de leurs projets. Pourquoi donc leur dit-il qu'il veut les engager par un serment ? pour produire un effet de surprise, par l'expression avec laquelle Mirza, au lieu de les laisser achever, leur enjoint de rester soumis à Nadir ? L'Auteur a trouvé ce qu'il cherchoit ; mais au Théâtre, tout effet dont il ne résulte rien pour l'action, est condamnable à la rigueur, & le serment des Conjurés ne produit rien, comme nous l'avons prouvé. En passant sur ce défaut, cette scène est belle & touchante ; elle noue fortement l'action, la tournure en est même neuve ; elle met dans tout son jour le caractère respectable de Mirza, sa soumission filiale, sa résignation, sa constance, son inaltérable amour pour un père dont il a tant de sujets de se plaindre ; elle prépare la scène cinquième du quatrième acte, entre

le père & le fils, scène d'un effet que toutes les ames sensibles doivent avoir éprouvé. Nous en allons citer quelques traits. Mirza introduit auprès de Nadir, lui apprend qu'il vient sauver ses jours; il l'instruit des détails de la conjuration, de ce qu'on a fait pour l'engager à en devenir le chef; il cherche à arrêter les suites de sa colère, le rappelle à la clémence. L'usurpateur, étonné de tant de grandeur d'ame, propose à son fils la moitié de l'Empire.

M I R Z A.

Mes vœux n'eurent jamais le trône pour objet :
Aimez-moi, plaignez-moi, je serai satisfait.
Mais si l'effet cruel d'un supplice sévère

(*Nadir lui avoit fait arracher les yeux.*)

A porté les regrets dans le sein de mon père,
J'oserais m'expliquer.... Dans l'excès du malheur
Axiane toujours m'a conservé son cœur.
A l'aspect effrayant de mon état horrible,
Il s'est encore montré plus tendre & plus sensible..
Ah! si de notre hymen s'allumoient les flambeaux,
Oui, Seigneur, je le sens, j'oublierois tous mes maux,
Je fais trop qu'aujourd'hui, pour une ame vulgaire,
J'aurois perdu le droit de l'aimer, de lui plaire;
Mais Axiane encor veut se laisser charmer,
Et tant qu'il reste un cœur, on peut encore aimer.

N A D I R.

Axiane, dis-tu, consentiroit peut-être....

(à part.)

Du trouble qu'il me cause à peine je suis maître....

(haut.)

Je voudrois... ton bonheur....

M I R Z A.

Je n'attendois pas moins,

Je reconnois mon père à ces généreux soins :

Si son cœur se laissa surprendre à l'imposture,

Il n'a point étouffé la voix de la Nature ;

Dès qu'il peut l'écouter, l'intérêt de son fils ,

Sans délai , sans partage occupe ses esprits.

Hélas ! dans vos regards que ne puis-je encor lire

Et contempler ce front où la grandeur respire !

Sans doute j'y verrois un présage flatteur.

N A D I R.

Crains plutôt de pouvoir pénétrer dans mon cœur.

Ah ! si tu connoissois tous les maux qu'il éprouve ,

Dans quel état affreux ce cœur se fier se trouve ;

C'est alors que le tien justement indigné ,

Devroit se repentir de m'avoir épargné.

Je tremble de t'apprendre un coupable mystère.

Que tu vas me haïr !

M I R Z A.

Moi , vous haïr , mon père !

Ah ! jamais , non jamais : vous me connoissez mal.

N A D I R.

Je fus ton oppresseur ; je suis plus.... ton rival.

F iv

Tu frémis, je le sens, & déjà tu m'abhorres :

Je vois couler les pleurs qu'en secret tu dévores.

Qui, dans ce moment même où, pour sauver mes
jours,

Du fond de tes cachots tu viens à mon secours,

J'ai voulu, dévoré par une ardeur funeste,

Te ravir, t'arracher le seul bien qui te reste....

MIRZA.

Je le savois, Seigneur ; mais vos jours en danger

Etoient le seul objet auquel j'ai dû songer :

Et quoiqu'à tous mes vœux vous devinssiez contraire,

Une voix me crioit : « Mirza, sauve ton père,

» Sauve un si cher rival : écoute dans ce jour

» Les droits de la Nature avant ceux de l'Amour. » &c.

Nous pourrions encore citer plusieurs morceaux de cette scène, qui, malgré les incorrections qu'on y trouve, annonce un talent fait pour donner des espérances ; mais outre que le moyen d'ennuyer est celui de tout dire, l'étendue de cet article nous force à nous arrêter, comme à resserrer nos observations. C'est par cette même raison que nous ne ferons qu'indiquer à M. D. B. les réminiscences dont nous avons parlé. D'ailleurs, les représentations de son Ouvrage ont dû l'éclairer, & lui faire connoître les erreurs de sa mémoire. Nous nous contenterons donc de lui dire que la menace de Nadir à Axiane, au quatrième acte rappelle celles d'Achille dans Iphigé-

nie en Aulide; que la peinture que ce même Prince fait de l'état de son cœur, ressemble à celle que fait Gengis dans l'Orphelin de la Chine, & que de temps à autre on retrouve dans la bouche de ses différens Héros, des vers semblables, par l'idée ou par l'expression, à des vers très-connus de nos meilleurs Maîtres. Quant à la partie du style, elle est trop souvent négligée; on peut même lui faire un reproche plus grave. Les tournures en sont quelquefois pénibles; par exemple: Axiane rappelle les ravages que Nadir fit au Mogol; elle dit:

An signal forcené d'une barbare voix.

Deux cent mille habitans égorgés à la fois.

Qu'est-ce que le signal forcené d'une voix? Ce n'est pas là de la poésie, c'est de l'obscurité & de la boursoufflure.

La même Axiane, étonnée d'avoir vu ses projets de vengeance détruits par l'amar même qu'elle en regardoit comme le principal soutien, s'écrie:

Quoi! sur Minza ma voix est restée impuissante!

Cette construction de phrase est difficile & louche. Le principal mérite du style, c'est la clarté, & ce seroit une erreur que de vouloir attribuer l'obscurité aux inversions poétiques, car la poésie elle-même doit rejeter toutes les expressions qui peuvent altérer l'intelligence des idées qu'elle présente. Sans entrer dans de

plus longs détails, nous invitons M. D. B. à soigner son style dans les autres Ouvrages qu'il doit donner au Public, & nous l'y invitons avec d'autant plus de plaisir, que sa Tragédie de Nadir offre plusieurs morceaux qui annoncent que s'il veut être sévère avec lui-même, sa manière d'écrire peut devenir ferme, noble & digne de la Tragédie : en voici un exemple tiré de la scène cinquième du quatrième acte. C'est Nadir qui parle.

Dans mon sein le desir est un feu dévorant
Que l'obstacle alimente & rend encor plus *grand* *.
Son ardeur cette fois est d'autant plus terrible,
Qu'il n'avoit jusqu'ici rien trouvé d'impossible.
L'Univers connoît trop que jamais un desir
Ne futen vain conçu dans le cœur de Nadir.
Pour remplir les souhaits de mon ame obstinée,
Mille fois j'ai forcé la Nature étonnée;
J'ai suspendu son cours, j'ai renversé ses lois :
Les espaces, les temps s'approchoient à ma voix, &c.

Nous avons rendu compte des deux premières manières dont M. D. B. a montré son

* *Grand* est foible après dévorant; d'ailleurs, ce n'est pas le mot propre, il falloit *terrible*; mais la rime a forcé l'Auteur a rejeter ce mot dans le vers suivant. C'est à vaincre les difficultés de cette nature qu'un travail opiniâtre est nécessaire, c'est à connoître la valeur d'un mot mis à sa place, que consiste le mérite d'un écrivain.

cinquième acte ; il nous reste à parler de la troisième. Nadir est vaincu , il n'attend que la mort , & se décide à se la donner lui-même ; mais une réflexion douloureuse l'arrête. *Quand il ne sera plus , que deviendra son fils ?* Axiane s'avance , l'usurpateur croit qu'elle vient insulter à ses malheurs , il se trompe ; elle lui apprend qu'Ali s'est fait proclamer Roi , & qu'il a pros crit les jours de Mirza , dont le sort l'inquiète. Le premier mot du jeune Prince est pour son père ; la sensibilité de Nadir , ses remords , son désespoir de mourir à l'instant même où il ne vouloit vivre que pour le bonheur de son fils , ouvrent les yeux d'Axiane , qui avoue son crime , & la part qu'elle a eue à la conjuration. Les Conjurés entrent ; cette scène est entièrement semblable à celle dont nous avons parlé dans le corps de notre premier article. On emmène Ali , Nadir unit Axiane à Mirza , & veut

Que l'on dise un jour chez la race future ,
Si Nadir fut vaincu , ce fut par la Nature.

Ce nouveau cinquième acte a eu du succès , mais ce succès est dû plutôt à quelques détails qui attestent que M. D. B. est doué d'une ame très - sensible , qu'au fond même des situations ; car , outre qu'il blesse l'exactitude du fait historique , comme en convient l'Auteur , il est hors du vrai genre de la Tragédie , principalement dans un sujet aussi mar-

qué que celui qui a servi de base à cet Ouvrage. Mais comme il n'a été fait que pour se conformer à des *avis dictés par la bienveillance*, on doit savoir gré à M. D. B. d'une docilité rare & estimable, mais à laquelle l'intérêt de l'art exige que l'on mette quelquefois des bornes, & nous croyons que c'étoit ici le cas d'en mettre.

Tout ce que nous venons de dire, prouve que si la Tragédie de Nadir a des défauts, elle a aussi des beautés qui méritent qu'on les distingue. On nous objectera peut-être que nous n'avons pas fait à l'Auteur tous les reproches dont son Drame est susceptible; nous en conviendrons; mais nous ajouterons aussi que si, par égard pour un débutant, dont l'Ouvrage annonce du mérite, nous ne nous sommes pas permis toutes les critiques que nous aurions pu faire, nous nous sommes aussi arrêtés sur une partie des éloges auxquels il a droit de prétendre. M. D. B. tiendra-t-il ce qu'il promet? Nous l'ignorons; mais quand il tromperoit nos espérances, nous ne regretterions pas les encouragemens que nous lui avons donnés: Nous croirions encore avoir rempli la mission de tout Critique qui veut être utile; & ne pas écarter d'une carrière difficile ceux qui s'y présentent avec d'heureuses dispositions: reproche fait trop souvent aux Observateurs, & de dont il faut convenir, avec raison.

(Cet Article est de M. de Charnois.)

RÉPERTOIRE UNIVERSEL & raisonné de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique & Bénéficiale ; Ouvrage de plusieurs Jurisconsultes, mis en ordre & publié par M. Guyot, Écuyer, ancien Magistrat, Tomes 33, 34, 35 & 36. Paris, chez Panckouke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins ; chez Dupuis, rue de la Harpe, près de la rue Serpente ; & chez tous les principaux Libraires de France.

ON a déjà rendu compte plusieurs fois de cet Ouvrage dans le Mercure.

L'Éditeur a promis au moins soixante Volumes ; le voici déjà à plus de la moitié de son entreprise.

Ceux qui connoissent combien l'on a écrit sur notre Jurisprudence, & combien les détails de cette Science sont nécessaires à ceux qui la cultivent, ne doivent pas être étonnés qu'un Recueil qui embrasse toutes les parties de cette Science, & qui ne les traite pas superficiellement, aille jusqu'à soixante Volumes in-8°.

Un travail aussi immense seroit au-dessus des forces du plus savant & du plus laborieux de nos Jurisconsultes. L'Éditeur n'est qu'un des Rédacteurs de l'Ouvrage ; il a appelé les secours d'un grand nombre d'Avocats, qui traitent chacun la matière sur laquelle ils ont le plus d'instruction.

Les articles principaux sont des résumés

très-étendus de toute la matière ; les autres articles ne présentent que les notions particulières qui n'ont pu entrer dans la rédaction de ces principaux articles.

Une nouvelle Collection de Jurisprudence, faite dans ce temps où l'on porte dans toutes les Sciences moins de préjugés, plus de critique, plus d'ordre & un meilleur style, devenoit très-précieuse : aussi le succès de celle-ci augmente-t-il tous les jours.

On a remarqué aussi que les Auteurs avoient redoublé de soins & perfectionné leur talent à mesure qu'ils ont avancé dans la rédaction de cet Ouvrage ; on a même vu des Jurisconsultes, très-distingués par leurs travaux au Palais, fournir plusieurs excellens articles : c'étoit encore là de bonnes raisons pour obtenir à l'Ouvrage plus de bienveillance de la part du Public.

Les articles les plus considérables de ces nouveaux Volumes sont ceux de *Jeu de Fief*, par M. P*** ; de *Juge*, par le même ; de *Justice*, par M. Merlin ; de *Légataire*, de *Légitimation*, de *Légitime*, de *Legs*, par le même (l'article *Légitime* contient seul plus d'un Volume).

Nous avons remarqué dans ces articles une grande & judicieuse étude de la matière, une doctrine saine, des recherches & des discussions particulières, un style court & clair ; mais peut-être ces qualités, très-estimables, ne suffisent-elles pas dans

les grands objets de la Jurisprudence. Ces objets semblent demander les vues élevées de la Législation en même-temps que l'exactitude des Loix positives ; ils seroient susceptibles aussi d'un style plus noble : en général, c'est manquer à son sujet, quand il a de la dignité & de l'intérêt, de ne pas en rendre la discussion aussi attachante qu'utile.

Plusieurs articles d'une moindre étendue nous ont paru joindre au mérite essentiel d'un développement complet des notions de la matière, une rédaction plus précise, plus vive & plus élégante.

Il en est un que nous avons lu avec un plaisir particulier ; c'est celui des *Libertés de l'Eglise Gallicane* : ce sujet, qui est très-vaste, parce qu'il tient à-la-fois à la Religion, à l'Histoire, à la Politique, & même à la Philosophie, demandoit beaucoup de netteté & de précision dans l'esprit, pour être traité tout entier dans un petit nombre de pages. L'Auteur s'y montre un zélé défenseur de ces principes & de ces pratiques de la primitive Eglise, qui sont les droits de toutes les Eglises, encore plus que les Libertés de la nôtre ; mais il les établit aussi solidement qu'il les réclame avec chaleur. Son style n'est pas égal par-tout ; mais il est toujours concis & clair, & il est souvent noble & énergique. L'Auteur est M. Henry jeune, Avocat au Parlement.

Nous avons cherché parmi les noms souf-

crits au bas des articles, celui de l'Auteur de l'article *Impuissance*, qui a paru dans un des Volumes précédens. La manière propre de cet Auteur est de rassembler les principes connus avec une logique excellente, de discuter en même-temps ces principes, d'en faire sentir la sagesse ou l'erreur, de répandre sur l'objet des vues nouvelles & lumineuses, & d'écrire des Dissertations de Jurisprudence comme souvent les plus beaux sujets de la Philosophie ne l'ont pas été. On ne peut lire cet article *Impuissance* sans désirer que l'Auteur consacre une partie de ses talens à la discussion de nos Loix, & qu'il enrichisse souvent ce Recueil de morceaux rédigés à la manière. Cet Auteur rappelle celui des belles Notes qui ont été imprimées à la suite d'un *Eloge de l'Hôpital*, & celui de deux excellentes Dissertations, l'une sur l'*Esclavage des Nègres*, l'autre sur le *Divorce*, insérées dans les Notes du *Poème des Mois*.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le Samedi 4^e de ce mois, on a représenté, pour la première fois, le *Bon Ami*, Comédie en un Acte & en prose.

Erasme & Lucile brûlent d'un amour mutuel, mais celle-ci a pour mère une vieille coquette, dont, à son âge, la manie est d'être encore assez aimable pour faire des conquêtes, & le jeune homme est assez malheureux pour avoir trouvé grâce devant ses vieux appas. La même fatalité poursuit Lucile; car Erasme a aussi un père, & ce père, qu'on appelle Mondor, a le même ridicule & les mêmes prétentions que la mère de Lucile. En conséquence du rapport qui existe entre leurs goûts & leurs delirs, les vieillards consentent à se donner réciproquement leurs enfans en mariage. Leur projet est traversé par un certain Lisimon, homme d'environ soixante ans, d'un caractère original; tour-à-tour grave, plaisant, raisonneur, caustique, & même railleur amer. Ce Lisimon emploie toutes les ressources de la raison & de son persiflage pour éclairer Mondor & la vieille folle sur la sottise qu'ils veulent faire: il les engage même à s'épouser, s'ils ont la fureur du mariage; il ne peut les persuader sur ce dernier objet, mais il parvient à les faire consentir, presque malgré eux, à l'union de leurs enfans.

Peu d'action, de l'esprit, des mots heureux, quelques Scènes plaisantes, voilà ce qu'au premier coup d'œil on apperçoit dans cette Comédie, dont le succès n'a pas été considérable, & dont nous rendrons un

compte plus étendu , lorsque l'Auteur l'aura fait imprimer.

Le rôle de Lisimon est joué par M. Molé. Ce Lisimon dit , en s'adressant à Erasme : *Vous savez que je fais prendre toute sorte de caractères.* Aux trois représentations qu'on a données du *Bon Ami* , au moment où nous écrivons , le Public a appliqué à l'Acteur l'assertion du personnage , & c'est comme Historien des Théâtres que nous parlons de cette application.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 7 du même mois , on a donné , pour la première fois , *les Vendangeurs* , ou *les deux Baillis* * , Divertissement en un Acte & en Vaudevilles.

Colinet aime Lucette , fille du père Lajoye , Vigneron & Cabaretier ; il en est aimé , & joint à cet avantage celui d'obtenir le consentement du bonhomme. Mais le Bailli du lieu , & celui du Village voisin , sont aussi amoureux de Lucette. L'un d'eux la demande en mariage , mais il essuye un refus.

L E B A I L L I .

Air : Accompagné de plusieurs autres.

Lucette auroit été mon fait ,

* On trouve cette petite Pièce chez Vente , Libraire , rue des Anglois , près celle des Noyers.

Et mon coffre fort, en effet,
En vaut, je pense, bien un autre.

Le Père L A J O Y E.

C'étoit pour elle un grand bonheur ;
Mais en lui faisant cet honneur ,
N'auriez-vous pas risqué le vôtre ?

Les deux Baillis se réunissent pour se venger ; & profitant du moment où les Vendangeurs & les Vendangeuses se reposent de leurs travaux , les uns en s'occupant à boire , les autres à danser , les autres à jouer à l'escarpolette, ils se présentent , accompagnés de leurs Sergens, & promulguent une Ordonnance, par laquelle, *de par Monseigneur*, il est défendu de plus danser , boire & se balancer dans le Village. Les Payfans se récrient sur cet ordre : les Baillis répondent ainsi à leurs murmures :

Le Premier B A I L L I.

Air : J'avois à peine dix-sept ans.

Soyez certains que notre arrêt
A l'équité pour base,
Et que le public intérêt
Seul ici nous embrâse.
Bacchus endormant la raison
Par sa liqueur traîtresse,
A bien souvent sur le gazon
Renversé la sagesse.

Il n'est point de jeux innocens,
 Fut-ce même au village ;
 Dès qu'on badine avec les sens,
 La vertu déménage.
 Quand la Danseuse a des appas,
 En vain elle est cruelle :
 On ne veut point perdre les pas
 Qu'on a faits auprès d'elle.

La ba'ancoire à la santé
 Ne sauroit être utile ;
 Car plus le corps est agité,
 Moins le cœur est tranquille.
 L'honneur est alors en suspens ;
 Et si la corde casse ,
 Ce n'est jamais qu'à vos dépens.
 Que l'Amour vous ramasse.

Le père Lajoye prend le parti de dissimuler ; il ordonne à sa fille de renoncer à Colinet, sous prétexte qu'il veut choisir un des Baillis pour gendre. Les deux amans se font leurs adieux, & se rendent, en se quittant, ce qu'ils se sont réciproquement donné.

Air: Alexis, depuis deux ans.

Tenez, voilà le ruban
 Que sur mon corsage

Vous mîtes dernièrement,
D'un air séduisant.

C O L I N E T.

Piqués d'un pareil badinage,
D'autres le reprendroient, je crois;
Mais vous en avez fait usage,
C'est un présent que je reçois.

Leurs adieux sont troublés par le bonhomme, qui emmène sa fille, & revient un moment après suivi d'un des Baillis. Alors Colinet ne doute plus de son malheur, & se retire. Trompé par la franchise apparente du père Lajoye, le Bailly consent à boire, & entre dans le cabaret. Lucette, que son père a mise au fait de ses intentions, amène le second Bailly, feint d'approuver, même d'être honorée de sa recherche, & l'engage à monter sur la balançoire. Quand il y est placé, on la remonte si haut qu'il ne peut plus en descendre sans risquer de se rompre le cou. Tout le monde se retire pour aller chercher les Huissiers & les Messiers; le premier Bailly, entre deux vins, sort du cabaret, & comme il ne peut plus se soutenir, il va s'asseoir au pied de l'arbre où est attachée la balançoire. A peine y est-il, que tout le Village revient, conduisant les Messiers chargés de veiller à l'exécution des Ordonnances. Le père Lajoye veut que les Baillis soient mis en prison; mais Colinet & Lucette demandent qu'on leur en sauve la honte,

s'ils veulent rétablir ce qu'ils ont aboli.

Le Second B A I L L I.

Air : *Des simples Jeux de son Enfance.*

Mais , je ne suis pas assez libre
Pour vous obéir pleinement ;
Quand le corps est en équilibre ,
Peut-on asseoir son jugement.

Le Père L A J O Y E.

Allons donc , c'est un badinage ,
Que votre désaveu soit clair.
On fait qu'un Bailli de village
Prononce assez souvent en l'air,

Enfin , les Baillis consentent à tout , même au mariage de Colinet avec Lucette , & la Pièce est terminée par un Divertissement général,

Cette jolie bagatelle est de MM. de Piis & Barré , à qui nous devons déjà Cassandre Oculiste & Aristote Amoureux. On a vu , par l'analyse que nous venons de faire , que le fond de celle-ci a quelque ressemblance avec la seconde des deux autres , & que l'épreuve de la balançoire est , comme on l'a déjà observé , calquée sur celle du char d'Aristote ; mais on a dû voir aussi , par les couplets que nous avons cités , qu'on y retrouve le même esprit , la même grâce , la même gaité que dans les deux Ouvrages que ces Auteurs ont déjà donnés en société , &

qui doivent les rendre chers à ceux qui aiment encore à trouver le plaisir sur le Théâtre de la folie.

GRAVURES.

LA Mort du Général Wolf, Estampe d'environ douze pouces de large sur huit de haut, réduite d'après la grande, & gravée par Carl Guttemberg, Prix, 6 livres. A Paris, chez l'Auteur, rue Hyacinthe, près la Place Saint Michel,

Le Satyre impatient, Estampe d'environ quinze pouces de large sur douze de haut, gravée par J. L. Anselin, sous la direction de M. de Saint-Aubin, Prix, 3 livres. A Paris, chez M. de Saint-Aubin, à la Bibliothèque du Roi, & rue Thérèse, Butte Saint Roch.

Suite de la Collection des Habillemens modernes & galans, sixième Cahier. Prix, 3 livres en noir, & 6 en couleurs. A Paris, chez Basset, rue S. Jacques, au coin de la rue des Mathurins.

Les Souscripteurs pour la suite des *Ports de France*, commencée par M. Vernet, & continuée sur les dessins de M. Cochin, sont avertis qu'on délivre l'Estampe du *Port du Havre*, chez M. Cochin, aux Galeries du Louvre, & chez M. le Bas, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée.

L'Enlèvement Nocturne, dédié à M. Bafan, Graveur, peint à gouasse par M. Bandouin, Peintre du Roi, gravé par Nicolas Ponce. A Paris, chez l'Auteur, rue Hyacinthe, maison de M. Deburé. Estampe faisant pendant au *Coucher de la Mariée*. Prix, 6 livres.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

MÉRTGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, donne avis aux Souscripteurs des *Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangères*, qu'ils peuvent faire retirer les trois premiers Volumes de cet Ouvrage, & que les trois Volumes suivans paroîtront en Décembre prochain. Le prix des trois Volumes en feuilles est de 7 livres 10 sols, de 7 livres 16 sols brochés, de 9 livres 6 sols reliés en bazanne, de 9 livres 15 sols reliés en veau, & de 12 livres en veau doré sur tranche. De quelque façon qu'en les prenne, on peut être assuré que les suivans y seront absolument conformes.

Roland Furieux, nouvelle Traduction de l'Arioste, précédé de *Roland l'Amoureux*, de Boyardo, par M. le Comte de Tressan, cinq Volumes in-12 brochés. Prix, 12 livres 10 sols. A Paris, chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

T A B L E.

<i>HOMMAGE à Mlle Ch....</i>		<i>Répertoire Universel de Jurisprudence,</i>	133
<i>d'A....</i>	97	<i>Comédie Française,</i>	137
<i>A Mlle***</i>	98	<i>Comédie Italienne,</i>	138
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	99	<i>Gravures,</i>	143
<i>Traité historique de la vraie Religion,</i>	101	<i>Annales Littéraires,</i>	144
<i>Nadir, Tragédie,</i>	118		

A P P R O B A T I O N.

J'ai lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 18 Novemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 17 Novembre 1780. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 14 Octobre.

LE Prince de Prusse est parti hier matin entre 6 & 7 heures & a pris la route de Berlin. Tous les Chambellans, Gentilshommes & autres personnes qui l'avoient servi pendant son séjour dans cette Capitale, l'ont accompagné par ordre de l'Impératrice jusqu'à Gatschina, où on lui avoit préparé à déjeuner.

» S. M. I. a fait dans la Russie-Blanche plusieurs arrangemens qui tournent tous à l'avantage de ce pays qui appartenoit ci-devant à la Pologne. Le Gouvernement est divisé en Cercles, dont chacun a son propre Maréchal, & les Employés qui en dépendent, & qui doivent tous être Polonois. Le Gouverneur Général sera Russe; c'est M. le Comte de Czernischeff qui remplit ce poste. Les Diètes ordinaires se tiendront sous lui tous les 3 ans. La Noblesse du pays aura le droit d'élire dans ses assemblées, les Conseillers du Gouverneur, les Maréchaux de guerre, les Juges & les Députés. Ces derniers auront 600 roubles d'appointement, & seront tenus de rester 6 mois de l'année dans le lieu où résidera le Gouverneur. Tous les Procès en première instance seront

18 Novembre 1780.

e

portés devant un Président qui dressera la Sentence. En cas d'appel, on payera comptant une certaine taxe ; on croit qu'elle prévendra bien des Procès inutiles. Pour obvier à toute dispute territoriale , on a placé des bornes dans les campagnes. Les nobles sont exempts des péages & impôts pour les denrées qu'ils consomment dans leurs maisons ; chacun a droit de distiller de l'eau-de-vie , & de faire brasser de la bière dans son district. Il y a dans chaque cercle un magasin où les pauvres cultivateurs pourront recevoir du grain pour ensemercer la terre , & ne le rendront qu'après la récolte. Ce qui restera dans ces magasins sera vendu tous les dix ans , & le produit en sera employé au soulagement des pauvres.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 20 Octobre.

L'ESCADRE Suédoise commandée par le Colonel Wagenfeld , qui avoit ordre de repasser le Sund pour se rendre dans la mer du Nord , a été assaillie par une tempête près de Carlshaven & forcée de revenir à Carlscron où elle est rentrée ; elle n'a été préservée du naufrage que par les sages manœuvres du Commandant.

On vient de recevoir l'agréable nouvelle que le Roi est arrivé heureusement avant hier à Gripsholm , & qu'il jouit de la meilleure santé. La Reine & S. A. R. le Prince héréditaire son fils , sont partis sur le champ pour aller au-devant de S. M.

Les lettres de la Dalécarlie orientale nous apprennent que le 16 Septembre dernier il

y étoit tombé tant de neige , qu'elle s'y trouvoit à la hauteur d'une aune & demie ; & que le transport des marchandises s'y faisoit sur des traîneaux. Cet événement cause une perte considérable aux habitans qui se trouvent par-là privés de leurs légumes & des pommes de terre.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 21 Octobre.

LE nombre des Membres du Conseil-Permanent est de 36 , dont 12 pour la Grande-Pologne , 12 pour la Petite & 12 pour la Lithuanie. Lorsqu'on a procédé à leur élection , on a conservé 12 de ceux qui avoient siégé dans l'ancien Conseil & on en a choisi 24 nouveaux.

L'Université de Cracovie a obtenu un nouveau règlement dont le but est d'en faire une Université pour les Sciences & les Arts. On y établira aussi un Séminaire qui fournira à l'avenir les Maîtres nécessaires aux écoles nationales.

Les propositions que le Roi a fait faire à la Diète sont les suivantes.

» 1°. Que les illustres Etats fixent des appointemens pour ceux qui se chargent des fonctions de Députés. 2°. Comme il est très-nécessaire de nommer des Juges sur les Frontières de la Russie Blanche , des Etats d'Autriche & de Prusse , l'équité exige pareillement de fixer des pensions tant à ces nouveaux Juges qu'à ceux qui occupent déjà le poste de Juge de la Frontière. 3°. Les revenus de quelques

Starosties ne suffisant pas pour l'entretien des Grods, Archives, Prisons publiques, le payement de la solde & de l'uniforme des Soldats attachés aux Grods, de façon que les voleurs & autres malfaiteurs ne peuvent être gardés, ni entretenus dans les prisons, les illustres Etats sont requis de délibérer sur les moyens de prévenir ces désordres. 4°. S. M. espère qu'ils prendront dans la plus sérieuse considération le projet si sagement conçu par le Conseil-Permanent au sujet des Enrôleurs étrangers. 5°. Que dans la matière délicate touchant le nouveau code de Loix, dont le Comte Zamoiski a présenté le projet à la dernière diète, & pour l'examen duquel S. M. a nommé trois personnes hors du Sénat & du Ministère, le Maréchal de la Diète nomme aussi trois personnes de l'Ordre Equestre, afin que celles-ci puissent, conjointement avec les trois premières, proposer ensemble leurs sentimens à la prochaine diète, afin que la présente ne perde pas inutilement son tems. 6°. Pour ce qui concerne les affaires & l'entretien de l'armée, S. M. s'en réfère à la proposition qui sera faite sur ce sujet par le Conseil-Permanent & est prête à y donner son consentement. En attendant Elle déclare qu'aussi disposée qu'Elle l'a été à avancer de son propre Trésor la somme de 713 florins de Pologne pour fournir plusieurs objets nécessaires aux troupes de la République, Elle ne l'est pas moins à faire généreusement présent de cette somme à la République. 7°. Comme il conste qu'il y a un déficit considérable dans le Trésor de la Lithuanie, à cause des dépenses fixées par les Loix. S. M. propose d'introduire aussi en Lithuanie l'impôt sur le Tabac; par ce moyen les revenus du trésor public accroîtront considérablement dans le terme de 2 années, on pourroit réduire les intérêts qui se payent des dettes de ce grand Duché. 8°. Les dépenses que le Roi a faites pour découvrir des mines de sel dans le

pays , donnant lieu de se flatter de se procurer la quantité nécessaire de cette denrée ; & la possibilité de tirer avantage des mines étant aussi démontrée , le Roi propose aux Illustres Etats qu'ils portent au nombre des dépenses futures de l'Etat une certaine somme pour cet objet , dont l'emploi seroit laissé à S. M. 9°. Les Membres de la Commission pour l'éducation Nationale terminent cette année leurs fonctions , conformément à l'instruction qui leur a été donnée par une Loi de 1774 , & s'étant acquittés de ces fonctions d'une manière très-honorable & louable , S. M. est persuadée que les vues & le desir de tous les Membres de la Diète actuelle se réuniront avec les siens , pour prier ces mêmes personnes de vouloir bien continuer leurs travaux si salutaires.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 25 Octobre.

L'EMPEREUR est arrivé dans cette Capitale le 22 de ce mois , de retour de son voyage de Bohême. On dit que ce Prince , qui continue de jouir de la santé la plus parfaite , partira incessamment pour aller faire un tour dans les Pays-Bas ; où il est attendu & désiré depuis long-tems par les habitans.

Les lettres de Semlin dans la Haute-Hongrie , contiennent les détails suivans.

» Il vient d'arriver ici de Turquie 15 familles , du nombre de celles qu'on appelle les *anciens Croyans* ; elles viennent de Visniza , village de Serbie ; leurs Prêtres les avoient accompagnées. On les conduisit sur le champ au Lazaret , où on leur procura tous les secours nécessaires. Lorsqu'on leur

a demandé pourquoi elles avoient quitté les pays de la domination Ottomane , voici quelle a été leur réponse : — Tant qu'Osman Effendi , Aga des Janissaires , est resté dans le pays , la protection qu'il nous accordoit nous fournissoit les moyens de vivre avec autant d'aisance & de tranquillité que nous pouvions le désirer ; mais ce brave Commandant , laissé des troubles qui régnoient à Belgrade , s'étant retiré , nous avons tout perdu. Son successeur se prêtant aux vues de ses ennemis , que la jalousie avoit rendu aussi les nôtres , nous a fait éprouver les traitemens les plus cruels. Nous avons vu dévaster par ses ordres nos petites possessions où nous vivions heureux ; nous les avons abandonnées pour venir nous établir sur le territoire Autrichien , où nous nous flattons de jouir des bienfaits de l'auguste & bienfaisante Reine de Hongrie ; la renommée nous a appris qu'elle accueilloit avec bonté les malheureux , & nous sommes venus chercher un asyle sous sa protection. — Ces malheureux , après s'être exprimés ainsi , nous assurèrent qu'ils ne tarderoient pas à être suivis de beaucoup d'autres familles de la Servie. S'il faut les en croire , cette Province , qui à présent ne contient pas la sixième partie des habitans qu'elle avoit lorsqu'elle appartenoit à l'Autriche , pourroit bien , dans 20 ou 30 ans , être aussi déserte que plusieurs autres endroits soumis à la domination Ottomane ».

ITALIE.

De FLORENCE , le 16 Octobre.

MADAME la Grande-Duchesse est accouchée hier matin d'une Princesse qui a été baptisée le même jour par l'Archevêque de cette ville ; elle a reçu les noms de Marie-Joseph-Jeanne-Catherine-Thérèse. Elle a eu

pour parrain & marraine l'Infant Duc de Parme , & l'Infante Duchesse son épouse , représentés par le Comte de Turn , & Madame Marie , Douairière du Comte Degli-Albigi.

On apprend de Patti , ville située sur la côte septentrionale de la Sicile , que le 14 du mois dernier , on y avoit essuyé un tremblement de terre qui y a causé beaucoup de dommages. Les villages des environs nommés Mont Albano , St-Pietro-Sopra-Patti , Milazzo-Raccaja , ont été totalement ruinés. Il n'y est resté sur pied aucun édifice public ni aucune maison particulière , & grand nombre de personnes ont perdu la vie.

On mande d'Alep , en date du 14 Août , qu'on y avoit reçu de Bagdad la nouvelle suivante.

» Le Bacha Soliman s'étant mis en marche contre les Rebelles au commencement de Juillet , les a attaqués & totalement défaits. Leurs principaux Chefs sont tombés entre ses mains , & ont été condamnés à perdre la tête , ce qui a été exécuté sur le champ. Cette victoire a rendu à la ville de Bagdad sa première tranquillité , & à son négoce avec la Perse , l'activité qu'il avoit perdu depuis long-tems. Les têtes des rebelles ont été apportées dans la ville , où l'on a fait de grandes réjouissances ».

E S P A G N E.

De LA COROGNE , le 24 Octobre.

LES Papiers Anglois ont parlé il y a quelque tems de grands soulèvemens dans l'A-

mérique Espagnole. La Gazette de Madrid vient de publier à ce sujet le paragraphe suivant.

« Il y a eu plus d'une fois de légères commotions dans les parties intérieures de ces immenses pays ; mais jamais elles n'ont eu des suites sérieuses ; & quoiqu'il y règne actuellement une tranquillité parfaite , il est évident que les relations exagérées des papiers Anglois , n'ont point eu d'autre source , puisqu'elles fourmillent d'absurdités & d'incohérences. Non-seulement on n'a établi dans ces pays ni nouvelles douanes , ni le moindre nouvel impôt ; il a été au contraire expédié depuis longtemps des ordres , & pris des arrangemens , pour corriger les abus qui peuvent naître de la cupidité de ceux qui étoient soupçonnés de s'enrichir au préjudice de ces peuplades. Tous les Indiens sont très-affectonnés & très-soumis au Gouvernement Espagnol ; & dans le Royaume du Chili , les Araucanos qui étoient moins bien disposés , ont envoyé en dernier lieu leurs enfans de distinction aux Collèges & aux Ecoles des Espagnols ; & de plus , ils ont offert de garnir & de défendre eux seuls les côtes de la domination du Roi dans ces parties , & contre toute invasion ennemie quelconque ».

Une lettre d'Oran contient les détails suivans.

« Le Maréchal de-Camp D. Pedro Guelli , Commandant Général d'Oran , informé que le Bey de la Campagne s'étoit joint aux lignes voisines , ainsi que ces Maures le font souvent , poussés par un vertige religieux ; fit les dispositions convenables pour les repousser & pour empêcher qu'on n'insultât les fortifications , les redoutes & autres postes de notre ligne : dans l'après-midi du 13 , on découvrit en effet le camp du Bey à une lieue & demie de la place , & le lendemain à la pointe

du jour, les Maures s'avancèrent jusqu'aux glaciés en poussant de grands cris & en faisant feu de leurs fusils, dont quelques balles entrèrent dans les redoutes & les fortins. On leur répondit par un feu de mousqueterie & de canons chargés à mitraille, ce qui les fit éloigner précipitamment; ils perdirent dans cette occasion beaucoup d'hommes & de chevaux; de notre côté nous eûmes un Mogatace tué, un soldat blessé dangereusement & quatre autres légèrement; le Capitaine de la Compagnie des Mogataces & D. Francisco de Cazas, Lieutenant du régiment d'Afrique, Infanterie, reçurent aussi de légères contusions. — Le Bey se tint hors de la portée du canon, observant tout avec son cortège, & disparut entre neuf & dix heures du matin avec la meilleure partie de ses troupes: le reste du jour on ne vit plus que quelques Maures courant la campagne à pied & à cheval, & lâchant des coups de fusils, sans direction ni objet déterminé. — Dans la matinée du 15, quelques partis plus ramassés se montrèrent, toujours hors de la portée de l'artillerie: on observa aussi que le Bey faisoit certains mouvemens avec une grosse colonne de cavalerie, dans un endroit opposé à celui où il nous avoit attaqués la veille, mais aux premiers coups de canon des nôtres, il disparut encore, sans que depuis on ait découvert aucun ennemi. On a su par un espion Espagnol, qui est entré dans la place le 16, que le même jour de grand matin le Bey s'étoit retiré à Mascara, très-irrité de ce que nos troupes n'étoient pas sorties pour le combattre en rase campagne; que ce Bey regardoit cette conduite de notre part, comme une marque de mépris, & que pour s'en venger il avoit promis 50 sequins de gratification pour chaque Chrétien ou Mogatace qui lui serait présenté mort ou vif; que le camp de ce Bey étoit composé de 5000 hommes,

dont 2000 de cavalerie & 3000 d'infanterie ; que les Maures avoient fait des recherches inutiles pour découvrir les sources ou les conduits souterrains qui fournissent de l'eau à la ville d'Oran. — On nous informe aussi dans une dépêche du 23, que D. Pedro Guelli ayant eu avis qu'une bonne partie du bétail des ennemis passoit dans les environs, sous une foible escorte, il avoit ordonné à 70 Mogataces de l'aller enlever, & que ceux-ci revinrent dans la matinée à la place avec 1300 pièces de bêtes à laine, sans avoir tiré un coup de fusil, les bergers & l'escorte ayant pris la fuite à la vue du détachement «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 6 Novembre.

LE Gouvernement n'a rien publié des dépêches apportées par le paquebot parti le 3 Septembre de la Jamaïque & arrivé le 26 Octobre. Les lettres particulières en confirmant le départ du Comte de Guichen, ne parlent pas du nombre des vaisseaux qu'il a emmenés avec lui ; on ne le saura certainement qu'à son arrivée en Europe ; & alors on pourra juger des forces qu'il aura laissées après lui, & de celles qu'il aura pu faire passer à Rhode-Island. En attendant elles ne donnent pas une idée favorable de l'expédition de Nicaragua. La lettre suivante écrite de St-Juan en date du 10 Août, présente ainsi l'état de nos troupes.

» On ne peut exprimer l'état de détresse où nous sommes réduits. On nous avoit assuré que nous partions pour une expédition d'où nous reviendrions

comblés de richesses & de gloire , & qu'il ne falloit , pour y réussir , que savoir supporter les fatigues les plus extrêmes , & se battre comme des lions ; nous y étions bien déterminés ; mais nous ne tardâmes pas à éprouver des maux que nous n'aurions jamais pu imaginer , & dont l'énumération tiendrait des volumes. Pendant plusieurs semaines , nous luttâmes contre le courant du fleuve , alternativement exposés la nuit & le jour à un soleil brûlant , à un vent glacial & à des torrens de pluie. Nous avons supporté tout cela , animés par l'honneur que nous allions acquérir en surmontant ces difficultés , & en nous emparant du Fort Saint-Jean , qui devoit nous ouvrir l'opulente Province de Nicaragua , où , selon nos calculs , il y avoit telle Eglise dont le pillage nous fourniroit assez de trésors pour charger cinquante mulets. — Nous avons été trompés dans notre attente. Nous avons pris le Fort , mais faute d'un renfort suffisant , cette conquête a été le terme de nos progrès , & bientôt nous nous sommes vus réduits à une demi ration de la plus mal-saine nourriture. Il y a cinq mois que nous sommes ici manquans de tout , & en butte aux moqueries continuelles des Espagnols. Les mauvais alimens , l'insalubrité du climat , ont produit une maladie générale , qui par le grand nombre de ses victimes , mérite bien le nom de peste. — Pendant que nous nous voyons ainsi périr sans gloire , les Espagnols ont rassemblé leurs troupes , & fait de tels préparatifs de défense , qu'il est actuellement impossible d'effectuer avec succès une invasion dans leur territoire , sans des forces six fois plus considérables que celles qui eussent été nécessaires à notre arrivée ici. Dans ma dernière lettre je vous avois parlé de notre projet d'attaquer un poste qu'ils avoient fortifié , pour nous fermer l'entrée du Lac. Tout notre espoir dépendoit du succès de cette attaque ; elle a échoué. Tandis que

nos petites forces se fondoient ainsi , celles des Espagnols grossissoient à vue d'œil , & nous apprenons à présent , à nos dépens , que le Fort Saint-Jean n'étoit qu'une amorce qu'ils nous avoient jettée. — Nous ne sommes plus occupés qu'à déplorer notre misère , & à charger d'imprécations leur auteur , qui , sur un espoir éloigné d'acquérir des richesses & de l'honneur , nous a précipités dans cet abyme de maux. Assurément nos loix sont bien defectueuses , puisqu'en même-tems qu'elles dévouent à une mort honteuse le meurtrier d'un seul homme , elles laissent vivre avec impunité , avec honneur même , le monstre qui en sacrifie des milliers à son ambition. La guerre a ses fatigues & ses dangers auxquels tout soldat doit s'attendre ; mais qu'un corps de braves gens soit ainsi cerné dans un désert où , sans voir l'ennemi , il se détruit par la famine & par les maladies , c'est un événement dont l'histoire du monde entier n'a peut-être pas encore offert d'exemples.

Cet état des choses est encore confirmé par la lettre suivante de Kingston , en date du 2 Septembre.

L'Isle a été dégarnie de tout ce qu'il y avoit de gens robustes & bien portans , que l'on a voulu joindre aux troupes destinées à l'expédition contre les territoires Espagnols. Leur départ nous a fait un tort irréparable. Quant aux troupes , je me contenterai d'observer que lors de leur embarquement , il s'en falloit de beaucoup que nous crussions n'avoir rien à craindre pour nous-mêmes. Les forces de l'ennemi dans le voisinage rendoient notre situation très-dangereuse ; nos alarmes alloient jusqu'à la consternation , & il fut reconnu dans un conseil de guerre , que la loi martiale feroit beaucoup de mal au pays , sans le mettre à l'abri du péril qui le menaçoit. On nous recommanda de nous conformer exactement à cette loi , qui , pendant huit jours ,

fut à-peu-près notre seule lecture. — Je ne doute point que le Gouverneur n'ait agi conformément à ses instructions ; mais cette Ile a des droits à des égards particuliers. Il est possible qu'il reçoive des reproches pour n'avoir pas considéré la sûreté de la Colonie comme son premier & son principal objet ; & si les Ministres ne tiennent pas ce langage, ce sera certainement celui de la majeure partie des habitans de la Jamaïque & de tous ceux qui sont intéressés à sa conservation. — Quant à l'expédition, quelques personnes prétendent que son plan étoit bien conçu, mais qu'il a été exécuté trop tôt, & que c'est à cette précipitation seule qu'il faut attribuer tous les maux qui en ont résulté. Quoiqu'il en soit, elle n'en coûte pas moins la vie à plus de mille braves gens, & environ un demi-million sterling à la Colonie ; nous n'y avons gagné qu'un affreux cimetière, où il n'y a point assez de terre pour couvrir les cadavres de ceux qui sont morts & qui mourront encore. — On vient d'apprendre que les troupes Britanniques ont entièrement évacué le Fort Saint-Jean, & sont arrivées à l'embouchure de la rivière. La maladie, loin de diminuer, continue de faire les plus grands ravages ; & à moins qu'on n'envoie très-incessamment un renfort considérable, nous ne reverrons pas un seul homme. Il court différens bruits relativement aux mesures ultérieures que l'on doit prendre, mais l'opinion la plus générale, c'est qu'il va être envoyé au plutôt des transports pour ramener ici les débris de cette malheureuse expédition.

On est toujours persuadé ici que l'Amiral Rodney a pris la route de New-Yorck. L'état de cette place dans un moment où elle est si vivement menacée y rend sa présence très-nécessaire, & il est toujours à craindre qu'il n'y arrive qu'après que les grands

coups auront été portés. On presse autant qu'il est possible le départ de l'escadre destinée pour l'Amérique. Sir Samuel Hood qui la commande avoit , dit-on , reçu le 31 du mois dernier ordre d'appareiller , & n'attendoit qu'un vent favorable. Cette escadre est composée du *Barfleur* de 90 canons ; du *Gibraltar* de 80 , de l'*Invincible* & du *Prince William* de 74 , du *Monarque* & de la *Princesse* de 70 , & des frégates la *Thétis* , la *Ste-Monique* & la *Sibylle*. On dit qu'elle a ordre d'aller renforcer l'Amiral Rodney par-tout où il sera.

Notre grande flotte est sortie ; on ignore en quoi elle consiste ; on lui prête les plus grands projets : celui d'aller au-devant de M. de Guichen , de le chercher par-tout , & de le prendre lui & son convoi , est le premier. Mais il doit être à présent à Cadix ; & il n'est pas à présumer qu'on songe à s'en approcher lorsqu'il en sortira , parce que sans doute , il sera avec l'armée combinée devant laquelle il seroit imprudent que la nôtre se présentât. On lit dans le *London courant* les réflexions suivantes sur ce que l'on peut attendre de notre marine.

Tant que le Parlement a été sur le point de s'assembler , les Ministres & leurs partisans ont redoublé d'activité pour tromper le public , en répétant les faussetés les plus insignes. Dans un des papiers du 21 , ils ont assuré que l'Amiral Digby étoit parti le 28 Août pour l'Amérique Septentrionale , ou pour les Isles , avec 12 vaisseaux de ligne , tandis qu'il est notoire à tout homme , qui se don-

ne la peine d'aller aux informations , que Digby est avec ce qu'on appelle notre grande escadre , dont (encore est - ce douteux) il n'a été détaché aucun vaisseau , à l'exception de 4 , sous le Capitaine Peyton ; (car sur les 60 Amiraux payés par le public , les Ministres n'en ont pas trouvé un seul digne de cette marque de leur confiance) , pour intercepter le Commandant François , qui revient des Isles avec une flotte marchande , sous le convoi de 10 ou 12 vaisseaux de ligne. — On a publié dans les mêmes papiers du 21 , une autre fausseté , qui a été répétée dans toutes les gazettes ministérielles : savoir , qu'on étoit informé de très-bonne part que le Général Clinton se réjouissoit excessivement de la victoire de Cornwallis , & qu'il lui avoit envoyé un renfort de cinq régimens , tandis qu'on n'a pas la moindre nouvelle de New-York depuis la réception des dernières dépêches datées du 4 Septembre , où il n'est pas dit un mot de l'affaire de Cornwallis. Toute personne qui ignore ce fait , peut en être bientôt informée par les Généraux Tryon , Matthew ou Pattison , arrivés ici sur la dernière flotte. — Tous les rapports s'accordent à dire que la flotte de la Manche a tellement souffert des derniers coups de vent , que plusieurs des vaisseaux ont besoin nécessairement d'être réparés avant de pouvoir mettre à la mer. Il y a actuellement neuf mois que Gibraltar a été ravitaillé , & alors l'article si essentiel du chauffage fut négligé ; de sorte que si le Lord Sandwich n'a pas intention de rendre cette place , il faut songer à y jeter au plutôt des secours de toute espèce. Cependant il y a apparence que ce ne fera que vers Noël , tems auquel tous les vaisseaux qu'il est possible de mettre à la mer , seront envoyés à cette expédition. Mais quelle perspective se présente alors ? Des vaisseaux que la mer a tourmentés pendant trois mois au commencement de l'été , pro-

digieusement maltraités par la dernière tempête , entreprendront un voyage d'hiver à travers le golfe de Gascogne , pour se mesurer avec les flottes combinées de France & d'Espagne , qui n'ont souffert aucun coup de vent , ou qui n'ont essuyé aucun dommage pendant tout l'été , & qui , avec des forces supérieures , nous attendent pour nous livrer combat , si nous entreprenons de secourir Gibraltar.

Le Parlement s'est assemblé le 31 du mois dernier ; c'est le 15^e à dater de l'union du Parlement d'Ecosse à celui d'Angleterre en 1706. Dans cette première séance le Roi ne parut à la Chambre des Pairs que pour y mander les Communes , & leur notifier par l'organe de son Chancelier , de retourner à leur Chambre & de faire choix d'un Orateur. On sera bien aise de trouver ici les débats qui eurent lieu à cette occasion.

Le Lord George Germaine , après avoir exposé à la Chambre l'objet de son assemblée , proposa , pour la place d'Orateur , M. Cornwall , (Député de Winchelsea , l'un des cinq Ports , Pensionnaire du Roi , & l'un des Lords de la Trésorerie). Il donna les plus grands éloges à la conduite du Chevalier Fletcher Norton , qui remplit cette place dans le dernier Parlement ; mais il rappella à la Chambre que plus d'une fois elle avoit eu occasion de remarquer que le mauvais état de sa santé lui en rendoit les fonctions trop pénibles. — M. Welbore Ellis appuya cette motion , qui fut vivement combattue par le Jurisconsulte Dunning , par M. Thomas Townshend , M. Fox , & d'autres de ce parti. On ne manqua point de rappeler aux Ministres qu'eux-mêmes s'étoient opposés à la retraite de cet Orateur , lorsqu'il avoit cru qu'elle étoit indiquée par le dérangement de sa santé , & on leur re-

procha l'inconséquence de le renvoyer l'année suivante , quand sa santé est parfaitement rétablie. Le Chevalier Norton lui-même , quoiqu'en avouant son insuffisance pour la place , causée par l'excès des fatigues qu'elle lui a occasionnées , ne put s'empêcher de déclarer qu'il ne s'étoit jamais mieux porté & qu'il n'avoit prié personne de prendre un intérêt si vif à sa santé ; que sa seule délicatesse l'empêchoit d'insister pour être continué , vu que la première année des fonctions de cette place est la plus lucrative , & enfin , que voyant dans cette démarche du Ministère plutôt une censure de sa conduite que de l'intérêt pour sa conservation , il sommoit Milord Germaine de déclarer quels avoient été ses vrais motifs , afin de mettre son honneur à couvert. Il apprit à la Chambre à cette occasion que la dissolution du Parlement s'étoit faite sans qu'on eût pris la peine de lui en faire savoir un seul mot , & il l'assura que l'arrangement de sa démission n'étoit pas moins nouveau pour lui , quoiqu'il fût depuis trois jours de retour de sa Province. — En vain M. Fox se joignit à lui pour arracher des Ministres une explication plus satisfaisante. En vain il fit observer à la Chambre que c'étoit une punition infligée à son ci-devant Orateur , pour le courage qu'il avoit eu en 1777 , de faire de vives remontrances au Roi sur l'énorme profusion des deniers publics , & pour avoir voté l'année dernière avec le parti qui avoit fait reconnoître le dangereux accroissement de l'influence de la Couronne , & le pressant besoin d'une réformation ; il ne fut pas possible d'arracher une parole de Milord Germaine. M. Rigby osa inculper la conduite du Chevalier Norton sur plusieurs points , & sur ce qu'il avoit eu la hardiesse de censurer le Roi en face ; mais il ne fit que s'attirer la sévère animadversion de M. Fox , qui en prit occasion de le dénoncer aux jeunes Membres du Parlement comme un Sénateur d'un très-mauvais

exemple. L'observation que le fauteuil d'Orateur ne pouvoit être occupé par un homme attaché à la Cour par une place & une pension, produisit tout aussi peu d'effet; le Ministère l'emporta de 69 voix, 203 contre 134. Il s'attendoit à une plus grande pluralité; l'Opposition se flatte qu'elle diminuera encore, & elle se félicite de l'acquisition d'un sujet du mérite du Chevalier Norton.

Le lendemain, premier de ce mois, le Roi s'étant rendu au Parlement, où M. Cornwall lui fut présenté, & après les discours modestes du nouvel Orateur, les réponses du Roi par l'organe du Chancelier, S. M. prononça en ces termes celui d'ouverture.

Milords & Messieurs. C'est avec une satisfaction plus qu'ordinaire que je vous vois rassemblés en Parlement dans un tems où les élections récentes peuvent me fournir le moyen de recevoir les informations les plus certaines des dispositions & des desirs de mon peuple, auxquels je suis toujours prêt à donner toute mon attention & tous mes soins. — La situation épineuse dans laquelle se trouvent actuellement les affaires publiques, est suffisamment connue. Toutes les facultés, toutes les forces des Monarchies de France & d'Espagne sont en action dans toute l'étendue de leur développement, à l'effet d'appuyer la rébellion de mes Colonies de l'Amérique Septentrionale, & d'attaquer mes Etats sans avoir reçu la moindre provocation ou le moindre sujet de plainte. L'objet de cette confédération, qu'on ne déguise pas, est manifestement de satisfaire une ambition qui ne connoît point de bornes, en détruisant le commerce de la Grande-Bretagne, & en portant un coup fatal à sa puissance. Au moyen des forces que le dernier Parlement a mis entre mes mains, & des bénédictions que la divine Providence a répandues sur la bravoure de mes flottes & de mes

armées, j'ai été en état de résister aux entreprises formidables de mes ennemis, & de frustrer les grandes espérances qu'ils avoient conçues. Les succès signalés qui ont accompagné le progrès de mes armes dans les provinces de la Géorgie & de la Caroline, succès qui ont fait tant d'honneur à la conduite & au courage de mes Officiers, à la valeur & à l'intrépidité de mes troupes qui se sont acquis une réputation égale à tout ce qu'aucun siècle fournit de plus brillans exemples, produiront, à ce que j'espère, des effets importans, en préparant une conclusion heureuse à la guerre. Mon desir le plus sincère est de voir ce grand objet accompli ; mais je suis persuadé que vous reconnoîtrez avec moi que nous ne pouvons nous procurer les termes d'une paix sûre & honorable, qu'en faisant des préparatifs assez puissans, assez respectables, pour convaincre nos ennemis que nous ne nous soumettrons pas à recevoir la loi de la part d'aucune Puissance quelconque, & que nous sommes unis dans la ferme résolution de n'être arrêtés par aucune difficulté, par aucun danger, dans la défense de notre pays, & pour la conservation de nos intérêts essentiels.

MM. de la Chambre des Communes. J'ai ordonné que l'on mît sous vos yeux les estimations relatives aux dépenses de l'année prochaine. Je vois & je sens avec beaucoup d'anxiété & de peine, que les services divers que la guerre exige, entraînent inévitablement des dépenses considérables & onéreuses, mais je ne vous demande de subsides que ceux qui vous paroîtront exiger votre propre sécurité, votre bien-être permanent & la nature pressante des affaires.

Milords & Messieurs. Je mets une confiance entière dans le zèle & l'affection de ce Parlement, pleinement convaincu que dans tout le cours de mon règne, l'objet constant de ma sollicitude & le vœu de mon cœur ont été de servir les vrais inté-

rêts & la félicité de tous mes sujets, & de faire en sorte que notre excellente constitution religieuse & civile soit inviolablement conservée.

Lorsque le Roi se fut retiré, & les Communes rentrées dans leur Chambre, les débats commencèrent.

» Ce fut à la pluralité de 45 voix (68 contre 23) que passa chez les Pairs la motion d'une adresse de remerciemens au Roi, faite par le jeune Lord John Fane, Comte de Westmoreland, & secondée par le Lord Brownlow. Après la répétition ordinaire de chacun des points du discours du Roi, auxquels ces adresses n'ajoutent autre chose que des applaudissemens, il proposa d'y joindre une félicitation sur l'heureuse naissance d'un nouveau Prince, qui ne fut contrariée que par le Lord Abingdon, dans des termes dont la Chambre ne parut pas être fort satisfaite. Il sembloit vouloir faire entendre qu'il se soucioit fort peu que la Reine eût été délivrée du Prince nouveau-né, & qu'il aimeroit mieux avoir ce compliment à faire à la Nation; il se permit d'autres réflexions non moins dures & désobligeantes pour le Roi, son auguste Famille & le Ministère. — La seconde addition demandée par le Lord Westmoreland, étoit une expression de la reconnaissance du Parlement, sur l'usage modéré que le Roi avoit fait de son pouvoir dans la dernière émeute. Il observa aux Lords que la plupart d'entre eux avoient été témoins de chacun des actes d'affection paternelle du Roi pour ses Peuples dont les preuves n'avoient cessé de se multiplier depuis le commencement de son règne. Pour moi, dit-il, je ne puis parler pertinemment de ce qui s'est passé sous mes yeux cette année, ma jeunesse n'ayant pas permis que je les eusse assez ouverts sur tout ce qui a précédé, & assurément chacun de nous peut dire que c'est à la modération du Roi que nous devons la conservation de nos libertés, puisque rien ne lui

eût été plus facile que de faire tourner la fureur de la populace contre nos constitutions. Ici le jeune Lord oublia qu'il venoit de s'en prendre à son âge de ce qu'il n'avoit pas pû apprécier & admirer, comme tant d'autres, les exemples de la sagesse du Roi antérieurs à l'année présente ; & quoiqu'il sentit combien il eût été ridicule que son maître fût loué par un enfant, cet enfant osa censurer la conduite des autres Souverains, dans un rems où il lui auroit été également impossible de l'apprécier & de la juger. Tout autre Roi, dit-il, n'eût pas été aussi sage ; & on l'a bien vu dans la conduite que tint en 1771 un certain Monarque du Nord. — Il exalta tous les avantages positifs & négatifs, remportés dans la dernière campagne, sans oublier l'efficace protection donnée au commerce Britannique. Il parla aussi du bonheur qu'il a de régner sans rivaux dans l'Inde, & enfin il conclut à la supériorité pour la Marine de sa Nation, du changement survenu dans le Conseil de France quoiqu'on en ignore la vraie cause, de l'apparente nullité des opérations des armées navales combinées. Il tira l'augure le plus favorable de la solidité des conquêtes de la Caroline & de la Géorgie, pour se promettre celle de tout le reste de l'Amérique. Il fit voir que sans rentrer dans la totalité des droits à la souveraineté des mers, il étoit impossible que l'Angleterre fît une paix glorieuse & durable : que par conséquent les Anglois devoient faire la guerre aujourd'hui en désespérés, & user leur crédit jusqu'au dernier moment, pour être assurés de sortir de cette crise avec honneur, & de reprendre leur considération parmi les Puissances de l'Europe. Il félicita sa Nation sur l'état de détresse où se voient les Américains, & dont ils ont donné la preuve en appelant chez-eux des armées Françaises, & forma le vœu que la France pût en envoyer encore, attendu que plus il y aura

de troupes Françoises en Amérique, plus il y régnera de dissensions & de jalousies qui amèneront les Américains à demander la paix à genoux à la G. B. Enfin pour confirmer les Ministres dans la possession de leurs places il établit cet axiome, qui ne sera rejeté par aucun Logicien ou Politique. On doit regarder comme bonne ou au moins comme supportable, une Administration à laquelle on n'est pas sûr d'en substituer une meilleure — L'opposition par l'organe du Lord Osborne, Marquis de Carmarthen & autres, combattit vivement, & par les détails que tout le monde fait, les points de ce discours qui rouloient sur l'approbation du Gouvernement du Roi, & sur la nécessité de poursuivre la guerre avec vigueur. On ne lui alloua pas non plus son unanimité dans le Conseil du Roi, d'où on fit voir au contraire qu'il partoît sans cesse des ordres & des contre-ordres contradictoires, & désolants pour les malheureux Généraux chargés de l'exécution. Il fut dit aussi un mot de la confédération des neutres, qui méritoit bien de figurer dans cet important débat, & qui parut à l'Opposition occuper trop peu le Roi, son Ministère & ses interprètes. Enfin ce parti fit voir que les succès de la dernière campagne n'étoient pas si constans & si décisifs qu'on pût se permettre de rien hasarder, ou de négliger les moyens honorables qui pourroient s'offrir de terminer une guerre, qui, à tout prendre, n'a été que malheureuse. — Le Lord Abingdon termina le débat en requérant les Prélats de faire ajouter dans les prières journalières de leurs Eglises. Seigneurs sauvez votre Peuple, &c. &c.

Le 3, les Pairs furent principalement occupés d'une querelle particulière entre deux de leurs Membres, qui pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses. Il s'agissoit d'un manque d'égards de la part du Duc de Grafton envers le Comte de Pomfret, pour avoir

pris à son service un domestique renvoyé par celui-ci , sans lui avoir fait l'honnêteté d'usage en cas semblable. Le Comte avoit envoyé plusieurs cartels au Duc , qui n'y avoit répondu que par des lettres pleines de modération , & enfin le Comte armé de toutes manières avoit déclaré qu'il attaqueroit le Duc quelque part qu'il pût le trouver. Il fut arrêté que le lundi 6 ils seroient tenus l'un & l'autre de comparoître devant la Chambre.

Le 6 , cette querelle occupa encore toute cette Séance. Lecture fut faite , en présence des deux Pairs , de toutes les lettres écrites de part & d'autre depuis son commencement. Quoique le Comte protestât qu'il ne mettroit point ses menaces à exécution , & que le Duc pouvoit être tranquille à cet égard , le Chancelier le jugeant dans une trop grande agitation au moment du Jugement , lorsqu'il fut question de les faire sortir l'un & l'autre pour qu'on pût hasarder de les mettre ensemble , décida qu'ils seroient conduits dans deux chambres séparées. Le Duc sortit par la porte des Evêques , & le Comte par la porte ordinaire. L'Arrêt condamna le Comte à être renfermé à la Tour , en déclarant que le Duc de Grafton n'avoit manqué en rien au respect dû à la Chambre , ni aux principes de l'honneur. L'ordre ayant été signé par le Chancelier , il fut mis aussi-tôt à exécution. On croit que dans une des prochaines Séances le Lord Pomfret fera présenter à la Chambre une Requête pour son élargissement , & qu'il sera ramené de nouveau pour faire ses excuses à la Chambre & donner sa parole d'honneur d'ensevelir toute cette misérable affaire dans un parfait oubli.

Ce ne fut que le 6 Novembre que les Communes s'occupèrent de l'adresse. M. de Grey en fit la motion appuyée par le Chevalier Edouard Sutton. — M. de Grey donna les plus grands éloges au Lord Cornwallis , à l'Amiral Rodney & aux autres Comman-

dans Anglois. Son second fit voir que la ligue formée contre la G. B , devoit inspirer les plus vigoureuses résolutions , d'autant plus que l'on ne pouvoit attendre du Congrès qu'une généreuse & ferme persévérance dans son alliance avec la France , & qu'il n'étoit plus possible de les désunir & de triompher d'ailleurs de la Maison de Bourbon que par les succès les plus décidés des armes Britanniques. — M. L. Grenville parla fortement contre le projet d'adresse. Il fut soutenu par MM. Fitzgerald , L. Townhend , Fox , le Gouverneur Smith , l'Alderman Newnham , l'Amiral Keppel , le Capitaine Minckin & le Lord Mahon. Les Ministres furent sommés par eux de déclarer si c'étoit leur intention de continuer la guerre d'Amérique & d'apprendre à la Chambre sur quoi ils fondeoient l'espoir d'un succès plus marqué que dans les dernières campagnes. Ils firent aussi observer à la Chambre combien étoit visible l'accroissement de l'influence de la Couronne dans la manière dont s'étoient faites les dernières élections. — M. Fox prononça un discours très - intéressant par son objet , qui étoit d'instruire les jeunes Députés & de les mettre en garde contre les pièges qui leur seroient tendus par le Ministère. Mais il ne fit que répéter la substance de ses discours dans le précédent Parlement. — Milord Germaine lui répondit avec beaucoup de vigueur , se déclarant hautement pour la continuation de la guerre avec l'Amérique. Il assura en même-tems la Chambre que l'année prochaine la Marine Britannique seroit plus nombreuse , plus forte & mieux équipée qu'elle ne l'a encore été dans le cours de cette guerre. — Quoique ce Lord ait la conduite de cette guerre d'Amérique , & qu'il semble qu'on ne peut être mieux instruit que par lui de ce qui s'y passe , il exprima son regret de ce qu'une indisposition retenoit chez lui Milord North , qui auroit , dit-il , bien plus disertement expliqué à la Chambre le plan qu'on a suivi , & les
brillans

brillans succès qui l'ont justifié. Il avoua , dans le langage de tous ceux du même parti , que l'Amérique rebelle tenoit si fermement à son indépendance , qu'il n'y avoit plus moyen de la ramener qu'en lui faisant la guerre à outrance — Ceux qui appuyèrent avec lui la motion de l'Adresse , furent M. Ellis , M. Pultney , le Chevalier Horace Mann , & M. Pen-ton. — L'Amiral Keppel donna les plus grands éloges à la Marine entière , mais il accusa les Ministres de lui faire perdre les occasions de se signaler , en retenant les escadres dans le port , lorsqu'elles devroient être à la recherche de l'ennemi. Suivant lui , on auroit dû empêcher M. de Ternai de sortir de Brest , & l'Amiral Rodney devoit être indigné contre les Ministres de ce qu'ils ne lui ont point envoyé des renforts suffisans avec lesquels il auroit pulvérisé les forces combinées de la France & de l'Espagne. L'Alderman Newnham reprocha aux Ministres toutes les fautes commises cette année dans la distribution des convois pour la sûreté du commerce , & les malheurs affreux qui en ont été la suite. — A 10 heures & demie du soir , la Chambre alla aux voix. L'affirmative pour l'Adresse fut de 212 ; la négative de 130. Pluralité , 82.

Selon une lettre de Limerick , il est arrivé un paquebot de l'Inde , après une traversée de 3 mois ; il apporte des dépêches du Gouverneur & du Conseil de Calcutta qui annoncent que les Hollandois font dans l'Inde de grands préparatifs de guerre , tant sur mer que sur terre. Il est certain que la manière dont nous les traitons en Europe & dans les Indes occidentales , doit les engager à se tenir sur leurs gardes par-tout , & surtout à se mettre en défense dans leurs établissemens les plus précieux.

18 Novembre 1780.

f

On avoit dit que le Ministre de Portugal avoit quitté l'Angleterre, & que des affaires de la nature la plus importante l'avoient fait retourner à Lisbonne; mais le fait est qu'il n'a pas été plus loin que Plimouth & qu'il est actuellement dans son Hôtel à Londres.

Le Ministère avoit été aussi menacé de perdre le Ministre de Prusse; on assure aujourd'hui qu'il a obtenu un répi au moyen de l'assurance positive qu'il a donnée de s'occuper dans les premières séances du Parlement, de la satisfaction complète de S. M. sur toutes les demandes qu'elle peut former relativement aux subsides, &c. Mais il semble que cela ne fait que retarder le moment fatal d'un éclat auquel nous devons nous attendre.

Le bruit court que le Gouvernement a reçu avis que les François & les Espagnols projettent une expédition contre Minorque. Le Ministre d'Angleterre à Florence a, dit-on, communiqué ce projet avec toutes ses circonstances; en conséquence il y a déjà quelque tems qu'aucun Officier n'a la permission de s'absenter de la place où l'on fait tous les préparatifs nécessaires pour la plus rigoureuse défense.

S'il faut en croire nos Papiers, le Lord Mount Stuart, Envoyé extraordinaire de cette Cour à celle de Turin, a eu ordre de négocier avec les cantons Suisses pour lever chez eux un corps de troupes. On n'ajoute

pas beaucoup de foi à cette nouvelle ; mais ce qu'il y a de bien certain , c'est que nous avons un besoin urgent d'hommes pour soutenir cette malheureuse guerre dont la cessation est le vœu général.

Depuis quelque tems , les Ministres & beaucoup de Politiques , tant du parti de la Cour que de celui de l'Opposition , avouent qu'à tout événement nous devons continuer la guerre contre les forces combinées de France , d'Espagne & d'Amérique , parce qu'il est impossible à l'Amérique de faire la paix avec nous , quand même nous reconnoîtrions son indépendance , & que nous lui témoignerions un desir sincère de la paix. — Mais ce n'est point là l'état de la question. Si ceux qui raisonnent ainsi croient que l'Amérique ne voudra point faire une paix séparée , en souffrant que l'Angleterre , sourde à toute raison , poursuive la guerre , & se venge de ce que la Maison de Bourbon s'est alliée aux Etats-Unis , ils raisonnent parfaitement bien. Mais que la Grande-Bretagne essaie de faire des propositions , & qu'elle reconnoisse hautement , clairement & sans détour l'indépendance de ces Etats-Unis , qu'elle manifeste le desir le plus sincère de vivre en paix avec eux , alors l'Amérique moyennera bientôt une paix générale entre ses Alliés & la Grande-Bretagne , sur des principes justes & raisonnables ; en effet , justice à part , elle sait très-bien qu'il est de son intérêt que la Maison de Bourbon ne s'agrandisse pas aux dépens de la destruction entière de la Grande-Bretagne ; & aujourd'hui que l'insolence Britannique est passée , l'Angleterre ne doit pas être assez folle pour attendre & espérer qu'elle fera la paix avec ses ennemis sur une autre base que sur celle de la justice & de l'équité.

La détention de M. Laurens fixe toujours la curiosité du Public. Il y a les défenses les

plus rigoureuses de lui laisser voir personne. Il n'y a qu'un ordre du Secrétaire d'Etat qui puisse ouvrir l'accès à son appartement à la Tour. Le 14 du mois dernier, M. Manning & M. Laurens fils, jeune homme de 16 à 18 ans qui a été quelque tems à l'école de Warrington, ont enfin obtenu cette permission. On raconte ainsi les circonstances de cette entrevue touchante du pere & du fils.

» Après des instances vives & réitérées, il fut enfin expédié au Gouverneur de la Tour, un ordre signé par les trois Secrétaires d'Etat Hillsboroug, Stormont & Germaine, de permettre à MM. Manning & Laurens fils de voir le prisonnier pendant une demi-heure. L'ordre portoit expressément de ne pas excéder cet espace de tems, & de ne pas souffrir une seconde visite sans un pareil ordre nouveau. MM. Manning & Laurens fils, avertis par le Gouverneur, se rendirent à la Tour. Ils trouvèrent le respectable vieillard très-malade d'un flux de ventre, fort amaigri, mais nullement abattu, & se plaignant amèrement de la Nation Angloise qui le traite avec tant de dureté. Il se louoit beaucoup du Capitaine Keppel qui l'a pris, du Lieutenant Morris qui l'a conduit à Londres. Mais depuis ce tems il a été traité avec une rudesse qu'il n'eût pas attendue, même des Anglois. La foiblesse où il se trouvoit par sa maladie, l'émotion qu'il éprouva en voyant son fils, lui firent perdre les 10 premières minutes des 30 qui lui étoient accordées. Il employa le reste à soulager son cœur par des reproches contre ses persécuteurs. Son appartement consiste en une chétive chambre n'ayant pas plus de 12 pieds en quarré, & une autre petite fort obscure où il couche; jusqu'à présent il ne lui a été accordé ni plumes, ni encre ni papier, pas même la lecture des papiers publics. Il n'a qu'un

crayon & un *agenda* sur lequel il peut faire quelques notes. Le *Warden* de la Tour, (un des Officiers sous le Concierge) & un autre garde (à *Yeoman of the Guard*) sont constamment à ses côtés ; ils ne firent cependant rien pour arrêter l'entretien. MM. Manning & son propre fils étant les premiers qu'il ait vus, peut-être a-t-il été bien-aise de se plaindre de la rigueur du traitement qu'il éprouve, afin qu'ils puissent le faire connoître au dehors, où l'on publioit qu'il étoit très-bien traité. Jusqu'à présent il a refusé tout avis de Médecins & toute visite de la part des créatures de la Cour. M. Penn sollicite la permission de lui en faire une, & il l'obtiendra probablement, mais on doute que son fils obtienne une seconde permission. Le traitement que son père essuie étant à présent connu, tout le monde le condamne & le regarde comme un procédé dont la honte rejaillit sur la nation,

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 14 Novembre.

M. de Vaivre, ci-devant Intendant de l'Isle St-Domingue, a eu l'honneur d'être présenté au Roi le 4 de ce mois par le Marquis de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine.

M. Jaurat, Membre de l'Académie Royale des Sciences, ancien Professeur de Mathématiques, & Pensionnaire de l'Ecole Royale & Militaire, chargé par l'Académie de calculer chaque année la connoissance des Temps, & la connoissance des mouvemens Célestes pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, a eu l'honneur de pré-

l'envoyer le 5 de ce mois à S. M., le volume de l'année 1783. Ce volume est le 1056 que l'Académie publie sans interruption depuis l'année 1679. Comme les Navigateurs ont besoin de se pourvoir de cet Ouvrage plusieurs années avant l'époque des phénomènes astronomiques, M. Jaurat accélère actuellement la publication de ces Volumes.

De PARIS , le 14 Novembre.

UN Courier extraordinaire venant de Madrid & arrivé le 8 de ce mois, nous a appris que M. de Guichen avoit mouillé à Cadix le 13 Octobre avec 18 vaisseaux de ligne & 6 frégates, ayant sous leur escorte 100 navires marchands tous prêts à entrer dans la baie. Cette nouvelle agréable est arrivée quatre jours plus tard qu'on auroit pu la recevoir, parce que c'est le Courier ordinaire qui l'a portée de Cadix à Madrid. Elle confirme que nous étions bien informés lorsque nous annonçâmes il y a environ un mois le retour de M. de Guichen avec 18 vaisseaux. On ne dit pas s'il a envoyé des renforts à Rhode-Island. Le seul bâtiment qui s'étoit séparé de lui, & qui à son arrivée à l'isle d'Aix avoit rapporté qu'il y en avoit 11 qui s'étoient pareillement égarés, s'est trompé. Le convoi a souffert quelques gros tems sans doute; mais son escorte a toujours veillé sur lui, & il est en très-bon état. Comme il n'y a point encore de lettres par-

riculières, on n'a que de foibles détails sur la navigation de cette riche flotte. On sait seulement que M. le Comte de Sade, Chef-d'Escadre, montant le *Triomphant*, est mort dans la traversée, ainsi que M. de Brach, commandant le *Magnifique*, & le plus ancien Capitaine de la flotte. On sait aussi que M. de la Motte-Piquet a touché en entrant dans la baie. Les premiers avis nous apprendront si le dommage qu'il a souffert est considérable. M. le Comte d'Estaing, ajoutet-on, a donné ordre d'être prêt pour le 27, afin que tous les vaisseaux puissent appareiller en même-tems. Mais il paroît bien difficile que M. de Guichen soit en état de le suivre 4 ou 5 jours après son arrivée. Les marins comptent qu'il lui en faut au moins 7 ou 8 pour qu'il puisse remettre en mer avec son convoi, à cause de la difficulté qu'il y a à faire de l'eau dans la baie, quoique M. d'Estaing ait pris toutes les précautions pour que les vaisseaux fussent promptement ravitaillés.

Toutes les lettres de Londres s'accordent à dire que l'Amiral Darby a mis à la voile le 18 Octob.; il ne peut avoir que 22 vaisseaux de ligne, puisque l'Amiral Digby a été en Amérique à ce qu'on assure avec 12. Si cela est, & si l'Amiral Darby va croiser, comme on l'annonce, à la hauteur du Cap St-Vincent, il pourra bien rencontrer M. d'Estaing. Mais il n'est pas vraisemblable que les Anglois s'approchent des côtes d'Espagne, tant

qu'ils sauront que la flotte de Cadix peut leur tomber sur les bras ; & sans doute ils ne s'écarteront pas de l'ouvert de la Manche.

C'est vers les 40 degrés de latitude & les 60 de longitude, que l'*Iphigénie* a rencontré l'Amiral Rodney. Comme il avoit dépassé la latitude de New-Yorck, M. de Kersaint suppose qu'il alloit à Halifax, ou bien qu'il revenoit en Europe ; car il lui étoit libre à cette hauteur de prendre l'une ou l'autre route. On croit ici que Rodney va à New-Yorck ; & comme il est actif & entreprenant, il ne tardera pas à se montrer devant Rhode-Island, où il risquera peut-être de perdre quelques vaisseaux pour brûler ceux de M. de Ternay. Si l'*Iphigénie* avoit apporté des dépêches intéressantes, elles seroient à présent publiées.

» Le Pilote du vaisseau de ligne l'*Orient*, commandé par M. d'Orves, en station aux Indes, & connu ici, écrit-on de Saint-Malo, pour un homme sensé & véridique, écrit à sa sœur que son vaisseau a pris 3 navires de la Compagnie des Indes Angloises, & les a conduits au Cap de Bonne-Espérance, d'où il écrit. On m'a offert, ajoute-t-il, 60,000 liv. pour la part qui me revient de ces riches prises ; mais je n'ai pas voulu la vendre, parce qu'à vue d'œil, il me reviendra une somme plus considérable. Cette lettre est venue par la voie de Hollande ; & si la nouvelle est fautive, il faudra dorénavant ne plus ajouter foi à rien ».

Il y a déjà quelques tems que l'on parloit de la bonne aventure de M. d'Orves ; cette lettre en paroît offrir la confirmation ; cepen-

dañt le Ministère n'a point encore reçu d'avis à ce sujet , ce qui laisse des doutes , & permet de douter de la véracité de cet honnête Pilote,

Quelques Gazettes étrangères ont annoncé & répété que M. Fabre va avoir le commandement d'une frégate armée par un grand Seigneur ; cela est faux. M. le Chevalier de Luxembourg, Capitaine des Gardes du Corps du Roi a fait construire , il est vrai , une frégate en Hollande ; mais elle n'est pas encore prête à mettre en mer , & le Commandant en est déjà nommé ; c'est un Commodore Américain ; au reste , M. de Luxembourg a vendu cette frégate à une compagnie , & ne se mêle plus de l'armement.

Le port de Brest offre peu de nouvelles , & n'en fournira vraisemblablement d'intéressantes qu'à l'arrivée de M. d'Estaing ; alors les troupes s'embarqueront , M. de la Touche-Tréville partira , & peut-être M. le Comte d'Estaing lui-même. Il est arrivé dans ce Port un convoi de Bordeaux & de Nantes , & le même jour la corvette du Roi l'*Epervier* , la gabarre la *Boulonnoise* , & une chaloupe canonnière de St-Malo , y entrèrent avec une flotille de la Manche qu'ils escortoient.

On mande de St-Malo qu'il y a dans ce Port plusieurs corsaires en armement , notamment le *Bougainville* & le *Malouin* , de 40 canons , le *Duc de Chartres* , de 24. Le Port de Granville , qui depuis la guerre s'est

distingué par les armemens les plus considérables pour la course , en prépare aussi de la première force : *Madame* , de 36 , le *Patriote* & le *d'Aguesseau* , de 34 , & l'*Américaine* , de 32.

« Le Corsaire le *Duc d'Estissac*, écrit-on de Dunkerque, Capitaine Hardouin qui avoit conduit à Ostende une rançon de 83,000 liv. , en est parti le 17 du mois dernier , & quelques heures après sa sortie , on a entendu une canonnade très-vive qui a duré 5 heures. Un navire Suédois entré dans ce port , a rapporté avoir vu une frégate Françoisise qui combattoit deux caïches Angloises. On ignore le résultat. Le Corsaire le *Hardi Mendiant* de ce port , y est rentré le mois dernier , ayant fini sa croisière , & ayant fait pour 1,580 guinées de rançon. Il étoit commandé par le Capitaine Mille de cette ville ».

On mande de Toulon que la construction du *Majestueux* , vaisseau neuf de 110 canons, avance tellement , qu'on croit qu'il sera en état de sortir du bassin à la fin de ce mois. La frégate la *Vestale* a été lancée à l'eau , & l'*Alceste* le sera incessamment.

Dans un moment où la guerre actuelle fixe l'attention sur notre marine , que l'activité & le génie ont ressuscitée , où nous attendons avec autant d'impatience que de curiosité , quels seront ses effets , nous ne pouvons mieux remplir le vuide momentané que nous laissent les nouvelles , qu'en plaçant ici des réflexions sur la navigation & la construction anciennes & modernes : nous les devons à un Ecrivain distingué , qui a entrepris un Ouvrage également important & considérable , qui avance avec

succès , & qui fournira , lorsqu'il sera fini , la seule Histoire Universelle qui mérite d'être lue par les Philosophes.

» Les Phéniciens établirent des colonies à l'entrée de notre Océan Atlantique , & au Sud de la mer des Indes ; ils firent le tour de l'Afrique , & doublèrent le Cap de Bonne-Espérance , qui fut ensuite oublié pendant 2000 ans. S'il est vrai , comme notre superbe ignorance voudroit le faire croire , que ces Navigateurs audacieux firent tous ces prodiges sans avoir la boussole ; ils le durent sans doute à la perfection de leur architecture navale , & alors du moins il ne faudroit pas dédaigner cette architecture. — Nous écrivons sous un Gouvernement qui appelle les lumières , & la vérité ne le blessera point , pourvu qu'elle soit utile à la patrie ; je dirai avec franchise que l'Europe , est bien loin encore d'avoir perfectionné son architecture navale... Nous avons d'abord marché long-temps au hasard , parce que nos constructeurs ne lisoient point les Anciens , ne rapprochoient point leurs découvertes des nôtres , préféroient la routine qui consacre les erreurs , à ces innovations heureuses qui secouent l'art & lui donnent tout son développement. Ce qui retarda encore les progrès de notre architecture navale , c'est que le premier Constructeur qui innova , fut sans génie. Cet Artiste , qui se nommoit Pierre de Horne , imagina , au commencement du siècle , que pour faire un navire indestructible , il falloit prendre pour modèle l'Arche de Noé ; & le premier coup de

* Nous tirons ce morceau de l'Épître Dédicatoire qui se trouve à la tête du Tome VIII qui vient de paroître de l'Histoire des Hommes , contenant celle des Phéniciens. Cette Épître est adressée à M. le Comte de Tréssan , dont le nom dit plus que tous les éloges que nous pourrions y joindre. Pour se procurer l'Histoire des Hommes , il faut s'adresser à M. Buhot de la Chapelle , rue Basse porte Saint-Denis.

vent lui fit faire naufrage. Nos Constructeurs se traînèrent depuis péniblement d'essais en essais pendant près de 80 ans. Enfin Louis XIV, qui vouloit avoir une Marine pour donner la loi à l'Europe, engagea le Mathématicien Renau & le célèbre Duquesne à travailler ensemble à un plan uniforme de construction; leurs idées furent adoptées, & une Ordonnance de 1689 prescrivit de s'y conformer dans tous les Arsenaux. Duquesne & Renau, tous deux hommes de génie, firent faire sans doute un pas à l'Architecture navale; mais ce pas, tout étonnant qu'il étoit, n'atteignoit pas au bout de la carrière. Il paroît d'abord que les proportions établies par l'Ordonnance des Arsenaux, ont pour base des principes mathématiques, plutôt que l'examen raisonné des mouvemens des vaisseaux & de leur sillage. Renau, tout Géomètre qu'il étoit, se trompa sur le calcul de la dérive, comme Huygens & Bernoulli, hommes supérieurs à cet Académicien, le démontrent..... Le dirai-je encore? On s'est trop occupé dans le système adopté par Louis XIV, de la forme du navire, & pas assez de l'action du vent sur les voiles. Enfin, le savant Bouguer a très-bien prouvé que notre mâture gigantesque n'étoit point en proportion avec le corps de nos vaisseaux. Cette forêt d'arbres dont on les couronne est moins un mobile qui les fait cingler, qu'un poids énorme qui les écrase. — Je trouve dans les débris de l'histoire Phénicienne, une foule d'idées lumineuses qui germant dans la tête bien organisée d'un homme de l'art, rectifieroient peut-être nos systèmes erronés de construction.... D'abord nos bois ne valent ni le cèdre, ni le ciprès des Anciens. Les Navigateurs de la Phénicie, avec leurs vaisseaux de cèdre, faisoient plusieurs fois le tour du monde connu. Il étoit de ciprès, ce fameux navire de Trajan, qui resta 1100 ans sous l'eau sans perdre sa forme & sans se désunir. — Nos Chefs-d'escadre dans leurs expédi-

tions navales , regrettent souvent de n'avoir pas à leurs ordres un genre de vaisseaux si légers , qu'ils passassent devant une flotte ennemie sans les atteindre. Les Architectes de la Marine ne pourroient-ils pas , à cet égard , étudier la construction des trirèmes des Anciens ; de ces trirèmes qu'on faisoit passer par-dessus les Isthmes , à qui il ne falloit pas un mois pour passer des Palus Méotides aux sources du Nil , & qui , avec un vent peu favorable , faisoient encore par jour 50 lieues. Ces navires légers des Anciens avoient encore un avantage inappréciable à des yeux philosophiques , c'est qu'il étoit très-difficile de les couler à fond , à cause des vuides en compartiment que les constructeurs avoient ménagés dans leurs masses. Comme ces vuides séparés par de grands intervalles ne communiquoient point entr'eux , si la pointe d'un rocher ou le choc d'un vaisseau ennemi faisoit quelque ouverture dans le corps du bâtiment , un des vuides se remplissoit , mais le navire restoit à flot. Chez nous , où la cale n'est point ainsi divisée , dès que l'eau y pénètre à une certaine hauteur , le jeu des pompes est inutile , & le vaisseau est submergé. — Ce qui rend surtout à mon gré la marine des Phéniciens bien supérieure à la nôtre , c'est l'heureuse combinaison qu'ils trouvèrent de la force des voiles avec celle des rames , pour maîtriser toujours les mers , soit dans les calmes , soit dans les tempêtes. — Nous savons , j'en conviens , grace à l'ingénieuse distribution de notre mâture , tirer le plus grand parti du vent , mais ce vent quelquefois nous échappe sous les tropiques , & par-tout nous contrarie par des bourasques ; c'est alors qu'il faudroit employer la force motrice des hommes toujours subsistante , pour suppléer à l'absence du vent dans le calme , ou pour rendre ses fureurs inutiles dans les tempêtes. — Imaginons une coupe de vaisseau telle qu'il puisse voguer également par le secours des voiles & par celui des

rames. L'artillerie ennemie a-t-elle démanté un navire il rame contre le vent , se met en 20 minutes hors de la portée du canon , & trompe ainsi l'espoir du vainqueur qui vouloit le prendre ou l'engloutir. Dans les navigations périlleuses , au travers des mers inconnues , si des courans portent des vaisseaux contre des pointes de rochers , une demi-heure de travail de la part des rameurs les dégage. Le Capitaine Cook, le plus grand homme de mer qui ait existé , fut sur le point de faire naufrage sur un récif de corail de la nouvelle Zélande , parce qu'il ne pouvoit ramer contre le courant ; il n'y avoit plus de danger pour ce navigateur célèbre , si au lieu de commander l'*Endeavour* , il avoit commandé une trirème du Péloponèse — On éprouve de tems en tems sous la ligne , de ces calmes perfides , pendant lesquels un vaisseau embrasé par le soleil , se décompose ; si on pouvoit , à l'aide des rames , le transporter seulement à un degré au-delà de ces parages funestes , on retrouveroit alors l'usage de ses voiles , & on sauveroit ainsi le navire & l'équipage.

On mande de Vaivre , près de Vesoul , en Franche-Comté , qu'on y a ressenti ainsi que dans cette dernière Ville , une secousse de la terre par oscillation qui a duré environ 4 secondes , accompagnée d'un bruit ondulant , au milieu duquel s'est fait entendre une sorte d'explosion sourde & brusque. Un vent d'ouest assez impétueux avoit soufflé toute la nuit , & s'est renforcé après le coup. La veille un baromètre du Château s'étoit constamment soutenu à 27 pouces 4 lignes ; le tems avoit été bas , noir , humide & doux. L'ébranlement a paru avoir sa direction d'occident en orient : c'est celle de la plupart des gros tems & des orages dans

cette Province. Quelques personnes ont cru s'appercevoir d'une seconde commotion après la première ; celle-ci a renversé ou dérangé des meubles dans plusieurs maisons & n'a été suivie d'aucun accident fâcheux.

» La Jurisdiction consulaire de Paris vient de créer un établissement , qui caractérise l'esprit de patriotisme & d'amour du bien public , dont les Membres qui composent ce Corps respectable ont toujours été animés. On ne sauroit trop y applaudir , & conséquemment faire connoître l'objet qu'elle s'est proposé de remplir. — Desirant former le cœur & l'esprit des jeunes gens qui veulent embrasser la profession du commerce , elle a jugé que le moyen le plus convenable étoit d'établir un cours public & gratuit de conférences sur le commerce.

On se propose dans ce Cours de traiter deux Parties. — La première aura pour objet l'explication des loix du commerce & de ses usages ; on y fera les commentaires nécessaires ; en un mot , on y développera ce qu'on peut appeller la Jurisprudence commerçante. Ces instructions faciliteront aux jeunes Négocians les moyens d'acquérir des connoissances , qui après leur avoir été profitables à eux-mêmes , deviendront utiles au public dans les places qu'ils pourront occuper par la suite , telles que celles de Consuls , & formeront des Juges instruits & éclairés.

— La seconde partie comprendra le commerce en général , vu en grand comme en petit , & l'on s'étendra sur ses branches principales , telles que la banque , l'exportation & l'importation , les Colonies , les Foires , &c. Les jeunes Négocians pourront y trouver des lumières pour se diriger dans leurs opérations d'une manière utile & honorable. On n'entreprendra cette seconde Partie qu'après la première ; & on invite même les personnes qui peuvent être en état de la traiter d'une manière convenable de vouloir bien se faire connoître. — Quant à la première Partie ,

qui est celle de la Jurisprudence commerçante, la Juridiction Consulaire a la satisfaction d'avoir dans son sein des sujets capables de remplir ses vues. Le sieur Benoît, à qui des connoissances profondes dans l'étude des loix du commerce & de ses usages, ont acquis une réputation méritée, s'est chargé de traiter cette Partie, & on peut tout attendre de son zèle. — L'ouverture du Cours s'est faite le 4 Novembre dernier à 5 heures de relevée dans la salle d'audience de la Juridiction; & il sera continué tous les samedis à pareille heure jusques à Pâques. — Le Député du Commerce de cette Ville, les Gardes des Corps des Marchands; ainsi qu'un nombreux concours des Citoyens les plus distingués dans l'ordre du commerce se sont empressés d'assister à l'ouverture de ce Cours, & ont applaudi à une institution, dont les vues sages & patriotiques ne peuvent que tourner à l'avantage de l'Etat.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 11 Octobre. S. M. étant informée, que quoique l'article XLII de la Déclaration du 24 Juin 1778, n'autorise les Capitaines de Corsaires à rançonner les bâtimens des ennemis de l'Etat, que suivant certaines circonstances, néanmoins les rançons se sont tellement multipliées, qu'elles se font aujourd'hui indistinctement: Qu'indépendamment de ce qu'il en résulte une perte réelle pour les équipages & les Invalides de la Marine, la rançon (quelle qu'elle soit) étant toujours fort inférieure à la valeur d'une prise, le vrai but de la course, qui est d'affaiblir les forces de l'ennemi par l'enlèvement de ses équipages & la privation de ses bâtimens, se trouve totalement éludé; & S. M. voulant faire cesser un abus aussi contraire au bien de l'Etat & à l'intention qu'Elle a eue par les encouragemens qu'Elle a donnés à la course. A quoi voulant pourvoir: OUI le rapport; LE ROI ÉTANT EN SON CONSEIL, a défendu à tous Capitaines de Corsaires de rançonner à l'avenir, en mer, aucun bâ-

rimement marchand , à peine d'être privés de leur part desdites rançons , & interdits de leurs fonctions pendant trois mois ; laquelle défense aura lieu dans deux mois , à compter de la date du présent Arrêt. — S. M. excepte néanmoins de la présente défense , les prises qui seront faites dans les mers d'Irlande , dans le canal de Bristol , dans celui de St-George & dans le Nord-Ouest de l'Ecosse , que les Capitaines de Corsaires pourront continuer de rançonner. — Veut S. M. que toutes les rançons qui seront faites dans les mers désignées ci-dessus , ne soient valables qu'autant que la nécessité absolue en sera justifiée par un procès-verbal signé de l'Etat-Major du Corsaire-Preneur , & au moins d'un tiers de l'équipage , lorsqu'il n'excédera pas trente hommes , ainsi à proportion ; & sera ledit procès-verbal joint à la procédure de l'Amirauté , qui doit être envoyée au Secrétaire général de la Marine. — Enjoint S. M. auxdits Capitaines de corsaires , lorsqu'ils feront les rançons dans le cas permis par le présent arrêt , d'exiger , pour l'assurance de ladite rançon , outre l'otage qu'il est d'usage de retenir , cinq hommes en-sus , lorsque l'équipage du navire rançonné sera composé de 30 hommes , trois lorsqu'il ne sera que de vingt hommes , & deux pour tous les autres cas ; à la charge par les Capitaines - Preneurs de se faire donner , par les Capitaines rançonnés , des vivres en quantité suffisante pour la nourriture desdits otages , jusqu'au port où ils seront conduits. — Mande & ordonne S. M. à Monseigneur le Duc de Penthièvre , Amiral de France , de tenir la main à l'exécution du présent arrêt , qui sera enregistré aux Greffes des Amirautés «.

» Un homme de lettres retiré , & vivant avec un bien honnête dans un faubourg de Paris , désireroit avoir un seul pensionnaire qui fût plutôt un étranger qu'un National , & dont il faudroit compléter l'éducation en l'exerçant sur la Géographie , l'His-

toire ; la Géométrie & en lui donnant le goût de la bonne Littérature Latine & Françoisé : le jeune homme sera logé, nourri, éclairé, chauffé ; il faut s'adresser à M. Lesne, Maître en Chirurgie, rue du Petit-Bourbon, près Saint-Sulpice, à Paris.

De BRUXELLES, le 14 Novembre.

ON mande d'Amsterdam qu'il y a maintenant cinq Provinces de la République qui ont accepté la neutralité armée, & on ne doute pas que les deux autres ne suivent incessamment cet exemple ; la violation du territoire de la République à l'Isle de St-Martin ; les excès commis journellement par les Anglois ne permettent guères de balancer. Les Etats de Hollande ont déjà remis à la Généralité une résolution par laquelle ils proposent que le Comte de Velderen porte au nom de LL. HH. PP. les plaintes les plus vives à la Cour de Londres, & qu'il demande une pleine satisfaction de ces hostilités commises par des escadres, dont les Officiers se sont dits autorisés par les ordres de S. M. B.

On est fort curieux de savoir quelle réponse sera faite à ces plaintes & à cette demande ; les Anglois semblent se l'être préparée en faisant remettre au Stathouder, par le Chevalier Yorke, des papiers trouvés sur M. Laurens. S. A. les a remis sous les yeux des Etats-Généraux, qui après l'avoir remercié & pris en considération que ces pièces sont relatives à une correspondance particulière entre un négociant d'Amsterdam, autorisé de l'ordre & des instructions d'un

Ministre de la même Ville , & un Commissaire du Congrès , en ont envoyé copie aux Bourgmestres & Magistrats d'Amsterdam ; qui y ont fait la réponse suivante.

N. & G. P. , nous n'avons pas perdu de tems à répondre à la résolution & à la notification très-respectable de V. N. & G. P. du 10 Octobre passé, par laquelle elles ont requis notre avis sur les cinq pièces y annexées. Nous observerons d'abord, qu'il est notoire qu'en 1778, la Cour Britannique a fait traiter par des Commissaires d'un accommodement avec les Colonies de l'Amérique - Septentrionale. Qu'il est connu que ces Colonies ont contracté avec la France une alliance défensive, & conclu déjà avec elle un traité de commerce. Qu'enfin, la jalousie de nos voisins, par rapport à la navigation & au commerce est manifeste, & que sur-tout dans le moment actuel, la République est continuellement exposée au préjudice qui doit en résulter pour la source principale de son existence. Dans cet état des choses, aussi long-tems que les Colonies Britanniques de l'Amérique-Septentrionale, ne sont pas publiquement reconnues comme indépendantes, par toutes les Puissances de l'Europe, (la France seule exceptée) il étoit impossible qu'on entamât quelques délibérations concernant une Négociation régulière, ou un traité de commerce avec les Etats-Unis de l'Amérique, ou que quelque proposition pût être mise en avant à cet effet, soit par la Ville d'Amsterdam, soit par quelqu'autre Membre du Haut Gouvernement; ainsi pour prévenir quelque traité exclusif avec d'autres Puissances, la chose n'a pu avoir lieu que comme une mesure préparatoire, prise sous main, & pour être seulement mise en usage, lorsque l'affaire seroit parvenue à ce point de maturité, où elle auroit pû fournir matière à une délibération formelle de l'Etat, au moyen d'une proposition de la Ville, ou de quelque autre manière.

Les Magistrats des Villes florissantes par leur commerce, qui sont en même-tems Membres Intégrans de la Souveraineté, s'acquitteroient fort mal de leur devoir, tant envers les Habitans, qu'à l'égard de la cause Publique, s'ils négligeoient de saisir toutes les occasions qui se présentent d'elles-mêmes, de maintenir & de contribuer à l'avancement des intérêts effectifs du commerce National en général, & de celui de leurs Villes respectives en particulier. C'est donc N. & P. S. en conséquence de ces considérations, que les Bourgmestres, après avoir eu connoissance, qu'un Commissaire du Congrès avoit fait quelques ouvertures à un Négociant Hollandois d'Amsterdam, touchant des liaisons de commerce avec cette République, jugèrent que dans une circonstance où les Etats-Unis, malgré les Négociations susmentionnées pour un accommodement, n'avoient pas encore été reconnus par l'Angleterre, pour un Etat Indépendant, il étoit impossible de présenter à l'Assemblée de V. N. & G. P. des propositions, tendantes à entamer une Négociation formelle; mais ils furent persuadés en même-tems qu'attendu la jalousie déjà alléguée & toujours croissante des Puissances voisines, au sujet du commerce & de la navigation de ces Pays, & toutes les entreprises tentées, ainsi qu'il n'est que trop notoire, pour porter un préjudice continuel, sur cet objet, au bien-être de cet Etat, & se faire accorder des avantages qui ne sont pas stipulés dans les traités de Paix & de Commerce; leur devoir indispensable exigeoit, qu'ils fissent des ouvertures présentées par le susdit Commissaire Américain, l'usage que pourroit permettre la situation des affaires, & qui se trouvoit en leur disposition. Dans les circonstances actuelles, on ne pouvoit guères faire autrement, que de donner autant d'espérance que les Bourgmestres pourroient réellement remplir dans le tems, & d'exiger tout ce que pouvoit promettre le susdit Commissaire Américain, ainsi que ceux qu'il repré-

sentoit. — Ce dernier point devoit principalement
 consister dans l'assurance, qu'à l'occasion des Négociations
 actuelles d'accommodement avec l'Angleterre (sous la stipulation
 de l'Indépendance,) on ne promît, relativement au commerce,
 aucuns avantages exclusifs au détriment de la République des
 Provinces-Unies; les Bourgmestres de leur côté, ne pouvant
 promettre autre chose, sinon que dans les délibérations de l'Etat
 qui pourroient être entamées pour un traité de commerce
 (non pas uniquement entre la Ville d'Amsterdam, & les
 Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale; mais entre ceux-ci &
 L. H. P.) *N. B. casu quo*, dans ces délibérations d'Etat,
 & non dans aucunes autres, ils feroient tout ce qui seroit
 en leur pouvoir, pour établir de la manière la plus
 avantageuse, aussi-tôt que l'Indépendance de l'Amérique-
 Septentrionale auroit été reconnue par l'Angleterre, la
 navigation & le commerce entre les Etats réciproques;
 d'où il devoit naturellement résulter qu'on projetât de part
 & d'autre le plan d'un traité, auquel, ainsi qu'on pouvoit
 le prévoir avec vraisemblance, les Souverains respectifs
 donneroient leur agrément. — Les Bourgmestres dans ces
 idées n'ont pas en vûe seulement l'intérêt particulier
 des Négocians d'Amsterdam, mais celui du commerce de
 toute la République en général; elles ne peuvent guères
 d'ailleurs être soupçonnées d'avoir pour but le préjudice
 ou le mépris des autres Membres du Gouvernement
 suprême; puisque sans leur concours & consentement
 unanime, aucun traité ne pourroit être conclu entre
 L. H. P. & les Etats-Unis de l'Amérique; en sorte que
 tout ce qui pouvoit être négocié avant cette époque,
 ne devoit être considéré que comme un simple projet;
 ce dessein put incontestablement être conçu par les
 Membres du Haut-Gouvernement, mis sous les yeux
 de L. N. & G. P., & leur être proposé comme un
 sujet de délibération, sans pouvoir être désapprouvé de la part
 d'aucun

Membre, ni même être trouvé mauvais ; il n'a jamais été mis en question, si un Membre du Gouvernement suprême avoit besoin d'être autorisé à former de pareils projets, & à les présenter pour être mis en délibération.

La suite à l'ordinaire procha in

PRÉCIS des nouvelles de Londres, du 7 Novembre.

On disoit, le 30 Octobre, que l'Amiral Hood avoit reçu ordre de partir de Portsmouth avec ses six vaisseaux pour les Isles ; mais ce bruit étoit prématuré ; quoiqu'il n'ait pas encore celui d'appareiller, son signal est arboré depuis plusieurs jours sur le *Barfleur*, pour assembler les navires marchands qui doivent profiter de son convoi.

Le premier Novembre, on assuroit que le principal objet de la grande escadre étoit de protéger la rentrée des flottes attendues, & qu'à son retour, qui pourroit n'avoir lieu que dans six semaines, si les mauvais tems ne l'accélérent, elle rentrera dans le port pour le reste de l'hiver. Les gazettes de l'Opposition du 3 assuroient que depuis le 27 elle n'avoit fait que croiser entre Falmouth & le Land's-End, espérant sans doute que la flotte de Saint-Domingue prendroit l'entrée de la Manche pour se rendre à Brest. Il est certain qu'elle a été rencontrée le 31 aux Sorlingues ; mais il y a encore loin de là au Cap Saint-Vincent, où l'on dit qu'elle a ordre d'établir sa croisière.

Le nombre des vaisseaux de l'Inde, actuellement au Cap de Bonne-Espérance, est de 18. Ils y attendent un convoi ; les vaisseaux de ligne qui les ont accompagnés jusques-là, & le *Prothée*, rentré à Sainte-Hélène, n'étant pas jugés assez forts pour leur escorte. Ce service sera l'objet d'une forte division, qu'on prendra sur la grande escadre ; elle doit en fournir cinq. 1°. La grande escadre d'observation ; 2°. celle de Hood pour les Isles ; 3°. celle qui doit faire entrer des secours dans Gibraltar ; 4°. celle qui ira au-devant de la flotte de l'Inde ;

5^e. celle de 5 vaisseaux de ligne aux ordres de Jonhstone. Pour tous ces objets , on ne voit d'augmentation prochaine que le *Saint-Alban* , de 64. On vient de donner l'ordre de charger promptement les vaisseaux qui porteront des vivres à Gibraltar. — Une lettre du 26 Octobre , à bord de l'*Edgard* , de 74 , donne à entendre que ce vaisseau & le *Cumberland* , de même force , sorti le même jour , font partie de l'escadre chargée d'aller à Gibraltar. — Le 20 , on écrivoit de Corke que les navires qui avoient pris leurs charges étoient prêts , qu'on en préparoit pour 40 autres attendus incessamment ; que les troupes (apparemment les 700 hommes pour Gibraltar) , n'attendent que l'ordre de s'embarquer. — Il doit s'embarquer dans le même port 2000 hommes pris de divers régimens , pour la Caroline , où ils seront conduits par le Capitaine Curling.

On assure que le plan actuel du Cabinet pour la prochaine campagne , est d'attaquer les François à Rhode-Island , & Washington dans ses lignes. Mais l'objet pressant paroît être de sauver Gibraltar. — On croit que ce ne sera qu'au printemps prochain que partiront les 10,000 hommes que le Général Clinton avoit demandés. — Les malles pour les Isles , Charles-Town & New-York , qui avoient été fermées , ont été arrêtées jusqu'à nouvel ordre. — Le 3 , le *Chatham* , de 50 , le *Brissac* & le *Cornifort* , de 32 , avoient leurs ordres , & alloient partir pour la Caroline , avec une flotte de 12 à 15 voiles.

Le 6 au soir , l'Amirauté reçut les lettres apportées de la Jamaïque par le paquebot le *Cumberland* ; il en est parti le 27 Septembre. La flotte avoit appareillé le 4 , escortée par l'Amiral Rowley , avec dix vaisseaux de ligne , qui devoient la conduire jusqu'à une certaine latitude. Le *Ramillie* , de 74 , & le *Southampton* , de 32 , étoient arrivés avant le départ du paquebot. — On dit dans quelques lettres que le reste des troupes qui ont pris le Fort Saint-Jean , est arrivé à la Jamaïque , & que de toute

cette armée, partie au nombre de 500 hommes, il n'en est revenu que 80.

Le 30 Octobre, Lord North donna à dîner aux principaux Membres du parti de la Cour, & dormit pendant près des deux tiers de ce dîner. Le 2, à quatre heures du matin, ce Ministre se trouva très-mal, il fallut le saigner, il le fut trois fois. Dans la soirée, on parloit déjà de son successeur, qui devoit être M. Jenkinson, & on assuroit, ce qui étoit aisé à croire, d'après ce choix, qu'il n'y auroit rien de changé au plan, au système & aux mesures de la Cour. Il étoit mieux le 6; cependant il n'a pu paroître à la séance de ce jour.

L'Evêque d'Osnabrug va être élevé par le Roi au grade de Major-Général, avant de partir pour Hanovre, où il commandera les troupes de cet Electorat; & le Général Burgoyne, qui commandoit l'armée Britannique dans le département du Nord de l'Amérique, se prépare à entrer dans les ordres sacrés, avec l'espoir d'être pourvu de plusieurs riches bénéfices à la nomination de Milord Derby, son cousin. On dit que ce Général travaille déjà à ses sermons. S'il est rappelé par le Congrès, dont il est encore prisonnier sur parole, les Américains auront lieu d'être surpris de cette métamorphose, & d'entendre prêcher l'Evangile de paix au même homme qui avoit publié des proclamations sanguinaires, & de le voir conjurer le diable, au lieu d'exciter contre eux la barbarie des Sauvages. Pour le coup voilà Mattrow pétrifié.

Il vient d'être présenté au banc du Roi une Requête du Lord George Gordon, aux fins de Jugement; elle a été admise; comme il n'y a point d'opposition de la part de l'Avocat-Général, ce Lord, au dernier jour de la session actuelle du Tribunal sera admis à donner caution, ou même élargi; & s'il est présenté un *indictment capital* contre lui, par l'Avocat-Général, il sera jugé au mois de Février prochain, ou peu après.

Banque 111 un quart; Actions consolidées à 3 pour 100. 61 un huitième.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 25 N O V E M B R E 1780.

P I È C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.

É P I T R E A U X J E U N E S G E N S.

U N critique douce encourage à mieux faire ;
Il faut plaire à l'esprit quand on veut l'éclairer.
Si la sagesse parle un langage sévère ,
Elle choque, elle aigrit, elle peut égarer.
Éloquent Énélon, ton immortel empire
S'étend dans tous les lieux où la vertu respire ;
Elle s'affermissoit en écoutant sa voix ,
Et ton art enchanteur la fit aimer aux Rois !
On n'a point tes talens, on peut avoir ton ame ,
Ton aimable candeur, ta sensibilité ,
Et cet amour du bien qui s'élève, qui s'enflamme
Au nom de la nature & de l'humanité.
Heureux à tes servir qui consacre son être !
Qui soulage leurs maux, excuse leurs travers ,
Et montre une raison jalouse de connoître

Sam. 25 Novembre 1780.

G

Et des plaisirs si purs & de devoirs si chers.
 Le style envenimé du fameux satirique,
 Tous les traits acérés de sa plume cynique,
 Gâtent son éloquence en distillant l'aigreur;
 Ils ne corrigent point, ils affligent le cœur.
 Dogmatisons sans fiel & sans pédanterie.
 Quand la leçon nous plaît, jamais on ne l'oublie.
~~Il est d'autres excès dont il faut s'affranchir.~~
 L'apathie au ton sec, au regard immobile,
 Sur le bien & le mal tâche de s'engourdir,
 Et croit qu'elle est heureuse en son phlegme tran-
 quille.

Puissions-nous abjurer cette fatale erreur !
 L'élégant Fontenelle en eut l'ame entachée ;
 Il disoit froidement sans honte & sans humeur :
 « Qu'on dépose en mes mains la vérité cachée,
 « Jamais de . . . montrer je n'aurai le desir ;
 « L'homme mérite peu qu'on daigne le servir. »
 Ah ! détestons ce calme & cette insouciance ;
 A la société nous devons les tributs
 De nos talens divers, de notre expérience,
 Qu'il est doux d'y pouvoir faire aimer les vertus !
 Porté rapidement vers le déclin de l'âge,
 Le temps a sur mes traits imprimé son outrage ;
 La vieillesse au front chauve, au corps foible & trem-
 blant,
 Va bientôt m'inspirer son calme assoupissant ;
 La langueur & les maux qui forment son escorte
 Se présentent en foule & frappent à ma porte,

Je déplorerois moins la perte des beaux jours ,
Si l'on pouvoit vieillir en chantant ses amours.
Le seul Anacréon survécut à lui-même.
Il orna son hiver des roses du printemps ,
Il fixa les plaisirs & les jeux inconstans :
On ne regrette rien quand on plaît & qu'on aime.
La sensibilité conduit seule au bonheur.
O mes jeunes amis , connoissez tous ses charmes ,
Son trouble , ses transports, ses précieuses larmes ,
Son intérêt puissant qui subjugué le cœur.
Combattez , détruisez cette erreur scandaleuse ,
Ce monstre au front d'airain , dont la morale affreuse
Fait qu'un être orgueilleux voit tout avec dédain ,
Et concentre en lui seul les droits du genre humain.
Ce triste égarement , ce funeste délire ,
De l'ordre social va renverser l'empire.
L'Égoïste impudent fait étouffer la voix
Du sentiment profond qui décide le choix
D'une maîtresse aimable ou d'un ami fidèle :
Qui trompe la Nature est malheureux par elle.
Elle mit dans nos cœurs ce doux besoin d'aimer
Qu'on sent bien mieux encor qu'on ne peut l'exprimer,
Et ces rapports secrets & cette sympathie ,
Qui sont les vrais plaisirs , le charme de la vie.
Sans eux l'homme est courbé sous le poids de ses fers ;
Celui qui n'aime rien est seul dans l'Univers.
Nul objet ne l'émeut , nul desir ne le presse.
Tel l'arbuste isolé dans nos stériles champs ,
Rampe servilement sans force & sans noblesse ,

G ij

Suit le courant des eaux, cède au souffle des vents,
Qu'une main bienfaisante ose aider sa faiblesse,
Il s'élève en berceau, sert d'asyle aux Bergers,
Et ses jets orgueilleux couronnent nos vergers.
Peut-être aurai-je peint avec trop de rudesse
De ce fléau moral la dangereuse ivresse :
Pardonnez, mes amis, je vais d'un ton plus doux
Tracer en badinant le cercle de vos goûts.
Qu'un froid dissertateur assaisonne un sarcasme
Et fronde avec dédain ce noble enthousiasme,
Qui, d'une jeune tête, agite les esprits ;
La gloire & les succès s'obtiennent à ce prix.
L'enthousiasme élève, ennoblit la pensée :
Il fit chanter Homère & fonda le Lycée.
Hardi dans ses projets, heureux dans ses écarts,
Il féconde, il régit tout l'empire des Arts.
Mais quand ce feu sacré ne remplit point une ame,
Qu'on n'est point pénétré de sa brûlante flamme,
Il faut quitter la lice ouverte au vrai talent ;
On n'y sauroit marcher que d'un pas chancelant,
Cet accent doctoral, orné de belles phrases,
Ces traits étudiés, ces profondes extases,
Dont l'ignorance en vain cherche à s'envelopper,
N'étonnent que les sots qui s'y laissent tromper.
L'alle agile du temps qui jamais ne se lasse,
Voit du faux bel-esprit encourager l'audace :
Il s'érige en tyran dans la société,
Et de son mauvais goût le monde est infecté.
Voltaire terrassoit cette hydre renaissante,

Et tenoit sous le joug sa morgue impertinente.
 Cet aigle à l'œil brûlant , au vol rapide & fier ,
 A quitté pour jamais les vastes champs de l'air.
 Honorons ses travaux , son nom & sa mémoire ;
 Il ne vit plus pour nous , mais il vit pour la gloire.
 Il faut que notre esprit paroisse ce qu'il est ,
 Qu'il s'exprime sans art , se montre sans apprêt.
 On ne peut être orné que de ses seules grâces ,
 Celles qu'on veut avoir ne sont que des grimaces.
 Je combats les travers de l'esprit & du cœur ,
 Et j'en veux démontrer l'abus & le malheur.
 Pour ceux qu'un goût léger produit & fait éclore ,
 Qu'on voit naître & finir de l'une à l'autre aurore ,
 Que la mode inconstante étale dans Paris.
 En les analysant je m'amuse & je ris.
 Eh , qu'importe en effet au bonheur de la terre
 Le costume de France ou celui d'Angleterre !
 Que Cléon sur son cou replie en longs contours
 Ce mouchoir qu'il croit fait pour fixer les amours ;
 Que son frack, son chapeau, que ses boucles énormes
 D'un Wigh ou d'un Toris nous dessinent les formes ,
 Et que dès le matin , si Lyse le permet ,
 Il aille tout crotté délustrer son parquet ;
 Qu'il lui parle toujours de son cheval de race ;
 Qu'il vante ses exploits , sa belliqueuse audace ;
 C'est-là l'esprit du jour : mais qu'il n'abuse pas
 Du droit qu'il peut avoir sur ses jeunes appas !
 Si l'amour ne vit plus pour la galanterie
 Qui régnoit au bon temps de la chevalerie ,

Qu'il soit du moins honnête & respecte les mœurs,
 Et qu'il ne coûte pas des remords & des pleurs !
 Que les jours fortunés de la verte jeunesse
 Charment le souvenir des jours de la vieillesse ;
 Qu'elle conte gaîment ses plaisirs, ses exploits,
 Son culte à la beauté, son zèle pour nos Rois.
 Les goûts, les passions ont leurs flux, leurs orages,
 Je le sais, pouvons-nous espérer d'être sages ?
 Vraiment non, mes amis ; je pense comme vous
 Que la fragilité naît & meurt avec nous.
 Mais par quelques vertus soyons recommandables :
 Soyons vrais, bons, aimans, & s'il se peut aimables.

L'HONNÊTE VENGEANCE,

Conte imité de l'Italien.

DANS la ville de Milan, vivoient autrefois deux jeunes gens de famille, Ubaldi & Lelio, qui étoient unis par la plus intime amitié. Ils avoient étudié ensemble au même Collège. Cette confraternité-là forme toujours une liaison d'amitié, ou tout au moins une habitude qui y ressemble. Depuis le Collège, Ubaldi & Lelio ne s'étoient point quittés, & l'on devine bien que chacun des deux étoit devenu amoureux. Lelio aimoit une jeune personne qui pouvoit s'égalér à lui pour la naissance & pour la fortune ; mais des raisons particulières à sa famille, s'opposoient à ce mariage, & les deux

amans étoient forcés de s'aimer & de se voir en cachette.

Ubaldi aimoit un peu moins sérieusement. Le hasard avoit fait tomber son choix sur une personne à qui la nature avoit prodigué tout, & à qui la fortune n'avoit rien accordé. Elle étoit fort jolie, mais sans bien & sans naissance. C'étoit ce qu'on appelle une grisette. Les parens d'Ubaldi n'auroient pas consenti à cette union, & il est douteux que lui-même eût cherché à l'obtenir. Son amour ressembloit assez à ce qu'on nomme une fantaisie; du moins est-il vrai qu'il n'avoit pas encore interrogé son cœur là-dessus. Avant de savoir s'il auroit le courage d'épouser la maîtresse, il l'aimoit toujours en attendant; mais il étoit obligé, comme Lelio, de mener secrètement son intrigue, à cause des parens de la jolie personne, qui auroient pu l'embarrasser en l'interrogeant sur ses intentions.

Nos deux amis n'avoient pas tardé à se confier leurs aventures amoureuses. Leur liaison eût été moins intime, que leur confiance eût peut-être toujours été la même; car assez souvent, tel qui fait un pareil aveu, se donne pour un ami confiant, tandis qu'il n'est qu'un amant indiscret.

Une affaire indispensable obligea Lelio de s'absenter pendant quelque temps. Ce n'est pas avec un œil sec qu'il en porta la triste nouvelle à Orette; c'étoit le nom de sa maîtresse. Il la consola de son mieux, qu'il

qu'il eût bien autant besoin d'être consolé lui-même. Enfin, en l'embrassant pour lui dire adieu, il lui annonça que son ami Ubaldi viendrait secrètement lui rendre ses lettres, & se chargeroit de celles qu'elle voudrait bien lui confier. Orette, qui savoit leur liaison, consentit à tout, & lui promit bien de n'avoir que deux plaisirs pendant son absence : lire ses lettres, & s'entretenir avec Ubaldi.

Lélio, en la quittant, courut chez ce dernier, & le pria de vouloir bien se charger de sa correspondance avec sa chère Orette. Il lui dit qu'il avoit cru ne devoir confier qu'à lui les intérêts de son amour. Il la lui recommanda comme ce qu'il avoit de plus cher au monde. Il lui dit (car il étoit tendrement amoureux, & l'amour dispose naturellement aux idées pastorales) qu'Orette étoit comme un agneau chéri qu'il mettoit sous la houlette de l'amitié; qu'il l'en faisoit le pasteur. De pareils pasteurs sont quelquefois des loups. Mais n'anticipons point sur les événemens. Ubaldi promit tout, & Lélio partit.

Ubaldi, demeuré seul, se consolait de son mieux avec sa maîtresse de l'absence de son ami, quand il reçut de lui une lettre pour Orette. Suivant les intentions de son ami, il se rendit secrètement chez elle, de la manière qui lui avoit été indiquée. Il ne put rendre la lettre à Orette sans lui parler; il ne put lui parler sans la regarder; il vit

qu'elle étoit jolie ; il trouva qu'elle avoit de l'esprit ; il causa avec elle avec plaisir , & ne la quitta qu'à regret. Deux jours après il revint chez elle pour prendre sa réponse. Leur entretien fut plus long , & Ubaldi trouva Orette plus aimable encore que la première fois. A force de parler d'amour pour son ami , il fut tenté d'en parler aussi pour lui-même : il eut envie de remplacer tout-à-fait son ami ; c'étoit pousser l'amitié un peu trop loin. Peut-être qu'en cherchant à plaire à Orette , il n'avoit pas le projet de l'enlever à son ami , mais de la garder seulement jusqu'à son retour. Au fond , disoit-il en lui-même , je n'aurai fait qu'entretenir Orette dans l'habitude d'aimer. C'est toujours travailler pour mon ami ; & si à son retour je lui rends tout ce qu'il m'a confié , pourvu qu'il ne sache rien , je ne lui aurai fait aucun mal.

Avec ce beau raisonnement , il fit taire sa conscience , qui apparemment ne parloit pas bien haut. Il continua ses visites ; & tout en rendant des lettres , ou en venant chercher des réponses , il finit par une déclaration en forme. Par malheur elle fut fort mal reçue. Ubaldi , maître du secret d'Orette , croyoit l'avoir enchaînée , ou par la reconnaissance , ou par la crainte ; mais elle lui répondit avec une fierté si courageuse , qu'Ubaldi , qui n'avoit pas encore fini la phrase de sa déclaration , n'eut pas envie de la reprendre. Tout honteux d'avoir parlé ,

il la pria d'oublier ce qu'il avoit osé lui dire, & lui demanda le secret sur cette aventure, avec autant de chaleur qu'il en auroit mis à solliciter un tendre retour. Il la supplia de n'en rien écrire à Lelio, en lui représentant qu'elle ne pouvoit lui en parler sans les brouiller tous deux, & sans les exposer peut-être à un danger plus cruel encore. Orette se laissa défarmer; soit qu'elle craignît en effet d'exposer son amant, soit qu'une femme, en rejetant un aveu téméraire, ne puisse défendre son cœur d'un mouvement de reconnoissance, elle promit de se taire & d'oublier ce qu'elle avoit entendu; mais elle lui défendit de la revoir, s'il avoit la témérité de garder encore quelque prétention. Ubaldi protesta que le respect avoit étouffé tous ses desirs; il tomba à ses pieds; il la loua sur sa vertu, contre laquelle il pestoit peut-être au fond du cœur; & quand il crut avoir expié ses torts par l'expression de son repentir, il prit congé d'Orette fort humblement. Il revint encore lui porter des lettres, mais il se renferma toujours dans les bornes du respect, voyant bien qu'il lui seroit difficile d'en sortir avec succès.

Cependant Lelio revint à Milan; & Ubaldi l'ayant appris, courut vite chez lui pour l'embrasser. On juge bien que Lelio ne tarda pas à lui demander des nouvelles de sa chère Orette. Son ami lui répondit qu'elle étoit toujours aussi belle que tendre, &

qu'elle n'avoit pas cessé un moment de le désirer. Cependant, malgré la promesse d'Orette, il craignit qu'elle n'allât tout raconter, & il crut faire plus sagement d'en parler le premier à Lélío. Il lui dit donc qu'ayant voulu éprouver le cœur de sa maîtresse, il avoit risqué une feinte déclaration: mais qu'il avoit reconnu avec plaisir que le cœur d'Orette étoit un modèle de fidélité & de tendresse, & que sa vertu étoit égale à sa beauté.

Cette confiance, malgré l'éloge dont elle étoit assaisonnée, ne fut point du goût de Lélío; & quand il auroit eu la force de se taire, son visage eût révélé malgré lui ce qui se passoit dans son cœur. Quoiqu'on lui eût annoncé une heureuse issue, il ne put s'empêcher de trembler en écoutant ce récit: de pareils dangers sont effrayans, lors même qu'ils sont passés, & un tel aveu est toujours suspect à un amant. Lélío dit à Ubaldi qu'il s'étoit donné beaucoup plus de soin que l'amitié ne lui en imposoit; qu'il ne l'avoit point chargé d'éprouver sa maîtresse; qu'il n'auroit jamais eu une curiosité aussi impertinente. Tu as échoué, continua-t-il; & tu m'en fais confiance; & si tu avois réussi, serois-tu?... Ah! mon ami, s'écrie Ubaldi en l'interrompant, peux-tu croire?... Je ne crois rien, Mais enfin je ne vois pas quel avantage je pouvois retirer d'une pareille épreuve. Je ne doutois point de son cœur; & tout le changement que pouvoit

Gvj

opérer cette tentative, c'étoit de me le faire perdre tout-à-fait. Et en supposant que tu aurois eu la franchise de m'avertir de sa foiblesse, sans en profiter, le beau service que tu me rendois là ! Ce sont-là des aveux bien agréables pour un amant !

Plus Lélío songeoit à cette aventure, plus il étoit tenté de croire Ubaldi coupable ; & il n'en douta plus, lorsqu'ayant revu sa maîtresse, il la força de lui tout avouer. Dès lors il n'en parla plus à Ubaldi ; mais il jura bien cordialement de s'en venger. Comme il en desiroit ardemment l'occasion, il ne tarda pas à la trouver.

On se souvient sans doute qu'Ubaldi avoit aussi une maîtresse. Mais plus léger dans ses amours, ou moins amoureux que Lélío, il avoit l'air de ne chercher qu'un amusement. Cependant Rosine, (c'étoit le nom de la jeune personne) aussi honnête qu'elle étoit jolie, méritoit autant l'estime que l'amour d'un galant homme. Le Lecteur s'imagine sans doute que Lélío chercha à séduire Rosine, afin de se venger d'Ubaldi de la même manière qu'il en avoit été offensé. Point du tout : rien n'est plus éloigné du projet de Lélío ; & l'on va voir, par la façon dont il voulut punir Ubaldi, qu'il cherchoit à faire un acte d'équité, tout en se donnant le plaisir de la vengeance.

Comme il ne parloit plus à Ubaldi de ce qui s'étoit passé, ce dernier étoit sans méfiance, & lui confioit comme auparavant

ses secrets. Lélío savoit donc quand & comment son ami alloit voir sa belle Rosine. Or, un soir qu'il les savoit tous deux enfermés, il courut aussitôt chez les parens de la jeune fille, leur dit qu'elle étoit enfermée seule avec Ubaldi, & leur conseilla d'aller bien vite les surprendre, & d'obliger, s'il le falloit par la force, le jeune homme, à réparer leur honneur. La famille ne perdit pas un moment. On courut vite au rendez-vous, où l'on surprit en effet les deux amans. Les parens étoient venus armés; & ils présentèrent à Ubaldi le choix de la mort ou du mariage. Quelque effrayant que parût le mariage aux yeux d'Ubaldi, mourir lui sembla pis encore. Il n'épargna pourtant rien pour éluder; car depuis peu de jours il étoit tout-à-fait décidé à ne pas épouser Rosine. Mais voyant qu'on ne vouloit pas entendre raison, il fut forcé de dire oui; & aussitôt un Notaire, qui étoit à la porte, entra pour prendre sa signature, qu'il donna quoiqu'en rechignant. Alors les parens qui vouloient le tuer, lui firent beaucoup de caresses; & il se retira tout confus & marié.

Il rencontra chemin faisant Lélío, qui lui demanda d'où il venoit. Ubaldi lui raconta comme il venoit d'épouser malgré lui Rosine; & Lélío de lui dire, avec beaucoup de sang-froid; je le savois. Embrasse-moi, continua-t'il; c'est moi qui t'ai marié. Ubaldi demureoit muet de surprise, quand Lélío, après lui avoir rendu compte en peu

de mots de sa démarche , ajouta d'un ton affectueux : eh ! quoi, injuste ami , tu me prenois donc pour un cœur ingrat ? Après le service que tu m'as rendu auprès d'Orette, pensois tu que je serois en reste avec toi auprès de Rosine ? Mais tu dois avouer que ma reconnoissance a été plus loin que le bienfait. Tu n'as fait que me tranquilliser sur le cœur de ma maîtresse ; & moi, je viens de t'assurer la possession de la tienne ; car Rosine est à toi désormais, & l'on ne peut plus te la disputer.

Ubaldi ne répondit rien. Il garda sa femme , & renonça à se charger des maîtresses de ses amis.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Miroir* ; celui du Logogryphe est *Rideau*, où se trouvent *Dieu*, *air*, *eau*, *ré*, *aide*, *ire*, *Dey*, *ride*, *rade*, *rue*, *Dru* & *dur*.

É N I G M E.

CHOSE étrange ! l'on fait mon nom ,
On me nomme , & chacun me craint plus qu'il ne
m'aime.

Cependant je suis un problème ;

On ne fait si j'existe ou non.

Auprès d'un tapis vert un joueur triste & blême
Avoue, en enrageant, qu'il me connoît trop bien ;
Le Buveur souvent dit de même ;
Mais survient un Savant qui détruit leur système,
En prouvant que je ne suis rien.

(Par M. Richard , Avocat , à Preuilly ,
en Touraine.)

LOGOGRAPHIE.

COMME au sein des déserts, dans les palais des Rois,
Où l'art, jaloux de la Nature,
La force d'étaler sa plus riche parure,
Je fers d'ornement quelquefois.
J'eus des Divinités, si l'on en croit la Fable.
Cru riche, à l'indigent prodiguant mes faveurs,
On me voit souvent à leur table,
Et de l'hiver enfin je brave les rigueurs.
Lecteur, veux-tu mieux me connoître ?
Désunis les huit pieds qui composent mon être ;
Tu trouveras un Saint par ses Écrits fameux ;
Ce que l'on aime à voir en un mauvais ouvrage ;
Un mot commun en familier langage ;
Un terme de mépris souvent injurieux ;
Une Nymphé qu'aima le maître du tonnerre ;
Une femme célèbre ; une négation ;
Ce d'où sortit le monde à sa création ;
Du chêne un produit nécessaire ;
Le plus petit humain qui soit sur l'horison ;

Une Divinité de la Mythologie ;

Ce que tu vois sur ta maison ;

Un insecte méchant dont on craint la furie.

(Par M. de Louvencourt, Officier au troisième
Régiment des Chevaux-Légers.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*DE l'état & du sort des Colonies des Anciens
Peuples.* 1 vol. in-8°. A Philadelphie ; &
à Paris , chez les Libraires qui vendent
des Nouveautés.

QUELQUES Savans ; tels que Bodin , Henri de Valois & Spanheim , ont écrit sur les Colonies anciennes , mais d'une manière très-superficielle. M. de Bougainville , marchant sur leurs traces , n'a été ni plus exact dans ses recherches , ni plus heureux dans les conséquences qu'il en a tirées. Un Auteur Anglois , zélé partisan de la conduite de sa nation envers les Colonies Américaines , a traité depuis peu le même sujet ; mais , en voulant l'adapter aux circonstances actuelles , cet Écrivain n'a vu , dans *l'Histoire de la fondation des Colonies des anciennes Républiques* , que les choses favorables à son système. Peu jaloux des intérêts de la vérité , il paroît n'avoir eu d'autre but que celui

de justifier , par des exemples , le despotisme de la Grande-Bretagne.

Guidé par d'autres principes , l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons , entreprend de faire connoître l'origine des anciennes Colonies , les motifs qui les ont fait établir , les révolutions qu'elles ont éprouvées par l'avarice ou l'ambition de leurs métropoles ; leurs constitutions particulières , & les liaisons politiques qu'elles avoient entre-elles & avec ces dernières. Il examine le droit public des peuples de la Grèce , mal connu jusqu'à présent , & leurs confédérations , dont on avoit des idées fausses ou peu justes ; il s'attache sur-tout à développer la nature des Gouvernemens de Carthage & d'Athènes , à cause de leur influence sur *l'état & le sort des anciennes Colonies*. L'Ouvrage est terminé par des réflexions qui tendent à fixer les différences & les ressemblances entre les principes & la conduite des anciens & des modernes sur cet important objet.

Il paroît que l'établissement de la plupart des anciennes Colonies eut pour cause l'avarice , la cruauté , la superstition des Gouvernemens. Telle fut l'origine de la Colonie fondée par Didon , pour se dérober aux excès d'un époux avare & cruel. Telle fut aussi l'origine d'une invasion d'Egyptiens dans la Grèce : aveuglé , abruti par des Prêtres , Aménophis chassa de son Empire tous ceux qui refusent de s'assujétir aux pratiques

légales imposées aux seuls Ministres des Autels ; une partie de son peuple est contrainte d'aller chercher un asyle sous un ciel étranger : le Souverain s'applaudit de cet acte de démence , parce que des imposteurs lui promirent que Dieu l'en récompenseroit , en se faisant voir à lui face à face ; ils eurent en effet l'art de faire apparôître un Apis aux yeux de ce Prince imbécille , qui sans doute vécut sans remords , comme tant d'autres , & obtint des Autels après sa mort.

Il ne faut cependant pas s'imaginer que des hommes expulsés d'un Gouvernement superstitieux , cessent de l'être eux-mêmes lorsqu'ils s'établissent ailleurs : la superstition est une maladie contagieuse qui dégrade les facultés intellectuelles jusques dans leur essence : de violentes crises peuvent en diminuer les ravages ; mais on ne parvient à détruire sa cause qu'après une longue suite de générations. Aussi l'Auteur a-t'il soin de distinguer dans la Grèce les Colonies Asiaticques d'avec les Colonies Européennes. Chez les premières le Sacerdoce fut toujours confondu avec les principales Magistratures de l'Etat ; chez les autres , il n'étoit qu'une simple dignité , une place oisive & sans fonctions civiles. « Les Grecs Asiaticques , dit-il , paroïssent avoir adopté les institutions sacerdotales de l'Egypte & de la Perse , où elles étoient le plus ferme appui du despotisme. L'amour de la liberté , beaucoup plus vif chez les Grecs

» Européens, leur avoit fait prévenir le dan-
 » ger éminent d'attacher aux emplois de
 » Ministres de la Religion des charges pu-
 » bliques dont ils ont presque toujours
 » abusé. »

Parmi les diverses Nations dont cette Histoire offre le tableau, Carthage est toujours au premier rang par sa superstition & par sa tyrannie; on y voit à chaque pas éclater ces deux fléaux du genre humain. Battue par Agatocle, & voyant sa capitale, assiégée, cette République attribue la cause de son malheur à la colère de Saturne, tandis qu'elle ne devoit l'imputer qu'à son orgueil, à sa cupidité & à son ambition. Elle gémit, elle se repent d'avoir abandonné la coutume abominable des Phéniciens, ses ancêtres, qui sacrifioient à ce Dieu les enfans des premières familles de l'Empire; afin d'expier ce prétendu sacrilège, ses Magistrats rendent un décret qui ordonne de brûler vifs deux cens enfans de la naissance la plus distinguée. Ceux qui précédemment avoient osé soustraire leurs enfans à cette barbarie, se dévouent eux-mêmes avec eux, au nombre de trois cens. On avoit cru jusqu'ici que cet usage fut aboli par Gélon; mais notre Auteur prouve que ce fait, si honorable à l'humanité d'un Guerrier, n'est malheureusement qu'une erreur; il réfute Montesquieu, qui n'en parle que d'après Plutarque, & fait voir que le Traité de Paix entre Gélon & les Carthaginois, rapporté par Diodore, ne

fait aucune mention de cet article ; & que d'ailleurs le siège de Carthage par Agatocle, & les sacrifices auxquels il donna lieu, sont postérieurs de 170 ans à la victoire de Gélon sur les Carthaginois.

On ne lit qu'avec horreur les actes de tyrannie de cette République envers les peuples soumis à son Gouvernement : tous les Navigateurs étrangers qu'on rencontroit dans les parages de sa Colonie de Sardaigne, étoient jetés à la mer par ses ordres ; elle avoit défendu aux habitans de cette Isle, sous peine de mort, de semer aucun fruit nécessaire à la vie, se réservant le droit exclusif de leur envoyer des subsistances ; traitement qui dura jusqu'à la fin de la première guerre punique. La révolte des mercenaires délivra la Sardaigne, comme celle des Nègres contribuera à mettre tôt ou tard en liberté les Colonies modernes.

Mais après quelques instans de prospérité, cette odieuse République n'eut plus ni repos, ni lois, ni Magistrats. L'orgueil & l'avarice du Corps des Cent, les malversations dans le maniement des deniers publics, les vexations dans la levée des impôts, concoururent, encore plus que les causes extérieures, à sa décadence & à sa chute déplorable. Annibal essaye en vain de remédier aux abus par de nouveaux réglemens ; ceux qui avoient intérêt de les perpétuer, l'accusent devant les Romains ; il est obligé de se soustraire, par une fuite précipitée, à la

haine & aux délations de ses ennemis , qui étoient ceux de la patrie , & qui l'entraînèrent avec eux dans l'abyssme. L'exemple de cette nation ne doit-il pas faire trembler celles qui se trouvent dans les mêmes circonstances ? “ Après s'être enrichie par le
 „ Commerce, Carthage voulut assurer &
 „ augmenter ses richesses par les armes ; ses
 „ comptoirs devinrent alors des postes militaires , & ses principaux établissemens
 „ des places d'armes. Elle n'envoya plus de
 „ Colonies pour subvenir à l'indigence de
 „ ses Citoyens, mais pour asservir les nations étrangères. La dureté de son joug
 „ s'accrut à proportion de son opulence.
 „ Ses revers la rendirent cruelle , & ses
 „ succès insolente. Elle s'arrogea l'empire
 „ des mers , & prescrivit des bornes aux
 „ vaisseaux mêmes de ses Alliés. Mais son
 „ ambition lui prépara bientôt des vengeances , & son orgueil des châtimens. »

Il nous est impossible de suivre l'Auteur dans les détails concernant les différentes espèces de liens qui unissoient les Colonies à leurs Métropoles ; un exemple suffira pour prouver qu'elles n'étoient point aussi dépendantes que l'ont cru Bougainville & d'autres Écrivains cités ci dessus. Les Corcyréens , mécontents de Corinthe , leur Métropole , vont solliciter l'alliance & les secours du peuple d'Athènes. Thucydide leur fait tenir ce langage : “ Si les Corinthiens vous disent
 „ qu'il n'est pas juste de nous recevoir dans

» votre alliance , parce que nous sommes
 » leur Colonie , ils doivent apprendre
 » qu'une Colonie n'est obligée de respecter
 » la Métropole qu'autant qu'elle en est bien
 » traitée. Si au contraire elle en reçoit de
 » mauvais traitemens , elle devient son en-
 » nemie. Ce n'est point pour être son es-
 » clave qu'elle a été envoyée , mais pour
 » jouir d'une entière liberté , & avoir les
 » mêmes droits & les mêmes prérogatives que
 » la Mère-patrie. * » Les Athéniens firent
 partir dix vaisseaux , qui , s'étant trouvés dans
 une bataille contre les Corinthiens , exci-
 rèrent les plaintes de leur Général. Il réclama
 la foi des Traités , & prétendit qu'on ne
 pouvoit , sans une infraction manifeste ,
 l'attaquer & l'empêcher d'aller jusqu'à Cor-
 cyre. « Nous ne vous attaquons point , ré-
 » pondirent ceux d'Athènes , nous n'igno-
 » rons point les Traités , mais nous don-
 » nons du secours aux Corcyréens nos Al-
 » liés. Vous pouvez naviguer où il vous
 » plaira ; nous n'y porterons aucun obstacle.
 » Nous vous prévenons seulement que si
 » vous veniez à menacer les possessions de
 » Corcyre , nous ne négligerons rien pour
 » nous opposer à vos entreprises. »

L'Auteur assure que ce fut la première
 guerre remarquable qu'une Colonie Grecque
 eut avec sa Métropole ; qu'elle se fit sans

* Thucyd. L. I. N°. 34, 35.

déclaration entre les Corinthiens qui étoient les agresseurs , & les Athéniens, qui venoient de s'allier avec les Corcyréens, & que les suites en devinrent funestes à toute la Grèce.

Si la République d'Athènes n'eût jamais employé ses forces qu'à protéger le foible contre l'oppresseur, & à maintenir les droits de sa liberté & d'un commerce légitime ; elle eût conservé plus long-temps son opulence & sa gloire ; mais avec des formes de politesse & de sociabilité plus attrayantes que celles de Carthage, elle ne fut ni moins avide d'or, ni moins injuste dans les moyens de s'agrandir, ni moins tyrannique à l'égard de ses Alliés ; elle traitoit ses Colonies comme ses ennemis : “ vos
 „ Généraux, leur disoit Démosthène, vos
 „ Généraux qui sortent de vos Ports, exigent
 „ de l'argent des Chiotes, des Eythéréens
 „ & de tous les peuples de l'Asie, auxquels
 „ ils peuvent en arracher. Ceux qui ont
 „ sous leurs ordres un ou deux navires, en
 „ prennent moins, & les autres qui com-
 „ mandent de plus grandes forces en tou-
 „ chent davantage. ”

Phocion ne cessoit d'exhorter le peuple de ne point s'irriter contre les Colonies révoltées, mais plutôt contre ses Généraux, devenus la terreur de ceux mêmes qu'ils étoient chargés de défendre. Plutarque nous apprend que lorsque les flottes Athéniennes devoient aborder dans quelque port, on se

hâroît de le combler ; que ses Colons d'Asie & d'Europe s'enfermoient dans les murs de leurs villes , & se hâroient d'élever de nouveaux remparts pour y cacher leurs femmes, leurs esclaves & leurs troupeaux. La bataille de Chéronée fut le terme des vexations d'Athènes ; réduite à la possession de quelques Isles chétives , elle délibéra s'il ne seroit pas à propos de vendre même ces tristes restes de sa grandeur éclipsée. Une Métropole qui s'enorgueillissoit auparavant d'avoir mille villes pour Tributaires ; ne vit plus dans son sein que des sophistes , des intrigans , des hommes vains & lâches, un peuple auquel il ne resta plus d'autre liberté que celle de flatter ses maîtres.

Tel est le tableau que l'Auteur nous retrace de la fin déplorable des Athéniens. Pour donner une idée de son style , nous transcrirons le morceau suivant : c'est un parallèle entre Périclès & Milord Pitt, Comte de Chatam. « Semblable à Périclès, l'homme
 » célèbre dont je viens de parler, a inspiré
 » à sa patrie cette ambition dévorante &
 » convulsive, si nuisible à son bonheur. Le
 » Général Grec préféra toujours l'utile à
 » l'honnête, & dicta aux envoyés d'Athènes
 » ces maximes odieuses de tyrannie * dont

* Pour justifier les brigandages & l'ambition d'Athènes , ses Ambassadeurs disoient aux Lacédémoniens : « c'est de tout temps que les plus forts
 » sont les maîtres ; nous ne sommes pas les Au-

„ ils osèrent se servir pour justifier la con-
 „ duite de cette République, Le Ministre
 „ Anglois fut plus jaloux d'augmenter son
 „ crédit auprès de ses Concitoyens, que
 „ de réparer leurs injustices, & ne craignit
 „ pas d'invoquer le droit des gens, ou plutôt
 „ d'en prostituer le nom pour leur en assurer
 „ le fruit. * Tous les deux épuisèrent les
 „ trésors de leur nation pour corrompre ses
 „ principaux membres, & furent l'idole du
 „ peuple, qu'ils maîtrisèrent à leur gré par
 „ leur éloquence, & en flattant son or-
 „ gueil. Le Héros Athénien opposa aux ca-
 „ lanités publiques un courage & une fer-
 „ meté qui suspendirent la ruine de l'État.
 „ Au sein même des revers, l'habile &
 „ heureux Pitt prit les rênes du Gouver-
 „ nement, & obligea bientôt la fortune à
 „ changer. Ils expirèrent bientôt l'un &
 „ l'autre, peu de temps avant qu'elle com-
 „ mençât à sévir, & prédirent les maux
 „ qui menaçoient leurs compatriotes. Pé-
 „ riclès n'oublia rien pour détourner les
 „ liens du projet d'envahir les Colonies de

„ teurs de cette loi; elle est fondée dans la Nature. »
 Voyez Thucyd. L. I., N°. 84.

* Dans les négociations de la dernière paix,
 le Gouvernement d'Angleterre osa soutenir que la
 restitution des vaisseaux pris avant la Déclaration
 de Guerre, étoit contraire au droit des gens. Voyez
 l'art. X de sa réponse à l'Ultimatum de la France,
 dans les négociations de 1761.

Sam. 25 Novembre 1780. H.

» Sicile. Personne n'ignore que le Comte
 » de Charam a exhorté jusqu'au dernier
 » soupir le Parlement de faire la paix avec
 » les Anglo - Américains. Ses efforts n'ont
 » pas été plus efficaces que ceux de Périclès,
 » parce qu'il avoit travaillé comme lui à les
 » rendre impuissans par les principes de
 » son administration. »

Cette histoire n'est pas toujours aussi bien écrite ; elle offre quelquefois ou la sécheresse de l'érudit, ou l'emphase du rhéteur. L'une tient peut-être à la disette de faits, qui souvent rompt le fil de la narration, l'autre aux sentimens de patriotisme & d'humanité qui animent l'Auteur. Il emploie aussi des mots & des tournures surannés qui font un contraste désagréable avec le style moderne. Telles sont les phrases suivantes :
 « ces pouvoirs dangereux *faillirent causer*
 » la ruine.

» Les dissensions dont il étoit naturel que
 » de pareilles gens fussent agités, *faillirent*
 » détruire cette ville.

» Une révolte de mille esclaves *faillit*
 » faire périr la République.

» Depuis lors cette cité ne fut plus
 » comptée parmi celles de la confédération
 » Ionienne. »

On y trouve aussi des méthaphores trop long-temps soutenues ; celle de la page 184 est de ce nombre. La comparaison suivante n'est guère moins répréhensible, sur-tout dans une histoire. « Un peuple tyran est

» plus à craindre qu'un Prince despote.
 » La force de ce dernier ressemble à celle
 » du lion, qui est souvent tempérée par la
 » clémence & la magnanimité ; au lieu que
 » le caractère du premier l'approche de la
 » nature du tigre, qui est bassement féroce,
 » cruel *sans justice*, c'est-à-dire, sans né-
 » cessité, comme l'observe M. de Buffon. »
 Malgré ces défauts, l'Ouvrage est précieux
 par les recherches, par un grand nombre de
 citations, & par le but moral de l'Auteur ;
 il nous semble préférable à tout ce qu'on a
 écrit jusqu'à présent sur cette matière.

**GYMNASTIQUE Médicinale & Chirurgi-
 cale**, par M. Tissot, Docteur en Médecine,
 & Chirurgien-Major du quatrième Régi-
 ment des Chevaux-Légers. A Paris chez
 Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion,
 Fauxbourg S. Germain, 1780, in-12.

LA Gymnastique Médicinale enseigne la
 méthode de conserver ou de rétablir la
 santé, par le moyen de l'exercice. Hérodicus
 de Léontini, né quelque temps avant Hip-
 pocrate, & son contemporain, en est re-
 gardé comme l'inventeur. Cet Art utile fut
 dans la plus grande vogue parmi les Anciens.
 Ils se rassembloient dans des lieux appelés
gymnases, où ils se livroient à différens jeux.
 Ils fréquentoient sur-tout les salles destinées
 aux bains, & ils s'y faisoient frotter avec
 divers instrumens faits exprès, & oindre
 Hij

avec des parfums. Des hommes préposés à ces différens exercices, en déterminoient les heures, la manière & la durée. Là se réunissoient les Philosophes, les Gens-de-Lettres; & l'esprit y trouvoit, ainsi que le corps, un relâchement utile, & une occupation agréable.

Les Romains ne bâtirent des gymnases que long-temps après les Grecs, mais ils les surpassèrent par la magnificence de ces édifices. Bientôt on vit se multiplier le nombre des moyens que l'on y mettoit en usage, & en même-temps celui des personnes qui y étoient occupées. Outre une classe particulière de Médecins, dont les fonctions étoient concentrées dans le gymnase, & que l'on connoissoit sous le nom de *Jalatripta*, on y distinguoit encore ceux qui vendoient ou appliquoient des onguens, des huiles ou des parfums, ceux qui frottoient les différentes parties du corps, & enfin ceux qui, avec une main exercée, palpoient doucement les jointures pour en entretenir ou en augmenter la souplesse. Ces différens emplois étoient désignés par les noms de *unctores*, *unguentarii*, *olearii*, *fricatores*, & *tractores*. Les préceptes relatifs à ces pratiques nombreuses, furent réunis dans de volumineux Ouvrages; l'Art le plus simple devint le plus compliqué, & la mollesse pénétra dans des asyles uniquement consacrés à la force & à l'adresse.

Ce que plusieurs Auteurs anciens ont fait

en traçant les règles & le régime à suivre dans les gymnases, M. Tissot a entrepris de l'exécuter relativement aux jeux & aux différens exercices les plus en usage parmi nous. Il les distingue en trois classes. Les uns sont actifs, les autres passifs; les derniers sont mixtes. Dans les premiers, le mouvement est entièrement produit par les personnes qui s'exercent; dans les seconds, il est opéré par des causes externes; dans les troisièmes, le mouvement est tour-à-tour donné & reçu.

L'Auteur range dans la première classe le jeu de billard, celui de la boule, des quilles, du palet, du volant & de la paume; le ballon, le mail, la chasse, la natation, le saut, les armes, la danse, la course, la promenade, & les mouvemens de la voix.

Le palet, le billard, la boule, les quilles, exercent sur-tout les extrémités supérieures. La paume, le mail, développent toutes les parties du corps; la voix, par les alternatives de l'inspiration & de l'expiration, supplée au défaut des autres mouvemens. Si les femmes parlent mieux que les hommes, c'est qu'elles sont plus exercées dans ce genre; & si elles parlent plus souvent, c'est qu'étant d'ailleurs plus sédentaires, la Providence a voulu que, pour leur santé & pour notre plaisir, elles se dédommagent de cette manière.

Dans la seconde classe, est comprise l'agi-

ration causée par la litière, la chaise à porteur, le carrosse.

Le jeu de l'escarpolette & l'équitation, si utiles aux personnes menacées d'obstructions & de phthisie, composent la troisième classe.

M. Tissot fait connoître l'espèce d'exercice qui convient le plus, à raison des circonstances, le temps qu'il est à propos d'y consacrer, & les rapports que l'on doit établir entre la mesure & la durée proportionnées à l'âge, au sexe, au tempérament & à la saison.

Enfin, après avoir parlé très-longuement des avantages attachés au repos & à la tranquillité, l'Auteur, sans profiter de cette doctrine, entre de nouveau en matière & recherche quels mouvemens sont les plus propres au traitement de toutes les maladies, qu'il passe successivement en revue.

Tel est le plan de l'Ouvrage dont nous avons à rendre compte. Nous aurions désiré pouvoir en détacher quelque remarque saillante pour orner cet Extrait; mais nous n'y avons rien trouvé qui puisse être avec avantage séparé de l'ensemble. Chaque article isolé expose, en assez bons termes, une suite de réflexions, qui, sans avoir le mérite de l'intérêt, ont celui de la sagesse & de la vérité. L'Auteur avertit, dès les premières pages, qu'il a été obligé d'être fort long: lui seul en a senti la nécessité; tous ses Lecteurs

regretteront qu'il n'ait pas été plus précis, alors il auroit été plus utile & plus agréable. En parlant des nerfs & des fibres du cerveau qui sont molles & pulpeuses, il auroit pu se dispenser de regarder leur tension comme une cause de maladie, & il auroit dû ne point admettre la sécrétion de la lymphe dans le cerveau, où les Anatomistes n'ont point encore vu de vaisseaux lymphatiques. Quel que soit le sort de cet Ouvrage, le Médecin estimable qui en est Auteur, & qu'il ne faut pas confondre avec M. Tissot de Lausanne, trouvera une ample consolation dans l'exercice d'un Art où il excelle.

L. N.

H Y M N E au Soleil, suivi de plusieurs morceaux du même genre, par M. l'Abbé de Reyrac, Censeur Royal, Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Cinquième édition. A Orléans; & se trouve à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quai des Augustins; Esprit, au Palais Royal, &c.

ON a eu tant de fois occasion de parler de l'Hymne au Soleil, & de louer la prose élégante & harmonieuse de M. l'Abbé de Reyrac, que nous ne pourrions en reparler sans répéter les mêmes éloges. Cette cinquième édition donnera néanmoins lieu à une réflexion qui n'a pas encore été faite.

H iv

C'est que cet Hymne est un véritable Poème en prose sur les Saisons, si toutefois il y a des Poèmes en prose, & que de plus l'Auteur a le mérite d'avoir observé l'art difficile des transitions, & de former un tout régulier & méthodique. Il a prouvé que le manque de progression & d'ensemble, dans quelques-uns de nos Poètes modernes qui se sont exercés sur des matières à peu-près semblables, est le défaut du talent bien plus que celui du sujet. C'est un préjugé injurieux à la Poésie, de prétendre qu'elle peut se passer de progression méthodique dans les idées. J'aimerois autant dire que la Peinture peut se passer de la correction du dessin. Comme les plus belles couleurs ne suffisent pas pour faire un tableau, si elles ne sont appliquées sur des figures bien dessinées, quelque gradation qu'on ait d'ailleurs observé dans les teintes; de même les plus beaux vers ne suffisent pas pour faire un Poème, même dans le genre descriptif, s'ils ne sont adaptés à un plan régulier, & soumis à cette espèce de méthode que l'on exige dans les Ouvrages d'agrément, & de laquelle des Georgiques de Virgile nous offrent un modèle.

Au surplus, on reconnoîtra la plume élégante & nombreuse de l'Auteur de l'Hymne au Soleil, dans les six morceaux du même genre qui viennent ensuite, & qui sont intitulés: *la Nuit, Regrets sur la Mort d'un Frère, le Verger, la Fin de*

l'Automne, le Tombeau, la Promenade Champêtre. On en peut juger par le commencement du *Verger*.

“ Que d'autres décrivent en vers pompeux les superbes jardins des Rois, & les magnifiques statues qui donnent la vie aux bosquets silencieux, & ces ondes obeissantes qui, pressées dans de longs canaux, s'élancent dans les airs en gerbes de diamans, & retombent en perles brillantes dans le large bassin qui les reçoit. Pour moi, qui vis dans les retraites obscures, & ne vois que de loin les palais des Princes, je n'ambitionne point la gloire de suspendre à leurs lambris dorés mes simples guirlandes. Content de peindre la Nature & d'exprimer naïvement les sentimens de mon cœur, je vais parcourir l'humble Verger où j'ai passé les jours de premier âge. Que j'y rentre avec délices ! que j'ai de plaisir encore à m'y promener ! & qu'après une longue absence on revoit avec volupté le doux théâtre des jeux de son enfance ! ”

On ne peut imiter plus heureusement la prose poétique de l'Auteur du *Télémaque* ; mais il faut convenir que malgré le charme de cette prose, on desiré la mesure des vers. Il peut y avoir sans doute des vers sans poésie ; mais il n'y aura jamais de poésie sans vers. La prose dégrade la poésie.

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE SORT de tous les Ouvrages qui ont des beautés réelles, des beautés faites pour frapper tous les esprits, est de reparoître sous les yeux du Public toujours avec un succès nouveau : la remise d'*Alceste* en est une preuve. On connoît les défauts du Poëme ; si les deux premiers actes offrent des situations attendrissantes, on fait que le troisième est long, froid, & dénué même de la vraisemblance dont on a besoin sur la scène lyrique. L'arrivée inopinée d'*Hercule* au troisième acte ; la patience incroyable des Dieux infernaux qui attendent que les deux époux aient achevé leur combat de tendresse, pour entraîner aux enfers la victime qui s'est dévouée pour *Admète* ; la victoire rapide d'*Alcide* ; tous ces objets sont condamnables aux yeux du goût, & pour leur invraisemblance, & parce qu'ils nuisent à l'intérêt ; mais dans ces situations même, l'homme de génie qui a créé la Musique de cet Opéra, fait attacher par la force & la variété de ses accens. Le Monologue d'*Alceste* est d'une expression aussi sublime qu'attachante ; on ne peut lui reprocher que de la longueur ;

& par-tout où le Poëme, dans les deux actes précédens, offre de la vie & de l'action, le Musicien ne laisse rien à desirer. Le jeu de Mademoiselle le Vasseur donne beaucoup de prix aux représentations de cet Ouvrage; le rôle d'Alceste est un de ceux dont la conception lui fait le plus d'honneur, & cette reprise lui a mérité de nouveaux applaudissemens.

On a encouragé M. Chéron dans le rôle du Grand-Prêtre; il l'a mérité. Ce jeune sujet nous paroît intéressant; on voit qu'il cherche à animer son jeu. Ce desir lui fait quelquefois passer les bornes, comme on peut le lui reprocher dans le personnage dont nous parlons. Il y avoit moins l'air d'un inspiré, instruit du sort d'Alceste par le pouvoir des Dieux, que d'un homme qui poursuit une vengeance particulière, & qui insulte à sa victime. Nous avons cru devoir répéter cette observation qui lui a déjà été adressée, parce qu'elle est trop vraie pour que les Connoisseurs n'en aient pas été frappés, & pour que M. Chéron n'y fasse pas l'attention la plus sérieuse. Au reste, on ne peut que lui promettre des succès, s'il continue de travailler avec la même ardeur.

Il y a quelques mois que nous avons donné à M. Lainez de grands éloges dans le rôle d'Admète. Nous sommes fâchés d'être obligés de lui dire qu'il ne nous a pas fait à cette remise le même plaisir qu'au temps dont nous voulons parler. Au sentiment

H vj

profond de douleur dont il étoit alors pénétré , à l'expression intéressante qu'il employoit pour émouvoir le cœur , il a substitué des cris , des éclats , des mouvemens exagérés & presque convulsifs. Nous nous hâtons de l'en avertir , de l'inviter à reprendre sans délai les moyens qui lui ont mérité nos éloges , & concilié les suffrages de tous les gens de goût. S'il doutoit de la vérité que nous lui présentons , nous le prions de se rappeler le succès que lui donna le jeu dont nous lui reprochons l'oubli , & de le rapprocher de l'effet qu'il produit aujourd'hui : ou nous nous trompons fort , ou cette seule comparaison suffira pour le convaincre.

Nous parlerons des débuts de *M. Dubois* dans la prochaine Feuille , & nous rendrons compte de *Jeannot & Colin* quand nous aurons vu les petits changemens que l'Auteur y a faits depuis la première représentation.

SÉANCE de l'Académie Royale des Sciences.

L'ACADÉMIE Royale des Sciences a tenu sa Séance de rentrée le 16 de ce mois. On a observé que chaque année le nombre de ceux qui assistent aux Séances de cette Académie, devient plus considérable. Est-ce une preuve du progrès des Sciences ?

Cela prouve du moins qu'on apprend à connoître le prix des connoissances.

M. de la Lande a lu un Mémoire sur *la diminution de l'obliquité de l'Ecliptique*. En comparant ses observations avec celles des Astronomes qui l'ont précédé, il trouva que l'obliquité devoit être de 33 secondes par siècle. Les Astronomes ont proposé à ce sujet différentes hypothèses; M. de la Lande les réfuta; il reconnut les attractions de Jupiter & de Vénus pour causes de la diminution de l'obliquité; mais il fit voir aussi que la densité de Vénus n'est que la moitié de celle de la Terre. C'est par cette théorie que M. de la Lande a expliqué la diminution de quatre secondes dans la durée de l'année depuis 2000 ans. Il a déterminé plus exactement qu'on ne l'avoit fait encore, la durée de la grande année Platonique. M. de la Lande a rappelé avec éloge, à la fin de son Mémoire, l'Ouvrage de M. Dupuis, qui a expliqué toute la Mythologie Grecque, par les changemens que le mouvement en longitude des étoiles cause dans les signes qui répondent aux différentes saisons de l'année: on savoit bien que la Mythologie Grecque étoit très-ingénieuse & très-poétique; on ne savoit pas encore qu'elle fût si savante: beaucoup de gens même se plaisoient à croire que ces Fables, pleines d'imagination & de grâces, étoient l'ouvrage de l'ignorance: peut-être que l'ignorance ne donne pas autant d'imagination qu'on paroît le croire. M. l'Abbé Rochon a lu un Mémoire sur un nouvel Instrument de son invention, dont l'objet est de déterminer avec une extrême précision les plus petites variations dans le ciel. L'Instrument est formé par deux miroirs fixes & une mire très-éloignée. M. l'Abbé Rochon préfère pour cet Instrument le crystal d'Islande, à cause de sa double réfraction. Cette singulière propriété du crystal d'Islande appar-

tient au crystal de roche & à plusieurs autres corps. M. l'Abbé Rochon en a recherché les causes, & il a trouvé qu'en joignant au feu plusieurs lames de verre différemment réfrangibles, après les avoir placées les unes sur les autres, on formoit un crystal artificiel qui produisoit les mêmes effets que le crystal d'Islande.

M. de Vandermonde a lu la suite de son nouveau système de Musique, expliqué dans le Journal des Savans, second volume de Décembre 1778.

M. Messier a annoncé une nouvelle Comète qu'il a apperçue le 27 d'Octobre, vers la queue du lion, & qui est déjà avancée de plusieurs degrés vers le Nord. Cette Comète est très-petite; on la voit cependant sans lunette. M. Messier a annoncé qu'elle étoit différente d'une Comète découverte à Limoges le 18 Octobre, par M. Montaigne, Correspondant de l'Académie.

M. Cornet a fini la Séance par un Mémoire sur le Phosphore. Ce Chimiste a fait voir que c'est à cause de sa fixité que l'acide phosphorique a passé pour avoir la plus grande affinité avec différentes substances; & qu'ainsi, les sels phosphoriques étoient décomposés par l'acide marin, en employant la voie humide, comme les sels formés par l'acide marin étoient décomposés par l'acide phosphorique en employant la voie sèche.

La lecture de ces Mémoires a été précédée de celle de l'éloge de M. Bucquet, par M. le Marquis de Condorcet, Secrétaire de l'Académie. On sait que M. Bucquet a abrégé ses jours par son ardeur à acquérir & à répandre des lumières, & l'on comprend combien l'éloge d'un homme qui a été la victime de son amour pour les Sciences, convenoit au talent de M. de Condorcet. Les parens de M. Bucquet le destinoient à la Profession d'Avocat; mais puisqu'il lui falloit une Profession, la Nature le des-

inoit à celle de Médecin, par le goût qu'elle lui avoit donné pour les Sciences Naturelles.

M. Bucquet prouva bientôt que son goût pour les Sciences Naturelles étoit le présage d'un grand talent. Il embrassa dans ses études toutes les Sciences qui doivent rassembler leurs lumières dans la Médecine, l'Anatomie, la Botanique & la Chimie. Il partagea sa vie entre les Hôpitaux & les Amphithéâtres ; mais telle étoit sa pénétration, qu'il étoit en état d'enseigner dans le moment même ce qu'il venoit d'apprendre ; c'étoit un de ces esprits qui donnent une lumière nouvelle à toutes les idées qu'ils reçoivent ; ceux qui faisoient les mêmes études, trouvoient en lui un second Professeur.

Il a montré depuis que la Nature lui avoit donné tous les talens qui sont nécessaires pour professer une Science. Il parloit avec facilité, mais avec précision ; avec chaleur, mais sans désordre. Sa passion pour les Sciences se reproduisoit dans ses discours, & il faisoit sentir à ceux qu'il instruisoit, le plaisir qu'il avoit eu lui-même à s'instruire. M. de Condorcet a remarqué à ce sujet que les leçons d'un Professeur sont bien plus propres que les livres à communiquer l'amour des Sciences. On prend pour les Sciences l'attachement qu'on a pour celui qui les enseigne. On sépare un livre de son Auteur ; il est impossible de séparer un Professeur de ses leçons.

M. de Condorcet a donné ensuite une Analyse précise des Ouvrages de M. Bucquet. Dans la Chimie, M. Bucquet s'étoit attaché particulièrement à l'analyse des substances animales, comme à celle qui a le plus de rapport à la Médecine ; & l'Auteur de son Éloge a observé que c'est aussi la partie de cette Science qui offre le plus de difficultés. Le Chimiste peut imiter en petit dans ses fourneaux les moyens que la Nature emploie en grand pour la formation des minéraux ; mais il n'a rien dans ses

Laboratoires avec quoi l'on puisse imiter les moyens dont la Nature se sert pour faire végéter les plantes & vivre les animaux. Les substances végétales, plus difficiles à analyser que les minéraux, offriront donc moins de difficultés que les substances animales. La Nature devient plus mystérieuse & plus impénétrable à mesure qu'elle s'organise & s'anime davantage.

Le tableau des derniers mois de la vie de M. Bucquet, a paru fort touchant dans le Discours de M. de Condorcet. Il est des hommes qui se hâtent de jouir lorsque la mort les menace. M. Bucquet se hâtoit de découvrir des vérités. Il lui étoit cruel, non de renoncer à la vie, mais de renoncer à ses découvertes. Dans l'épuisement de toutes ses forces, il avoit recours à des moyens destructeurs pour se donner encore la force de travailler, & il abrégéoit sa vie pour prolonger les momens où il pouvoit penser encore.

M. Bucquet, qui étoit Membre de la Société Royale, de Médecine, a donné à cette Compagnie des Mémoires intéressans sur le traitement de l'Asphyxie & sur la manière de préparer l'Opium. M. de Condorcet, en parlant de ces expériences, n'a pas oublié de rendre justice aux travaux de la Société Royale & à son zèle pour les progrès de la Médecine.

Dans cet Éloge, comme dans tous ceux qui ont été prononcés par M. de Condorcet, on a reconnu cet esprit lumineux & étendu qui se porte facilement sur toutes les Sciences, & qui les éclaire toutes. Il ne veut point prêter aux Sciences des embellissemens qui leur sont étrangers, mais il trouve toujours ceux qui leur sont propres, & son goût est plutôt juste que sévère. Un Secrétaire de l'Académie semble être un interprète des Savans auprès des gens du monde. Il étoit difficile que les uns & les autres eussent un interprète qui leur convînt davantage.

(Cet Article est de M. Garat.)

SCIENCES ET ARTS.

RÉPONSE aux Mémoires & aux Lettres des Sieurs Ling & Carrouge, insérés dans le Mercure de France, & défense des Ouvrages de M. Morand, de l'Académie des Sciences, Auteur de l'Art d'exploiter les Mines de Charbon de Terre, par M. L. S. G.

LE sieur Ling ayant proposé au Public, dans ses Prospectus & dans divers Journaux, un chauffage économique de charbon préparé, annonçoit un combustible nouveau sans vapeurs nuisibles, sans suie, sans fumée, sans mauvaise odeur, économique; avantages inconnus en Hollande, en Allemagne & en Flandre, découverts par le sieur Ling.

M. Morand, Médecin de la Faculté de Paris, de l'Académie des Sciences, &c. s'étant occupé pendant presque toute sa vie des houilles de la France, de l'Allemagne, &c.; ayant publié un Ouvrage le plus considérable & le mieux fait que nous ayons sur cette partie; ayant dans son Cabinet la Collection la plus considérable des échantillons des Mines qui lui sont parvenus de toutes les contrées de l'Europe, & dont il nous prépare le Catalogue raisonné, crut, à la demande d'un savant Académicien, son Confrère, devoir publier son opinion sur le prétendu charbon épuré. Sa qualité de Médecin lui ordonnoit de s'élever contre l'affertion dangereuse & générale du sieur Ling, qui assuroit, sans restriction, que son charbon préparé ne pouvoit être nuisible, & qui adoptoit en conséquence des soupapes dans ses cheminées. C'est à cette occasion que M. Morand

démontra dans le Journal de Physique de Février 1780, page 148, & dans d'autres Ouvrages périodiques :

1°. Que ce charbon épuré n'étoit pas nouveau, & encore moins de l'invention du sieur Ling ; il montra que M. le Comte de Stuard, M. de Genfanne, M. Jars avoient introduit cette méthode en France, & qu'elle étoit pratiquée à Sultzbach, en Angleterre (où ces charbons se nomment *Coalks*), à Lyon, à Bruxelles, &c. Cette méthode est décrite dans divers Ouvrages, & dans l'art d'exploiter les Mines, par M. Morand, qui, en relevant les erreurs du sieur Ling, rendoit la justice due aux Savans qui ont trouvé cette méthode.

2°. M. Morand connoissant cette manipulation, apprécioit dans ses Mémoires la juste valeur des charbons du sieur Ling ; il témoigne que le charbon préparé peut être très-utile & très-commode (Journal de Physique cité ci-dessus, page 153) pour les dortoirs, les grands ateliers, &c. Au lieu donc de s'élever contre les opérations du sieur Ling, il a été le premier à les encourager, à les louer.

3°. M. Morand s'est élevé au contraire contre l'assertion générale du sieur Ling, qui affirmoit que ces charbons étoient sans vapeurs nuisibles : il s'est joint à M. Venel pour montrer au Public qu'il s'élève des vapeurs acides sulphureuses de ces charbons ; qu'il s'en dégage du gaz acide, de l'air méphitique : les expériences qui appuient ces assertions, se trouvent dans l'Ouvrage de M. Morand.

M. Morand démontroit ainsi qu'il n'y avoit aucune invention dans les charbons épurés du sieur Ling ; il en montrait les dangers, & l'encourageoit avec des précautions qu'il indique. Cet Académicien a donné ces trois remarques avec toute la décence & l'honnêteté d'un véritable Savant, & s'acquittoit de ses devoirs d'Académicien & de Méde-

cin. Il eût pu s'élever contre la prétendue économie de ces charbons, annoncée par le sieur Ling, & contre la plus grande force qu'il donne à ces brazier; mais il a voulu se restreindre aux trois remarques qu'il étoit de son devoir d'exposer au Public, qu'on ne doit pas ainsi tromper.

Le sieur Carrouge, néanmoins, a essayé de défendre cette cause; & au lieu de démontrer par des expériences que ce charbon épuré ne peut être nuisible dans ses émanations; au lieu de reconnoître des travaux antérieurs aux siens sur cette matière, il s'est donné la peine d'écrire dans le Mercure que M. Morand ayant proposé jadis l'usage de la houille native comme non dangereuse, c'étoit se contredire, & souffler le froid & le chaud.

Il me paroît que dans cette réponse le Sr Carrouge se jone des Savans & du Public; car, quand même la houille proposée par M. Morand autrefois avec ses modifications, seroit nuisible & suffocante, comme le dit le sieur Carrouge, cela n'amélioreroit pas sa préparation; il resteroit toujours démontré que le sieur Ling propose des houilles prétendues épurées, qui peuvent occasionner les mêmes morts subites que le charbon de bois.

Non - seulement M. Morand ne se contredit pas, mais sa méthode de chauffage, décrite dans ses divers Ouvrages, démontre que les houilles natives, avec les précautions qu'il a prises, ne sont pas dangereuses; il a décrit des cheminées qui étant sans soupape, & donnant un libre passage à l'air méphitique, laissent perdre tout miasme dangereux, soit des houilles, soit de tout autre combustible.

L'Ouvrage de M. Morand étoit fait d'ailleurs, non pour prouver que le charbon natif & brûlant est sans principe nuisible, puisque ce Savant donne les moyens de s'en garantir; mais pour annoncer à toute une Capitale, à une Province entière, que

l'usage général de charbon de terre ne corrompt jamais la masse de l'atmosphère, & ne produit point la consommation, que quelques Auteurs attribuoient à l'air des environs de Londres. M. Morand détruisoit donc un préjugé national; mais il ne voulut jamais qu'on fermât les yeux sur le principe nuisible qui émane des charbons enflammés : aussi la Faculté de Médecine décida-t-elle avec lui, que l'usage de ce charbon ne seroit jamais nuisible tant qu'on conserveroit à l'air une libre circulation, une issue libre aux vapeurs.

M. Morand a donc reconnu une fumée nuisible, & il a décrit des cheminées sans *soupape* pour s'en garantir, tandis qu'il a prouvé que l'usage des houilles ne pouvoit rendre l'air d'une Capitale susceptible de donner des maladies de consommation. On voit donc que les remarques de M. Morand, insérées dans le Journal de Physique, sont pleines de sagesse, de justice & d'égards pour cette entreprise; tandis qu'il reste toujours prouvé, 1°. que les sieurs Ling & Carrouge ont introduit, sans précaution, un minéral dont la combustion peut être dangereuse; 2°. que les travaux sur la purification des houilles, appartiennent à des Savans respectables, & non point aux sieurs Ling & Carrouge.

La reconnaissance la plus vive nous a ordonné de relever les attaques de ces Messieurs contre un Savant auquel nous sommes entièrement dévoués, & pour la vie; nous savons combien M. Morand est juste, combien il est bienfaisant, & nous avons saisi cette occasion pour le lui témoigner. Nous jouissons d'un vrai plaisir de rendre hommage à ses savantes recherches sur la partie économique & scientifique des houilles de la France, lors même que nous gardons l'Anonyme. Nous sommes d'ailleurs frappés avec M. Morand de voir offrir au Public & au Peuple sur-tout, un combustible économisé

que que les Artisans & les Pauvres pourroient employer dans leurs Laboratoires, en y concentrant une chaleur & des miasmes mortels; & il nous paroît que ceux qui ont entrepris de faire adopter ce combustible, se sont bien hasardés : il ne faut qu'un malheureux accident, occasionné par la combustion de ces charbons dans un lieu clos, pour dévoiler aux yeux les moins clairvoyans de toute une Capitale, le danger de ces houilles; tandis que cette entreprise, proposée & dirigée par des Savans, par des Médecins, par des Personnes enfin au fait de cette partie, eût été un établissement utile à la Nation.

On ne persuadera jamais en effet à toute personne la moins initiée dans la Physique ou la Chimie, que ce charbon en combustion dans un lieu clos ne soit dangereux. La houille ne brûle que par son phlogistique; elle ne continue de brûler *en brase* que par un reste de phlogistique; sans phlogistique il n'est point de feu dans le monde.

Or, si la houille ne brûle que parce qu'elle renferme éminemment ce principe, il suit qu'après l'épuration il en reste encore une portion, & cette portion inflammable, le principe gazeux, cet air méphitique, sulphureux, acide, ne peut s'exhaler pendant la combustion, sans donner un coup mortel aux animaux qui l'inspirent.

Il en faut donc venir aux précautions de notre savant Académicien, avouer sa sagesse, & ne pas insulter aux Mémoires que lui a dictés le bien public. Voilà ce que m'inspirent l'amour du vrai & la gratitude. Si M^{rs} Ling & Carrouge trouvent que je ne raisonne pas juste, je les prie de m'honorer d'une réponse, & je leur promets d'étendre mes vues, & de raisonner encore sur leur entreprise; mais aujourd'hui je me borne à la défense de M. Morand,

G R A V U R E S.

*LISTE des Ouvrages gravés de M. Buc'hoz ,
avec le prix de chacun d'eux.*

1°. *HISTOIRE Générale des trois Règnes , représentée en gravures , rangée suivant le système de Linnaeus. Les deux premiers cahiers paroissent ; chaque cahier , 10 liv.*

2°. *Histoire Naturelle de la France , représentée en gravures , rangée suivant le système de Linnaeus. Les deux premiers cahiers paroissent ; chaque cahier , 10 liv.*

3°. *Plantes nouvellement découvertes , récemment dénommées & classées , représentées en gravures avec leurs descriptions. Les deux premiers paroissent ; chaque cahier , 15 liv.*

4°. *Collection de Planches enluminées & non enluminées , représentant au naturel ce qui se trouve de plus intéressant & de plus curieux parmi les Animaux , les Végétaux & les Minéraux. Dix-huit cahiers. Prix de chacun , 30 liv.*

5°. *Collection précieuse & enluminée des Fleurs les plus belles & les plus curieuses qui se cultivent tant dans les Jardins de la Chine que dans ceux de l'Europe. Collection complète ; vingt cahiers. Prix de chaque cahier , 24 liv.*

6°. *Les Dons merveilleux & diversement glorifiés de la Nature dans le Règne Végétal. Il en paroît deux cahiers. Prix de chacun , 24 liv.*

On trouve ces différens Ouvrages chez l'Auteur ,
rue de la Harpe , vis-à-vis la Sorbonne.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

RECHERCHES *sur la Rage*, par M. Andry, lues à la Société Royale de Médecine, nouvelle édition, augmentée dans quelques endroits, & suivie du *Traitement fait à Senlis à quinze personnes mordues par un chien enragé*. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire de la Société Royale de Médecine, quai des Augustins, 1 volume in-12, 3 livres relié.

Description du Mangostan & du Fruit à pain. Le premier estimé l'un des plus délicieux, l'autre le plus utile de tous les fruits des Indes Occidentales; Ouvrage traduit de l'Anglois de John Ellis Unier, Membre des Sociétés Royales de Londres & d'Upsal. A Rouen, chez Machuel, Libraire, rue Ganterie, Hôtel S. Wandrille; & à Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres S. Germain l'Auxerrois. Prix, 36 sols.

Loix Municipales & Économiques du Languedoc, in-8°. A Paris, chez Didot le jeune, Imprimeur des États de Languedoc, quai des Augustins. A Montpellier, chez Rigaud & Pons, Libraires, rue de l'Aiguillerie.

Catalogue raisonné des Minéraux, Pierres fines & cristallisées, Pétrifications, Coquilles, Madrepores & autres Curiosités de la Nature & de l'Art; qui composent le Cabinet de M. Galois, & dont la vente se fera à l'Hôtel d'Aligre, rue Saint Honoré. A Paris, chez Didot jeune, Imprimeur de MONSIEUR, quai des Augustins.

La vraie manière d'apprendre une Langue quel-

conque, vivante ou morte, par le moyen de la Langue Françoisse, Ouvrage divisé en plusieurs Parties, Grammaire Latine, deuxième Partie. Prix, 1 livre 10 sols broché. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, à la Vérité.

Quatre Chapitres publiés en faveur de ceux qui apprennent la Langue Latine, par le moyen & la méthode de la Grammaire Françoisse universelle, à l'usage des Dames, 2 volumes in-12. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques, à la Vérité. Prix, 3 liv. 12 sols.

Traité sur les Maladies des Gens de mer, seconde édition, revue, corrigée & augmentée par M. Poissonier des Perrières, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, ancien Médecin ordinaire du Roi, &c. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1 volume in-8°.

T A B L E.

<i>ÉPIÎRE aux Jeunes Gens,</i>	<i>Hymne au Soleil,</i>	175
	<i>Académie Roy. de Musiq.</i>	178
<i>L'Honnête Vengeance, Conte imité de l'Italien,</i>	<i>Séance de l'Académie Royale des Sciences,</i>	180
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	<i>Réponse aux Mémoires & aux Lettres des Sieurs Ling & Carrouge,</i>	183
<i>De l'état & du sort des Colonies des Anciens Peuples,</i>	<i>Gravures,</i>	190
<i>Gymnastique Médicinale & Chirurgicale,</i>	<i>Annouces Littéraires,</i>	191
		171

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Gardé des Sceaux, le Mercure de France, pour le Samedi 25 Novemb. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 24 Novembre 1780. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 2 Octobre.

LA fête du Ramazan s'est passée avec une tranquillité dont on a vu peu d'exemples ; on l'attribue aux soins & à la vigilance du Grand-Visir qui a su entretenir l'abondance des vivres dans cette Capitale. Son crédit augmente de jour en jour ; aussi n'entend-on plus parler de cabales à la Cour. Le Baïram a commencé avant-hier ; c'est lorsqu'il sera fini que nous serons instruits des changemens qui auront eu lieu à la Cour s'il s'en fait. C'est ordinairement à cette époque que l'on donne les grandes & les petites charges de l'Empire , ou que l'on confirme , dans leurs postes , ceux qui les occupent.

Au milieu de l'abondance dont nous jouissons nous éprouvons toujours les ravages de la peste ; la petite-vérole vient d'y joindre les siens. On avoit remarqué que cette dernière maladie ne se manifestoit jamais sans que la première ne cessât ; aujourd'hui les

25 Novembre 1780.

deux fléaux règnent en même-tems. Comme le Baïram est un tems de fête , & que tout le monde se cherche & s'empresse de se réunir pour se divertir , on craint bien qu'ils ne fassent de plus grands progrès. C'est sur tout dans le Serrail que la peste se fait sentir. Le Grand-Seigneur, pour éviter la contagion, doit passer le Baïram à Besick-Taschi ; cependant elle ne l'a pas empêché de venir le 27 du mois dernier dans cette Capitale , pour y célébrer la fête du Ravissement de Mahomet au Ciel , qui tomboit ce jour-là.

Le Capitan-Bacha , après avoir exécuté son entreprise contre les Mainottes , s'est rendu à Stanchio , où il s'est arrêté quelques jours pour voir lancer à l'eau un navire de guerre qu'on y a construit nouvellement,

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 20 Octobre.

LES personnes qui ont accompagné le Prince de Prusse à son départ , sont revenues dans cette Capitale. Le Major Général Potemkin & quelques autres sont restés pour accompagner S. A. R. jusqu'à Riga. Le premier de ce mois l'Académie Impériale des Sciences eut l'honneur de lui présenter le Diplôme d'usage pour le titre de Membre honoraire qu'elle le prioit d'agréer. S. A. R. écrivit la lettre suivante à M. de Domaschneff, Directeur de l'Académie.

» *M. le Chambellan de Domaschneff*, j'accepte avec autant de plaisir que de reconnoissance l'offre que vous m'avez faite au nom de l'Académie Impériale des Sciences, de m'agréger au nombre de ses Associés. Je ne puis qu'être flatté de cette marque de son attention, & je me fais honneur d'être Membre d'une société qui, sous les auspices de l'immortelle Souveraine que je suis venu admirer, travaille avec autant de succès à éclairer l'humanité. Je saisis en même-tems l'occasion de vous assurer, *M. le Chambellan de Domaschneff*, de l'estime personnelle que j'ai pour vous, & des sentimens avec lesquels je suis, votre affectionné **FREDERIC GUILLAUME, Prince de Prusse.**

L'escadre Russe, aux ordres du Contre-Amiral Kruse, a jetté hier l'ancre à la rade de Cronstadt, venant de Copenhague en 6 jours de traversée. Les vaisseaux & les équipages sont en très bon état. Cette escadre y passera l'hiver, tandis que celles aux ordres du Contre-Amiral Borisslow & du Brigadier Palibin hiverneront dans les ports de Lisbonne & de Livourne. Un vaisseau de ligne construit à Archangel est pareillement arrivé à Cronstadt après une très-courte traversée.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 24 Octobre.

AVANT-HIER, on a chanté dans toutes les Eglises de cette Capitale un *Te Deum* en actions de grâces de l'heureux retour du Roi dans ses Etats. S. M. assista au Service Divin qui fut célébré dans la Chapelle de

la Cour par l'Evêque de Troïl. Elle retourna ensuite dans son Palais , où Elle donna sa première audience au Comte de Moussin-Pouschkin , Envoyé de l'Impératrice de Russie , après cette cérémonie , il y eut grande Cour ; S. M. dîna en public , & partit le soir pour le Château de Gripsholm.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 28 Octobre.

LE 18 de ce mois on a élu les nouveaux Membres des Commissions du Trésor de Pologne & de Lithuanie ; ils sont au nombre de 17 ; savoir , 9 pour la Pologne & 8 pour le Grand-Duché.

Le rapport du Procès-verbal de ce qu'a fait & projeté le Conseil-Permanent depuis la dernière Diète a commencé jeudi dernier. L'Evêque de Chelm , premier Délégué nommé pour examiner les opérations de la Commission chargée de l'éducation Nationale , en rendit compte aux Etats qui , en applaudissant aux travaux de cette Commission , témoignèrent qu'ils desiroient qu'elle les continuât.

La séance du lendemain fut consacrée à entendre le rapport des Délégués à la Commission du Trésor de la Couronne , & à celle chargée de la liquidation des dettes. Celle du samedi fut très-nombreuse. Plusieurs Ministres & un grand nombre de

Dames se rendirent dans un appartement voisin de la salle de la Diète, & d'où l'on pouvoit entendre ce qui se passeroit ; il s'agissoit du rapport des Délégués chargés de vérifier les opérations de la Commission du Trésor de Lithuanie. Le mécontentement contre M. Tyszenhausen , Trésorier de cette Province, parut général ; & il se défendit si mal des accusations formées contre lui , que plusieurs des Membres de la Diète furent d'avis qu'on lui fît son Procès. Mais dans les séances suivantes plusieurs Nonces essayèrent de le disculper.

A L L E M A G N E.

De H A M B O U R G , le 2 Novembre.

Le Prince Royal de Prusse parti de Pétersbourg , le 13 du mois dernier , arriva le 17 à Riga. Le 20 à Mittau , où il séjourna jusqu'au 22 ; le 24 à Memel. On apprend qu'il étoit , le 29 , à Königsberg , d'où il est attendu le 7 de ce mois à Potsdam.

» La cérémonie de l'intronisation de l'Archiduc Maximilien , en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique , écrit-on de Mergentheim , s'est faite le 25 Octobre. Cette cérémonie a consisté à décorer S. A. R. de la croix & de l'habit de l'Ordre , & à lui présenter les chefs du Gouvernement. Le Prince fut conduit ensuite à l'Eglise , où , placé sous un dais , il entendit la Grand-Messe , après laquelle on lui baïsa la main. Les Commandeurs d'Alsace & de Franconie , qui lui avoient servi d'assistans , reçurent chacun une riche tabatière d'or garnie de brillans ;

& le Directeur du Séminaire , une boîte d'or contenant 30 ducats. Les Seigneurs qui , le 22 , étoient à la suite du nouveau Grand-Maître , étoient l'Electeur de Mayence , qui , sous un nom étranger , logea à la Cour ; les Princes de Nassau - Usinguen , de Hohenlohe-Bartheinstein , de Hohenlohe-Schillings-Furth , de Lowenstein , & le Prince de Hohenlohé. Il y avoit aussi le Comte de Harrig , Ministre Impérial , toute la Noblesse des environs , & les Commandeurs des Bailliages de l'Ordre «.

Les lettres d'Augsbourg , de Wurtemberg , de Wurtzbourg , d'Elwangen , & de plusieurs autres endroits d'Allemagne portent que l'on a publié dans ces Villes une Ordonnance par laquelle il est défendu à leurs sujets de prendre service chez les Anglois , les Espagnols & les Hollandois.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 28 Octobre.

LE Grand-Duc vient de rendre une nouvelle Ordonnance qu'on peut joindre au grand nombre de celles que son humanité & sa bienfaisance lui ont dictées ; il abolit par celle-ci la confiscation d'effets dans plusieurs cas où cette peine paroît trop grave , tels , par exemple , que le transport du sel étranger , &c.

On mande de Rome que dans le Consistoire indiqué au 18 du mois de Décembre prochain , le Pape se propose de créer Cardinaux les Prélats Manciforte & Altieri , l'un Majordome & l'autre Maître de Chambre ;

on ajoute qu'ils en ont été prévenus par S. S. ; qui dans ce cas conférera vraisemblablement la charge de Majordome au Prélat Onesti , son neveu.

ESPAGNE.

De MADRID , le 31 Octobre.

ON lit dans la Gazette de ce jour l'article suivant , sous la date de Lisbonne , le 19 Octobre.

Il vient d'arriver de Janeiro un bâtiment qui a apporté différentes lettres écrites à des particuliers de cette Capitainerie , par quelques particuliers de Buenos Ayres. Entr'autres , il circule la copie d'une lettre d'Arequipa , qui met dans un jour plein & clair les diverses nouvelles qui ont été publiées relativement aux émeutes de cette ville , & il nous a paru convenable d'en transcrire ici fidèlement tout ce qui peut intéresser & satisfaire la curiosité du Public.

D'Arequipa , le 26 Janvier 1780. » Les menaces
 » annoncées dans les placards qui ont déjà eu lieu ,
 » comme on le fait , & dans d'autres plus insolens
 » encore , qui ont été affichés , se sont vérifiées la
 » nuit du 13 , par un attroupement aux environs
 » de l'Hôtel de la Douane. Dans la nuit du 14 , les
 » séditieux l'attaquèrent , brûlèrent les papiers , &
 » enlevèrent presque quatre mille écus qui s'y trou-
 » voient en espèces. L'Administrateur & ses Offi-
 » ciers leur échappèrent , à l'exception de l'Officier
 » Major , qui auroit eu le visage percé d'une bayon-
 » nette , s'il n'avoit évité le coup. La nuit du 15 ,
 » la populace de la ville s'ameuta sans garder au-
 » cun ordre ; elle pilla entièrement la maison du
 » Corréjidor , sans laisser un seul clou dans la mu-

raillé , ainsi que la boutique d'un habitant du
 pays appelé D. Joseph Campdros , à qui elle
 enleva plus de 30 mille écus. Elle enfonça aussi
 les portes de la prison , & en tira tous les prison-
 niers. Le 16 la Ville , c'est à-dire , la Noblesse ,
 se mit dans le meilleur état de défense ; elle for-
 ma une compagnie de Nobles aux ordres d'Ar-
 rambide & une compagnie de Grenadiers , à la
 tête desquelles se mit Solares. J'envoyai ordre à
 mon régiment de se rendre sur la place à quatre
 heures du soir ; il en vint neuf Compagnies , qui
 assurèrent les entrées de la Ville , & firent des
 patrouilles en dedans — Il y a eu ici deux ligue-
 s , l'une contre la Douane , & l'autre de particuliers
 & du peuple contre le Corréjidor & autres indivi-
 dus. — Malgré la défense où nous nous mêmes le
 16 , nous fumes attaqués à 10 heures du soir par
 les Indiens de la Pampa , au nombre de plus de
 800. La Compagnie de D. Raymond Telon , qui
 gardoit la route par où ils entrèrent , fit bonne
 résistance , mais elle fut repoussée à coups de
 fronde jusqu'à la place de Sta-Marta. La Compa-
 gnie des Nobles , celle des Grenadiers & trois
 autres compagnies de Cavalerie étant accourues à
 son secours , les Indiens se retirèrent laissant
 beaucoup de tués & de blessés dans la rue de la
 Pampa. A un heure du matin , il ne restoit pas un
 Indien dans la Pampa , & le 17 au point du jour ,
 je parcourus , avec quatre Compagnies , tous les
 quartiers & la Pampa jusqu'aux hauteurs , & l'on
 se saisit de beaucoup de blessés & de valides , qui
 tous prenoient la fuite. — Le même jour , à quatre
 heures du soir , deux compagnies de Cavalerie &
 la compagnie des Nobles mirent le feu à tout le
 district de la Pampa , qui fut presque entièrement
 détruit. Le lendemain , six Indiens se pendirent ;
 beaucoup d'autres sont à l'Hopital blessés & en-
 fermés dans les prisons. Ceux qui furent tués le

« 16 au soir , furent trouvés pendus par les bat-
« teurs d'estrade ».

De CADIX , le 25 Octobre.

M. le Comte de Guichen mouilla avant-hier dans la baie avec son grand convoi ; il étoit nuit avant que tous les bâtimens fussent entrés. Le vaisseau de M. de la Mothe-Piquet qui faisoit l'arrière-garde , toucha sur les sables près des roches appelées les cochons. Les prompts secours que M. d'Estaing fit apporter , dégagèrent ce vaisseau , qui n'a aucunement souffert de cet accident. M. de Guichen fut sur le champ à bord de M. d'Estaing.

La flotte a perdu , dans la traversée , deux Officiers estimés , M. de Sade , Chef-d'escadre , & M. de Brach , Capitaine de vaisseau. Le premier est mort , pour ainsi dire , à la vue de Cadix , & si la flotte n'avoit pas été retenue par les vents contraires , on auroit pu l'inhumer à terre comme on se l'étoit proposé. La flotte étoit composée des vaisseaux suivans.

La *Couronne* , le *Triomphant* , de 80 canons , M. de Guichen & M. de Sade , mort en route. L'*Annibal* , le *Robuste* , le *Fendant* , l'*Hercule* , le *Dauphin Royal* , le *Diadème* , le *Souverain* , & le *Destin* , de 74 , MM. de la Motte-Piquet , de Grasse , de Vaudreuil , d'Emblimont , de Mithon , de Dampierre , de Glandèves ; le *Citoyen* , le *Sphinx* , le *Pluton* , de 70 , MM. de Nieuil , de Soulanges ; le *Saint-Michel* , l'*Indien* , l'*Artésien* , le *Vengeur* , de 64 , MM. d'Aymar , de Baleroy ,

de Peynier de Retz ; l'*Amphion*, de 50. Total, 18 vaisseaux de ligne, 6 frégates ; la *Courageuse*, la *Médée*, l'*Amphitrite*, la *Gentille*, la *Gracieuse*, de 36 canons ; la *Cérès*, de 20 ; la flûte la *Ménagère*, de 24 ; un chasse-marée de 12 ; les navires marchands sont au nombre de 100, dont 41 pour Bordeaux, 25 pour Nantes, 4 pour la Rochelle & 30 pour Marseille.

Dès que cette flotte sera ravitaillée M. d'Estaing mettra à la voile avec toutes ses forces, ce qui aura lieu avant 8 ou 10 jours. Les navires de Marseille partiront auparavant sous l'escorte des frégates la *Courageuse* & la *Boudeuse*.

M. d'Estaing doit, dit-on, transporter son Pavillon sur le *Royal-Louis*, parce que le *Terrible* ne marche pas aussi bien qu'il l'auroit désiré ; il sortira avec 40 vaisseaux de ligne ; & si M. de Marin ne rentre pas d'ici à ce tems-là avec les cinq qui sont sous ses ordres, il pourroit bien en prendre quelques-uns des nôtres.

Le vaisseau de guerre Napolitain le *Saint-Joaachim*, aux ordres de M. Arnero, qui, après avoir escorté plusieurs bâtimens de sa Nation, chargés pour la côte d'Espagne, avoit mouillé à Malaga le 7 de ce mois, en a appareillé le 17, pour croiser dans la Méditerranée.

La frégate Françoisse l'*Aurore*, commandée par le Chevalier de Cypierre, qui avoit convoyé jusqu'au Détroit 9 bâtimens chargés à Marseille pour l'Amérique, est entrée, le 19 de ce mois, à Malaga.



A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 12 Novembre.

LE Gouvernement n'a encore reçu aucune nouvelle de l'Amérique Septentrionale ; tandis qu'il annonce hautement l'espérance qu'il a de la voir entièrement soumise avant peu de tems , en conséquence de la victoire de Camden , nos lettres particulières ne nous laissent pas voir aujourd'hui plus de probabilité à cet événement qu'il n'y en avoit avant la campagne. Elles portent qu'on se plaint beaucoup en Amérique de la conduite du Lord Cornwallis envers quelques-uns des principaux habitans de la Virginie , dont il a exilé plusieurs à St-Augustin , tandis qu'il en faisait pendre d'autres pour avoir manqué à leur serment de fidélité ; mais ces sermens exigés de force , d'abord par les Anglois , & ensuite par l'armée Américaine , avoient été violés par les deux peuples , comme cela arrive toujours aux sermens arrachés par la violence. Ces actes rigoureux du Lord Cornwallis , & le traitement qu'éprouve ici M. Laurens , font craindre avec raison que l'animosité de l'Amérique , ne soit parvenue au point de faire perdre tout espoir de réconciliation entre les deux pays.

Quant à l'Amiral Rodney , il paroît qu'on regarde comme certaine la jonction de 12.

de ses vaisseaux de ligne aux escadres des Amiraux Arbuthnot & Graves, & on s'attend en conséquence à apprendre bientôt quelque nouvelle importante de Rhode-Island, dont cette jonction doit entraîner l'attaque. On est instruit d'un autre côté que 9 vaisseaux de ligne de l'Amiral Rodney, qui sont en très-mauvais état, sont en route pour revenir en Europe, & qu'ils seront remplacés par l'escadre de l'Amiral Hood, qui, le 10 de ce mois, étoit à la rade de Ste-Hélène où elle n'attendoit qu'un vent favorable pour appareiller. Cette escadre est composée de 8 vaisseaux de ligne, 2 frégates & 3 corvettes, qui sont le *Barfleur*, de 98 canons; le *Gibraltar* de 80; l'*Invincible* de 74; la *Princesse* & le *Monarque* de 60; le *Belliqueux* & le *Prince William* de 64; le *Panther* de 60; la *Thétis* de 32 & la *Sybillle* de 28. Si le vent est bon, avant que les bâtimens de transport soient arrivés des Dunes, elle mettra à la voile, en laissant le *Prince William* & la *Thétis* pour escorter le convoi. Deux régimens embarqués, savoir le premier bataillon du régiment d'Infanterie & le treizième régiment, suivront l'Amiral Hood; deux autres qui sont le régiment de Royal & le soixante-neuvième, partiront avec le reste de la flotte.

Il paroît toujours décidé que les troupes destinées pour New-Yorck & l'Amérique Septentrionale ne partiront qu'au printems;

on assure que le Lord Percy , le Général Murray & plusieurs autres Officiers de marque , doivent y retourner avec les premiers renforts qu'on y enverra. On dit aussi que le Général Mourray , Gouverneur Général de Minorque , a demandé le commandement d'Amérique , qui lui a été accordé ; on ajoute qu'il partira au commencement du printems. On vante beaucoup l'activité & le mérite de cet Officier , qu'on regarde d'avance comme celui qui mettra à fin la guerre si longue de l'Amérique.

Pour faciliter les levées nécessaires pour renforcer les troupes que nous avons dans cette partie du monde , on parle de licencier 16 des régimens de milice. Ceux qui font attention au nombre de celles que nous avons fait passer dans l'Amérique Septentrionale , & du besoin sans cesse renaissant où l'on est d'y en envoyer , font un calcul effrayant de la quantité d'hommes qui ont péri dans cette guerre funeste , soit par les ennemis , soit par les maladies. Les nouvelles de la Jamaïque portent qu'il est mort dans la traversée 500 hommes de troupes embarquées sur l'escadre du Commodore Walsingham , & que sur 1500 qui ont été débarquées , plus de la moitié étoit malade. C'est dans cet état de détresse , & au moment où l'on annonce celle où se trouvent les troupes chargées de l'expédition de Nicaragua , qu'on parle d'un nouveau projet d'attaque des établissemens Es-

pagnols sur le Continent , & qu'on prépare à la Jamaïque ; s'il faut en croire quelques-uns de nos papiers , l'embarquement pour cet objet a dû se faire le 3 de ce mois. Les bruits de la prétendue émeute paroissent avoir fait imaginer le projet , quoique l'on convienne qu'elle a été peu de chose , nous ne laissons pas de fonder là-dessus de belles espérances.

» Les rapports, dit un de nos papiers, varient beaucoup relativement aux troubles qui se sont élevés dans les colonies Espagnoles ; il s'est débité bien des particularités qui ne paroissent pas trop authentiques , mais en voici sur lesquelles on peut compter. Ce n'est pas une nouveauté que les Indiens libres du Chili soient en armes , car en général tous les 8 ou 10 ans ils se soulèvent une fois contre les Espagnols. Ce fut ainsi qu'ils prirent les armes à la fin de l'année dernière , avec cette différence qu'ils parurent faire la guerre plutôt au Gouvernement Espagnol qu'aux habitans des Colonies. A l'occasion de nouvelles taxes , ils furent joints par quelques Espagnols , & la guerre menaça de devenir plus sérieuse qu'aucune de celles qui avoient éclaté depuis un siècle. Peu de villes se sont révoltées tout-à-fait , & la sédition n'a certainement pas été aussi générale qu'on l'a dit dans quelques relations , mais l'esprit de mécontentement régnoit si fort parmi le peuple , que le Gouverneur a écrit dans les termes les plus pressans à la Cour de Madrid pour la supplier de révoquer les nouveaux impôts , & de lui envoyer un nouveau renfort considérable de troupes. Le tableau qu'il donne de l'état des Provinces méridionales , (dont il avoit envoyé précédemment un *duplicata*), est la pièce la plus intéressante que nos Ministres puissent avoir entre les mains ; on y voit que sur

1700 milles de côte il n'y a que 700 hommes de troupes qui constituent le reste de trois régimens; & le Gouverneur dit expressément dans la lettre que le moindre armement seroit capable de désoler & de ruiner toute la côte.

S'il faut en croire quelques lettres, la frégate l'*Unicorn*, de 32 canons, commandée par le Capitaine Frédéric, étant en croisière devant St-Domingue, a été prise par les François.

On a appris l'arrivée du *Ramillies* à la Jamaïque; on assure que l'Amirauté a donné des ordres pour que la conduite du Capitaine Moultrie, soit examinée par un Conseil de guerre. On s'attendoit bien qu'on ne lui pardonneroit pas le malheur qu'il a eu de laisser enlever la flotte des deux Indes qu'il escortoît. On dit que M. Mann, Capitaine du *Cerbère*, ayant rencontré la flotte Angloise quatre jours avant sa prise, lui avoit donné avis de la latitude à laquelle il avoit vu quelques jours auparavant les flottes combinées; on prétend aussi que le Commodore Johnstone lui avoit fait donner le même avis; en ce cas, il est très-singulier qu'il n'en ait pas profité.

On assure que ce Commodore qui s'est rendu si fameux dans sa station à Lisbonne, va repartir; mais on varie sur ses projets. Les uns lui donnent une forte escadre pour croiser entre Lisbonne & les Açores; d'autres prétendent qu'il fera seulement un voyage en Portugal pour y suivre différens pro-

cès qui lui ont été intentés relativement à la prise de plusieurs vaisseaux neutres , dont quelques-uns ont été rendus à leurs propriétaires par S. M. T. F. Quelques-uns de nos papiers observent qu'il y a du froid entre le Commodore & le Ministère ; ils ajoutent qu'on ignore si cela vient de la conduite qu'il a tenue à Lisbonne ou de la découverte qu'on a faite de toute sa correspondance avec un ancien Président du Congrès.

La grande escadre est en mer depuis quelque tems ; on ignore positivement les parages dans lesquels elle croise ; on n'en a des nouvelles que par quelques vaisseaux qui la rencontrent de tems en tems. L'Amiral Darby écrit souvent à l'Amirauté qui ne publie point ses dépêches.

En vertu d'une Ordonnance du Conseil du Roi , du 27 du mois dernier , on va lever successivement six nouvelles compagnies de soldats de Marine ; ainsi ce corps consistera en 146 compagnies , ce qui fait onze de plus qu'il n'y en a eu dans le fort de la guerre dernière. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on remarque que nos dépenses actuelles sont infiniment plus considérables , & nos efforts , à en juger par les effets , moindres qu'ils ne l'étoient alors. Le Parlement a fait plusieurs fois cette remarque , & ne manque pas de la refaire encore ; elle a fourni quelques détails intéressans aux débats du 6 dans la Chambre

des Communes ; ils méritent d'être rapportés , & nous reviendrons un instant sur cette séance.

Dans les débats du 6 , le parti Ministériel convint que vainement on tenteroit par une négociation particulière de séparer l'Amérique de la France , à qui elle est attachée par les liens de la reconnaissance. — L'Opposition se montra persuadée que dans la situation vraiment épineuse des affaires , reconnue par le Roi lui même , la Nation n'a rien de mieux à faire que de terminer la guerre avec l'Amérique , dût-elle avoir la guerre avec tout le reste de la terre. — M. Pultney , frère du Gouverneur-Commissaire-Commodore Johnstone , fut relevé par M. Townshend , sur ce qu'il avoit dit qu'il regardoit comme très-condamnables ceux qui déclament dans le Parlement contre cette guerre d'Amérique , tenoient le même langage dans le monde. *Que penseroit donc M. Pultney de ceux qui l'approuvent dans le Parlement , & la condamnent au dehors ?* Il y a longtemps qu'elle auroit cessé , si chacun avoit eu le courage d'exposer dans le Parlement ses vrais sentimens. — Le même député marqua aussi son étonnement de ce que le Chevalier Horace Mann avoit fondé l'espérance de voir l'Angleterre triompher de la puissante ligue formée contre elle , sur le peu d'effet qu'eut celle de Cambrai contre la République de Venise. » Dieu nous préserve , dit-il , du triste sort » qui en est résulté pour cette République ; elle est » restée circonscrite par les limites que lui a donné » la nature , & depuis ce tems-là elle n'est plus » comptée que par son nom dans le nombre des » Etats Souverains , & ne tient aucun rang parmi » les Puissances ». Le Général Smith contesta aussi au Chevalier Mann que la situation de l'Angleterre eût aujourd'hui un aspect plus favorable qu'à la fin de l'année 1777 , lors de la convention de

Saratoga , & il rappella à la Chambre que depuis ce tems il avoit été dépensé 40 millions sterl. sans obtenir aucun succès décisif , tandis que les Américains ne faisoient qu'acquérir de nouvelles forces , & journellement un nouveau degré de crédit auprès de toutes les Puissances de l'Europe , dont l'Angleterre se voit abandonnée. M. *Fox* convint avec le Chevalier Horace *Mann* , que la grande alliance formée contre Louis XIV n'avoit pu l'anéantir ; mais il soutint que la France étoit restée dans un dépérissement , d'où elle n'auroit jamais pu se relever , si le mauvais génie de l'Angleterre n'avoit donné les affaires de la nation Angloise à conduire aux Ministres actuels à qui la France devra uniquement son salut. — Il fit aussi voir que les dépenses de l'Angleterre excèdent encore de 40 millions sterl. celles de la France , & qu'elle a sur l'Angleterre l'avantage de n'employer ses troupes que chez elle ou chez ses amis. Il se moqua de M. *Pultney* , qui prétend que quoique les Américains aient eu raison dans le principe , ils ont tort dans les conséquences , & qu'ils doivent abandonner une indépendance qu'on les a forcés à embrasser , & des alliés dans les bras desquels on les a poussés. Dans les reproches qu'il fit aux Ministres , il remarqua que leur système avoit changé la nature des choses en ce qu'ils avoient converti l'Angleterre en puissance continentale , & la France en puissance insulaire avec tous les avantages de cette position. Enfin , il observa que quoique le projet d'adresse des Communes n'articulât point comme celle des Pairs un engagement formel d'aider le Roi dans la poursuite de la guerre d'Amérique ; cependant cette promesse s'y trouvoit implicitement , puisque les félicitations de la Caroline & de la Georgie précédoient immédiatement l'assurance de soutenir toutes les mesures qui seroient nécessaires pour le maintien des droits essentiels de l'Angleterre. — Il échappa

à Milord *Germaine* de dire que si on vouloit accorder l'indépendance à l'Amérique , on seroit sûr de traiter avec elle , & qu'il ne falloit plus compter qu'on la soumettroit , mais qu'il espéroit bien la regagner en ne négligeant rien pour la soumettre. Cette déclaration lui valut un compliment d'un des Membres de l'Opposition (le Colonel *Hartley*) qui lui rappella le tems où il avoit insisté pour qu'on réduisît l'Amérique à une soumission absolue & sans conditions. Un autre Membre du même parti prit la liberté d'observer à ce Ministre , que peut-être il se flattoit vainement aujourd'hui d'affranchir l'Amérique du prétendu joug de la France , & il le pria de se souvenir que dans chaque session il s'étoit flatté de l'espoir de délivrer l'Amérique de la tyrannie du Congrès. L'Amiral *Keppel* ne laissa pas tomber la promesse que fit le même Ministre , que l'année prochaine l'Angleterre auroit à la mer une armée navale supérieure à tout ce qu'elle avoit pu encore avoir de forces dans cette guerre ou dans la précédente. C'est ce que j'ose nier , dit hautement M. *Keppel* , je souhaite que nous ayons des forces égales à celles de la guerre dernière , mais pour supérieures , cela n'est pas possible. Le résultat de ces débats est que le Ministère a déjà fait deux pas pour se rendre au vœu de l'Opposition contre lequel il lutte depuis si long-tems. L'un en ce qu'il reconnoît que l'Amérique ne peut être *subjuguée* ; l'autre , en ce qu'il alloue la légitimité de son attachement à la France , & désespère de l'en séparer. Il lui en reste un seul à faire , c'est de cesser au plutôt cette cruelle & inutile guerre , pour profiter d'un reste d'affection nationale dans les Américains , & faire avec eux & leurs alliés un traité plus avantageux qu'il ne sera possible quand les dernières ressources de l'Angleterre en argent & en hommes seront épuisées , & qu'elle aura elle-même anéanti tous les supports de l'ancienne considération dont elle a joui en Europe.

Il paroît d'après les listes de la Chambre des Communes que du nombre des Membres de cette Chambre qui , dans le précédent Parlement , votoient régulièrement avec le premier Ministre , on en a élu de nouveau 222 , & qu'il n'y a que 184 Membres de l'Opposition qui l'aient été. Il a vaqué 5 places depuis l'Élection générale ; & il faut en faire refaire une encore dans 15 endroits où l'on a choisi un représentant déjà nommé ailleurs. On saura bientôt si elle sera en faveur de l'Opposition.

» La première partie de la séance du 7 , roula sur divers changemens à faire dans la manière de régler les Elections contestées. M. Dunning proposa d'en faire trois classes , la première des Elections de deux sujets pour une seule place , la seconde des Elections d'un même sujet pour deux places , & la troisième de celles contre lesquelles des Candidats qui n'avoient pas eu la pluralité des voix croyoient pouvoir réclamer. Cette méthode adoptée , il fut présenté douze pétitions de la première classe , dont trois seront jugées avant les premiers vacations de fêtes , & les autres passeront successivement à l'examen de la Chambre les Mardi & Mercredi de chaque semaine. — M. Fox pria la Chambre de permettre qu'il se fît expliquer par Milord Germaine , une assertion de ce Lord dans son discours du 6 , à laquelle il n'avoit cessé de rêver depuis. » Ce Lord » nous a dit que , si nous voulions allouer aux » Américains l'indépendance , nous pourrions traiter » demain avec eux. Entend-il que l'Amérique trai- » teroit à cette seule condition , sans la participation » ou l'intervention de la France ? Si telles sont les » dispositions de l'Amérique , c'est la meilleure nou- » velle qui soit arrivée ici depuis long-tems , &

« j'ai bien de l'impatience de l'entendre répéter par
 « ce Lord ». — Milord Germaine répondit : « qu'il
 « avoit les plus sûres autorités pour confirmer à
 « la Chambre que le Congrès avoit arrêté qu'il
 « n'ouvriroit l'oreille à quoique ce soit au-dessous
 « de l'indépendance ; mais qu'il y avoit lieu de
 « croire que le Congrès n'entameroit aucune Né-
 « gociation de Traité, sans la participation & le
 « consentement de la France ; qu'enfin il n'avoit
 « connoissance d'aucune proposition ou insinuation
 « directe ou indirecte de la part du Congrès à
 « d'autres conditions ». De cette explication arra-
 chée au Lord Germaine, on a conclu qu'il n'est déjà
 plus au pouvoir de l'Angleterre de faire la paix
 avec l'Amérique, par le seul sacrifice de ses droits
 de Souveraineté sur ce Pays ; que le moment où
 l'Angleterre auroit pû se procurer la paix, en recon-
 noissant l'indépendance des Etats - Unis est passé,
 & que, soit que l'Angleterre retire volontairement
 ses troupes, soit qu'elles se voient forcées à repasser
 en Europe, avant peu l'Angleterre sera contrainte
 de continuer la guerre, *pro aris & focis*, contre
 l'union indissoluble de l'Amérique & de la Maison de
 Bourbon. — On a remarqué aussi une contradiction
 manifeste entre les assertions des Membres du parti
 Ministériel, en ce que le Chevalier Richard Sutton
 avoit dit le 6, qu'il opinoit pour continuer la
 guerre contre l'Amérique, parce qu'on ne pouvoit
 pas faire la paix avec elle, tandis que Milord Ger-
 maine a déclaré que l'Angleterre seroit la maitresse
 de traiter demain de la paix avec le Congrès, si
 elle vouloit lui accorder l'indépendance. — Ces
 deux opinions ne peuvent se concilier qu'en suppo-
 sant, comme on vient de le faire voir, que la paix
 dépend aujourd'hui de quelque chose de plus que
 de l'indépendance de l'Amérique. — M. Fox que
 l'explication de Milord Germaine ne satisfaisoit
 point encore, parce qu'elle ne faisoit que ramener

les choses à leur ancien état , rappella à la Chambre que M. David Hartley , dans le dernier Parlement , avoit informé la Chambre que le Congrès étoit disposé à entrer en Négociation sans le concours de la France , & que ce même M. Hartley , quoique très-éloigné de vouloir qu'on accordât l'indépendance à l'Amérique , avoit proposé de faire avec elle une trêve de dix ans , pendant laquelle elle auroit usé des droits de l'indépendance. C'étoit bien là , dit M. Fox , nous faire entendre qu'on ne regardoit point le concours de la France comme indispensable.

— Le Colonel Hartley appuya cette assertion de M. Fox. » Il est bien certain , dit - il , que mon » frère étoit chargé par une personne qui avoit les » pouvoirs du Congrès de déclarer qu'il ne feroit » point de difficulté de conclure une trêve de dix » ans , pendant laquelle l'Amérique jouiroit de » l'indépendance , sans que sa prétention à ce droit » fût publiquement reconnue par l'Angleterre : qu'à » la faveur de cette trêve , une communication » amicale se rétablirait entre les deux Peuples , & » pour l'Angleterre une participation au Commerce » de l'Amérique : que c'eût été un pas de fait vers » un accommodement ; qu'à la faveur de cette » avance , l'Angleterre auroit pu diriger la totalité » de ses forces , contre les Puissances inquiètes & » jalouses qui se sont mêlées dans notre querelle avec » nos Colonies : que ces ouvertures avoient été » communiquées aux Ministres , tant en Parlement » que dans le Cabinet ; mais qu'on n'avoit pas » voulu s'y rendre ». — Le Vicomte Mahon remit sur le tapis les propositions faites il y a trois ans aux Commissaires , ou de retirer les troupes , ou de reconnoître l'indépendance , & il dit qu'il lui paroissoit que c'étoit encore sur ce point que rouloit la question. Milord Germaine ne voulut point pousser plus loin la discussion , étant sans doute bien assuré que même une trêve & une jouissance passagère de

l'indépendance n'est plus ce qui satisferoit le Congrès, & qu'il entend que l'article préliminaire de tout Traité, soit la reconnaissance pleine & absolue de l'indépendance. — Le Comité fit son rapport de l'adresse qui fut approuvée, & dont furent chargés les Membres de la Chambre qui sont du Conseil Privé «.

Il ne se passa rien de remarquable dans les séances du 8 & du 9.

» Le 10 il fut arrêté que la motion (faite le 9) pour le subside, fera la matière des délibérations du 13. (Milord North pourra y assister, ayant reçu du monde le 10.) — Le Chevalier Grey Cooper demanda qu'il fût fait lecture de l'acte de la vingtième année du règne actuel, & l'admission d'un bill pour que cet acte continuât à être en vigueur. C'est celui qui donne aux Ministres le pouvoir de faire saisir tout Américain suspect de haute trahison & sous le même prétexte, les autorise à s'assurer pareillement de tout sujet Britannique pris à la mer, & à retenir les uns ou les autres en prison suivant leur bon plaisir. La proposition du renouvellement de cette loi fut fortement mais inutilement combattue. M. Backer qui appuya le Chevalier Younge dans les efforts qu'il fit pour la faire rejeter, représenta qu'il y avoit plus de 400 personnes que cet acte retenoit dans les fers depuis le commencement de la guerre, sans espoir d'obtenir leur Jugement. L'Avocat-Général & le Procureur-Général furent chargés de rédiger le bill. — Suivit une motion du Chevalier Jennings Clerke, pour que les Commissaires des Comptes publics, fissent au plutôt à la Chambre le rapport de leur travail. (On se souvient que ces Commissaires furent choisis par Milord North dans le nombre de ses créatures, & qu'il escamota en quelque sorte au Colonel Barré le bill pour cet établissement, dont ce Député avoit eu & donné la première idée.)

Le Secrétaire de la guerre M. Jenkinson déclara qu'il ne s'opposoit point à cette motion , quoiqu'il fût scandalisé de ce que le Chevalier Clerke avoit avancé que les Commissaires en question jouissoient d'un salaire tandis que la Chambre n'avoit rien statué à cet égard , & que seulement elle pourroit délibérer pour récompenser leur travail par une gratification , s'il y avoit lieu. — La séance finit par une discussion sur l'heure à laquelle la Chambre commenceroit chaque jour ses délibérations sur les affaires publiques. Le Chevalier Joseph Mawbey proposa que la Chambre cessât de s'occuper des affaires particulières à 3 heures qui est le tems où les Négocians , les Gens de Loi , les Ministres commencent à être libres. Mais la motion pour l'ajournement ayant été traitée la première, il n'y eut rien de décidé sur celle du Chevalier Mawbey. La Chambre s'ajourna au lundi 13 Novembre.

Le 9 , il y eut une assemblée générale des Actionnaires de la Compagnie des Indes , dans laquelle M. Fitzgerald fit la motion qu'il fût nommé un comité de 12 Actionnaires pour examiner l'état général des affaires de la Compagnie. Il fut arrêté que cette motion seroit prise en considération , le mardi 14. A cette occasion il fut parlé du compte fait par la Direction , suivant lequel la propriété liquide de la Compagnie monte annuellement à la somme nette de 5,963,817 liv. sterl. , non compris la valeur de ses possessions en Angleterre & dans l'Inde , telles que son Hôtel à Londres , ses Magasins & ses forteresses dans l'Inde , &c. le tout évalué à plus de 7 millions sterl. On vit aussi par les dernières lettres du Bengale

gale qu'il y a actuellement dans la caisse de cette Présidence 304 lacs de roupies qui , à 2 schellings 3 den. chacune , forment la somme de 3 millions sterl.

La Compagnie tient à Falmouth un aviso prêt pour partir avec les ordres qui seront le résultat de l'assemblée générale du 14 de ce mois. Le Capitaine d'un bâtiment arrivé il y a 8 jours , à Corke , & venant de Fayal , rapporte qu'il a rencontré 3 chaloupes de la Compagnie , détachées à ses vaisseaux destinés pour l'Angleterre , & chargées , à ce qu'il suppose , de les avertir du danger qu'ils auroient à courir de la part des escadres Françaises & Espagnoles , précaution qui , selon lui , étoit très-nécessaire , puisqu'il y a en croisière devant Madère 4 vaisseaux de ligne & 4 frégates détachées de la flotte combinée.

On dit que M. Laurens a eu la permission de se promener dans les dehors de la Tour pour prendre l'air ; mais avec une garde sûre , & que le 8 il n'avoit pas encore profité de cette permission.

Le 10 , il a été présenté à la Cour du banc du Roi par l'Avocat-Général , au Grand-Juré , un bill d'*Indictment* pour haute trahison , contre le Lord George Gordon ; le Grand-Juré a admis ce bill & l'a remis au Clerc de la Couronne. En conséquence , le 14 , ce Lord sera amené de la Tour par *habeas corpus* à la barre du Banc du Roi , & après lecture à lui faite de l'*Indictment* , il sera requis de choisir un Avocat à qui il sera

25 Novembre 1780.

h

remis copie de l'*Indictment*. Il sera pris jour ensuite pour son Jugement ; & l'intervalle ne pourra être moindre de 10 jours , pour que le prisonnier puisse examiner les charges , & s'il le juge à propos , récuser le Juré.

L'Evêque d'Osnabrug ne sera pas , comme on le prétendoit , le premier de sa famille qui réunisse les Ordres Militaires à ceux de l'Eglise. Le feu Duc de Cumberland étoit aussi en même - tems Prince temporel & Prince spirituel.

Aux détails que nous avons donnés sur le dernier & malheureux voyage du Capitaine Cook , nous en joindrons quelques autres qu'on vient de nous faire passer , & qui ne peuvent qu'intéresser nos Lecteurs.

Les Officiers & les Equipages des deux Vaisseaux avoient passé quelques semaines à terre dans une des Isles du Kamtscharka , où les Naturels du Pays leur témoignèrent la plus grande hospitalité. Un violent coup de vent étant survenu & la mer étant si agitée qu'ils ne pouvoient rester sans danger dans la Baie , ils mirent à la mer pendant quelques jours , jusqu'à ce que la tempête fût calmée. A leur retour au Kamtschatka , ils trouvèrent les Naturels rangés en ligne de bataille sur la côte , armés de massues , &c. pour s'opposer à leur débarquement. Ces Sauvages s'imaginèrent que les Anglois vouloient leur faire du mal. Le Capitaine Cook s'apercevant de leurs inquiétudes & voulant les dissiper , se rendit à terre avec l'Equipage de la chaloupe , & s'avança même seul à un espace considérable pour faire entendre à l'un des Chefs qu'il ne vouloit leur faire aucun mal ; mais il fut entouré par une centaine de ces Sauvages , qui le tuèrent avec leurs armes de bois. Pendant ce tems-là , une

troupe beaucoup plus considérable poursuivoit les gens de la chaloupe , & ce ne fut qu'avec les plus grandes peines qu'ils joignirent les vaisseaux. — Les Officiers qui étoient restés à bord , ayant vu avec leurs lunettes le massacre de leur brave Capitaine par les Sauvages qui paroissoient s'apprêter à dévorer son cadavre , rapdis que d'autres dans des canots s'efforçoient de les aborder , tirèrent d'abord quelques canons chargés à poudre seulement dans l'intention de leur faire abandonner la place pour pouvoir descendre à la côte & enlever le corps de ce brave Capitaine. Mais ces Cannibales , au lieu d'être effrayés des coups de canon , s'avançoient vers le rivage en plus grand nombre sans autre précaution que de s'envelopper dans une espèce de nate, selon leur coutume lorsqu'il fait du tonnerre & des éclairs ; ils s'imaginoient que le feu du canon n'étoit pas d'une autre nature. — Les Officiers alors tirèrent à boulets sur ces Barbares , en tuèrent une centaine , & réduisirent en cendre leur village. Ils prirent aussi-tôt la fuite dans la plus grande consternation ; & les Equipages étant descendus à terre , emportèrent le corps mutilé du brave Cook , qui après les cérémonies usitées en pareil cas fut jetté à la mer. Nos gens , après lui avoir rendu ces derniers devoirs , reprirent la route de leur destination. — Les habitans de ces Isles ne portent d'autre habit que les feuilles d'un arbre parriculier à ce pays ; & elles ne servent qu'à couvrir leur nudité. Elles ressemblent beaucoup au chanvre ; mais leurs fils sont aussi fins que la soie. Ils en font des cordes pour assujettir les pièces de bois qui forment leurs huttes & pour leur servir d'habillement. Nos gens ont apporté en Angleterre une grande quantité de ces feuilles. On en a même fait des cables de treize pouces , assez forts pour un vaisseau de guerre du premier rang. — Les Naturels n'ont d'autre instrument qu'une sorte de hache faite de cailloux. C'est

avec ces outils qu'ils abattent des arbres, &c., pour faire leurs canots & construire leurs cabanes. Mais telles qu'elles sont, il y a une si grande disette de ces haches que les habitans se les empruntent d'une Isle à l'autre. Ils sont quinze jours à abattre un arbre, qui pourroit l'être en une demi-heure avec une scie ou une hache ordinaire. Nos gens ont scié par le pied & emporté ainsi plusieurs arbres. Ces instrumens ont paru merveilleux à ces Insulaires, & un de leurs chefs, avec une douzaine de personnes de sa suite, est venu de très-loin pour les considérer & en voir l'effet. Le Capitaine Cook leur fit présent de quelques haches & scies qu'ils prirent avec tous les témoignages de la reconnoissance, de la surprise & du ravissement. — Ils ont des Prêtres & une espèce de Mariage. Si un Kamtschadale a six filles, il n'y en a que quatre qui puissent se marier, les deux autres sont réservées pour servir au commerce illicite de toute la Tribu. Mais si quelqu'une de celles à qui le mariage est interdit devient grosse, son enfant est tué immédiatement après sa naissance. Ils donnent pour raison de cet usage barbare, que si on laissoit vivre tous les enfans, comme leur pays est extrêmement stérile, ils n'auroient plus de subsistance & se trouveroient réduits à l'alternative, ou de mourir de faim, ou de se dévorer réciproquement. — Dans plusieurs de ces Isles, on ne trouve d'autres animaux que des rats, des chiens & des cochons. Ils se nourrissent de ces derniers qu'ils enveloppent dans des feuilles & font rôtir. Quelques-uns de ces cochons sont très-bons à manger. — Le sol est extrêmement fertile; mais les habitans n'ont pas la moindre idée de culture. On trouve du sel très-fin sur la plupart de leurs côtes. Ce sel est formé par les chaleurs extrêmes de l'été, & par la qualité particulière de l'eau de la mer. — Le poisson abonde sur quelques-unes des côtes & sur-tout le turbot, que les habitans mangent avec

voracité , parce qu'il est très-bon , & il y en a qui pèsent jusqu'à trois cent livres. — D'autres de ces Isles produisent d'excellentes patates , des yams & une espèce particulière de noix de Coco renfermant une liqueur précieuse d'une nature différente de ce qu'on avoit jamais vu auparavant dans toute autre partie du monde. — On trouva dans une ou deux de ces Isles des fourrures du plus grand prix , quelques-unes desquelles furent très-bien vendues à Canton par les Equipages. — On prit dans ces mers une espèce de cheval marin , du poids d'environ quatre milliers , & d'une grosseur extraordinaire. Quand on l'eut ouvert on vit qu'il étoit plein d'herbes marines. Cette découverte surprit beaucoup , parce qu'il avoit été pris dans une mer très profonde. On sonda le fond en plusieurs endroits , & on en tira une grande quantité de pareilles herbes , ce qui fit juger que tout le fond en étoit couvert , & que le cheval marin s'en étoit nourri. Il fut mangé presque en entier , & sa chair ne parut point du tout désagréable. — Lorsque les Equipages descendirent à terre dans quelque-une de ces Isles du Nord , le Capitaine Cook leur recommanda toujours de n'avoir aucun commerce avec les femmes , & il les avertit qu'il donneroit les noms de ceux qui lui désobéiroient sur cet article , au Roi & aux Lords de l'Amirauté , & qu'il empêcheroit leur avancement dans le Service. Après la mort des Capitaines Cook & Clark , leur Garde-Robbe fut partagée entre les Officiers , dont quelques-uns manquoient d'habits. — La santé parfaite dont les Equipages ont joui pendant tout le cours de l'expédition , est due à la capacité & aux soins infatigables du Capitaine Cook , dont les ordres furent suivis avec la plus exacte précision. Il tira différentes sortes d'eaux des rivières de divers pays , pour essayer si elles pourroient s'épurer après s'être corrompues , comme cela arrive à l'eau de la Tamise , & toutes essayées

en différens tems , étoient restées aussi fraîches que lorsqu'elles avoient été mises à bord. — De la dernière pointe de la Sibérie , les Voyageurs allèrent à la côte de l'Amérique ; mais ils ne trouvèrent point le passage si désiré , à cause des glaces qui s'étendent d'un bord à l'autre , dans une largeur de plus de trois cents lieues. De la Sibérie en Amérique , la glace en général avoit quinze brasses d'épaisseur , & la mer trente à quarante de profondeur. Quoiqu'on fût alors dans le Solstice d'été , la chaleur ne faisoit presque point d'impression sur la glace , qui se trouva toujours solide d'un rivage à l'autre. Ils pénétrèrent jusqu'au 74^e degré de latitude , c'est-à-dire trois degrés plus loin au Nord qu'aucun Navigateur. Du moins , c'est ce qu'aucune personne n'avoit jamais fait dans ces mers. — Entre la Sibérie & l'Amérique , on n'a trouvé d'autres poissons que des baleines qui y sont en grande quantité. — Ainsi le *Discovery* & la *Résolution* ayant navigué d'un rivage à l'autre sans voir la plus petite apparence d'un passage à cause des glaces insurmontables qui ferment l'entrée de ce continent , les Navigateurs qui ont le plus d'ardeur , de théorie & de pratique perdront sans doute pour jamais l'espérance de trouver ce passage qui pourtant seroit d'un grand avantage pour le commerce des deux mondes. — Deux personnes de distinction & leur suite sont venues de Canton à bord des vaisseaux. Quoique les Commandans eussent appris au Cap de Bonne-Espérance que les François & les Espagnols n'avoient point dessein de les molester dans leur voyage , ils crurent qu'il étoit plus prudent de venir en Angleterre par les Arcades. Les ennemis probablement n'auroient pas pris leurs vaisseaux s'ils les eussent rencontrés , mais la curiosité auroit pu les porter à examiner leurs papiers , & ces Commandans ont jugé avec raison qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la Grande-Bretagne de les laisser visiter par qui que ce fût.

— Les *Owhyhens* (parmi lesquels le malheureux Capitaine Cook perdit la vie) sont le peuple le plus ingénieux que les Navigateurs aient jamais rencontré. En effet leurs Manufactures , leurs instrumens de guerre , &c. apportés en Angleterre , prouvent qu'ils sont extrêmement industrieux. En général leurs habits sont ornés de plumes blanches , rouges & jaunes ; le bonnet porté par le Chef , & décoré de ces trois plumes artistement mélangées , a exactement la forme d'un casque Grec ou Romain , & il est fait avec tant de goût & d'élégance qu'il auroit pu très-bien figurer sur la tête d'un Alexandre ou d'un César. Leurs lances & leurs dards sont faits d'un bois dur ressemblant au bois de teinture ; ces armes sont travaillées & affilées avec la plus grande propreté. La seule notion qu'ils eussent des armes à feu , avant la malheureuse affaire du Capitaine Cook , étoit que le feu de ces armes les brûleroit ; & toutes les fois qu'on les menaçoit de tirer sur eux , ils couroient aussitôt se jeter à la mer où se croyant en sûreté ils bravoient très-plaisamment les Européens.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 21 Novembre.

LE 29 du mois dernier , le Roi a nommé Coadjuteur de l'Evêché d'Orléans , l'Abbé de Jarente , ancien Agent Général du Clergé de France , qui a eu l'honneur de faire à cette occasion ses remerciemens au Roi & à la Famille Royale.

Le Comte de Moustier , Ministre Plénipotentiaire du Roi près l'Electeur de Trèves , qui étoit de retour en cette Cour par congé , a eu l'honneur d'être présenté

(176)

le 12 de ce mois à S. M. par le Comte de Vergennes , Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires étrangères , & de prendre congé du Roi pour retourner à sa destination.

M. Girardin , Architecte , accompagné du Chanoine député du Chapitre de la noble & insigne Eglise de St-Martin de Tours , a eu l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale le modèle en relief des reconstructions à faire dans ce Temple dont les Rois de France sont les Chefs.

De PARIS , le 21 Novembre.

PEU de momens après que les lettres de Cadix du 27 du mois dernier , nous eurent appris que M. le Comte d'Estaing faisoit ravitailler la flotte & le convoi avec la plus grande célérité , nous avons su par un courier extraordinaire , expédié de Madrid , que ce grand travail a été achevé en moins de tems qu'on n'avoit osé l'espérer , & que ce Général a appareillé le lundi au soir 30 Octobre. Dès le 26 , les bâtimens de la Méditerranée étaient partis sous l'escorte des frégates la *Courageuse* , la *Boudense* & la *Cérés*. Il faut que M. de Marin soit revenu à Cadix avec sa petite escadre quelques jours après M. de Guichen , car M. d'Estaing est sorti avec les 38 vaisseaux de ligne François & les navires destinés pour Bordeaux , la Rochelle & Nantes.

Le même courier a annoncé que D. Louis de Cordova devoit appareiller le lendemain à son tour avec 26 vaisseaux de ligne pour croiser à l'ouverture du Détroit. Si le vent a favorisé notre flotte, elle peut être aujourd'hui dans la rade de Brest ; mais il n'y auroit rien d'étonnant si elle mettoit 30 jours & même plus de tems encore à cette traversée.

Les lettres de Londres en date du 10, portent qu'un bâtiment arrivé à Falmouth a laissé le 2 l'Amiral Darby croisant sur le cap Lézard. Un courier extraordinaire arrivé de Brest, nous donne des nouvelles plus fraîches de cette flotte ; elle a été signalée d'Ouessant le 10 & le 11 ; elle étoit composée alors de 17 vaisseaux de ligne & de quelques frégates. Si elle reste dans ces parages, il est vraisemblable que ce ne sera que jusqu'à l'approche de M. le Comte d'Estaing.

C'étoit une fausse nouvelle que celle qui annonçoit des bâtimens vivriers entrés dans Gibraltar ; elle venoit de Madrid ; elle est détruite par les derniers avis venus de Cadix & d'Algésiras. Un seul bâtiment est entré dans la baie de Gibraltar, comme on le verra par la lettre suivante.

Il ne s'est rien passé d'intéressant au camp depuis 3 jours. On a élevé une batterie de deux canons non loin du Fort Saint-Philippe, sur les jardins même détruits par nos troupes, sans que les ennemis aient tenté de l'empêcher. Tous les pavires armés en sta-

tion dans le port d'Algéſiras , ſont toujours en activité. On a achevé d'armer quelques brûlots & des chaloupes canonnières qui nous ſont d'un très-grand ſecours , puisqu'elles empêchent actuellement que les barques ennemies ne viennent pêcher dans la baie. C'eſt une reſſource dont la garniſon ſe trouve privée. Aucun vaiſſeau ravitailleur n'a paru , quoique nous ayons ſouvent eu de fauſſes alarmes données par les ſignaux de nos côtes. La ſemaine dernière , à la pointe du jour , nous découvrîmes un dog Anglois qui s'étoit gliffé dans la baie ; il étoit toué par des chaloupes , & nous ne ſavons pas s'il vient de l'Océan ou de la Méditerranée , ni quelle eſt ſa cargaiſon. Depuis ce tems-là il nous eſt venu un ſeul déſerteur , c'eſt un ſoldat qui , étant en faction , s'étoit dépouillé de ſes habits & de ſes armes pour ſe jeter à la mer. On lui tira quantité de coups de canons auxquels il eut le bonheur d'échapper. Il ne ſe plaint que du travail rigoureux qu'il avoit à ſouffrir ; du reſte , dit-il , la garniſon ne manque point de pain & de viande ſalée. Nous n'avons pu en ſavoir davantage de lui. — Le chébec le *Saint-Sébaſtien* eſt revenu de Cadix , où il avoit été ſe radoubé. Le *Saint-Louis* va ſortir à ſon tour , & ſe rendre dans le même Port pour le même objet «.

M. de Kerſaint dit que c'eſt par les 24 degrés & non par les 40 qu'il a rencontré l'Amiral Rodney , ce qui eſt bien différent ; car à cette hauteur il lui étoit libre de retourner aux Antilles. Cependant M. de Kerſaint ne doute pas qu'il n'ait été à l'Amérique Septentrionale , dans l'eſpérance d'y trouver M. de Guichen. On s'eſt dit à l'oreille pendant deux jours , & on a dit enſuite hautement , qu'il avoit attaqué M.

de Ternay , & qu'il lui avoit brûlé 6 de ses vaisseaux. Mais cette nouvelle ne porte sur rien. Il n'y a point eu de nouvelles de ces parages dans nos ports ni dans ceux d'Angleterre. Tous les Officiers qui viennent de Rhode-Island assurent que le port est fortifié de manière qu'il ne craint pas les approches de toutes les forces de l'Angleterre réunies.

Un M. de la Touche , arrivé à l'Isle d'Aix , a fait croire à tout Nantes que c'étoit le Commandant de l'*Hermione* qui étoit arrivé & ensuite l'*Hermione* elle-même ; mais cette frégate n'a point paru. Il n'est pas certain non plus qu'elle ait été prise par l'Amiral Graves , comme quelques papiers Anglois voudroient le faire croire.

« Nos convois de la Manche , ceux de Bordeaux & de l'Orient , écrit on de Brest , sont arrivés heureusement sans avoir été inquiétés , & en aussi bon état qu'on pouvoit le desirer. Nous attendons la flotte de M. de Guichen & son riche convoi , pour lequel on ne craint plus , vu l'escorte qu'il ramène de Cadix Le vaisseau le *St-Esprit* , actuellement en rade depuis son radoub & son radoubage , avoit une voie d'eau qui faisoit craindre qu'on ne fût obligé de le faire rentrer dans le port , & même dans le bassin ; mais la voie d'eau a été reconnue dans le centre du vaisseau ; elle ne cause aucune inquiétude , puisqu'elle ne peut augmenter ; & le *St-Esprit* a été jugé en état d'entreprendre telle mission , dont on jugera à propos de le charger. La frégate l'*Astée* est entrée dans le bassin pour y être doublée en cuivre ».

Nous venons de voir passer trois ou quatre nouveaux radeaux composés de mats,

qui de l'Oise sont descendus dans la Seine. Il y en a plusieurs de 80 pieds de long; ils entrent dans le canal de Briare pour être conduits jusqu'à Nantes.

Nous apprenons de St-Malo qu'il vient d'entrer trois navires Suédois chargés de cuivre. D'un autre côté on voit arriver des chariots avec l'immense quantité de chanvre que la maison de Romberg s'est chargée de transporter. Tous ces apprêts n'annoncent pas encore le retour de la paix.

On écrit de Dijon que le 31 Octobre, à trois heures & demie du matin, on y a éprouvé un tremblement de terre assez fort pour que les lits aient été agités dans les chambres. Ces secousses très-sensibles étoient accompagnées d'un bruit sourd, ressemblant à celui d'un carrosse qui roule rapidement sur le pavé. On ne dit point que ce tremblement ait causé quelque accident fâcheux.

» Le Clergé, tant séculier que régulier, écrit-on de Bourges en Berry, vient de faire éclater son zèle pour le bien public, & son attachement pour le Prélat qui gouverne le Diocèse. Les Chapitres, les Communautés & les Curés invités par une lettre circulaire de la part de l'Archevêque, Président de l'Administration de la Province, à contribuer, chacun en proportion de ses facultés, aux fonds nécessaires pour les voyages dispendieux des Membres qui composent l'assemblée, ont aussi-tôt offerts une somme payable dans six ans. Le Chapitre de la Métropole s'est taxé à mille écus, & s'est engagé à payer dans le cours de six ans 300 liv. cha-

que année ; il n'est aucun Curé qui ne se soit imposé au-delà de ce qu'on pouvoit en attendre , & les Religieux rentrés n'ont pas été les moins empressés à seconder les vues du Prélat citoyen & de toute l'Administration.

Nous nous empresserons toujours de recueillir les actes de bienfaisance ; en voici un de bon procédé de la part d'un aîné de famille dans une Province où la coutume ne donne rien aux cadets ; par-tout ailleurs où cette coutume n'est point établie ce seroit un acte de justice.

» Un Gentilhomme des environs de Saint-Sever , Province de Guyenne, réformé des Mousquetaires , & aujourd'hui Capitaine à la suite , ayant de la peine à retirer de son pere une pension suffisante pour s'entretenir , suivant son état , dans sa Province où son pere croyoit qu'il n'avoit plus de besoin , du moment qu'il n'étoit plus obligé d'aller à Paris , avoit obtenu après bien des instances appuyées par ses parens & ses amis , le revenu d'une petite terre. A peine commençoit-il à en jouir , qu'il se présenta un parti très-avantageux pour une de ses sœurs. Son pere le refusa , parce qu'il ne vouloit point donner de dot. Le fils instruit de cette demande , prit des informations qui le convinquirent que ce mariage seroit le bonheur de sa sœur ; il apprit aussi que la dot qu'on desiroit n'excédoit pas la valeur de la petite terre qu'on lui avoit abandonnée , il n'hésita pas à la céder à sa sœur , quoique son pere lui eût bien déclaré que , s'il le faisoit , il le borneroit à l'entretien le plus médiocre. Le spectacle du bonheur de sa sœur est pour ce cœur sensible un dédommagement de la gêne qu'il éprouve actuellement , & qui ne lui inspire aucun regret ».

M. le Duc de la Valliere est mort le 16 de ce mois dans l'après-midi. Mademoiselle

de Châtillon , sa petite-fille , mariée à M. le Duc de Crussol , hérite de tous ses biens. Sa charge de Grand-Fauconnier passe à M. le Marquis d'Entrague ; & la Capitainerie du Louvre qu'il avoit , étoit promise depuis long-tems à M. le Duc de Coigny. On fait que sa bibliothèque est une des plus riches en manuscrits & en livres rares & précieux , principalement dans la partie du Théâtre.

» On est enfin parvenu , écrit-on d'Aix en-Provence , à s'emparer d'un nommé Gaspard , chef de la nombreuse bande de voleurs qui s'étoient rendus si redoutables dans nos environs ; il a été saisi à la Valette , chez un nommé Augias , fugitif des galères , par un détachement de Pertuisanniers. Le 28 , on l'a traduit ici avec un détachement de 50 hommes du régiment de Piémont , & deux brigades de Maréchaussée. Ce scélérat , enchaîné sur une charrette , affectoit une grande sécurité ; il fumoit & saluoit le peuple accouru en foule pour le voir passer. On dit que le Parlement accorde une somme de 600 liv. aux Pertuisanniers qui se sont saisis de cet assassin , & on croit qu'il sera contraint de déceler ses complices , dont quelques - uns sont déjà arrêtés. Les particularités de plusieurs vols faits par ce brigand , donnent lieu de croire qu'il étoit instruit assez exactement de ce qui concernoit les voyageurs qu'il dévalisoit ».

M. de Fourcroy , Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris , & de la Société Royale de Médecine , a commencé le 15 de ce mois , à 11 heures précises du matin , un Cours d'Histoire Naturelle & de Chymie ; il le continuera les Lundi , Mercredi & Vendredi de chaque Semaine , à la même heure , dans son Laboratoire , Parvis Notre-Dame , à côté

de la Porte du Cloître. — M. de Fourcroy s'étant aperçu dans les Cours précédens , que le grand nombre d'objets qu'il étoit obligé de traiter dans chaque Leçon , passoient trop rapidement pour être bien saisis par les Personnes qui commencent l'étude de la Chymie , se propose cette année de rassembler une fois tous les quinze jours ses Auditeurs pour repasser les matières dont on se sera occupé pendant la quinzaine ; ces Séances particulières seront employées 1°. A la récapitulation des connoissances acquises dans les six Leçons qui auront précédé. 2°. A répéter les expériences les plus décisives , & celles dont le succès n'aura pas été très-complet : ce qui arrive quelquefois dans les Leçons , où le peu de tems & la multiplicité des expériences ne permettent pas de recommencer celles qui ne réussissent pas entièrement. 3°. A discuter & à étendre les Théories sur lesquelles on aura été forcé de passer légèrement. 4°. A répondre aux objections & aux difficultés qu'on voudra proposer. 5°. Enfin , à faire connoître les travaux particuliers , dont les détails trop longs ne peuvent pas faire partie d'une Leçon destinée à l'exposition des faits les plus connus & les plus importants , qui seuls doivent constituer les Elémens de la Nature. — Comme l'immense étendue des Sciences qu'il se propose d'enseigner , nécessite M. de Fourcroy de charger un peu ses Leçons , il a pensé qu'il seroit très-avantageux d'offrir à ses Auditeurs un résumé des objets qu'il aura traités dans chaque Séance : voici le moyen qui lui a paru le plus propre à remplir ses vûes. Il aura soin de faire exposer dans son Laboratoire , 1°. Un Tableau méthodique des principaux faits qui auront été présentés dans la Leçon précédente. 2°. Les morceaux d'Histoire Naturelle démontrés dans la même Leçon. — On pourra consulter l'un & examiner les autres , une heure avant & après chaque Séance.

L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Besançon propose de nouveau pour le premier prix qu'elle distribuera l'année prochaine, de montrer *que les vertus patriotiques peuvent s'exercer avec autant d'éclat dans les Monarchies que dans les Républiques.* Ce prix sera double. Le sujet du second est de déterminer *les limites du Comté de Bourgogne, depuis l'établissement des Comtes héréditaires jusqu'à l'extinction des Comtes Palatins.* Le troisième est destiné à un Mémoire sur les Arts, où l'on indiquera *les moyens de perfectionner les Manufactures de Poterie en Franche-Comté, de manière à remplacer les vaisseaux de cuivre, dont les incoveniens sont connus, & les creusets que l'on tire de l'étranger.* Pour faciliter les recherches & les expériences de ceux qui se livrent à l'Histoire & aux Arts, l'Académie propose d'avance les deux sujets suivans des prix de l'année 1782. Pour celui d'Histoire, on déterminera *quel a été l'état des Sciences & des Lettres au Comté de Bourgogne, depuis le règne de Rodolphe le Fainéant, jusqu'à la réunion de cette Province à la Couronne sous Louis XIV.* Celui des Arts consiste à indiquer *les différentes espèces de marne qui se trouvent en Franche-Comté, & la manière d'en tirer le parti le plus avantageux pour l'amélioration des champs & des prés, ainsi que pour l'utilité des Arts.* L'Académie a reçu d'un Anonyme 350 liv. pour une médaille qui sera donnée au meilleur discours sur l'un de ces trois sujets. — *La liaison intime de la Religion & de l'ordre social. — Le luxe détruit les mœurs & les Empires. — Les funestes effets de la fainéantise, & les moyens de la détruire.*

Dame Marie-Louise-Rosalie Phelypeaux de Ponchartrain, Marquise d'Illiers, Baronne de Chesne-Doré, veuve de Maximilien-

Emmanuel de Watteville, des Comtes d'Altorf, Marquis de Conflans, Comte de Bassolin, Baron de Château-Villain, de Fosseine & de Sirod, Seigneur de Chargey, de Dampierre, Dénézieu, &c. est morte ici le 8 de ce mois.

La Dame de Pontevès, Abbessé de Maubuisson-lès-Pontoise, est morte dans son Abbaye le 28 du mois dernier, âgée de 62 ans.

Pierre-René de Bremond d'Ars, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, est mort à Saintes dans la 72^e année de son âge.

Les Numéros sortis au Tirage de la Loterie Royale de France, sont : 68, 31, 42, 74, 21.

Ordonnance de Police du 8 Novembre, concernant le balayage & nettoiemént devant les maisons, cours, jardins & autres emplacements de la Ville & Fauxbourgs de Paris. — Autre de la même date, portant défense aux Marchands de louer, à prix d'argent, ou à la journée, ou autrement, des hardes & vêtemens dont se parent les femmes & les filles prostituées, à peine, contre les contrevenans, de 300 liv. d'amende, & de confiscation au profit de l'Hopital-Général, des robes, pelisses, mantelets & autres ajustemens dont se trouveront saisies les filles & femmes prostituées; même, en cas de récidive, de punition corporelle.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui nomme les Commissaires du Conseil pour procéder à la liquidation des dettes des Communautés d'Arts & Métiers des Villes du ressort du Parlement de Metz, supprimées par l'Edit du mois de Juillet dernier. — Autre qui ordonne que, sans s'arrêter à la Sen-

tence du Prévôt de Montrouge, du 29 Mai 1779, l'Ordonnance du Bureau des Finances du 30 Avril précédent, sera exécutée selon sa forme & contenu.

De BRUXELLES, le 21 Novembre.

LES lettres de Lisbonne portent que le Marquis d'Alorna s'étant présenté comme défenseur de la mémoire de son beau-père & de son beau frère le Duc d'Aveiro, & le Marquis de Tavora, condamnés par la Junte de l'Inconfidance le 12 Janvier 1759, au sujet du crime de lèse-Majesté commis le 8 Septembre 1758, & ayant déclaré qu'il y avoit des nullités & une injustice notoire dans l'instruction de ce procès, S. M. par un décret du 9 du mois dernier, a permis la révision de l'affaire & a nommé la Junte de Ministres qui doivent y procéder.

Les mêmes lettres ajoutent que S. M. T. F. est déterminée à faire observer rigoureusement son décret du 31 Août dernier au sujet des corsaires & des prises faites par les nations belligérantes quelconques. Elle ne l'est pas moins à maintenir l'exécution du traité de Westminster du 10 Juillet 1654.

Les Cours de Londres & de Lisbonne stipulèrent dans l'Article 18 de ce Traité, qu'il seroit permis aux sujets des deux Nations de fréquenter leurs ports respectifs avec des vaisseaux de commerce & de guerre, mais seulement dans les cas qu'ils seroient poursuivis par des ennemis, ou assaillis par

des tempêtes, ou enfin quand ils auront besoin de réparations & de vivres. On ajouta que si des vaisseaux de guerre étoient forcés d'entrer dans des ports respectifs, ils ne pourroient y être admis qu'au nombre de 6, & qu'ils n'y resteroient, non plus que sur les côtes, que le tems indispensable à leurs besoins; & que s'ils étoient dans le cas d'y entrer en plus grand nombre, ils ne pourroient le faire sans la permission des Commandans respectifs. — On voit par cet article combien l'Angleterre avoit jetté déjà les fondemens d'un grand commerce en Portugal. Depuis cette époque, le fameux acte de navigation avoit interdit aux Portugais d'importer dans la Grande-Bretagne des denrées étrangères; aucune Loi en Portugal n'avoit prononcé une pareille défense contre les vaisseaux Anglois; il n'est donc pas étonnant que ceux-ci soient devenus successivement les principaux agens de son commerce, & qu'ils n'aient fini par le maîtriser.

Toutes les nouvelles de Hollande ne font plus mention que des plaintes de la Cour de Londres au sujet des papiers trouvés sur M. Laurens. On a vu une partie de la réponse du Magistrat d'Amsterdam sur ce qui regardoit la négociation entamée par un particulier avec un Commissaire Américain, nous en transcrivons ici la suite.

Ces considérations ont déterminé les Bourgmestres à charger leur plus ancien Pensionnaire de déclarer en leur nom au Commissaire Américain, qu'au cas que les Négociations entamées entre la G. B. & le Congrès des Etats - Unis, ne contiennent point de conditions contraires à l'avantage de cette République, les Bourgmestres, alors de leur côté, aussi-tôt que l'indépendance des susdits Etats - Unis auroit été reconnue par l'Angleterre, employeroient tout ce

qui seroit en leur pouvoir, pour que le Traité de Commerce, tel qu'il seroit alors projeté & approuvé, fut aussi agréé & ratifié par les autres co-alliés. Le susdit Pensionnaire a employé de plus, avec leur consentement, le Négociant d'Amsterdam en question, pour continuer les conférences avec le Commissaire Américain, & former avec lui un projet de Traité de Commerce, qui, aussi-tôt que l'indépendance en question auroit été reconnue, pourroit être proposé comme un objet de délibération de L. N. & G. P., par la Magistrature de la Ville d'Amsterdam. — Telle a été la conduite des Bourgmestres & de leur Ministre; ils ne se sont évidemment proposé d'autre but, que de veiller aux intérêts du commerce de la République, entant que, dans la circonstance actuelle, il étoit au pouvoir d'un Membre particulier du Gouvernement de cette Province, de le faire d'une manière convenable, & sans qu'il en résultât le moindre préjudice pour les autres Membres. Cette démarche, il est vrai, doit, selon toutes les apparences, déplaire à ces Puissances, qui ne voient pas de bon oeil la prospérité du Commerce de ces Pays; mais nous ne pouvons imaginer que les Membres, qui composent l'assemblée de L. N. & G. P., puissent appercevoir dans notre conduite, une Correspondance particulière & une Négociation secrète, incompatible avec les intérêts de l'Etat. Et nous pensons pouvoir conclure qu'en agissant ainsi, les Bourgmestres n'ont contracté aucuns engagements quelconques; mais ont uniquement passé un déclaratoire, de ce qu'en son tems, & en cas d'une Négociation formelle, touchant un Traité de Commerce, ils se proposeroient de faire de la meilleure foi. — Quant à ce qui concerne les autres pièces annexées, comme elles consistent en Correspondances de Lettres, où nous n'avons aucune part, ainsi qu'il conste manifestement par les signatures de ces Lettres, & auxquelles le susdit

déclaratoire, envoyé par notre plus ancien Pensionnaire, autorisé à cet effet, au susmentionné Commissaire Américain, n'a pas le moindre rapport, attendu qu'il n'avoit pour objet que la formation du projet en question; nous ne pouvons donner aucun avis à cet égard. — Maintenant, que nous croyons avoir satisfait aux ordres respectables de V. N. & G. P., nous croyons pouvoir en conséquence, nous attendre que V. N. & G. P. ne fassent aucune difficulté de déclarer, *le plutôt possible, qu'elles sont entièrement satisfaites de notre avis.* Sur quoi nous devons d'autant plus insister, que divers bruits relatifs à l'Affaire actuelle, sont parvenus à notre connoissance, & comme aucun Membre de l'Etat ne doit pas s'y trouver exposé, nous ne pourrions nous empêcher de chercher à en détruire les mauvaises impressions, par toutes les voies & tous les moyens convenables — En priant sur ce, N. & P. S., le Tout-Puissant de vouloir accorder à V. N. & G. P. les bénédictions d'un heureux Gouvernement. Nous sommes, &c. «.

On attend avec impatience quelle sera la décision des Etats-Généraux; les Anglois peuvent la pressentir; ils ne négligent rien pour en obtenir une favorable à leurs vues; & le 10 de ce mois le Chevalier Yorke présenta le mémoire suivant aux Etats-Généraux.

« H. & P. S., le Roi mon Maître a marqué, pendant tout le cours de son Règne, le desir le plus sincère de maintenir l'union qui subsiste depuis plus d'un siècle entre la Couronne & la République. Cette union porte sur la base immuable d'un intérêt réciproque, & comme elle a beaucoup contribué au bonheur des deux Nations, l'ennemi naturel de l'une & de l'autre emploie tous les ressorts de sa

politique pour la détruire : depuis quelque-tems cet ennemi ne travaille qu'avec trop de succès , étant appuyé par une faction , qui cherche à dominer la République , & qui est toujours prête à sacrifier l'intérêt général à des vues particulières. Le Roi a vu , avec autant de surprise , que de regret , le peu d'effet qu'ont produit les réclamations réitérées des secours stipulés par les Traités , & les représentations de son Ambassadeur sur des infractions journalières des engagements les plus solennels. La modération du Roi l'a porté à attribuer cette conduite de V. H. P. aux intrigues d'une cabale dominante , & S. M. veut encore se persuader que votre justice & vos lumières vous détermineront à remplir vos engagements envers elle , & à prouver par toutes vos démarches votre résolution a mettre en vigueur le système formé par la sagesse de vos ancêtres , & le seul qui puisse assurer le salut & la gloire de la République. La réponse de V. H. P. à cette déclaration , que le Souffigné fait par ordre exprès de sa Cour , sera la pierre-de-touche de vos intentions & de vos sentimens envers le Roi. Depuis long-tems S. M. avoit des indices sans nombre des desseins dangereux d'une cabale effrénée ; mais les papiers du sieur Laurens , soi-disant Président du prétendu Congrès , fournissent la découverte d'un complot sans exemple , dans les annales de la République. Il conste par ces papiers , que MM. d'Amsterdam ont entamé une Correspondance clandestine avec les rebelles d'Amérique , dès le mois d'Août 1778 ; & qu'il y a eu des instructions & des pleinpouvoirs donnés par eux , relatifs à la conclusion d'un Traité d'amitié indissoluble avec ces Rebelles , sujets d'un Souverain , à qui la République est liée par les engagements les plus étroits. Les Auteurs de ce complot ne prétendent pas le nier , au contraire , ils l'avouent & s'efforcent , en vain , de le justifier. C'est dans ces circonstances , que S. M. ,

se reposant sur l'équité de V. H. P., demande un désaveu formel d'une conduite aussi irrégulière, pas moins contraire à vos engagements les plus sacrés, qu'aux Loix fondamentales de la constitution Batave. Le Roi demande également une prompte satisfaction proportionnée à l'offense, & une *punition exemplaire* du Pensionnaire Van Berkel, & de ses Complices, comme *Perturbateurs de la Paix publique, & Violateurs de la Loi des Nations*, S. M. se persuade, que la réponse de V. H. P. sera prompte & satisfaisante à tous égards : Mais si le contraire arrivoit ; si V. H. P. refusoient une demande aussi juste, ou cherchoient à l'éluder par le silence, ce qui sera regardé comme un refus, alors le Roi ne pourra qu'envisager la République, elle-même, comme approuvant des attentas qu'elle refuse de désavouer & de punir ; & après une conduite pareille, S. M. se verra dans la nécessité de prendre les mesures que le maintien de sa dignité, & les intérêts essentiels de son Peuple demandent «.

On ne peut sans doute s'exprimer avec plus de hauteur ; & ce ton paroît d'autant plus singulier, que la République a des plaintes graves à faire de l'outrage fait à son pavillon, de la violation de son territoire, des troubles apportés sans cesse à son commerce, &c. &c. L'Angleterre espère les étouffer par les siennes, ou s'assurer un prétexte de n'y pas répondre. Tout cela ne seroit pas arrivé si dès les commencemens la Hollande eût pris le parti que la saine politique lui prescrivait, & si renonçant à la maxime qu'elle s'est faite de temporiser, elle avait armé pour se faire respecter.

L'emprisonnement de M. Laurens fait toujours beaucoup de bruit ; il est au secret à la Tour, & on ne permet à personne de communiquer avec lui. On lit sur cette dé-

ention, sur laquelle le droit public prononce, clairement, la lettre suivante qui mérite d'être rapportée.

» M., le Gouvernement Anglois, après avoir reconnu de fait l'indépendance Américaine par divers actes, cartels & conventions, voudroit aujourd'hui n'appercevoir dans M. Henri Laurens, ci devant Président du Congrès, qu'un Chef de rebelles. Au sujet de son emprisonnement, je crois pouvoir rapprocher quelques réflexions extraites d'un Pamphlet qui a été goûté de personnes très-instruites.

» Ce seroit montrer beaucoup de mauvaise foi & peut-être encore plus de défaut de jugement, de prétendre apprécier des commotions & insurrections dans un état particulier, par certains principes qui ne sont applicables qu'à d'autres Gouvernemens. — N'a-t-on pas vû, presque de nos jours, le Peuple Anglois oser secouer le joug de l'autorité & s'arroger les prérogatives souveraines, au point que la famille alors régnante des Stuarts a été proscrite & que la Maison de Brunswick a été mise sur le Trône? Cette révolution a été opérée sans la sanction de la *constitution Britanique*. Or, ce qui alors a pu, dit-on, être effectué légitimement, pourquoi ne pourroit-il l'être aujourd'hui, sur-tout si les motifs sont infiniment plus puissans? — Des Anglois en s'établissant en Amérique, y ayant même été encouragés par des privilèges particuliers, auroient-ils donc perdu le droit constitutionnel de pouvoir secouer le joug d'une autorité devenue oppressive & tyrannique? La puissance souveraine Britannique est formée de la combinaison de trois pouvoirs qui expriment la volonté de l'Etat. Mais si le pacte constitutionnel qui lie ces trois parties est rompu par l'une, comment pourroit-il rester obligatoire pour les deux autres? Les Américains ont donc pu en leur qualité d'Anglois, rompre toute allégeance avec une administration perverse, qui la première avoit brisé tous les liens qui les attachoient à elle.

La suite à l'ordinaire prochain.

Supplément aux Nouvelles de Londres, le Jeudi 16 Novembre.

M. BRISBANE, Capitaine du Vaisseau de Ligne *l'Alcide*, a apporté des Lettres de l'Amiral Rodney, que la Cour ne s'empresse point de publier. Le Vaisseau de M. Brisbane est resté en Amérique. Il est venu sur la Frégate la *Fortune*. --- Suivant ce qui se débire du contenu des Dépêches de l'Amiral, il étoit arrivé le 10 Septembre à Rhode-Island, où il avoit passé cinq jours devant l'Escadre Française; n'ayant pas vu de possibilité à l'attaquer, il en étoit parti pour se rendre à New-Yorck, où il a mouillé le 20 Septembre à Sandy-Hook. Il n'avoit avec lui que onze Vaisseaux de Ligne & un de 50 canons. Il étoit encore à New-Yorck le 16 Octobre, au départ de la Frégate la *Fortune*. Il a fait croiser les Frégates de cette station devant New-Yorck pour assurer l'arrivée de la Flotte de Vivriers, partie de Corke le douze Août, & qui y étoit attendue avec la plus grande impatience. Elle y est arrivée le quinze Octobre, sous le convoi de l'*Adamante*, de 50. Il devoit laisser trois de ses Vaisseaux à l'Amiral Arbuthnot, & s'en retourner le 25 Octobre avec huit à sa station des Isles du Vent, où il trouvera les quatre Vaisseaux qu'il a laissés sous les ordres du Commodore Hotham à Ste Lucie. Trois autres sont sans doute à la Barbade, car il auroit pu aller à Rhode-Island avec 14, & on dit qu'il est fâché de ne l'avoir point fait. Il sera renforcé par l'*Alfred* & le *Monarque*, partis d'Angleterre à la fin d'Octobre, & de plus, par les sept qui actuellement attendent le vent à Spithead, de sorte que, quoiqu'il en laisse trois à New-Yorck, il se trouvera avoir encore aux Isles, à l'ouverture de la campagne, 24 Vaisseaux de Ligne, sans préjudicier à la station de la Jamaïque, où il doit en être resté douze sur le nombre de quinze, après le détachement fait pour le Convoi. Les Escadres d'Arbuthnot & de Graves se trouvent de leur côté portées de 9 à 12. Dans tout ce nombre de Vaisseaux, on sait, & l'Opposition ne cesse de crier dans la Chambre des Communes, qu'il y en a un grand tiers de si mauvais, que, s'ils ne reviennent point en Angleterre, c'est qu'ils ne pourroient point soutenir le voyage.

Sur ces détails sur l'Amiral Rodney sont vrais, il s'ensuit que ce n'est point son Escadre qui a été rencontrée le 3 Octobre par 24 deg. 45 min. de latitude, & 61 deg. 40 min. de longitude, par une Frégate Française, & que c'est plutôt l'Escadre de Rowley & de Walsingham, qui avoit conduit jusqu'à cette hauteur la Flotte encore attendue de la Jamaïque, d'où elle est partie le 4 Septembre. Cette Flotte a essuyé un terrible coup de vent le 17 Octobre sur Terre Neuve. Le *Magnificent*, de 74 canons, qui est un des Vaisseaux qui la convoyent, avoit quatre pieds d'eau dans sa calle. La Frégate le *Niger*, aussi de ce convoi, vient de rentrer en Angleterre; elle ne ramène avec elle qu'un seul des Bâtimens de cette Flotte, appelé le *Latium*.

On dit que le Gouvernement ne juge pas à propos non plus de publier les dépêches du Général Clinton, qui sont venues par la Frégate la *Fortune*, & dont étoit chargé le Colonel Mac'George

(Sam. 25 Novembre 1780.)

on Saint-George. C'est sur la foi de cet Officier que les Gazettiers ont donné, dans leurs papiers du 14, les détails de la défection du Général Arnold, & de la fin tragique de M. de Saint-André, Adjudant-Général du Chevalier Clinton. S'il y a quelque incohérence dans ce qu'ils en débitent, il est à propos que le Public sache que M. de Saint-George a eu la chevelure enlevée, il n'y a pas fort long-temps, dans un combat avec les Sauvages, & qu'il s'en est suivi un desordre dans ses idées, qui ne permet pas de croire implicitement tout ce qu'il affirme. Il est vraisemblable que c'est ce qui aura empêché le Gouvernement de composer une Gazette de la Cour, de ses rapports sur M. Arnold & sur la malheureuse mission du Major Saint-André, que pendant 24 heures M. de St George s'étoit obstiné à nommer *Sinclair*, ce qui avoit induit en erreur toutes les Gazettes Ministérielles. — Voici ce qui se dit de plus croyable sur ce singulier événement. Il y avoit long temps que l'on étoit mécontent, en Amérique, de la conduite du Général Arnold, quoiqu'on dût y être dans une parfaite sécurité sur ses principes, puisqu'il avoit accepté le Gouvernement de Philadelphie. Toutes les Gazettes Américaines, & même celles de l'Europe, ont déjà parlé du Procès qui lui avoit été intenté pour d'odieuses concussions dans son Gouvernement; cette affaire prenoit une tournure qui menaçoit de lui devenir fatale. Dans de pareilles circonstances, est-il croyable que le Général Washington lui eût confié un corps de 6000 hommes ou un poste de quelque importance? Peut-être bien se trouvoit-il à la grande Armée; & même il pouvoit y être venu avec le dessein de s'associer des complices au crime qu'il méditoit, soit par ressentiment contre le Congrès, soit par l'ascendant de sa cupidité. Il a déserté, cela est incontestable; mais pas un seul Officier, pas un seul Soldat, s'il en avoit à ses ordres, ne l'a suivi; il y a même des Lettres qui assurent qu'il en a éprouvé le refus, & ces Lettres sont dans les Papiers Anglois. Arrivé, avec assez de facilité, à l'Armée Angloise, il a publié une sorte de Manifeste, qui n'est qu'une proclamation du Général Clinton, sous une nouvelle forme. Elle roule, comme tout ce qui part des presses de New-Yorck, sur la tyrannie du Congrès, son injustice & son irrégularité dans ses résolutions; sur l'aveuglement où est l'Amérique, relativement à l'ambition de la France, qui n'a ni la volonté ni le pouvoir de la secourir, & sur la modération des principes actuels de la Grande-Bretagne pour un accommodement. On y fait dire à M. Arnold, qu'avant les offres insidieuses de la France, comme depuis, il a toujours préféré dans son cœur celles de la Grande-Bretagne. Il se fait honneur d'avouer, qu'animé de ces principes, il avoit résolu de garder ses armes & son commandement jusqu'à la première heureuse occasion de les remettre à la Grande-Bretagne, & qu'il ne s'étoit plus occupé que des moyens d'effectuer ce projet, d'une importance si décisive avec le moins d'effusion de sang qu'il seroit possible. Enfin, il déclare que, jusqu'ici, il a combattu pour beaucoup moins que les offres actuelles de la Grande-Bretagne, dont il exhorte ses anciens Compagnons à se contenter. » Cet écrit, adressé aux Américains, est daté de New-Yorck, le 7 Octobre, & signé *Arnold*. Voilà tout ce qui le distingue d'une proclamation du Chevalier Clinton. On a droit de croire que le Général Clinton aura travaillé à le

gagner , sur la connoissance qu'il aura eue de la mauvaise tournure que prenoit son affaire de Philadelphie. On ne conclura point d'une semblable démarche, que les affaires de l'armée Angloise soient dans une position bien brillante, puisque c'est un indice au contraire qu'elle en est aux dernières & aux plus honteuses ressources. On peut encore inférer de ces détails , qu'il n'est point vrai que le Général Washington ait redemandé au Général Clinton M. Arnold , en offrant de rendre le Major Saint-André. C'eût été une grande maladresse dans le Général Américain. Il a dû être bien plus content du double avantage de pendre un espion d'une certaine conséquence , & d'être débarrassé d'un mauvais sujet & d'un traître , à qui son grade & ses anciens services donnoient toujours trop de consistance. On assure aussi que la mission du Major S. André n'avoit rien de commun avec la défection du Général Arnold. Ce S. André étoit un jeune téméraire qui s'est hasardé, travesti, dans l'armée Américaine, où il avoit pris des états de sa force , de ses munitions , des plans de son camp , &c. On l'a surpris dans son opération : on l'a conduit au Général qui l'a fait pendre à l'arbre le plus haut de son camp. M. Arnold fait entendre très-positivement dans son Manifeste , que sa résolution de trahir l'Amérique , étoit d'une bien plus ancienne date. Ce n'est sûrement pas la mission de M. St André qui l'a décidée. Il est même à parier que le Général Clinton aimeroit beaucoup mieux ravoit son Adjudant général , & n'avoir pas fait une acquisition qui lui causera plus d'embarras qu'elle ne lui fera de profit.

L'indisposition de Mylord North s'est tournée en fièvre-quarte. On doute que , de quelque temps , il puisse assister aux Séances des Communes. Il n'a pas pu se trouver à celle du Lundi 13 , où a été discuté l'état où sera maintenue la Marine dans le cours de 1781. — Les 91,000 hommes de mer qui ont été votés coûteront près de cinq millions sterling. L'accroissement de la dette de la Marine se montera à trois millions. Il en sera voté un pour les réparations , de sorte que ce service coûtera dans l'année 1781 , à la Nation , neuf millions sterling. C'est 250 millions tournois pour la seule Marine.

Dans les débats du 13 , chez les Communes , M. Rigby , ardent Ministérialiste , Trésorier-Général de l'Armée, déclara, dans un transport de dépit , & comme tourmenté par la force de la vérité , que la guerre d'Amérique étoit si fatale & si ruineuse , qu'à quelque prix que ce fût , il desiroit que l'Angleterre en fût quitte , & qu'il étoit impossible de se figurer l'énormité des sommes tirées de sa Trésorerie. — Dans la même Séance , le Lord Mahon demanda une explication ministérielle sur l'expédition de l'Amiral Rodney dans l'Île Hollandoise de S. Martin , près celle de S. Eustache , d'où il avoit enlevé , par force & avec menaces plusieurs bâtimens qui s'y étoient retirés comme dans un asyle sacré , & sur la foi du droit des gens. — Le Lord George Germaine s'excusa de donner à ce sujet , à la Chambre, aucuns détails , n'ayant pas encore reçu les papiers qui devoient instruire le Ministère de cet événement. On comprit seulement , par ce qu'il voulut bien paroître en savoir , que L. H. P. ne recevront d'autre réponse au Mémoire qu'elles vont faire présenter à ce sujet à la Cour Britannique , qu'un désaveu de la conduite de

l'Amiral , qu'on effayera cependant d'excuser , en observant aux Etats-Généraux qu'il seroit trop dur de condamner rigoureusement , dans un grand Général tel que le Chevalier George Bridges Rodney , Baronet, un mouvement de vivacité & de ressentiment pour une insulte personnelle , & de ne lui point passer , en faveur de la terreur de son nom , une petite incartade , comme la violation d'un *petit* territoire , après qu'il avoit vu dans le fond du Port Hollandois de l'Isle S. Martin , par sa lunette , qui est une des meilleures de Dolon , les Patrons Américains des bâtimens qu'il avoit poursuivis , qui lui montroient les cornes , & lui faisoient la grimace.

P. S. Nous nous empressons de réparer ici une erreur grave qui se trouve dans le Journal du 11 de ce mois , page 82 , & de rassurer les parens & les amis de M. de Marchais , Intendant de Rochefort , qui est plein de vie , & qui continue de rendre au Roi & à l'État des services que son zèle , ses talens & ses vertus rendent précieux. La mort du Commissaire-Général à Rochefort , qui , en l'absence de l'Intendant , en remplissoit les fonctions , a occasionné vraisemblablement la méprise du Correspondant qui nous a mal instruit , & que nous nous hâtons de rectifier. Ce Commissaire-Général n'a pas été remplacé.





